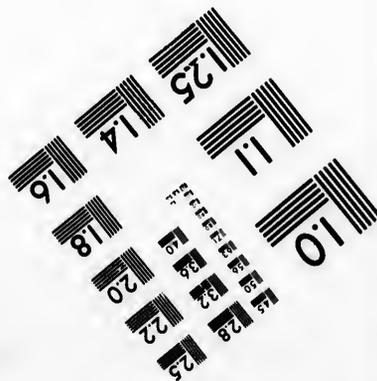
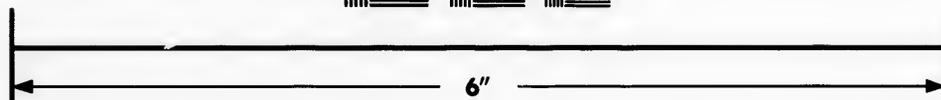
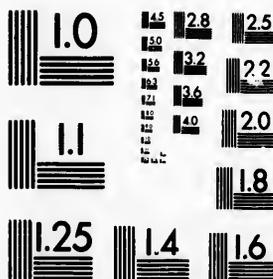


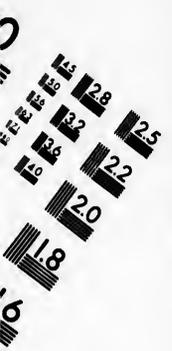
**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Can



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates end/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
		✓									

The cop
to the g

Th
Un

The ima
possible
of the o
filming

Original
beginni
the last
sion, or
other o
first pag
sion, an
or illust

The last
shall co
TINUED
whiche

Maps, p
differen
entirely
beginni
right an
required
method

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

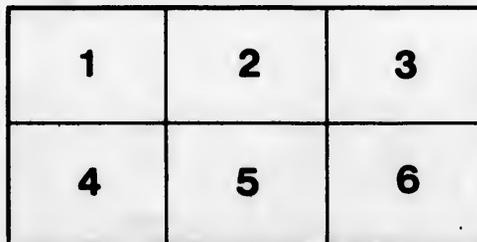
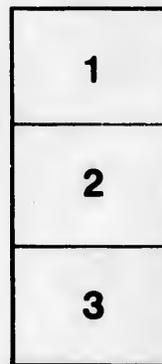
Thomas Fisher Rare Book Library,
University of Toronto Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Thomas Fisher Rare Book Library,
University of Toronto Library

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MESSIRE
JEAN BAPTISTE
COLBERT.

Court

T

P

JE

C

M

Où l'o

Reg

Avec

Chez

Lil

Courtitz de Sandras, Gatiens de 3

TESTAMENT
POLITIQUE
DE MESSIRE
JEAN BAPTISTE
COLBERT,

Ministre & Secretaire d'Etat.

Où l'on voit tout ce qui s'est passé sous le
Regne de LOUISE GRAND, jus-
qu'en l'année 1684.

*Avec des Remarques sur le Gouverne-
ment du Royaume.*



Suivant la Copie imprimée

A LA HAYE,

Chez HENRY VAN BULDEREN, Marchand
Libraire dans le Pooten, à l'enseigne
de Mezeray. 1693.

H.F.B.
C6845
Yeou

628712
9. 2. 56



A



L
visib
TR
tres
null
con
nem
Roy
Enn
dé a



EPITRE AU ROY.



SIRE,

La protection Divine a paru si visiblement sur le Regne de VÔTRE MAJESTE', que je suis tres persuadé qu'Elle ne pense nullement à attribuer à sa bonne conduite tous ces heureux evenemens, qui font la gloire de son Royaume & l'abaissement de ses Ennemis. Dieu qui vous a accordé aux vœux de tous vos bons Su-

* 3 jets,

E P I T R E.

jets, dans un tems où il n'y avoit point d'esperance qu'ils seroient exaucés, puisque c'étoit après une sterilité de vingt trois ans, a commeneé par ce miracle à faire connoître, qu'il Vous a choisi de toute éternité, pour être un des ouvrages les plus parfaits qu'il y ait eus depuis long-tems sur la terre. Une verité si constante & reconnue si generalement de tous vos Sujets, devroit passer jusques aux étrangers, qui ne feroient que leur devoir, quand ils demeureroient convaincus, que la main Toute Puissante de Dieu agit pour Vous contre vos Ennemis. Mais comme, si je l'ose dire, il n'y a qu'une apparence de pieté dans presque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate visiblement dans la Votre, ils rapportent tout ce qu'ils voyent à un bonheur continuél de VOTRE MAJESTE', sans

vous

vous
à ce
& i
posi
Vic
qu'
& q
une
seul
pas
la C
née
gne
infi
stin
rell
pou
rop
don
ten
tes
pie
ner
les

E P I T R E.

vouloir élever leurs yeux jusques à celui qui est le Dieu des Armées, & sans le secours duquel il est impossible de se promettre aucune Victoire. Il auroit été à souhaiter qu'ils se fussent desabusés plutôt, & qu'ils demeurassent convaincus une bonne fois, que c'est Dieu seul qui vous protege; il n'auroit pas été repandu tant de sang, dans la Guerre que Vous avez terminée si glorieusement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui semblent destinez à perir pour la même querelle. Car VÔTRE MAJESTE' pour avoir donné la Paix à l'Europe n'a pas étouffé la jalousie dont quantité de Puissances se sentent encore ronger à la vuë de toutes ses grandes actions. Elles n'épient que l'occasion de lui en donner des marques: & avant qu'elles puissent se soumettre aux ab-

E P I T R E.

baiffemens que l'un de Vos Ministres demande d'elles , l'on peut croire qu'elles risqueront le tout pour le tout.

Mais , SIRE, oserois-je demander à VÔTRE MAJESTE' , si c'est lui rendre service que de faire tout ce que ce Ministre fait : j'ai peur qu'elle ne croye que le peu d'intelligence qui a paru jusques ici entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourés qu'il a tâché de me porter , & dont VÔTRE MAJESTE' est encore mieux instruite que moi , puisque c'est à Elle qu'il s'est adressé plusieurs fois , pour lui rendre ma fidelité suspecte , peuvent faire croire qu'il m'en reste assez de ressentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaise que mes interêts l'emportent ainsi sur ceux de VÔTRE MAJESTE'. Je
n'ai

n'ai
de
passé
main
fant
conn
ses
quan
rité
de
des
qu'
en a
sou
cul
Ma
se
dep
si
en
je
qu
du
fa

E P I T R E.

n'ai en veü que de lui apprendre de quelle maniere les choses se passent. Un grand Roi, qui a en main le Gouvernement d'un puissant Royaume, n'a pas toujours connoissance de tout ce que font ses Ministres, & principalement quand il donne la même autorité que Vous donnez au Marquis de Louvois. Cependant s'ils font des béveües c'est au Maître qu'on les impute; & si la guerre en arrive, combien de Peuples souffrent de la faute d'un particulier! Il me semble aussi que le Marquis de Louvois est déjà cause que celle que vous avez finie depuis quelques années, a duré si long-tems. Il est vrai que la fin en a été glorieuse à VÔTRE MAJESTE', mais ce n'est pas à dire que cela soit dû à sa bonne conduite. Il a risqué visiblement le salut de vôtre Etat, & ce n'est

E P I T R E.

que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il est donc réponsable envers tous vos Peuples du sang qu'il leur en a couté, outre que si l'on avoit moins de respect & d'admiration pour VÔTRE MAJESTE', il lui feroit peut-être perdre l'amour de ses Sujets; car c'est à Vous qui en êtes le Pere à ménager leur sang comme le vôtre propre. D'ailleurs n'est-il pas assez extraordinaire qu'un Ministre qui n'a jamais vû la guerre qu'en peinture, veuille en sçavoir plus que tous Vos Capitaines. VÔTRE MAJESTE' cependant se peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe, & en quelque endroit que l'on aille & que l'on nomme le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, il n'y a personne qui ne reconnoisse que le regne de VÔTRE MAJESTE' qui étoit destiné à faire voir tout ce qu'il

y a
voit
gra
ait

Vô
eff
de
au
qu
vo
nu
de
ce
m
à
le
M
d
d
n
f
l
c

E P I T R E.

ya de plus grand sur la terre, devoit aussi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait eüe depuis long-tems.

La Protection Divine dont VÔTRE MAJESTE' ressent les effets à toute heure, vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre se seroit perdu. La pieté qui éclate dans toutes vos actions vous en fait rendre graces continuellement au Ciel, qui est ravi de vous voir dans la reconnoissance que vous lui devez. Mais comme chacun ne rapporte pas ainsi à Dieu tout ce qui se passe ici bas, les fautes qu'on voit faire à votre Ministre augmentent le nombre de vos Ennemis, & les entretiennent dans l'erreur où ils sont que vous n'êtes pas invincible. Ils supposent, que celui qui devoit avoir le plus de soin de parer les coups qu'ils sont prêts de vous porter,

* 6 leur

E P I T R E.

leur montrant vôtrec estomac tout à découvert, il leur est facile d'aller droit jusques au cœur. De là viennent toutes les brigues que vous voyez dans l'Europe à vôtre prejudice : & qui seroient capables de vous porter le coup mortel, si ce n'est qu'il est impossible de faire du mal à celui que Dieu a pris si visiblement en sa protection.

Aussi pouvons-nous dire sans flatter aucunement VÔTRE MAJESTE', que jamais Prince n'en fut plus digne. Vous avez toutes les qualités d'un Grand Roi, & d'un Roi vraiment Chrétien, & si vous avez eu quelque foiblesse dans vôtre jeunesse, vous en êtes, graces à Dieu, si bien revenu, qu'il ne vous en reste plus de souvenir que pour vous porter à en faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à VÔTRE MAJESTE',
doit

doit
un C
bann
plus
Vôtr
emp
sans
est
enco
du r
blan
bles
C
JES
de r
que
vée
vou
à u
péc
Par
ten
de
ter

E P I T R E.

doit vivre à la Cour comme dans un Cloître. d'où le vice doit être banni. Si l'envie y regne, il n'est plus permis de la faire paroître; VÔTRE MAJESTE' y est un exemple de vertu à tous ses Courtisans, & si la corruption du siècle est si grande qu'ils ne puissent encore imiter leur Maître, il faut du moins qu'ils en fassent le semblant, s'ils veulent lui être agréables.

Ce retour de VÔTRE MAJESTE' à Dieu est la récompense de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'Elle se soit trouvée. Si la foiblesse humaine a voulu que Vous ressemblassiez à un David, & à tant de grands pêcheurs qui sont maintenant en Paradis, Vous n'avez jamais prétendu pour cela vous dispenser de rendre à Dieu ce qui lui appartenait. Vous avez taché d'attirer

E P I T R E.

sa misericorde, en lui faisant rendre le culte qui lui est du, & en le lui rendant vous-même, parce que Vous sçavez que c'est le moyen de le fléchir. On ne peut pas dire que Vous ayez été un seul jour de vôtre vie, sans entendre la Messe, & quoi que le feu Roi vôtre Pere fut tout rempli de pieté, il n'a jamais pu faire, comme Vous avez fait, qu'on s'abstint pendant qu'on célébroit ce Mistere adorable, de causer les uns avec les autres, & de tenir mille postures indecentes.

La crainte de Dieu que Vous avez toujours eüe devant les yeux, fait aussi que Vous avez mieux aimé pendant un certain tems laisser croire des choses, qu'on ne sçavoit que par soupçon, que d'en ôter la pensée en frequentant les Sacremens. Vous Vous en êtes
ab-

abst
en é
Vou
gran
de
C'e
de v
êtes
ces
tion
se p
fort
C
tes
MA
pou
fon
ceu
me
lem
Suj
de
la
noi

E P I T R E.

abstenu tant que Vous ne Vous en êtes pas jugé digne, ou que Vous avez cru vôtre foiblesse trop grande, pour rien tenir à Dieu de ce que Vous lui promettiez. C'est une marque de la délicatesse de vôtre conscience, & que Vous êtes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils se plongent en cachete dans toutes sortes de voluptés.

Que dirai-je maintenant de toutes les belles qualités de VÔTRE MAJESTE', & qui la font passer pour le plus honnête homme de son Royaume, dans l'esprit de ceux qui le connoissent parfaitement. C'est une verité qui est également dans la bouche de tous ses Sujets, & qui me met à couvert de la pensée qu'on auroit, que je la voudrois flatter, si on la connoissoit moins. Ce n'est donc ni
la

E P I T R E.

la flatterie, ni la reconnoissance que je dois avoir de tant d'honneurs & de bienfaits que j'ai reçeus de VÔTRE MAJESTÉ, qui me permettent de lui dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un si Grand Roi sur la terre. Je n'ai cette verité dans la bouche que parce que j'en suis pleinement persuadé, & que rien ne m'en desabusera jamais.

En effet, sans parler de tant de Places fortes que Vous avez conquises, & de tant de Victoires que Vous avez remportées, où est encore le Prince qui après avoir été si mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations ? Je n'ose pas dire tout ce que je pense là-dessus, de peur qu'on ne m'accuse de manquer de reconnoissance envers Mr. le Cardinal Mazarin, mon bienfaicteur. Il vaut mieux que je demeure dans le silence,

lenc
de
voir
je so
fars
plus
Re
Gr
nou
la
si l
pas
Vo
de
V
à
dr
V
C
m
C
M
d
I

E P I T R E.

lence, & que je parle seulement de ce que tout le monde n'a pû voir sans admiration. Quîi, SIRE, je soutiens, sans excepter les Cæsars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles sous Vôtre Regne que sous celui de tant de Grands Hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roi n'a été à la Guerre de si bonne heure, & si l'on pretend que Vous n'y alliez pas proprement, mais que l'on Vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on Vous fit voir sur vos Frontieres & à vos Soldats, je n'ai rien à répondre, sinon qu'on me dise si c'est de Vous même, ou par le conseil du Cardinal Mazarin, que Vous demeuriez des journées entieres à Cheval, ce qui causa à VÔTE MAJESTE' cette grande maladie, dont Elle pensa mourir à Calais. L'on sçait que ce Ministre Vous disoit

E P I T R E.

disoit tous les jours que Vous risquiez visiblement vôtre santé en Vous donnant tant de fatigues. L'on sçait aussi qu'il voulut Vous empêcher d'aller au Fort de Mardik, dont l'air empesté & la quantité de malades qu'il y avoit, faisoit craindre avec raison pour vôtre Personne sacrée. Mais l'inclination que Vous aviez déjà pour tout ce qui est de grand & de relevé, Vous fit mépriser ce conseil, dont aussi il pensa arriver ce que l'on apprehendoit.

Comme Vous étiez en ce tems-là sur vôtre vintième année, l'on pourroit dire que VÔTRE MAJESTE? ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'Elle; mais il est bon que l'on sçache qu'il y avoit déjà plus de dix ans que Vous alliez à la guerre, & l'on Vous avoit vû à
une

une in
fallu
que
gran
Sold
cent
au-d
dôm
de
pas
MA
s-e
Qu
fot
bic
pr
te
f
f
f
f

EPI T R E.

une infinité de Sieges, dont il avoit
fallu Vous retirer par force, parce
que Vous n'aviez point de plus
grand plaisir que d'être avec vos
Soldats, & de Vous informer de
cent choses qui étoient cependant
au-dessus de vôtre âge. Quel
dômmage qu'un Prince ne avec
de si grandes qualités, n'ait
pas eu l'éducation que VOTRE
MAJESTE' a donnée à MON-
SEIGNEUR LE DAUPHIN.
Quels miracles n'eut-on point vus
sous son Règne; puis qu'on seait
bien que sans ce secours, c'est un
prodige que de ne pas entasser fau-
te sur faute.

J'aurois de belles reflexions à
faire sur ce que VOTRE MA-
JESTE', n'ayant jamais eu aucu-
ne connoissance de ce qui con-
tribue à la parfaite éducation d'un
Prince, s'en est néanmoins ac-
quitté si parfaitement. Ce seroit
aussi

E P I T R E.

aussi une occasion favorable de parler de tout ce que VÔTRE MAJESTE' a fait à l'égard des sçavans, & de tous les hommes rares qu'Elle a fait venir à grands frais des Pais Etrangers, des manufactures qu'Elle a établies dans son Royaume, en sorte que les François trouvent aujourd'hui chez eux ce qu'ils étoient obligés d'aller chercher ailleurs aux depens de leur argent. Et cela paroîtroit d'autant plus beau, qu'il n'y a personne qui ne sache que VÔTRE MAJESTE' a pris tout cela dans son propre fonds, sans qu'on lui ait jamais donné un seul livre d'où il put tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi les femmes & dans la mollesse, & il m'est impossible que ce mot ne m'échape, parce que ce seroit dérober à VÔTRE MAJESTE' la gloire qui lui doit revenir, quand on saura que non-
ob-

obst
tion
la
enc
tou
fait
fait
je v
cat
ne
me
tou
la
ver
JE
té
E
&
es
ad
bl
m
d
m

E P I T R E.

obstant une si mechante éducation, Elle est devenuë ce que nous la voyons aujourd'hui. J'aurois encore bien des choses à dire sur tout ce que VÔTRE MAJESTE' a fait de grand, & qui paroît tout-à-fait extraordinaire, après ce que je viens de remarquer de son éducation. Mais les laissant à part pour ne m'attacher qu'au sujet que je me propose ici, je lui dirai avec tout le respect que je lui dois, que la seule chose que l'on puisse trouver à redire en VÔTRE MAJESTE', est qu'Elle a trop de bonté & de confiance en ceux sur qui Elle se repose de certaines affaires; & ce n'est point pour faire le bel esprit que je pretends blamer leurs actions; je suis encore plus capable qu'eux de faire des fautes; mais le zele que j'ai pour le service de VÔTRE MAJESTE' ne me permet pas de demeurer davantage
dans

E P I T R E.

dans le silence. Elle trouvera donc bon que je lui fasse une Histoire en racourci de tout ce qui s'est passé sous son Regne, & que je lui marque en quoi je crois qu'Elle a été mal servie. Elle trouvera bon aussi que je lui dise en quoi je m' imagine qu'Elle peut rendre son Regne plus glorieux. Je la supplie tres-humblement de me pardonner cette liberté, & d'être persuadée que je me donneroie bien garde de lui en parler, si ce n'est que je ne saurois mieux lui témoigner le zele que j'ay pour son service. Ce qui m'oblige aussi plus particulièrement à lui en dire ce que j'en pense, est que je me vois décliner tous les jours; & que selon toutes les apparences du monde, il ne me reste plus gueres de tems pour lui rendre service. Les soins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai assez travaillé depuis

F
puis
la bon
ment
qu'il
un au
rant j
me j
vie,
fond

REPOITUR E. VA.

puis que VÔTRE MAJESTE' a eu
la bonté de m'appeller au mani-
ment de ses Finances , pour croire
qu'il est tems de laisser ma place à
un autre. Heureux ! si en mou-
rant je puis Vous persuader , com-
me j'ai taché de faire pendant ma
vie , que je suis avec un tres-pro-
fond respect ,

S I R E ,

^A
DE VÔTRE MAJESTE',

Le tres-humble , tres-
obeissant Serviteur &
tres-fidele Sujet ,

J. B. COLBERT.

A V I S

AVIS AU LECTEUR.

LE Testament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long-tems en manuscrit dans les bonnes Bibliothèques ; & si Mr. Colbert, qui l'avoit lû & relû, avant qu'on l'imprimât, n'a pas voulu employer aucune des maximes qui s'y trouvent, ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de son goût, comme elles le sont de celui de tous les habiles gens qui les ont lûës ; mais il a crû qu'il ne falloit pas rebattre une chose qui étoit d'un autre, & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendrait de lui.

Avis du Libraire au Lecteur.

Cette Piece m'ayant été envoyée de Paris, en manuscrit, j'ai crû que le Public seroit bien-aïse de la voir en ce País. Il a receu si favorablement le Testament Politique du Cardinal de Richelieu, qu'on peut esperer que celui-ci ne lui déplaira pas ; veu les choses importantes qu'il contient. On y trouvera peut-être des loüanges, qui ne seront pas du goût de tout le monde : mais il faut considerer que c'est un Ministre d'Etat qui parle à son Maître.

TESTA-



TI

P

MR.

Comie

Lor

la C

ça



tre to

trait

en em

pend

Vôtre

d'y a

EUR.

Cardinal de
rns en ma-
iotheques ;
elû , avant
employer
ent , ce n'a
e son goût,
us les habi-
crû qu'il ne
étoit d'un
onneur que



TESTAMENT POLITIQUE

DE

MR. JEAN BAPTISTE
COLBERT.

teur.

de Paris,
Public se-
. Il a receu
olitique du
eut esperer
eu les choses
y trouvera
ront pas du
t considerer
parle à son

CHAPITRE PREMIER.

*Contenant un recit succinct du Regne de
Louis le Grand , depuis son avènement à
la Couronne, jusques en 1649. que commen-
ça la Guerre de Paris.*



Votre Majesté ne sçavoit pas mieux
que moi , que ce qui est de plus ne-
cessaire pour rendre un Etat florif-
sant est l'harmonie qui se trouve en-
tre tous ses membres , je luy ferois ici le por-
trait des soins qu'un Prince doit prendre pour
en empêcher la desunion. Or comme cela dé-
pend que la subordination soit bien établie ,
Votre Majesté a été plus capable que personne
d'y apporter l'ordre qu'il falloit , elle qui fait

STA-

A

fi

si bien faire le Roi , & qu'il suffit de voir pour reconnoître à son air que c'est le Maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Royaume , & ce qui peut l'entretenir ; car si celui qui en est le Chef ne fait pas se faire rendre ce qui lui est dû , il faut qu'il ait un Ministre qui tienné sa place , & comme on n'a pas pour lui tout le respect qu'on a pour son Maître, de là viennent les brigues qui dégènerent souvent en revoltes & qui sont causes du bouleversement d'un Etat. Le Regne du feu Roi vôtre Perc a été rempli de semblables evenemens ; l'on a vû la Maison Royale divisée à un point que la Mere ne reconnoissoit plus le Fils , ni le Fils la Mere ; le Frere pareillement ne songeoit qu'à détruire son Frere & son Roi. Les autres Princes du Sang n'étoient gueres plus affectionnés ; & cela venoit de ce que Sa Majesté donnoit trop de pouvoir à son Ministre , & que ces Princes étoient persuadés que c'étoit lui qui faisoit tout. En effet , il y a beaucoup d'apparence de le croire , & si cela n'étoit pas , on n'auroit pas vû la Reine Mere abandonnée à un point qu'elle mourut à Cologne sans secours , & n'ayant pas la moitié de ce qu'il lui falloit.

La Minorité de Vôtre Majesté a été exposée aux mêmes inconveniens , parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires , & que la Reine Vôtre Mere avoit trouvé à la mort du feu Roi un cahos qu'il n'étoit pas permis à une Femme de débrouil-

ler.

er. Quant
lors de Pr
cheliu qu
oup de r
quatre ou
oient de l
onvient
e s'en re
es brigu
oi vôtre
n'il avo
euve qu
spagnol
r de nos
n'ils pre
nter da
onfondi
e que le
ondé ,
s furent
epuis ce
si se re
érober
ire que
eut pas
es Enne
ête d'un
leur pres
sur les l
de divisé
dité des
outre ta

ne
fit de voir pour
le Maître des
ence la felicité
l'entretenir ;
fait pas se faire
aut qu'il ait un
& comme on
et qu'on a pour
ignes qui dége-
qui font caufes
Le Regne du
de femblables
n Royale divi-
e reconnoifloit
le Frere pareil-
ire fon Frere &
u Sang n'étoient
cela venoit de ce
de pouvoir à son
oient perfuadés
En effet , il y a
roire , & fi cela
la Reine Mere
e mourut à Co-
pas la moitié de

esté a été expo-
parce que vous
donner ordre à
otre Mere avoit
un cahos qu'il
e de débrouil-
ler.

er. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point
ors de Premier Ministre. Le Cardinal de Ri-
nelieu qui avoit occupé cette place avec beau-
oup de reputation la laissoit vacante depuis
uatre ou cinq mois, & mille gens s'atten-
oient de la remplir, quoi que toute la France
onvient que parmi un si grand nombre à pei-
e s'en trouvoit-il un seul qui en fut digne.
es brigues qu'ils faisoient, & à quoi le feu
oi vôtre Pere avoit donné lieu, de la maniere
qu'il avoit limité le pouvoir de la Reine sa
veuve qui devoit être Regente, firent que les
spagnols crurent trouver l'occasion de profi-
er de nos desordres. Ils se jetterent sur Rocroi
qu'ils pretendoient emporter d'emblée, puis
nter dans le cœur du Royaume; mais Dieu
onfondit leur orgueil par la perte de la Batail-
e que leur donna Louïs de Bourbon Prince de
Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Anguien.
Ils furent défaits à platte couture; de sorte que
epuis ce tems-là l'on n'a point vû qu'ils aient
û se remettre. Cependant sans vouloir rien
érober de la gloire de ce Prince, l'on peut
dire que ce succez ne fut dû qu'à Dieu: car s'il
eût pas pris Vôtre Majesté en sa protection,
es Ennemis se seroient avancés jusques à la
ête d'un defilé que ce General devoit passer en
leur presence. Ils pouvoient même lui tomber
sur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé
de diviser son armée, à cause de l'incommo-
dité des chemins. Je dirai bien davantage:
outre tant de difficultés il y avoit un danger

manifeste de donner Bataille , parce qu'en la perdant les Ennemis venoient jusques aux Portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne songe de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire , & il fait conduire pas à pas celui qu'il a pris en sa protection.

L'heureux succez de la Bataille de Rocroi fit succeder à la crainte , où l'on avoit été pendant quelque tems , une joye qui étoit d'autant plus sincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour Vôtre Majesté , & pour la Reine vôtre Mere. La persécution qu'elle avoit soufferte , aussi-bien que Marie de Medicis pendant le Ministère du Cardinal de Richelieu , avoit donné beaucoup de compassion pour elle ; & comme la compassion ne va guere sans l'estime , plus on l'avoit vuë malheureuse , plus on s'étoit attaché à sa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vû sortir du Royaume d'un œil sec ; & , excepté ses Serviteurs particuliers & ses Domestiques , personne n'y avoit pris part. Sur quoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes , qui est que les Peuples les plus affectionnés perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux , à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite sans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Maréchal d'Ancre & à sa Femme qui'étoient tous deux de son país pour s'y faire regretter ; & comme en France aussi-bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obeir

aux

aux étran
vertemen
que cette
prieres. I
oux de l
assinat d
la Femme
Certe
& graces
Regne de
eilles ch
remper
a les v
quand ils
lus en v
puissan
Valstein
ne excu
comman
à même
qui étoit
& de le
mais hor
ntre les
pour l'an
e qu'il e
Peuples
Ayeul en
Biron, S
n'excitat
e'apperce
ne l'em

ue
parce qu'en la
nt jusques aux
Dieu le permet
ce que l'on de-
pas à pas celui

le de Rocroi fit
voit été pendant
pit d'autant plus
oient un amour
pour la Reine
elle avoit souf-
e Medicis pen-
l de Richelieu,
assion pour elle;
e va guere sans
e malheureuse,
tune. Il faut re-
avoit pas été de
Medicis. On l'a-
un œil sec; &
ers & ses Dome-
is part. Sur quoi
e à tous les Prin-
s plus affection-
qu'ils ont pour
tiennent par une
elle avoit donné
l'Ancre & à sa
de son païs pour
en France aussi-
aime pas à obeïr
aux

aux étrangers, les Grands s'en plainquirent ou-
vertement & se retirèrent de la Cour, sur ce
que cette Princesse n'eut point d'égard à leurs
prieres. Le Roi même votre Pere devient ja-
loux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'as-
sassinat de ce Maréchal, & à la fin funeste de
la Femme.

Cette affaire fut pourtant tres-mal digérée,
& graces à Dieu nous ne voyons point que le
Regne de Votre Majesté ait été souillé de pa-
reilles choses. Un Roi ne fait jamais bien de
remper sa main dans le sang de ses Sujets, &
de se servir des voyes de la Justice pour les faire punir
quand ils l'ont merité. On ne peut tout au-
plus en venir là que quand un Sujet est devenu
si puissant que son Maître a lieu de le craindre.
Wallstein a été de ce nombre; de sorte que c'est
une excuse à Ferdinand III. Empereur d'avoir
commandé qu'on l'assassinat. Henri III. eût
fait la même raison; de se défaire du Duc de Guise
qui étoit à la veille d'envahir son Royaume,
& de le faire enfermer dans un Couvent;
mais hors de ce cas il faut mettre un homme
entre les mains de la Justice; non seulement
pour l'amour de soi-même, mais encore par-
ce qu'il est important de faire connoître aux
Peuples, qu'il est criminel. Henri IV. votre
Ayeul en usa ainsi à l'égard du Maréchal de
Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il
n'excitât des troubles dans le Royaume, s'il
s'appercevoit que son dessein fut découvert,
ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce

qu'il se devoit à soi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtre Mere eût bien fait, Sire, de prendre exemple sur ce qui étoit arrivé à Marie de Medicis; elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de sa perte par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour occuper la place de Richelieu. La qualité qu'il avoit d'étranger fit oublier à tous vos Sujets l'obéissance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déjà rendu de grands services à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que personne les affaires étrangères; ce qui est absolument nécessaire à un Ministre. Ils se mirent en tête que ces raisons ne pouvoient prevaloir aux leurs. Ils se retranchoient sur ce qu'étant né Sujet du Roi d'Espagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance; & accusant en même tems la Reine vôtre Mere d'être plus Espagnolle que Francoise, ils sembloient se repentir de la compassion qu'ils avoient eüe pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant qu'en avoiant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raison de la persécuter, puisque toutes les souffrances qu'elle avoit endurées, n'avoient eu pour fondement qu'une prétenduë intelligence avec le Roi son Frere. Mais il leur suffisoit de conten-ter leur passion, & ils ne se soucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raison, Sire, d'appeller de ce nom

tout

tout ce
vôtre P
n'appel
cours.
la Rein
qu'ils p
autres
nir la r
se dans
ment i
c'est u
& qu
quence
d'acco
affaire
fois de
quis c
oppos
l'ont
me,
ce de
raison
que l
fut pa
cheli
porta
tuga
à l'al
E
sant
gme
qu'é

à tout ce qui
bien fait, Sire,
i étoit arrivé à
t pas mis l'Etat
e choix qu'elle
occuper la place
avoit d'étran-
ets l'obeissance
e. On eut beau
léja rendu de
, & qu'il étoit
parce qu'il en-
s affaires étran-
nécessaire à un
e que ces raisons
s. Ils se retran-
jet du Roi d'Es-
mais prendre de
ne tems la Reine
molle que Fran-
tir de la com-
r elle. Ils ne le
en avoiant que
it eu raison de la
les souffrances
ent eu pour fon-
elligence avec le
isoit de conten-
oucioient pas à
ler de ce nom
tout

tout ce qui se fit un peu après la mort du Roi
vôtre Pere; puis qu'il est certain que vos Sujets
n'appellerent pas toujours la raison à leur se-
cours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que
la Reine vôtre Mere n'étoit pas si fort à blâmer
qu'ils pensoient, lors qu'elle avoit preferé aux
autres un homme qui étoit capable d'entreten-
nir la reputation que la Couronne avoit acqui-
se dans les Païs étrangers, & qui sçavoit com-
ment il s'y falloit prendre pour y réüssir. Car
c'est une chose que tout le monde ne sçait pas,
& qui est néanmoins d'une extrême conse-
quence. Mon Frere à qui V. M. a eu la bonté
d'accorder la charge de Secretaire d'Etat des
affaires étrangères, a pris la liberté plusieurs
fois de le représenter à V. M. Mais le Mar-
quis de Louvois, qui a des maximes toutes
opposées à celles des Grands Personnages qui
l'ont precedé dans l'administration du Royau-
me, détruit dans un moment ce qu'il s'effor-
ce de faire. Je ne fais pourtant s'il aura toujours
raison, car il me semble qu'il ne met en usage
que les seules forces de vos Sujets, & que ce ne
fut pas par là que néanmoins le Cardinal de Ri-
cheliu, qui en sçavoit du moins autant que lui,
porta la guerre en Allemagne, fit revolter le Por-
tugal & la Catalogne, & enfin donna le branle
à l'abaissement de la Maison d'Aûtriche.

En effet, quoi que le Royanme soit puis-
sant, & sur tout depuis que V. M. l'a au-
gmenté tout du moins d'un tiers par ses Con-
quêtes, il ne paroît pas de bon sens d'en vou-

loir épuiser toutes les forces. V. M. en sera bien plus en état de soutenir la Guerre quand Elle armera des Princes en sa faveur ; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont , & ne pas pretendre comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à-fait inferieurs à V. M. ils doivent se regarder comme des Esclaves. V. M. sçait peut-être la réponse qu'il fit à l'Envoyé de l'Electeur Palatin, qui se plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande, que son Maître n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les Armes à la main contr'elle. Il lui dit , qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaise grace de faire du bruit de si peu de chose ; que V. M. n'avoit à rendre conte à personne de ses actions , & que de se montrer si pointilleux , c'étoit le moyen de perdre l'honneur de son amitié.

Voilà , Sire, de grandes paroles, & qui donnent assurément une idée magnifique de votre Puissance. Mais V. M. en doit-elle être contente, & ne trouveroit-elle pas mieux son conte, qu'on ventât plutôt sa Justice, que l'état où elle se trouve d'opprimer ses voisins ? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a aggrandi les Empires ; & les Romains qui se ventoient d'être les Maîtres du Monde, avoient pour leurs Alliés des égards que votre Ministre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut assujettir, il s'y faut prendre plus adroitement. La Politique nous en donne des moyens qui semblent

blent
Guerre
modi
Conq
quod
sevre
est an
fait r
Roi d
n'a e
son
pouv
donn
Je
ser p
loign
trouv
y avo
que
Rein
qu'e
tres
avoit
seco
avoit
& la
tant
cut
ces
qu'
de
dul

blent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiser par la Guerre, dont ils souffrent toutes les incommodités sans en ressentir jamais le profit. Les Conquêtes ne sont pas d'ordinaire pour eux; quoi qu'on les en leure bien souvent, on les en leure sous des pretextes specieux; comme il est arrivé dans la dernière Guerre où V. M. a fait rendre celles que les Puissances voisines du Roi de Suede avoient fait sur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y opposer, parce qu'il est de son intérêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir; & voilà la recompense qu'il leur a donnée d'avoir pris son parti.

Je ne sçais si ce que je viens de dire doit passer pour une digression, quoi que cela m'éloigne de mon sujet; car je ne pouvois mieux trouver sa place qu'ici; & les reflexions qu'il y avoit à faire sont bien autant de conséquence que celles qui me restent sur le choix de la Reine vôtre Mere. L'on dit pour l'excuser qu'elle prefera le Cardinal Mazarin aux autres, par trois raisons: la première parce qu'il avoit connoissance des affaires étrangères: la seconde parce que n'étant pas du País, il n'y avoit point de parens qu'il songeât à enrichir, & la troisième parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalousie que si c'eut été un François qui eut été choisi au prejudice des autres. Mais ces raisons sont si foibles que je ne crois pas qu'elles fassent grande impression sur l'esprit de V. M. Car à l'égard de la première il est indubitable que si le Cardinal Mazarin sçavoit

les affaires du dehors, il ignoroit celles du dedans, qui sont bien aussi necessaires à sçavoir que les autres. En effet l'inconvenient en saute aux yeux, puisque ce qui approche le plus près du cœur, est tout d'une autre consequence que ce qui en est éloigné. D'ailleurs la connoissance des affaires étrangères n'est pas si difficile à acquerir. La situation des Etats en fait la meilleure partie, & c'est là-dessus qu'on se doit regler.

La seconde raison n'est pas meilleure, & tout au contraire il y a mille choses à redire. Car un étranger a soin comme un autre d'enrichir ses parens en quelque endroit qu'ils se trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il se voit établi solidement. Trois Neveux & sept Nieces qui vinrent bien-tôt en France est un témoignage assuré de cette verité; & dans quelque Famille que l'on eut pû prendre un Ministre, il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve, c'est qu'un étranger qui ne sçait pendant quelque tems si son poste lui est assuré, transporte toujours dans son País de quoi se consoler en cas de disgrâce. Il ne sauroit de plus être aussi affectonné qu'un homme qui a succé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajouterai que quand il n'est pas marié, ni en état de l'être, c'est encore pis, parce qu'il ne regarde pas le País où il est comme un établissement pour lui & pour sa posterité.

La
que les
Royau
gens d
stingu
étrang
qui a a
qu'il n
prejud
relatio
ni le
quand
être à
dispo
que l
que c
quen
servo
réuss
quel
& c'e
Quo
tant
être
vé s
d'en
paru
que
il n
Prim
Car
quo

La troisième raison est encore plus foible que les autres; car le moyen dans un grand Royaume comme celui de V. M. que tant de gens d'une qualité relevée & d'un mérite distingué voyent passer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui est-ce qui a assés mechante opinion de soi pour croire qu'il ne la mérite pas, & principalement au prejudice d'un homme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualités: & à qui d'ailleurs, quand on seroit convaincu de tout ce qui peut être à son avantage, l'on ne se sent nullement disposé à rendre Justice. Je crois pour moi que la Reine vôtre Mere eut une autre raison que celles qu'on allegue, & que ce fut uniquement parce que les autres pretendans se servoient d'un autre canal que le sien pour réussir dans leur entreprise. Or elle prevoit que leur reconnoissance ne seroit pas pour elle, & c'est ce qu'elle crut empêcher par son choix. Quoi qu'il en soit, S. M. vit bien-tôt éclorre tant de nouveautés, que quoi qu'elle y dût être tout accoutumée par tout ce qui étoit arrivé sous le Regne du feu Roi, elle ne laissa pas d'en être surprise. Les commencemens n'en parurent pas néanmoins fort à craindre, parce que parmi les mécontents qui se declarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orléans ni de Prince du sang, comme sous le Ministère du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on se trompoit le plus; puisque les

emotions populaires sont souvent plus difficiles à appaiser que celles qui se font par quelque grand personnage. Une grace faite à propos le retire bien-tôt de son engagement criminel, au lieu qu'il faut faire jouer mille ressorts à l'égard d'une populace mutine, & principalement lors qu'elle s'est mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la suite à V. M. étoit de ce nombre; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant votre tutelle à la Reine votre Mere avec un pouvoir plus ample que celui que le feu Roi lui donnoit par sa declaration. Mais comme cela se fit par les sollicitations de l'Evêque de Beauvais son premier Aumônier, qui y avoit un grand nombre de parens; & à qui elle faisoit esperer la place de premier Ministre, il ne se vit pas plutôt trompé, que ne pouvant defaire ce qu'il avoit fait, il fit tout son pouvoir pour lui susciter des Ennemis. S. M. qui avoit le cœur grand & digne de sa haute naissance, crut que c'étoit une vague qui se briseroit d'elle-même, & à quoi il ne falloit pas seulement faire semblant de prendre garde. Cependant comme elle avoit en veüe la grandeur de V. M. elle ordonna au Duc d'Anguien qui depuis la bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garnison de Landrecis, en faisant raser quelques Chateaux qui l'incommodoient, de faire le siege de Thionville. Le Maréchal de Guebriant, qui étoit

étoit au
nemis
Place.
debris
Gener
coup f
de la
efforts
qui fa
mença
vos A
feu Ro
res, c

Ce
confer
qu'ils
qu'ils
chelle
secour
dont
ce qu
le Du
ne de
cours
né, l
au na
Ils ne
le M
desse
s'éto
se m
batti

étoit au delà du Rhin, tâcha d'amuser les Ennemis afin qu'ils ne pussent secourir cette Place. Cependant Mello qui avoit ramassé les débris de l'Armée Espagnolle, se joignit au General Bek pour ne la pas laisser prendre sans coup ferir. Mais la fortune de V. M. soutenuë de la valeur du Duc d'Anguien rendit leurs efforts inutiles. De sorte que cette Conquête, qui faisoit du bruit chez les étrangers, commença à rendre vôtre Regne si illustre, que vos Alliéz, qui avoient peur que la mort du feu Roi n'apportât du changement à vos affaires, commencerent à se rassurer.

Ce fut par vôtre moyen que les Suedois conserverent, non seulement les Conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, mais qu'ils y en ajouterent encore d'autres. La Duchesse de Savoye trouva moyen aussi par vôtre secours de reprendre Trin & Pont-desture, dont les Espagnols étoient en possession. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'est que le Duc de Bragance qui s'étoit mis la Couronne de Portugal sur la tête, moyennant le secours que le feu Roi vôtre Pere lui avoit donné, se la conserva en dépit qu'ils en eurent; au moyen de celui que vous lui continuates. Ils ne furent pas plus heureux en Catalogne où le Maréchal de la Motthe fit échouer leurs desseins; desorte que cette Province, qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal, se maintint contre leur puissance. V. M. les battit encore sur Mer, où le Duc de Bresé qui

commandoit vôtre Armée Navale les fut chercher jusques dans le Port de Carthagene. Ces miracles sont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du siege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement, & par une sedition qui s'éleva en Rouergue; mais qui fut tout aussi-tôt dissipée. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que vôtre Etat qui n'étoit pas fort tranquille sembloit ne pas promettre des evenemens si favorables; & même vous fûtes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conspiroit contre vôtre premier Ministre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une Justice exemplaire, si bien que vous ordonnâtes à vôtre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de si bon que vous êtes; vous fîtes surseoir bien-tôt les procedures que l'on faisoit contre lui, & vous vous contentates de lui faire expier son crime par la prison.

L'année 1644. qui suivit ne fut pas tout-à-fait si heureuse, au moins pour le commencement; car l'Armée du Maréchal de Guebriant fut défaite à Teuteling par la faute de ceux sous le commandement de qui elle étoit restée après sa mort. Ce General qui avoit assiégé Rotueil sur la fin de l'année precedente y avoit été blessé d'un coup de fauconneau, dont il mourut quelques jours après s'en être rendu Maître; surquoi V. M. peut faire reflexion de quelle consequence lui est un bon

Ca-

Capitain
rare qu
ment en
core ob
car n'el
hauteur
en use
dernier
goute l
s'en tro
ont po
sentime
d'une a
avec vo
ne veu
les ren
comm
de bat
ctionn
rende
de ce
si bea
est bie
de V.
nent
tueux
son a
pas d
Trôn
parve
creat
une

Capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver, elle doit non-seulement en faire beaucoup d'estime, mais encore obliger les autres à suivre son exemple; car n'est-ce pas une chose étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en use avec eux depuis le premier jusques au dernier; elle est si extraordinaire qu'elle degoute les gens de cœur; de sorte que V. M. s'en trouveroit abandonnée, si l'amour qu'ils ont pour Elle ne prevaloit par dessus leur ressentiment. Je sçais bien qu'il tourne les choses d'une autre maniere, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'est qu'ils ne veulent pas obeir, & qu'à moins que de les rendre souples vous ne serez jamais servi comme il faut. Mais il prend mal son champ de bataille, & tous vos Sujets vous sont si affectionnés; qu'il n'y en a pas un qui ne vous rende une obeïssance aveugle. Aussi s'il se sert de ce pretexte ce n'est que pour couvrir d'un si beau manteau l'ambition qui le devore. Il est bien aisé de confondre son interêt avec celui de V. M. Cependant il y auroit un peril éminent sous un Roi moins éclairé & moins vertueux. Car c'est s'emparer insensiblement de son autorité; de sorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour se frayer le chemin de son Trône. V. M. ne sçait peut être pas que pour parvenir aux honneurs, il vaut mieux être sa creature que d'avoir du merite. Aussi a-t-il une Cour plus grosse que la vôtre, & toute la

dif.

différence qui s'y remarque, c'est que dans l'une il faut faire beaucoup de bassesses pour y réussir, & que dans l'autre il suffit d'être homme de bien & de distinction.

Les grandes affaires que V. M. avoit alors sur les bras ne l'empêcherent pas de donner azile à une Princesse persécutée par la fortune. Les Anglois qui faisoient la Guerre à leur Roi faisant déjà connoître par les mechans desseins qu'ils avoient contre lui qu'ils porteroient leur attentat jusques à la dernière extrémité : V. M. adoucit son malheur en donnant retraite à la Reine son épouse ; & ce ne fera pas un des moindres traits de vôtre Histoire, puisque la compassion ne regne pas toujours dans l'esprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus souvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire sans me tromper que cette politique n'est pas des meilleures, puisque la même chose les regarde tous, & que s'ils s'armoient pour punir la Rebellion, elle ne seroit pas si fréquente qu'elle est dans toutes sortes d'Etats. Cependant c'est demander l'impossible, & l'usage est presque par tout d'accabler un malheureux plutôt que de le secourir.

Dieu recompensa bien-tôt en la personne de V. M. une action qui lui étoit si agreable. Vous vous rendîtes Maître de Gravelines nonobstant tous les obstacles que les Espagnols y apportèrent sous le commandement du General Piccolomini, & vôtre Armée empêchant qu'ils ne pussent secourir l'Allemagne, vous y

envo
fame
pes
port
recu
boun
Rhin
râtes
conf
celin
L
Cata
Mot
Plac
qu'i
se re
en é
sous
auss
une
pass
blit
pre
he
qu
ep
m
Fi
su
ç

igne
c'est que dans
bassesses pour y
il suffit d'être
on.

M. avoit alors
pas de donner
par la fortune.
uerre à leur Roi
echans desseins
porteroient leur
remité : V. M.
nt retraite à la
era pas un des
re, puis que la
rs dans l'esprit
ent bien plus
voir. Mais je
per que cette
s, puis que la
que s'ils s'ar-
elle ne seroit
s toutes sortes
ler l'impossi-
ut d'accabler
courir.

la personne
t si agreable.
Gravelines
es Espagnols
ment du Ge-
empêchant
gne, vous y

envoyâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuse Bataille de Fribourg, où vos Troupes combattirent trois jours durant pour remporter une pleine Victoire. Le fruit que vous recueillites de ses travaux fut la prise de Philisbourg & de toutes les places qui sont sur le Rhin en ces quartierslà, outre que vous rassurâtes vos Alliés qui étoient dans une grande consternation de ce qui étoit arrivé à Teuteling.

La Maison d'Autriche eut sa revanche en Catalogne, où elle batit le Maréchal de la Morthe qui voulut secourir Lerida, prit cette Place & lui fit lever le siege de Tarragonne qu'il avoit entrepris pour faire diversion. Elle se rendit Maître aussi de Balaguer, & étoit en état de remettre cette Province entierement sous sa puissance; si les affaires eussent été aussi-bien en Portugal, mais y ayant perdu une grande Bataille, elle fut obligée d'y faire passer des Troupes; & cette diversion l'affoiblit tellement qu'elle ne put plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort heureuse, après divers événemens dans lesquels les Espagnols aussi-bien que V. M. éprouverent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le siege de Final. Mais vous réüssites mieux dans la poursuite de vos droits à Rome, où l'on s'efforçoit de vous donner du chagrin en la personne

de vôtre Ambassadeur. On fut aussi obligé en ce Pais-là d'avoir toute la consideration qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme, que le Pape avoit depouillé du Duché de Castro, par la seule raison qu'il étoit à sa bien-seance; en sorte que vous rendites par vôtre mediation la Paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choses ne furent pas capables de remplir tout vôtre esprit: vous fites des affaires à l'Empereur qui tachoit d'en faire à vos Alliez, & voyant qu'il faisoit armer les Dannois contre la Suede, vous ne lui rendites pas seulement la pareille en excitant contre lui le Prince de Transilvanie, mais vous envoyâtes encore un Ambassadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allassent plus loin. Cependant comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conseils aux autres que vous ne voulussiez bien suivre, vous consentites de traiter de la Paix generale à Munster, où l'on commença à s'assembler dans le dessein de terminer un si grand ouvrage.

Vôtre mediation fut reçüe par les Couronnes du Nord, malgré les traverses de la Maison d'Autriche qui s'éforçoit de la rendre suspecte, & vos Ministres trouvant un grand acheminement à pacifier leurs differens, ils s'y employèrent si utilement, que la Paix fut concluë entr'elles. Les Suedois étant delivrez

de

de l'
causée
renne
cedem
mand
brian
que
Mari
de l'
Cam
vôtre
où
en C
d'H
the
à c
pag
pou
rep
acc
av
to
ai
ch
E
le
p
l
j
l

de l'inquietude que cette Guerre leur avoit causée, vous ordonnates au Vicomte de Turenne que vous aviez envoyé dès l'année precedente en Allemagne, pour prendre le commandement de l'Armée du Maréchal de Guebriant, d'agir de concert avec eux; mais quoi que ce fut un grand Capitaine, il fut défait à Mariendal, sans qu'il fut en son possible de l'empêcher. Ce fut par où commença la Campagne de 1645. dont vous eûtes bien-tôt votre revanche, presque dans tous les endroits où vous aviez des Soldats. Vous prîtes Rosès en Catalogne; où vous aviez envoyé le Comte d'Harcourt à la place du Maréchal de la Motthe que vous aviez fait arrêter, non seulement à cause des fautes qu'il avoit faites la Campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuser, il s'efforçoit de ternir la reputation de votre premier Ministre, qu'il accusoit d'être cause du mauvais succez qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laissé manquer de tout. Mais il n'est pas juste qu'on se justifie ainsi aux dépens d'autrui, à moins que les choses ne soyent aussi claires que le jour. Les Espagnols tacherent de secourir Rosès, mais le Comte d'Harcourt les ayant empêché de passer, pendant que le Comte du Plessis Pralin faisoit cette Conquête, ils tenterent d'y jeter du secours par Mer, où ils trouverent les mêmes difficultez, à cause de votre Armée Navale qui tenoit la Mer. V. M. qui prend plaisir à recompenser les gens de merite, en-
voya

voya le Bâton de Maréchal de France au Comte du Pleffis, après cette Conquête, qui fut suivie de la défaite des Espagnols dans la plaine de Liorens, & de la reprise de Balaguier; de sorte que tant d'heureux succez éfacèrent ce qui s'étoit passé de facheux en ce Pais-là la Campagne précédente.

Le Duc d'Anguien, que vous envoyâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaisant les Ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandres le Fort de Mardik, Link & Bourbourg. V. M. augmenta encore ses conquêtes de celles de Saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raser la Forteresse de la Motthe, dont elle eut bien de la peine à chasser les Troupes du Duc de Lorraine, à qui elle servoit de retraite, pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore signalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eut pu conserver la conquête qu'il fit de Vigevane & de sa Forteresse, mais il lui fut impossible de s'opposer aux grands efforts que les Ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de son côté envoya une si forte Armée sur le Rhin qu'elle reconquit toutes les places qu'il avoit perduës, à la reserve de Philisbourg. Peut-être que cela ne seroit pas arrivé si le Duc d'Anguien eut été encore à la tête des Troupes de V. M. mais il étoit tombé malade & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre

Tre-

Treves
dit à
ner la
a touj
elle le
donna
tout l
Guerr
qui n
assez
l'hon
de M
tre le
pagn
L
éven
le Fe
repi
core
larn
qu'
con
ce
per
de
s'e
se
ri
b
p
f

Treves pendant ce tems-là, & V. M. la rendit à son Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté après une longue prison: car elle a toujours été le refuge des malheureux, & elle le montra bien aux Barberins, à qui elle donna retraite dans le même tems, quoi que tout l'Europe les en jugeât indignes, par la Guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre: mais c'étoit assez qu'ils fussent persécutés, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien persuadé, il se jeta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Espagne qu'il avoit suivi jusques alors.

L'année 1646. fut encore remplie de grands evenemens; V. M. prit pour la seconde fois le Fort de Mardik, que les Ennemis avoient repris à la fin de la Campagne, & s'étant encore emparé de Furnes & de Dunkerque, l'alarme fut si grande par toute la Flandre, qu'elle se crut perdue sans ressource. Le Vicomte de Turenne penetra aussi jusques au cœur de l'Allemagne, ce qui fit voir à l'Empereur qu'il seroit mieux de faire la Paix, que de s'arrêter aux discours des Espagnols, qui s'éforçoient de lui persuader que V. M. ne seroit jamais capable de soutenir dans sa minorité les grandes affaires qu'elle avoit sur les bras. Cependant vôtre Ministre fit une entreprise qu'il n'est pas juste de lui pardonner, puisqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de V. M. & que les interêts de l'Etat y étoient bien

bien moins considerez que les siens. Il avoit marié une de ses parentes au Neveu des Barberins, & cette alliance le disposant à tout faire pour eux, il porta la Guerre sur les côtes de Toscane, où il fit assieger Orbitelle. Son dessein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur Ennemi capital. Mais cette entreprise ayant allarmé toute l'Italie, elle donna secours aux Espagnols qui firent lever le siege; quoi que votre Armée Navale eut repoussé celle des Ennemis. Le succès que vos Armes eurent à Piombine & à Portolongonne firent oublier cette perte, mais la joye qu'on en eut fut troublée par la levée du siege de Lerida, où le Comte d'Harcourt employa sept mois inutilement.

La protection que V. M. avoit accordé aux Barberins, leur fut si avantageuse, que le Pape les rétablit dans leurs biens qui avoient été saisis par son ordre. Le Cardinal d'Estre se ressentit aussi de l'honneur que vous lui faisiez d'embrasser ses interêts: car sans cela il n'auroit pas eu raison de l'Admirante de Castille, qui avoit pris plaisir à l'insulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dès ce tems-là le Protecteur des malheureux, & vous le fites bien voir aux Vénitiens, en faveur de qui vous envoyâtes un Ambassadeur au Grand Turc, pour le dissuader de la guerre qu'il pretendoit leur porter. La consideration qu'il avoit pour V. M. lui fit promettre toutes choses; mais comme l'interêt l'emporte sur
les

les promesse
res, il le
cette Repub
fendre.

L'Année
verole qui
peril. Cepe
la peur, &
la grande
mandates.
la Reine v
çon qu'elle
V. M. Q
si elle eut d
quel bonh
tout jeune
à tous mo
en furent
Flandres
ce que la
plus d'ém
cedé dans
il feroit m
point ven
il reprit
de: mais
où vous
fut bleff
cedente a
cette an
dats, à
lité. Ce

les promesses; quand on a à faire à des Barbares, il les oublia bien-tôt, voyant que cette Republique n'étoit pas en état de se défendre.

L'Année 1647. est remarquable par la petite verole qui prit à V. M. & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fumes quites pour la peur, & elle ne servit qu'à faire connoître la grandeur de vôtre courage: car vous demandates grace pour un de vos Officiers, que la Reine vôtre Mere avoit chassé, sur le soupçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à V. M. Quelle perte c'eut été pour la France! si elle eut eu les suites qu'on apprehendoit; & quel bonheur pour les Espagnols! eux à qui, tout jeune que vous étiez, vous faisiez sentir à tous momens la pesanteur de vos bras. Ils en furent si étonnez, qu'ils envoyerent en Flandres l'Archiduc Leopold, dans l'esperance que la grandeur de sa naissance lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient précédé dans le gouvernement de ces Provinces, il seroit mieux tête à V. M. Comme il n'étoit point venu en ce Pais-là sans une belle Armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude: mais vous lui enlevâtes la Bassée & Lens, où vous perdites le Maréchal de Gassion qui y fut blessé à mort. V. M. qui dès l'année precedente avoit été sur la Frontiere, y fut encore cette année, & inspira du courage à ses Soldats, à qui il donna des marques de sa liberalité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant

péchant de faire de plus grandes Conquêtes en ce Pais-là, V. M. eut lieu de s'en consoler par le grand succez que ses Armes eurent en Allemagne; Elles obligerent le Duc de Bavières à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant; de sorte que l'Empereur auroit conclu la Paix à l'heure même, si les Espagnols ne l'en eussent empêché. Les raisons qu'ils en avoient étoient fondées sur ce qu'il paroissoit déjà quelques étincelles de la Guerre civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt après; mais le mal qu'ils nous souhaitoient leur arriva encore plutôt qu'à nous, & il parut une revolte à Naples qui les embarrassa étrangement.

V. M. l'appuya de toutes ses forces, & fit équiper une belle flotte pour y porter du secours: mais le Duc de Guise qui s'étoit jetté dedans, y voulant agir independement de V. M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, prit sujet de là de faire retirer la flotte, sans lui rien fournir de ce qui lui étoit nécessaire. On ne sçauroit l'en excuser, puisque c'étoit une faute capitale de manquer une si belle occasion. Si V. M. n'eut pas été dans une pleine minorité, elle s'en fut bien mieux servie. Cependant le Duc de Guise soutint les choses avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de son Pere, vit ténnir les Lauriers qu'il avoit cueuillis en Flandres & en Alle-

magne,

magne,
Lerida qu
Je vo
l'aunée
narchie,
mencero
V. M.
fut la q
blez, n
tion du
ter son
miner
binet,
bler po
de vos
mande
édits q
qu'on
une si
prit F
Condé
pris Y
pagne
Batail
tel su
servit
ter les
qu'on
dre g
lieu
que
Rebe

magne, par le peu de succes qu'il eut devant Lerida qu'il avoit assiéger.

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648. année fatale pour nôtre Monarchie, & où la plupart de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obéissance. V. M. sçait que le pretexte qu'ils en prirent, fut la quantité d'Impôts dont ils étoient accablés, mais que le véritable sujet fut l'ambition du Parlement, qui pretendoient augmenter son autorité. Il commença à vouloir examiner tout ce que V. M. faisoit dans son Cabinet, & quoi qu'elle lui défendit de s'assembler pour autre chose que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des arrêts contre les édits que la necessité de vos affaires demandoit qu'on publiât, & cela mit le Royaume dans une si étrange conjoncture, que l'Archiduc prit Furnes, Ettere & Lens. Le Prince de Condé que V. M. envoya contre lui, avoit pris Ypres dès le commencement de la Campagne, & il reprit Ettere, & lui donna la Bataille de Lens qu'il gagna. V. M. à qui un tel succes donnoit des nouvelles forces, s'en servit pour reprimer la sedition. Elle fit arrêter les Chefs des Rebelles au sortir du *Te Deum* qu'on avoit chanté à Nôtre Dame, pour rendre grâces à Dieu de cette victoire. Mais au lieu que cette action de vigueur eut le succes que vous aviez lieu d'en esperer, elle porta la Rebellion à un point que vous eûtes lieu d'en

être surpris. Les Parisiens prirent les Armes en faveur des prisonniers, & ayant fait des barricades par toutes les rues, jusques à cent-pas de vôtre Palais, ils vous obligèrent de les relâcher. Je tire le rideau sur un souvenir si désagréable pour vous, & si honteux à leur mémoire. Si l'on en eut crû la Reine elle n'y auroit jamais consenti, & elle soutenoit que c'étoit donner une atteinte à vôtre autorité, ce qui étoit d'une conséquence terrible. Je crois qu'elle avoit raison; & en effet, cette condescendance ne servit qu'à augmenter l'audace des mutins, de sorte qu'ils ne furent pas long-temps sans faire des nouvelles demandes. Quoi qu'il en soit, cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclut la Paix avec V. M. qui après avoir gagné la Bataille de Sommer-hausen, l'avoit réduit dans un tel état lui & ceux qui avoient pris les Armes en sa faveur, qu'ils étoient perdus sans cela.

Vous y eûtes le soin des interêts de vos Alliez, que les Espagnols avoient tâché de desunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui est de plus beau & de plus remarquable, c'est que vous vous y montrâtes le Protecteur de la Religion Catholique, quoi que tous vos Alliez fussent Protestans, & que cela fut capable de vous broüiller avec eux. L'Empereur au contraire, n'y eut soin que de ses interêts, & oublia entierement ceux de la Religion, dont néanmoins il avoit fait parade plusieurs fois pendant le cours de la Guerre. Mais il y a
bien

bien de
les; et
tromp
l'un qu
Ce
ferme
siens,
l'Emp
comm
craint
ni qu
Char
Que
bler
autre
ne p
ces n
que
loin
ges
puif
tous
réu
s'er
qu
du
po
l'o
d'
le
ne
so

bien de la différence entre les effets & les paroles ; ce qui nous apprend que pour ne se point tromper , il vaut bien mieux s'en rapporter à l'un qu'à l'autre.

Ce traité dans lequel V. M. se montra plus ferme pour l'intérêt de ses Alliez que pour les siens , qui acquit l'amitié de tous les Princes de l'Empire , qui commencèrent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté , ni qu'il revint des Princes qui , à l'exemple de Charles-Quint , entreprissent de les assujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie si nécessaire aux uns & aux autres ! & au moyen de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des esperances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudence de ce Ministre ait été bien loin , puisque nonobstant les justes ombres que tout l'Empire doit concevoir de la puissance de S. M. I. il en a si fort mal-traité tous les Membres , qu'ils sont tous prêts à se réunir contre V. M. Beaucoup de Politiques s'en étonnent néanmoins , & prétendent qu'ayant bien plus à craindre de son côté que du vôtre , ils prennent le mechant parti ; mais pour être de leur sentiment , il faudroit que l'on ne fut pas ce que vôtre Ministre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton à la main ; & comme des Souverains ne sont pas accoutumés à être traités de la sorte , ils croient que s'ils ont des fers à éviter,

ce sont ceux qu'on leur presente d'une main si rude.

V. M. porta encore la Guerre en Italie, nonobstant les grandes affaires qu'elle avoit dans le cœur de son Etat : mais les Espagnols ayant fait prisonnier le Duc de Guise, & pacifié les troubles de Naples, ils firent lever le siege au Duc de Modene qui avoit assiégué Cremonne, après être entré dans les interêts de V. M. Cependant ils manquerent une entreprise qu'ils avoient sur Marseille, où ils pretendoient brûler vos vaisseaux qui étoient dans le Port, & se saisir de la Ville, où ils avoient plusieurs Bourgeois qui étoient d'intelligence avec eux. V. M. à qui cela étoit de la dernière consequence, fit punir les plus coupables, & pardonna aux autres, afin que par sa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obeissance qu'on lui devoit. Mais les attentats continuels du Parlement, étant d'un méchant exemple pour ceux qui avoient méchante volonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le respect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois, que V. M. à l'emple du Roi vôtre Pere, & d'Henri IV. de glorieuse memoire, avoit secourus contre les Espagnols, s'accorderent avec eux.

V. M. nonobstant tout cela, soutient encore la Guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation, vous y fites lever le siege de Flix que les Ennemis avoient formé, & vous vous rendites maître de Tortose, en presence d'une

Ar-

Armée
qui étoit
gloire qu
Rebellio
veilleuse
dans la
quoi qu
des Em
neuf va
rante de
pécha p
& si la
craindre
tage.

Tant
occupe
jours te
tâtes e
où le l
des Es
Roi qu
cepend
frere
posioie
V. M

Armée ennemie commandée par Mello, qui étoit passé de Flandres en ce pais-là. Votre gloire qui auroit été au plus haut point sans la Rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleusement par la victoire que remporta dans la Méditerranée votre Armée Navale, quoi qu'elle fut beaucoup inférieure à celle des ennemis: car elle n'étoit que de vingt-neuf vaisseaux, au lieu qu'ils en avoient quarante deux. Cependant cette inégalité n'empêcha pas que vous n'en coulâssiez trois à fond, & si la nuit ne fut point survenue; il étoit à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires suffisoient pour occuper votre esprit, mais comme il est toujours tendu au bien de votre Etat, vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le bruit de votre nom surmonta les brigues des Espagnols, qui y vouloient faire élire un Roi qui fut dans leurs intérêts. Ils en eurent cependant le démenti, & Casimir qui étoit frere du defunt fut préféré à celui qu'ils proposoient, dont il eut toute l'obligation à V. M.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Paris jusques à la Paix des Pirennées.

LEs entreprises du Parlement augmentant tous les jours nonobstant les soins continuels que V. M. apportoit pour les reprimer, il y auroit eu de la foiblesse à les dissimuler davantage, ce qui vous fit résoudre à l'en punir. Vous sortites donc de vôtre Ville de Paris: qui trempoit dans la Rebellion, & vous étant retiré à S. Germain en Laye, vous la sites bloquer par vôtre Armée de Flandres commandée par le Prince de Condé. Cette punition devoit faire rentrer les Mutins dans le devoir, mais leur audace étoit si grande aussi-bien que leur desobeissance, qu'après avoir excité les autres Villes de vôtre Royaume à prendre leur parti, ils se fierent sur leurs propres forces pour résister à V. M. Il n'y eut point jusques au Coadjuteur qui oubliant son caractère leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit sauvé de prison fut pareillement un de vos plus cruels Ennemis. Le Prince de Conti Frere du Prince de Condé prit aussi les Armes contre V. M. La Duchesse de Longueville sa Sœur avec le Duc son Mari se rangea de même du parti du Parlement; & y attira avec elle par sa beauté le Prince de Marsillac, qui en étoit

étoit bie
desobeiss
à un poi
lui fit o
pour V.
instruit
niment
Ce r
V. M.
avoit c
à la
amour
qu'il r
volter
Voilà
qu'on
ler ju
gereur
quand
nous
mes
lui é
Dieu
Le
V. M.
Ville
men
vôtr
son
Cet
d'a
ref

étoit bien plus épris que du desir de signaler sa desobeïssance. Mais cette passion qui aveugle à un point qu'on ne se connoît pas soi-même, lui fit oublier le respect qu'il avoit toujours eu pour V. M. & dont il devoit être encore mieux instruit que les autres, parce qu'il avoit infiniment d'esprit.

Ce ne fut pas le seul mal que l'amour fit à V. M. la jalousie que ce Prince de Marillac avoit contre le Mari de cette Princesse, jointe à la crainte qu'il ne vint à découvrir son amour, fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fut passé en Normandie, où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette passion joüie des ressorts qu'on attribüe souvent à l'ambition faute d'aller jusques à la source; mais elle est bien dangereuse & en même tems bien blamable; quand elle nous fait ainsi manquer à ce que nous devons à nôtre Maître, à qui nous sommes liés si étroitement que nous ne pourrions lui être infideles sans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que V. M. pretendoit; & quoi que cette grande Ville souffrit extraordinairement, le Parlement l'entretint dans une si grande aversion de vôtre Ministre, qu'elle osa vous demander son éloignement pour mettre les Armes bas. Cette proposition insolente fut accompagnée d'autres de même nature; mais comme la resolution de ces Mutins ne répondoit pas aux

II.

de la Guerre
Pirennées.

augmentant
soins conti-
es reprimer,
stimuler da-
à l'en punir.
de Paris;
& vous étant
s la sites blo-
commandée
tion devoit
voir, mais
ien que leur
ité les autres
leur parti,
es pour resi-
es au Coad-
a un Regi-
aufort qui
ment un de
e de Conti
les Armes
gueville sa
de même
avec elle
, qui en
étoit

esperances qu'ils avoient conceües de faire la Loi à V. M. ils eurent recours aux Ennemis de l'Etat pour leur procurer du pain, dont ils manquoient. Car vos Troupes seroient la Ville de si près qu'il y valloit un prix excessif, de sorte que sans un prompt secours, ils alloient tomber dans une étrange nécessité.

V. M. ne peut apprendre ces marques terribles de leur Rebellion, sans en être touchée sensiblement; & comme il lui étoit d'une grande conséquence dans la conjoncture fâcheuse où elle étoit de ne pas laisser entrer les Ennemis dans le cœur de son Etat, elle fit une demarche qui fit rentrer le Parlement en luy même. Elle lui envoya un Heraut d'Armes pour lui faire quelques propositions, sur quois'étant assemblé; il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait en renvoyant ce Heraut sans l'écouter. Mais il assura en même tems V. M. que l'audience qu'il lui avoit refusée en venoit que du profond respect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui appartenoit pas de recevoir un tel personnage qui ne s'envoyoit jamais qu'aux Souverains.

Ce retour à son devoir donna matiere à V. M. de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le passé, & la conjoncture voulant que vous dissimulassiez les attentats énormes qu'il avoit faits à vôtre autorité, vous lui accordâtes une amnistie, & à ceux qui avoient suivi son parti.

Les Ennemis ne manquerent pas de profiter

de

de ces de
 Roi vôtre
 avoir ma
 qu'il lui a
 & se ren
 Il étoit
 Nanci de
 les vivres
 vit qu'il
 ment,
 aux envi
 dont il
 aussi-bie
 à reflec
 son inte
 ment in
 de lui
 core de
 Car il
 l'autho
 ruinen
 la con
 porter
 autre
 fit si s
 la pru
 quela
 Ce
 pas,
 pard
 join
 eut.

de ces desordres. Le Duc de Lorraine, que le Roi vôtre Pere avoit chassé de son País, pour avoir manqué par plusieurs fois aux promesses qu'il lui avoit faites, y rentra avec une Armée & se rendit maître de quantité de Villages. Il étoit même comme assuré de reprendre Nanci dont le Marquis de la Ferté avoit diverti les vivres par son avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de sa tête y revint promptement, & y fit porter toute la recolte qui se fit aux environs. Il remedia par ce moyen au mal dont il avoit pensé être cause; sur quoi V. M. aussi-bien que tous les autres Monarques, ont à reflexir, que quand un sujet préfere ainsi son intérêt particulier au leur; il est non seulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire; mais qu'ils sont réponsables encore des maux qui en arrivent à leurs Peuples. Car il est aisé de voir combien ils souffrent de l'authorité des gens de cette nature, qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à V. M. d'y apporter tout l'ordre qu'elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis se conduisit si sagement dans quelques entreprises, que la prudence & son courage firent oublier en quelque façon son avarice.

Ces entreprises du Parlement ne cessèrent pas, quoi que V. M. eut eu la bonté de lui pardonner. Cependant elles ne furent pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre qui eut la felonnie de faire couper la tête à son

Roi. On ne vit jamais V. M. si en colere que quand elle apprit cette nouvelle. Mais les grandes affaires qu'elle avoit l'empêcherent de punir un si noir attentât; elle se trouva assés embarrassée à resister à l'Archiduc qui reprit Ypres & S. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut assieger Cambrai; mais cette entreprise ne lui réüssit pas, & ayant été obligé de lever le siege, il attaqua Condé qu'il prit par composition. Maubeuge lui ouvrit ses portes en suite; de sorte que les Ennemis n'auroient pas eu trop de quoi se vanter s'ils n'eussent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province où V. M. ne pouvoit envoyer des Troupes qu'à grands frais, ne lui ayant pas permis de remplacer celles qui y étoient peries l'année precedente, les Ennemis s'emparerent de Constantin, de Salo & de Sirges, mais le Comte de Marcin rompit leurs mesures touchant Barcelonne dont ils pretendoient se saisir pareillement. En Italie vos affaires receurent aussi un échec considerable; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le secours dont il avoit besoin, abandonna vôtre parti, dont s'ensuivit la perte de plusieurs postes importans, qui avoient couté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à V. M. de retablir le calme dans son Royaume que de conserver des conquêtes si éloignées. C'est pour-

pourquoi
son obéi
Frontiere
goient,
la Prover
seditious
Royaum
ment; &
detourne
tiere d'A
à la sus
bauchen
Etat au
Prince
services
fut imp
Son
sans m
quelqu
ses pa
Armes
étoien
penfe
lassiez
ger d
grand
de C
d'aill
avoit
qu'i
V. M
le j

pour-

pourquoi après avoir réduit la Ville de Paris à son obeïssance, & pourvû suffisamment la Frontiere de Picardie que les Ennemis menaçoient, tout son but ne fut que de soumettre la Provence & la Guyenne où s'étoit élevé des seditions à l'exemple de la Capitale de vôtre Royaume. V. M. en vint à bout heureusement; & comme elle avoit eu le bonheur de détourner un orage qui se formoit sur la Frontiere d'Allemagne où le Vicomte de Turenne, à la suscitation de son Frere, tâchoit de debaucher les Troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris son premier lustre, si le Prince de Condé n'eut mis à si haut prix les services qu'ils avoit rendus à V. M. qu'il vous fut impossible de le satisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de souffrir sans murmure le refus qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour ses parens, qui avoient pourtant porté les Armes contre V. M. & qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de récompense; la prudence voulut que vous dissimulassiez tous ces attentâts, où il y avoit du danger de s'opposer à cause du credit que ses grandes actions lui avoient acquis sur les gens de Guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec des certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils se declaroient en tout & par tout contre V. M. vous fit marcher bride en main dans le juste ressentiment qui vous animoit contre

lui ; mais vôtre Ministre ayant trouvé le moyen de semer la desunion parmi eux par un tour d'Italien , & qui ne pouvoit être pardonnable que parce qu'il assuroit la liberté de vôtre Etat, vous vous resolutes de faire arrêter ce Prince, ce qui fut executé avec beaucoup d'adresse.

Vôtre Ministre avoit si peur cependant que vous manquassiez vôtre coup , qu'il se tint tout botté pour partir à l'heure même, mais le succès ayant répondu à ses esperances il se rassura , de sorte qu'il ne fut plus question que d'empêcher les suites que pouvoit avoir un coup si hardi ; mais V. M. y pourvut en faisant deux choses tout à fait nécessaires ; l'un de donner connoissance à vos Peuples des justes raisons que vous aviez eües de le faire arrêter : l'autre de marcher vous même où il paroïssoit avoir plus d'amis , & où par conséquent il y avoit plus d'apparence de revolte.

Que la prudence, Sire, est une belle chose ! on accusoit déjà V. M. de manquer de reconnaissance envers un Sujet qui lui avoit rendu de si grands services : vôtre Ministre pareillement passoit pour un ingrat dans l'esprit de tous vos Peuples qui sçavoient que sans lui il se seroit mis difficilement à couvert de la haine des Parisiens & du Parlement. Mais quand ils sçurent que ses services avoient été recompensés de la charge de Grand Maître de la Maison de V. M. des Gouvernemens de Bourgogne, de Berry & de Guyenne, de la propriété

priete des
Jammers
qu'il avoit
de Danvi
paigne po
d'autres
creatures
La meda
y avoit
voit être
Le vo
Norma
Guyenn
où les
amis de
ville ,
ment ,
V. M.
vous r
soit p
enclav
pouv
qui s
favor
Com
sanc
trou
de I
part
C
don
cres

priete des Domaines de Clermont, Stenay & Jammets, du Pont de l'Arche & de Dieppe qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville, de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conti & d'une infinité d'autres graces, tant pour lui que pour ses creatures, il n'y eut personne qui ne tournât la medaille, & qui ne dit hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fut un ingrat ce ne pouvoit être que le Prince de Condé.

Le voyage que vous fîtes premierement en Normandie, puis en Bourgogne & de la Guyenne, suivit aussi à pacifier ces Provinces où les creatures de ce Prince soutenues des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville, que vous aviez fait arrêter pareillement, tâchoient d'animer les Peuples contre V. M. Vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous même en Berry, où le danger ne paroïsoit pas si grand, parce que cette Province est enclavée au milieu du Royaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir des secours des Espagnols, qui se tenoient allerte sur tant d'évenemens favorables pour eux; vous y envoyâtes le Comte de S. Agnan qui la contient dans l'obeïssance qu'elle vous devoit, mais qui ne se trouva pas assés fort pour chasser le Marquis de Persan de Montrond, place forte qui appartenoit au Prince de Condé.

Qu'il eut été agreable à V. M. de pouvoir donner ordre aussi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre. Mais le

moyen parmi tant d'affaires dont elle étoit ac-
cablée? Et où un autre auroit succombé. Le
Vicomte de Turenne qui s'étoit retiré auprès
del'Archiduc, après avoir manqué son coup,
vint à Stenai où l'amour qu'il prit pour la
Duchesse de Longueville ne l'empêcha pas de
vouloir entrer dans le Royaume, à la tête
d'une Armée qu'il leva del'argent que lui prê-
ta l'Archiduc, & des pierreries de sa Maîtres-
se qu'il mit en gage chez les Juifs de Mets. Il
pretendoit pendant ce tems de desordre & de
confusion trouver moyen de rentrer dans Se-
dan que le Duc de Bouillon son Frere avoit
donné au feu Roi pour sauver sa vie qui étoit
en grand danger, à cause qu'il étoit entré dans
le traité de Madrid. Il s'approcha donc de
cette place où il esperoit que le souvenir de ses
Ancêtres lui feroit trouver des amis. Mais
chacun se contint dans le devoir, & comme
elle étoit bien munie, & qu'il y avoit un brave
homme qui y commandoit avec une bonne
garnison, il fut obligé de tourner ses armes
d'un autre côté.

S'il est permis de faire quelques reflexions
sur son attente, il me semble qu'elle étoit bien
mal fondée, ou du moins que les Habitans
de cette Ville eussent pris un méchant parti,
de preferer la domination de sa Maison à celle
de V. M. En effet c'est un malheur pour des
Peuples d'obeir à des petits Princes, qui n'é-
tant pas en état par leurs propres forces d'assu-
rer leur fortune sont dans une continuelle
obli-

d
obligation
Parce moy
vent expo
de la Gu
faits que
autres, n
sous la d
s'éleve q
dissiper.

Ce ne
Champa
Picardie
parurent
Maîtres
rent Gu
perdre
dre à l
qui éto
te de
meille
Milon
de Co
ayant
ferer
ce, i
qui s
autre
La
nie d
à sa
Ma
pou

obligation d'avoir recours à celles d'autrui. Parce moyen ceux qui leur sont soumis se trouvent exposés sans interruption aux malheurs de la Guerre, de sorte qu'ils semblent n'être faits que pour être en proie aux uns & aux autres, mais on ne craint rien quand on est sous la domination d'un grand Roi, & s'il s'éleve quelque orage il ne tarde gueres à le dissiper.

Ce ne fut pas seulement vôtre Frontiere de Champagne qui se trouva menacée, celle de Picardie le fut pareillement; les Espagnols y parurent avec une Armée, & s'étant rendus Maîtres du Catelet & de la Chapelle ils tentèrent Guise où ils jugerent à propos de ne pas perdre du tems, parce qu'ils vouloient se joindre à l'Archiduc & au Vicomte du Turenne qui étoient entrés en Champagne. Le Vicomte de Turenne, qui sçavoit déjà prendre le meilleur parti, s'avança jusques à la Ferte Milon dans le dessein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais V. M. ayant rompu ses mesures en le faisant transférer à Marcouffis, & de là au Havre de Grace, il fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhetel & de quelques autres places.

La Champagne qui gemissoit sous la tyrannie des Espagnols qui y mettoient tout à feu & à sang, prit les Armes & grossit l'Armée du Maréchal du Plessis que V. M. avoit envoyé pour prendre garde à cette Frontiere. Il crut avec

avec ce secours pouvoir reprendre Rhétel, & y ayant mis le siege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour V. M. à qui la deffaitte de vôtre Armée étoit d'une étrange fuite. Neanmoins comme il vous étoit impossible de voir plus long tems les **Ennemis** dans le cœur de vôtre Etat, vous envoyates le Cardinal Mazarin vers ce Maréchal pour, sur la connoissance qu'il auroit lui même de vos forces, ordonner la bataille ou la retraite. La crainte qui lui étoit naturelle lorsqu'il y avoit quelque peril, fit opiner d'abord qu'il ne falloit rien hazarder; mais le Maréchal du Plessis lui faisant voir la consequence qu'il y auroit de donner cette marque de foiblesse le combat fut résolu dans le Conseil de Guerre où ce Ministre se trouva.

Ainsi le Maréchal du Plessis ayant levé le siege de Rhétel marcha aux Ennemis, qui venoient de grossir leurs Troupes de celle du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniatre de part & d'autre. Cependant Dieu vous en donna une victoire si entiere que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuir lui dix-septième, se trouvant abandonné de routes ses Troupes; car l'Archiduc avoit pleyé bagage des premiers, & l'avoit laissé seul pour démeler cette fusée. Peu s'en fallut qu'il ne fut pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, & où il fut poursuivi vivement, mais ayant deffendu sa vie & sa liberté aux dépens de ceux qui l'attaquoient, il se sauva à Bar le
Duc

de
Duc où on
percé de pl
de sang. M
de vos fide

V. M. a
dicible; &
de France a
cour, &
ment distin
dequoi exc
ple. Car il
Noblesse c
nés, & le
qu'ils s'ac
autant pou
en ont un
quelque di

C'est a
ses Sujets
fusant, d
niere qu'
n'ait pas
mais enc
la craint
deffiance
que celu
semble r
soupon
n'y a rie
jamais d

Si le
en Fran

Duc où on crut en le voyant arriver qu'il étoit percé de plusieurs coups, tant il étoit couvert de sang. Mais il se trouva que c'étoit de celui de vos fideles sujets qui avoit rejalli sur lui.

V. M. apprit cette victoire avec une joye indelicible ; & ayant envoyé le bâton de Maréchal de France aux Marquis d'Aumont d'Hoquincour, & de la Ferté qui s'étoient extrêmement distingués dans cette journée, ce fut dequoi exciter les autres à suivre leur exemple. Car il n'y a rien qui anime plus vôtre Noblesse que les honneurs que vous lui donnez, & les François sont faits d'une maniere qu'ils s'acrifieroient mille vies s'ils en avoient autant pour le service de leur Roi, quand ils en ont une belle parole, ou qu'il les élève à quelque dignité.

C'est aussi pourquoi V. M. est si aymée de ses Sujets, Elle qui a le secret, même en refusant, de faire qu'on lui est obligé de la maniere qu'elle refuse. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don seulement de se faire craindre, mais encore celui de se faire aimer. En effet la crainte sans amour dégenere bien-tôt en deffiance, étant capable de faire aprehender que celui qui doit être Pere & Maître tout ensemble ne veuille devenir un Tyran ; & ce soupçon est si dangereux à imprimer qu'il n'y a rien qu'un Roi ne doive faire pour ne le jamais donner à ses Peuples.

Si le parti que Mr. le Prince de Condé avoit en France causa ainsi du prejudice à V. M. sur
ses

Rhetel, &
entreprit de
de partie
vôtre Armée
as comme il
ng tems les
t, vous en-
e Maréchal
auroit lui
bataille ou
oit naturelle
opinier d'a-
r ; mais le
pir la consé-
ette marque
ans le Con-
uva.

ayant levé le
emis, qui
de celle du
rude & opi-
ndant Dieu
tiere que le
s'enfuir lui
nné de tou-
avoit pleyé
l'aillé seul
fallut qu'il
ur'il avoit à
ent, mais
aux dépens
va à Bar le
Duc

avec Frontières de Picardie & de Champagne, y a lui en fit encore davantage en Italie, où il le vous fut impossible de secourir Piombine & Portolongonne qui retomberent par ce moyen sous la puissance des Espagnols. V. M. à qui la conservation de la Catalogne étoit plus importante y envoya le Duc de Mercœur, qui se faisoit du Comte de Marcin creature de Mr. le Prince de Condé, & qui faisoit tout son possible pour debaucher les troupes que vous aviez en ce pais-là. Cette prevoyance sauva Barcelonne où les ennemis entretenoient quelque intelligence; ayant fort à cœur de recouvrer cette place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine, & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand secours, tout languit en ce pais-là, & vôtre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à V. M. le mauvais choix qu'il avoit fait de ce General. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le perferer à beaucoup de Capitaines plus expérimentés. Mais comme vôtre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort & qu'il étoit son aîné, il lui avoit fallu faire part des grâces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une de ses Nieces, & dans cette veüe il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. V. M. étoit encore trop jeune pour s'appercevoir du préju-

dice

de
dice qu'elle
dangereux
interêts à c
Dieu nos ye
vrit sur un
ne fût mic
les emplois

Ce ne f
nal Mazar
tout puiss
à amuser
Mr. le Pri
favori de
sans la pa
arreté no
tems-là;
de la fon
gues pou

Le Pa
gmenter
que le t
entra. I
où il fu
gisseme
Messieu
dinal M
meté
Mr. le
à la té
Minis
trouv
oblig

dice qu'elle recevoit par là, & combien il est dangereux qu'un Ministre prefere ainsi ses interêts à ceux de son Maître. Mais graces à Dieu nos yeux n'ont pas mis long-tems à s'ouvrir sur un article si delicat, & jamais Prince ne fût mieux que vous donner aux personnes les emplois qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être seul tout puissant dans le Royaume lui fit chercher à amuser ceux dont il s'étoit servi pour perdre Mr. le Prince de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle, sans la participation de qui ce Prince avoit été arrêté ne lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là ; ainsi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Ministre ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter son autorité, & qui étoit persuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre, y entra. Il se tint donc divers Conseils là dessus où il fut resolu de demander à V. M. l'élargissement de Mr. le Prince de Condé & de Messieurs ses Freres avec l'expulsion du Cardinal Mazarin. V. M. s'y opposa avec une fermeté digne de son grand courage ; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Ministre, & tous les autres du Royaume se trouvant de même sentiment, vous fûtes obligé de leur accorder par politique ce que

VOUS

vous ne pouviez approuver dans vôtre cœur.

Le Cardinal Mazarin se voyant obligé de sortir du Royaume se voulut faire un merite auprès de Mr. le Prince de Condé de son élargissement. Il le fut trouver au Havre de Grace & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle que l'on avoit été obligé d'expedier pour le faire sortir. Mr. le Prince qui avoit été instruit par Perraut Intendant de sa Maison (qui avoit eu permission de l'aller voir, sous pretexte du Testament de Madame sa Mere) des ressorts qu'on faisoit joüer pour le tirer de prison, y attribua la civilité qu'il avoit de lui venir annoncer lui-même cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté il lui eut été impossible de n'en pas avoir du soupçon, à toutes les protestations qu'il lui fit d'amitié, & aux bassesses dont il se servit en lui demandant la sienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, soit qu'il le jugeât indigne de sa colere, ou que la joye qu'il avoit de se voir en liberté, adoucit le ressentiment qu'il avoit de sa prison. Le Cardinal Mazarin se retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris, où il fut reçu comme en triomphe, quoi qu'on eut fait des feux de joye par toute la Ville lors qu'il avoit été arrêté. Mais l'inconstance des Peuples a toujours été telle, à moins qu'on ne sache les fixer par une estime dont on ne leur donne jamais lieu

lieu de se
s'écarte o
nent aussi
Prince qu
dant qu'i
tion cont
perdu leu
les Arme
se pas re
lement à
beir aux
selonnie
voit pas
cruels de

Le Pa
vôtre M
façon V
l'encan,
choses se
demmer
grosnier
toit pas
voyons
rapidité

V. M
Turenne
vint de
Condé
la beve
tenant
part av
pas un

lieu de se dementir. Mais du moment qu'on s'écarte ou à droit ou à gauche, ils en reviennent aussi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce Peuple pendant qu'il avoit combattu avec tant de réputation contre les Eimemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes grâces lors qu'il avoit pris les Armes contre lui. C'étoit néanmoins ne se pas rendre justice ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince : car il n'avoit fait qu'obéir aux ordres de V. M. en le punissant de sa félonnie, laquelle étoit si grande qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos Ennemis.

Le Parlement donna divers arrêts contre vôtre Ministre, sans en consulter en aucune façon V. M. Il fit vendre sa Bibliothèque à l'encan, mit sa tête à prix, & fit mille autres choses semblables que V. M. dissimula prudemment, parce que ç'eût été une faute grossière de s'opposer à un torrent, qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voyons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

V. M. pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui ayant reconnu sa faute lui en vint demander pardon. Mr. le Prince de Condé se trouva tout puissant après cela ; mais la bevue qu'avoit fait vôtre Ministre en ne tenant pas parole à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple assez puissant pour ne pas tom-
ber

ber dans la même faute, il commença à mépriser ses amis. Le Vicomte de Turenne fut un de ceux qui en firent le plutôt l'expérience; car l'ayant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques troupes qui étoient comme à lui, quoi que V. M. les payât; il n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit; il fut même qu'il le railloit sur l'amour qu'il avoit pris pour sa sœur, & qu'il en faisoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ses bonnes grâces. Il en fut piqué jusques au vif, de sorte qu'il vint trouver la Reine votre Mere à qui il promit que rien au monde ne seroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faite, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le souvenir, & que S. M. pouvoit compter sur sa fidélité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Bouillon son Frere de vous faire la même protestation. Cet exemple nous apprend combien la raillerie est dangereuse, & à quoi elle porte un grand courage; mais cette reflexion est inutile à V. M. Elle n'a jamais dit mal de personne, & quand elle parle de ses plus grand Ennemis, ce n'est que par les beaux endroits par où elle les connoît. Il ne faut point non plus songer à medire devant elle, en quoi elle a fort grand raison; puisque c'est presque la même chose de faire une médisance ou de l'approuver.

Mr. le Prince de Condé fit encore une autre
fau-

faute con
Beaufort,
Coadjute
seroient le
Conti épo
Cette pro
en prison
Duchesse
elle le vi
dit que qu
neste dor
chose s'e
blement
ne dépen
tôt plus
la moit
ment.

Cepen
ver qu'e
Ministr
revenir
aucuns
version
rets qu
étrange
la diffic
le Prin
nuer.
s'étoit
vreuse
qu'il n
qu'il e
de La

faute considerable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Duchesse de Chevreuse, & au Coadjuteur que pour seureté que leurs interêts seroient les mêmes à l'avenir, le Prince de Conti épouzerait la Fille de cette Princesse. Cette promesse qu'il avoit faite étant encore en prison n'ayant pas été jugée suffisante à la Duchesse, parce qu'elle paroissoit forcée, elle le vint trouver & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honneste dont elle en usoit, il pretendoit que la chose s'excutât. Il y étoit donc obligé doublement, mais comme son esprit le portoit à ne dépendre de personne il ne se souvint bientôt plus de cette obligation, ni même de faire la moindre civilité pour en sortir honnêtement.

Cependant V. M. qui ne pouvoit approuver qu'on l'eut forcée de se deffaire de son Ministre mettoit tout en usage pour le faire revenir adroitement, & sans que cela causât aucun troubles dans son Royaume. Mais l'aversion qu'on avoit pour lui, jointe aux arrets qu'on avoit donnés pour exclure tous les étrangers du Ministère, y auroit apporté de la difficulté sans la mechante conduite de Mr. le Prince qui augmenta plutôt que de diminuer. Etant pressé par le Prince de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiselle de Chevreuse de consentir à son mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eut le reste du Coadjuteur, du Marquis de Laicque & de Caumartin.

Ces trois hommes la voyoient souvent ; & il n'en fallut pas davantage au Prince de Conti pour lui faire croire qu'il disoit vrai. Il se retira à l'heure même, faisant violence sur son amour, & disant de bonne foi à tout le monde qu'il étoit bien obligé à Mr. son frere de l'avoir retiré du precipice où il s'alloit jetter. Ce discours étant rapporté à Madame de Chevreuse & à ceux qui devoient y prendre interêt, fit plus d'effet pour le retour de vôtre Ministre que tout ce que V. M. avoit pû faire, tant il est vrai que la fortune fournit des cas impreveus, & qui l'emportent sur toute la prudence humaine. La Duchesse de Chevreuse dont la caballe étoit forte offrit à V. M. d'employer ses amis pour faciliter son retour. Cependant comme vous entriez dans vôtre quatorzième année. vous futes déclaré Majeur, & vous allates vous même au Parlement pour y faire enregistrer la declaration. Vous y portâtes en même tems deux edits qui serviront de marques à la posterité de vôtre pieté envers Dieu & de vôtre amour envers vos peuples. Le premier fut contre les blasphemateurs de son St. Nom ; l'autre contre les duels que vous jurâtes de faire executer si regulierement, qu'afin qu'on ne vous importunat point sur ce sujet, vous prites les Saints Evangiles à temoin, que vous ne vous retracteriez jamais de vôtre serment.

Vous ne fîtes pas cependant en cela comme beaucoup de gens, à qui il ne faut que

peu

peu de jour
de leurs p
après que
de vôtre M
vous les a
tres, s'il
Royaum
vantage
& qu'il v
Cependa
ne vous
vous der
voit ain
roit ent
arreter
ne voul
dation
justice.

V. M
ples lui
dinal
second
cle, q
jours
plus
jours
voul
étant
vous
ses s
coup
la p

peu de jours pour leur faire perdre le souvenir de leurs promesses ; car dix ou douze ans après quelques personnes des plus qualifiées de vôtre Noblesse ayant contrevenu à cet Edit , vous les auriez fait servir d'exemple aux autres , s'ils n'eussent pris le parti de sortir du Royaume. Mais ce qui est à remarquer davantage c'est que le Pape vous pria pour eux , & qu'il voulut vous absoudre de votre serment. Cependant la delicatesse de votre conscience ne vous permit pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit, vous crutes que si l'on pouvoit ainsi trouver grace auprès de vous , ce seroit entretenir ce désordre que vous pretendiez arreter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fut dit que la recommandation eut plus de pouvoir sur vous que la justice.

V. M. qui ne pouvoit souffrir que ses peuples lui fissent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin , se retira de Paris pour une seconde fois. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, que l'Evêque de Langres tournoit toujours à son gré, ne le voulut pas suivre, non plus que Mr. le Prince à qui il prit à quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arreter. Ainsi il sortit de la Ville & étant allé dans sa maison de S. Maur vous vous fites ce que vous putes pour le guerir de ses soupçons ; mais comme quand on se sent coupable on ne se croit jamais à l'abry de la punition, il tint la Campagne & se reti-

ra bien-tôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Prince de Marillac & quelques autres se cantonnerent en même tems en Guyenne, & le Duc de la Rochefoucault ayant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à reduire ces deux Provinces, aussi bien que la Ville de Paris qui se declara ouvertement contre V. M.

Le pretexte de toutes ces revoltés étoit, que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin au prejudice de la parole que vous aviez donnée. Cependant comme la plûpart des Chefs de ce parti étoient en parole avec vous de consentir à son retour, moyennant de certaines graces, l'on ne put pas vous faire accroire sur ce sujet, & vous vites bien que l'ambition avoit plus de part à leur desobeïssance que la haine qu'ils avoient pour ce Ministre.

Il fut aisé aux Espagnols de faire leurs affaires pendant ce tems là ; desorte qu'ils reprirent la plus grande partie des Places que vous aviez conquises depuis que vous étiez monté sur le Trône. Mais V. M. qui jugeoit que la conservation de son Royaume lui étoit de plus grande consequence que tout le reste, courut au plus pressé, & fut elle même en Poitou, après avoir soumis en personne le Berri, où le Prince de Condé avoit excité quelques troubles. Cependant elle le declara Ennemi de son Etat & perrurbateur du repos public, aussi bien que tous ses adherens.

Mais

Mais cela
voir, & v
sée que l
sans en v
quoi que
ceux de c
de concer

La plu
de V. M
du Coac
achetassi
donnant
& en pr
pour le
promot
que ces
n'étoien
qu'ils
jonctur
Paris
Mr. l
beauco
Vô
lion
de cet
le Ca
ver
en A
Cogn
Vou
qu'il
dans

Mais cela ne fit rentrer personne dans le devoir, & vôtre autorité étoit si fort méprisée que le Parlement fut deux mois entier sans en vouloir enregistrer la Declaration, quoi que ses interets parussent differens de ceux de ce Prince avec qui il n'agissoit point de concert.

La plus forte caballe qui se rangea du parti de V. M. fut celle du Duc de Vendome & du Coadjuteur. Mais il fallut que vous les achetassiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Admiral de France, & en promettant à l'autre vôtre nomination pour le Chapeau de Cardinal à la premiere promotion qui se feroit. Mais vous crutes que ces graces; toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaison des services qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture si delicate, sur tout à l'égard de Paris qui ne se declaroit point encore pour Mr. le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis.

Vôtre presence en Poitou dissipa la Rebellion qui s'y étoit élevée. La Ville Capitale de cette Province vous ouvrit ses portes, & le Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le siege de Cognac que les Rebelles avoient entrepris. Vous les chassates encore de quelques postes qu'ils avoient occupés, & les reconnâtes dans Bordeaux que vous ne vous trouviez

pas en état de reduire par la force ; car Mr. le Prince de Condé qui y étoit venu lui même avoit réchauffé en sa faveur les esprits qui paroissoient disposés à se soumettre à V. M.

Cependant Paris , qui vous tenoit plus au cœur que tout le reste, voyant le retour du Cardinal Mazarin , entra ouvertement dans les interêts du Prince de Condé. Mr le Duc d'Orleans pareillement agit contre V. M. quoi qu'il lui eut fait dire plusieurs fois qu'il ne lui devoit point être suspect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fut-il défendu , lui qui avoit toute sa vie écouté les mechans conseils , & qui avoit toujours auprès de lui l'Evêque de Langres qui étoit outré de voir que le Chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis plusieurs fois lui échappoit. Mademoiselle de Montpensier d'ailleurs qui avoit envie d'être mariée se repaissant de l'esperance que Mr. le Prince lui donnoit qu'elle épouzerait son Fils , parloit pour lui à Mr. son Pere , sans faire reflexion qu'elle auroit bien été la Mere du Prince qu'il lui proposoit.

Parmi tant d'Ennemis déclarés , il s'en fourra encore de secrets dont V. M. ne se deffioit pas , & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ses Sujets les plus affectionnés. Le Duc de Beaufort fut quelque tems de ce nombre , nonobstant les graces que vous lui aviez faites à lui & à sa famille. Mais s'ennuyant de se servir de la

peau

peau de re
de sorte
V. M.
formellem
retour du
l'ambition
il fit sous
perdre, c
vous éto
mit entr
Nemours
command
donna l
pour pr
Prince d
incognit
de-là de
à la rétr
retablir
puisque
bition
clusion
pût po
longue
Elle e
de pa
precau
comm
foi B
qu'il
prés
V

peau de renard, il se revetit de celle du lion, de sorte qu'il se mit en Campagne contre V. M. Le Coadjuteur ne se declara pas si formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir sa place, il fit sous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut persuadé que cela vous étoit desagréable. La jalousie qui se mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui se trouvoient tous deux à commander conjointement une armée, donna lieu à V. M. de vous en approcher pour profiter de leur diversion. Mais le Prince de Condé vous prévint en traversant incognito toutes les Provinces qui étoient au-de-là de la Loire, & en se rendant lui-même à la tête de cette armée où sa présence devoit rétablir l'intelligence entre ces deux Princes, puisque leur desunion ne venoit que de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'exclusion l'un de l'autre. V. M. fit ce qu'elle pût pour le surprendre dans une marche si longue & où il avoit tant de Rivieres à passer. Elle en fit garder les gués & mit quantité de partis en campagne; qui étoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaise foi Bussy Rabutin lui donna passage, de sorte qu'il arriva dans son armée qui étoit alors auprès de Châtillon sur Loir.

V. M. qui n'eut pas d'abord de quelle ma-

niere il lui étoit échappé, crut réparer ce coup par un combat dont elle se promettoit l'avantage. Les deux Armées se joignirent près de Bleneau, où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Marechal d'Hoquincourt fut si maltraitée, que si le Vicomte de Turenne ne fut venu à son secours, V. M. qui étoit à Gergeau couroit risque d'être enlevée, mais son expérience lui ayant fait mettre un défilé devant lui, il le défendit avec tant de valeur jusques à l'entrée de la nuit, que Mr. le Prince, qui se promettoit une entière victoire s'il le pouvoit passer, fut obligé de se contenter de l'avantage qu'il avoit remporté.

V. M. fut heureuse que ce Prince eut alors la demangeaison de s'aller montrer à Paris où il croyoit que ce nouveau rayon de gloire lui feroit recevoir une espèce de triomphe. Il est vrai que l'ambition ne fut pas cause toute seule de ce voyage, & que l'amour y eut beaucoup de part; car il avoit donné son cœur à la Duchesse de Châtillon, & l'envie qu'il eut de la voir fit qu'il negligea les avantages qu'il eut pû tirer de sa victoire. C'est une faute que font la plupart des grands Princes, & c'est comme un miracle s'ils peuvent surmonter leur passion. Mr. le Prince de Condé n'est pas le seul qui l'ait faite, & V. M. sçait aussi bien que moi, que depuis lui il y a un Prince, dont la reputation est encore plus grande que la sienne, qui est tombé dans le même défaut. Cependant on peut être amoureux

&

de
& remplir
soit difficile
que chacun
fait, & qu
Or un Pr
ne veut pa
il anime
de mettre
D'ailleurs
couvre p
que quar
jamais la

L'absé
à V. M.
tellemen
trouva
Duc d'
à fait de
accablé
beau I
& les
tous le
France
Vicom
ne va
elle é
elle t
Ainsi
à ren
inqu
en c
& é

& remplir son devoir, car quoi que cela soit difficile, il n'y a qu'à se mettre en tête que chacun a les yeux tournés sur ce qu'on fait, & que rien n'échape à leur pénétration. Or un Prince qui a un peu de soin de sa gloire ne veut pas donner une telle prise sur lui, & il anime mieux se vaincre pour un tems que de mettre la moindre tâche à sa réputation. D'ailleurs une occasion manquée ne se recouvre pas aisément, d'où il faut conclure que quand on peut faire une chose, il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'absence du Prince de Condé donna lieu à V. M. de rétablir son armée à son aise, tellement qu'à quelque tems de là, elle se trouva en état de se faire craindre. Mr. le Duc d'Orléans votre Oncle qui s'étoit tout à fait déclaré contre vous, craignant d'en être accablé eut recours au Duc de Lorraine son beau Frere pour lui donner du secours, & les Espagnols à qui il louoit ses troupes tous les ans y ayant consenti, il entra en France & prit le chemin d'Estampes que le Vicomte de Turenne avoit assiégé. La place ne valloit rien d'elle-même, mais comme elle étoit défendue par une bonne garnison, elle tint plus long-tems qu'on ne croyoit. Ainsi le Duc de Lorraine pouvoit arriver assés à tems pour la secourir, dont V. M. fut en inquiétude. Cependant il ne se démentit point en cette occasion de son humeur ordinaire, & étant plus accoutumé à piller qu'à combattre,

battre, il marcha à si petites journées que la place se trouva prise avant que d'arriver en présence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger en dépit qu'il en eût, ce qui lui fit prendre le parti de repasser la Seine. Il fut camper à Villeneuve S. Georges où on ne pouvoit le forcer au combat, sans un grand désavantage. Il ravagea cependant toute la Brie aussi bien que le plat País qui est aux environs de Paris. Cela lui attira l'exécration des Parisiens qui se flattoient qu'il n'étoit pas venu pour les piller, mais bien pour les secourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faisoient leur étant inutiles, V. M. qui y étoit aussi intéressée qu'eux, puis qu'on ne pouvoit les ruiner qu'elle ne s'en ressentit en même tems, tâcha de le gagner afin qu'il cessât ses brigandages. Il y avoit apparence qu'elle y réussiroit, puisqu'elle avoit de quoi le tenter, elle qui tenoit son País & qui offroit de le lui restituer à des conditions raisonnables. Mais il aim mieux prendre de l'argent comptant que des offres si avantageuses pour lui, & V. M. lui ayant accordé un sauf-conduit, il sortit du Royaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient appelé. V. M. en fut aussi extrêmement surprise, elle qui ne croyoit pas qu'un Prince de sa naissance fut capable d'agir ainsi par un vil intérêt. Mais l'amitié qu'il avoit conçue pour les enfans qu'il avoit de la Princesse

de

Cam
d'am
voit
par
part
de la
dant
étoit
leur
conf
eux

L

Per

che

la

l'inc

car

don

vou

tem

lui

par

bea

bie

del

be

vô

qu

to

Ca

ob

de

urnées que
d'arriver en

cha contre
en eût, ce
ser la Seine.
Georges où
at, sans un
cependant
t Pais qui
attira l'exe-
oient qu'il
mais bien
s les plain-
les, V. M.
eux, puis
lle ne s'en
le gagner
Il y avoit
puisqu'elle
tenoit son
tuer à des
ma mieux
des offes
lui ayant
u Royau-
il'avoient
emement
un Prince
nsi par un
conçue
Princesse
de

Cantecroix lui ôtoit tout autre desir que celui d'amasser de l'argent, & comme il ne pouvoit les appeller à la succession de la Lorraine par deux raisons, l'un que ce Pais ne lui appartenoit pas de son Chef, mais de celui de sa Femme; l'autre qu'il les avoit eues pendant son mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui succéder, il vouloit leur donner de la main à la main de quoi les consoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roi d'Angleterre Fils infortuné d'un Pere encore plus malheureux, & qui étoit venu chercher retraite & du secours auprès de V. M. la servit parfaitement bien dans ce traité qui l'inquieta beaucoup jusques à ce qu'il fut fait, car si le Duc de Lorraine eut voulu, il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'ils'étoit approché trop près de lui. Cependant il se tira d'affaire heureusement par une conduite fort adroite, & qui lui acquit beaucoup de gloire parmi les Ennemis aussi bien que parmi les siens.

V. M. étant venuë à bout d'une affaire si delicate ne donna point de relâche aux Rebelles, & vous trouvant vous même dans votre armée, vous l'encourageâtes si bien que le Prince de Condé se vit à la veille de tomber lui & ses troupes entre vos mains. Car vous les poursuivites si vivement qu'il fut obligé de s'emparer du Pont de S. Cloud,

par le moyen duquel il crut éviter le combat. Mais V. M. ayant fait faire un pont sur la Seine, comme il se vit à la veille d'être pris en tête & en queue, il se rapprocha de Paris qu'il côtoya pour tâcher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'observoit se mit à ses trouffes, & commença à charger son arrièregarde aux environs de la porte du Temple & de la porte S. Martin. Cela l'obligea de presser sa marche, & étant arrivé à la hauteur du Fauxbourg S. Anthoine, il se servit de quelques retranchemens que le hazard lui offroit, & qui avoient été faits pour se deffendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea son Infanterie avec plus d'ordre que la brieveté du tems ne sembloit lui permettre, & retirant sa Cavalerie au dedans il envoya le Duc de Beaufort dans la Ville pour tâcher de donner retraite à ses bagages, & de la faire declarer entierement pour lui. Mais la crainte que les Parisiens avoient d'être pillés firent qu'ils fermerent les portes où ils mirent bonne garde. Le Prince de Condé voyant cela rangea ses bagages le long du fossé, & fit percer les maisons par où il voyoit que vos troupes s'avançoient.

V. M. se posta au Menil montant pour voir cette attaque qui eut fait plaisir à son grand cœur, si elle eût eu à combattre contre ses Ennemis, & non pas contre ses Sujets. Elle fut vigoureuse & vos troupes ayant forcé

les

les retr
fit ava
pellé a
en elev
fit son
ge. Le
pour s
més de
mais I
la Rel
rempo
de Co
ne lui
troupe
vôtres
tenoier
ces. M
ce serv
la per
nistr
Cet
Parisi
le par
me V
Sujets
comb
devoi
d'acce
besoi
à un
de la
grand

les retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer son canon à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le trône, à cause qu'on y en éleva un pour recevoir V. M. lors qu'elle fit son entrée dans cette Ville après son mariage. Le Prince de Condé fit tout ce qu'il pût pour soutenir les efforts de vos gens, qui animés de vôtre présence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la Rebellion durât plus long tems vous fit remporter la victoire par tout. Ainsi le Prince de Condé étoit perdu sans ressource si Paris ne lui eut ouvert ses portes. Il y sauva ses troupes qui étoient effrayées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Mademoiselle de Montpensier lui rendit ce service, & elle fit encore tirer le canon sur la personne de V. M. & sur celle de vôtre Ministre qui s'étoit rangé auprès de vous.

Cette victoire étourdit étrangement les Parisiens aussi bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr. le Prince de Condé; & comme V. M. avoit dans cette grande Ville des Sujets fideles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plupart balancerent avant que d'accorder à ce Prince le secours dont il avoit besoin dans sa necessité. Cela donna lieu à une assemblée qui fut tenue à deux jours de là à l'Hôtel de Ville, où se trouva un grand nombre de personnes qui representoient

en quelque façon les Etats Generaux dont on avoit demandé la convocation à V. M. laquelle Elle avoit été obligée de promettre des importunités qu'on lui faisoit. Mais comme vous y aviez vos creatures, & que le Prince de Condé y avoit les siennes, & qu'on y étoit en dispute sur les résolutions qu'on y prendroit, des mutins forcerent les portes & firent main basse sur quelques députés. Le fils unique d'un Conseiller de la Grand Chambre, qualité fort considérable en ce temps-là, y fut tué avec quelques autres, & ce meurtre ayant engendré une grande confusion, ceux qui tenoient le parti de V. M. mirent du papier sur leurs chapeaux pour s'entre-reconnoître : les autres mirent de la paille, & cette marque passa jusques à vôtre Cour où les plus grands Seigneurs s'y assujettirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts, & ayant chassé ceux qui avoient mis du papier, le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville qui étoit dans vos intérêts eut bien de la peine à se sauver. On croit, & beaucoup de gens sont de ce sentiment, que ce fut Mr. le Prince qui excita cette sédition, qu'il tâcha de faire retomber sur le Cardinal Mazarin, afin de le rendre plus odieux ; mais soit qu'on en découvrit la vérité ou que l'on commençât à se lasser d'être desobéissant à son maître, chacun ne songea plus qu'à faire la paix avec V. M.

Le

Le Duc
fitions au
les trouva
au respect
les écoute
te Com
Ponthoi

Cette
plusieur
tonner l
neanme
prêt à l
sur le p
que M
se jeta
profita
afin de
d'éloig
zarin
de leu
teau de
trer da
accorde
à pro
d'Orl
appan
ner da
El
& au
avoit
lui e
vous

Le Duc d'Orleans vous fit faire des propositions aussi bien que le Parlement, mais vous les trouvâtes si hautaines & si peu conformes au respect qui vous étoit du, que bien loin de les écouter vous en futes si indigné contre cette Compagnie que vous la transférâtes à Ponthoïse.

Cette action de vigueur accompagnée de plusieurs autres de même nature acheva d'étonner les mutins. Le Prince de Condé tâcha néanmoins de rechauffer son parti qu'il voyoit prêt à l'abandonner, mais le Parlement étant sur le point de lui tourner le dos, aussi bien que Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle, il se jeta entre les bras des Espagnols. V. M. profita prudemment de cette conjoncture, & afin de rétinir tous les esprits, elle feignit d'éloigner une seconde fois le Cardinal Mazarin que plusieurs prenoient pour pretexte de leur Rebellion. Ainsi n'ayant plus de manteau de quoi se couvrir ils consentirent de rentrer dans leur devoir, moyennant que V. M. leur accordât une amnistie. Vous ne jugeates pas à propos de la leur refuser, & Mr. le Duc d'Orleans s'étant retiré à Blois, Ville de son appanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville Capitale de son Royaume.

Elle en fut conjurée par son Parlement, & au nom du Clergé, par le Coadjuteur qui avoit été fait Cardinal suivant la parole qui lui en avoit été donnée, & qui vint exprés vous trouver à Compiègne. V. M. tint con-

seil si elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaise foi qu'il avoit eue au prejudice des promesses qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il étoit bon d'affermir auparavant vôtre autorité, & qu'après cela vous seriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous sembleroit. En effet il est de la prudence de laisser meurir les choses, & de les entreprendre à contretems, c'est le moyen de tout gâter.

On accuse Mr. le Prince qui pouvoit encore trouver graces auprès de V. M., s'il s'y fut pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'étoit mis en tête de suivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout sans distinction d'amis ou d'ennemis. Mais il n'y a guerres d'apparence de le croire, & un Prince de sa naissance & d'un grand cœur comme lui, ne pouvoit pas avoir des sentimens si indignes de l'un & de l'autre; il ravagea néanmoins en s'en allant la frontiere de Champagne, où après s'être emparé de Rhetel & de Sainte Menchout il se retira à Namur.

Il eut là quelque pourparler avec un Ministre de l'Archiduc, qui devant que de le laisser venir à Brusselles, voulut savoir s'il ne pretendoit point lui donner la main. Cette proposition lui fit connoître à quels dégouts il s'exposoit par sa desobeissance. Cependant son courage ne lui permettant pas d'hésiter sur la réponse qu'il avoit à faire, il fit dire à l'Archiduc,

duc, que
Prince du
devoir po
tendrait
presentoi
lique: qu
main qu
il le vien
que ce f
s'accom
croyant
plus de
à ce qu
le Prince
chose fu
dire à l
jours s'i
& qu'il
ne qu'i
obligé
me il
le Prin
ve qua
gère,
garde
d'en a
ce soit
Il
Lorra
à Br
main
mun

duc, que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France lui apprenoit trop son devoir pour y jamais manquer, qu'ainsi il prétendrait passer devant lui, si ce n'est qu'il représentoit dans les Païs-Bas Sa Majesté Catholique: qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui, mais que quand il le viendroit voir à son tour il prétendoit que ce fut la même chose. L'Archiduc ne s'accommoda pas d'une réponse si fiere, & croyant qu'après ce qu'il avoit fait il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il insista à ce qu'il lui cedât le pas partout, dont Mr. le Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la chose fut si avant qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il se retireroit dans huit jours s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faisoit, & qu'il n'étoit pas si embarrassé de sa personne qu'il ne fût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder sa demande. Mais comme il ne le fit qu'à force, cela apprit à Mr. le Prince dans quels inconveniens l'on se trouve quand on passe ainsi dans une Cour étrangère, principalement quand on vous y regarde comme un Rebelle, & qui est obligé d'en acheter la protection à quelque prix que ce soit.

Il eut les mêmes demelés avec le Duc de Lorraine qui se tenoit la plûpart du tems à Bruxelles, & ils pensèrent en venir aux mains plusieurs fois; mais leurs amis communs les en empêcherent, sans oser néanmoins

moins entreprendre de les regler à cause des pretentions de l'un & del'autre; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurrence, & le Prince de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main sans se mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eut en cette Cour, c'est que le Prince François Frere de ce Duc, voulut encore lui disputer le pas, sur quoi il eut des emportemens qui firent croire que les choses ne se passeroient pas sans coup ferir. Ce qui le desesperoit encore davantage, c'est que l'Archiduc n'y mit point d'ordre, quoi qu'il le priat de les regler, se confiant en la justice de sa cause, mais ce Prince n'eut garde de le faire; car outre qu'il étoit bien aise de lui donner cette mortification, il ne vouloit pas desobliger le Prince François qu'il vouloit attacher à son parti, sur tout dans un tems où il avoit peur qu'il ne lui échapat, à cause des grands efforts que la France faisoit pour le gagner.

Voilà comment on trouve des degouts à quoi on ne s'attend pas, quand on passe ainsi au service d'un autre Prince que le sien. Or il n'en est pas de même quand on demeure dans son pais, où son rang non seulement est réglé, mais où encore le Souverain a interêts de ne rien faire au prejudice d'un Prince de son Sang. Mais il est bien juste qu'on fasse penitence de la faute qu'on a faite, & qu'elle serve à faire rentrer en soi-même. Car il n'y a rien qui nous rende plus

sa-

sages que
nous atten
le vent en
se reconno

Mr. le
V. M. ne
avant que
tieres, d

facilemen
elle. La
les armes
Condé.

deux ou
d'un gra
sonnes d
gnon é

exemple

Tout ce
les reduit

Espagne

V. M.

de les g

de Fra

place

quelq

teroit

V.

tems

Maz

où

sieg

des

sages que les mortifications à quoi nous ne nous attendons pas, & qui auroit toujours le vent en poupe coureiroit risque de ne jamais se reconnoître.

Mr. le Prince ayant ainsi quitté la partie V. M. ne songea qu'à pacifier son Royaume avant que de chasser les Ennemis de ses Frontieres, dont elle se flattoit de venir à bout facilement, quand elle seroit en repos chez elle. La Province de Guyenne avoit toujours les armes à la main en faveur du Prince de Condé. Le Prince de Conti étoit dans Bordeaux où sa qualité de Prince du sang étoit d'un grand poids pour attirer plusieurs personnes dans sa desobeissance. Le Comte d'Oignon étoit dans Broïtage où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tyran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les reduire, sur tout ayant intelligence avec les Espagnols, dont ils recevoient du secours. Or V. M. considerant qu'elle seroit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Maréchal de France, moyennant quoi il lui remit sa place entre les mains, & accorda à l'autre quelques avantages, à condition qu'il quitteroit le parti de son Frere.

V. M. qui avoit trouvé moyen quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, & de remettre le calme dans Paris, où elle avoit retabli le Parlement dans son siege ordinaire, n'ayant plus rien à craindre des troubles Domestiques, mit non seulement

lement des Armées sur pied pour rassurer ses Frontieres, mais encore pour reparer sa reputation qui étoit extrêmement décheuë chez les Estrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'elle avoit en Catalogne, les affaires d'Italie étoient en aussi méchant état; celle de Flandres ne valloient gueres mieux, & de tant de Conquêtes dont il a été parlé cy-dessus, il ne restoit plus qu'Arras à V. M. Du côté de Champagne les Ennemis y tenoient S. Menhout, Mouzon & Rhetel: sur la Frontiere de Picardie le Chatelet & Capelle, & en Bourgogne Bellegarde, où étoient les restes de la faction du Prince de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'expérience que l'âge a coutume de donner: mais V. M. ayant commencé prudemment par celle qui lui paroissoit de plus grande consequence, vous assiegeâtes Bellegarde dont vous vous rendites maître, ayant coupé la tête par là à la Rebellion, vous ne fûtes presque où courir, tant vous vous trouviez pressé de tous côtés. Le Prince de Condé étoit entré en Picardie où il avoit pris Roye. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille consequence. Cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même tems, les forces de vôtre Royaume étoient trop épuisées; ainsi V. M. étant obligée de faire les choses pied à pied elle marcha au secours de la Picardie; fit quitter Roye

aux

de M
aux Ennemis
Certe Place
de Mouzon
parerent de
geâtes en rec
sance.

Vos arm
se rendre re
Places fort
ronne sans
de vos En
la Chasse
en même
de quant
sur vôtre
fut éperd
ster rom
vers le ch
livrer du
ainsi un
nemis p
ne conjo
lut se re

En I
Milané
aviez f
nane,
que le

Vo
tre le
quoi
porta

aux Ennemis, puis mit le siege devant Rhetel. Cette Place prise vous rendites maître de Mouzon pendant que les Ennemis s'emparèrent de Rocroy, dont vous vous vengeâtes en reduisant S. Menchout à vôtre obeïssance.

Vos armes en Catalogne recommencerent à se rendre redoutables; vous y prîtes quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne sans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos Ennemis. Ils mirent sur le Rempart la Chasse d'un S. Evêque de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une si grande quantité de mouches qui vinrent fondre sur vôtre Armée, que toute la Cavallerie en fut éperduë; les Chevaux n'y pouvant résister rompirent leurs licols & s'enfuirent à travers le champ, où ils se veautoient pour se delivrer du mal qu'ils souffroient. Il en périt ainsi une grande quantité, & comme les Ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture si favorable pour eux, il falut se résoudre à lever le siege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanés, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Marechal de France, prit Carpi-gnane, & combattit le Marquis de Caracene que le Roi d'Espagne lui avoit opposé.

Vous fûtes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement present d'Angleterre; quoi que vôtre inclination & vôtre justice vous portassent à proteger celui qui en étoit le Prince

Prince

Prince legitime ; mais le procedé des Espagnols qui pretendoient se prevaloir de l'averfion que vous témoigniez pour l'usurpation de Cromwel , & faire un traité avec lui à votre prejudice , vous fit recourir au seul moyen qui vous restoit pour vous mettre à couvert de leur méchante volonté. Vous lui offrites vôtre mediation pour terminer à l'aimable le different qui étoit survenu entre l'Angleterre & la Hollande , & que vous étiez bien aise d'assoupir , parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'étoit beaucoup à un Etat qui avoit été si malade de se trouver hors des convulsions qui l'avoient pensé mettre au tombeau. Cependant comme dans les longues maladies il y a souvent des rechutes , le Comte d'Harcourt dont V. M. s'étoit servie pour mettre les rebelles dans le devoir le devint à son tour. Il trouva moyen de se fourer dans Brisfac , dont la garnison se trouvant à sa devotion , il se seroit formé une espece de Souveraineté en Alsace , s'il eut eu les épaules assez fortes pour en soutenir le faix. Les Espagnols firent ce qu'ils purent pour l'obliger à leur remettre cette place entre les mains. Mais comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter , il refusa leurs offres , & songea à s'en accommoder avec le Duc de Lorraine qui avoit dequoi le bien payer ; car il n'y avoit point de Prince qui eut tant d'argent comptant. Mais comme il en étoit idolatre , il ne

se

de M
se pût résoudre
mandoit. A
ce qui la fit é
qui se deshoi
après.

V. M. à
de importan
ment , fit fa
lui , pour
mais comm
vous assiege
secours qu'
Vous vous
l'Hyver. C
apprissent à
qui devoien
le froid &
à l'autre. Ce
avantageuse
d'Harcour
Vous lui de
& le con
charge de
vous rem

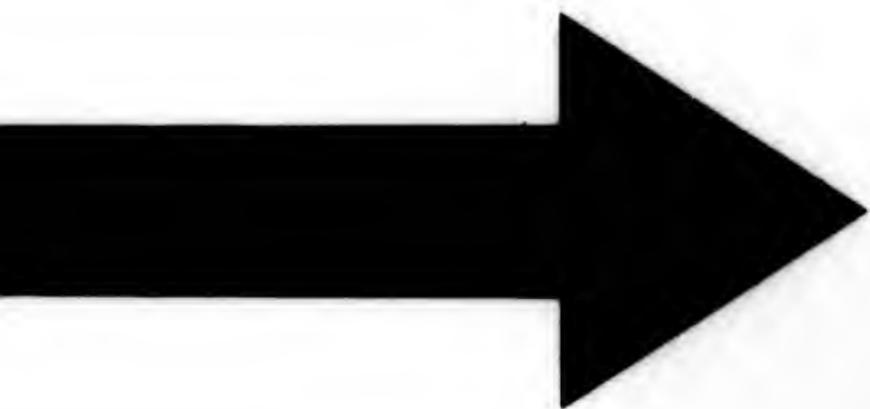
Cette a
tageusem
ne dût pl
la Garni
palemen
qui ne d
metier f
ler de

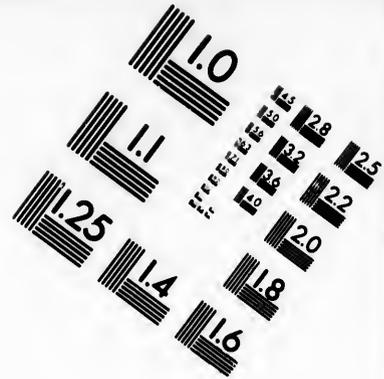
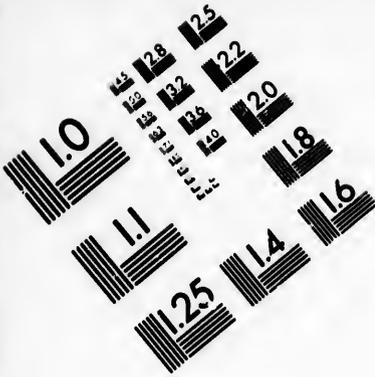
se pût résoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainsi cette affaire traîna long-tems, ce qui la fit échoier, parce que les Espagnols qui se desbioient de lui le firent arrêter bien-tôt après.

V. M. à qui cette affaire paroissoit de grande importance comme elle l'étoit effectivement, fit faire plusieurs allées & venuës vers lui, pour le faire retourner à son devoir; mais comme il avoit peine à se déterminer vous assiegeâtes Belfort pour lui couper le secours qu'il pouvoit esperer de ce côté là. Vous vous en rendîtes maître au cœur de l'Hyver. Car il failloit bien que les François apprissent à faire la Guerre en tout tems, eux qui devoient sous V. M. mepriser le chaud & le froid & s'accoutumer également à l'un & à l'autre. Cette Conquête jointe aux conditions avantageuses que vous faisiez au Comte d'Harcourt le porterent à accepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conservâtes dans ses biens & dans sa charge de Grand Ecuyer, moyennant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Allâce.

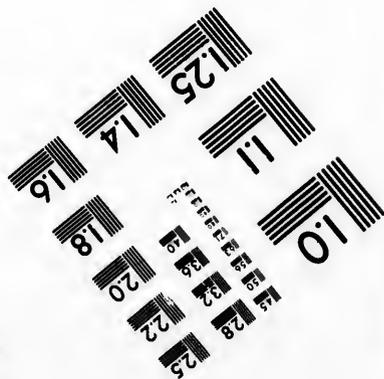
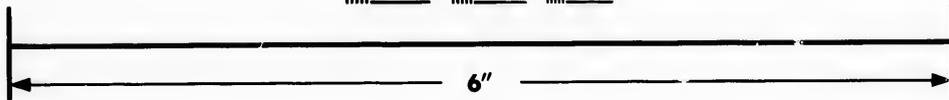
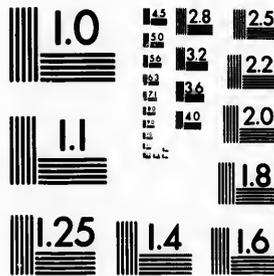
Cette affaire étant ainsi terminée. si avantageusement pour V. M. il sembloit qu'elle ne dût plus songer qu'à reprendre Rocroi dont la Garnison desoloit la Champagne, principalement sous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit appris son metier sous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que V. M. a employé depuis







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



si utilement, & qui lui a rendu de grands services dans la dernière Guerre. Mais vous crûtes que la prise de Stenai vous étoit encore de plus grande conséquence; c'est pourquoi vous y fîtes marcher votre armée sous le commandement du Maréchal de Fabert. Ce General vous étoit extrêmement recommandable pour sa grande fidélité, car il étoit presque le seul des Gouverneurs de places qui eut résisté aux offres du Prince de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le débaucher de votre service. Mais il n'avoit pas crû à propos de suivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conservé Sedan que V. M. lui avoit confié.

Mr. le Prince à qui Stenai appartenoit demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir secourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit ce qu'il put pour obliger le Prince François de lui prêter les siennes. Mais comme cette place avoit été demembrée de la Lorraine il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y seroit réunie. Le Prince de Condé ne s'y voulut pas soumettre, & cette affaire ayant encore augmenté la mésintelligence qui étoit entr'eux, l'Archiduc eut assés de peine à les empêcher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. V. M. fut elle même à ce siège, après avoir été auparavant à Reims où elle se fit sacrer. Elle fit là de grandes libéralités à ses Soldats qui ne pouvoient s'empêcher d'admirer l'inclination qu'ils lui voyoient à
la

la Guer
occupée
pagnols
cette pla
consequ
siège de
tente fu
dre V.
entrepr
bout que

La co
pagnols
l'assurer
que l'on
distance
moyen
seureté.
creusere
Cavalier
ge il leu
le Cheva
grande
est acqu
après l'a
donné l
armées
cent ch

Ce se
pour ép
diocres
eu encc
à vos a

la Guerre. Cependant ses forces s'y trouvant occupées, le Prince de Condé porta les Espagnols à faire le siege d'Arras, esperant que cette place vous étant encore de plus grande consequence que l'autre, vous leveriez le siege de Stenai pour la secourir. Mais son attente fut vaine, & cela n'ayant servi qu'à rendre V. M. plus diligente à s'aquitter de son entreprise, vous n'en futes pas plutôt venu à bout que vous volâtes au secours d'Arras.

La conquête en étoit si importante aux Espagnols qu'ils n'avoient rien negligé pour se l'assûter. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eut veües jusques là, & de distance en distance ils y avoient élevé des redoutes par le moyen desquelles elles étoient en plus grande seureté. Non contents de cette precaution, ils creuserent en dedans des trous pour arrêter la Cavalerie, mais dès le commencement du siege il leur arriva une chose de mechant presage; le Chevalier de Grequi qui n'avoit pas encore grande reputation à la guerre, mais qui s'en est acquis depuis une si grande, que V. M., après l'avoir fait Maréchal de France, lui a donné le commandement de ses principales armées, se jetta dans la place à la tête de cinq cent chevaux.

Ce secours fit grand plaisir à Montjeu qui pour épargner sa bourse n'y avoit qu'une mediocre garnison; car en ce tems-là vous aviez eu encore si peu de commodité de mettre ordre à vos affaires, que les gouverneurs des places
s'ap-

s'approprioient les contributions, & n'en rendoient nul compte à V. M., moyennant quoi ils se chargeoient de les deffendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la dernière importance, puisque pour peu d'inclination qu'ils eussent à l'avarice, ils ne songeoient qu'à thesauriser. Aussi V. M. ne tarda gueres à y donner ordre, ce qui ne se pouvant faire qu'en introduisant un autre usage, vous mîtes les choses dans l'état que nous les voyons aujourd'hui. En effet outre que vôtre seureté ne s'y trouvoit pas auparavant, vous ôtates par là quantité de petits tyrans qui s'en faisoient à croire, & qui d'abord qu'ils se trouvoient dans une place croyoient être autant que vous.

Montjeu qui étoit brave homme tint près de deux mois, sans que les ennemis pussent gagner beaucoup de terre sur lui. Cependant vôtre armée sous le commandement du Vicomte de Turenne parut à la veüe des lignes, & commença à se retrancher. Car ce General apprehendoit qu'ils ne sortissent pour le combattre, & que comme ils étoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fissent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du Prince de Condé qui disoit pour ses raisons, que s'ils attendoient que le Maréchal d'Hocquincourt arrivât avec les troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler; mais l'Archiduc soutint qu'ils ne pouvoient sortir des lignes sans abandonner quelques dehors, dont ils s'étoient rendus maîtres, ou que s'ils ne les abandon-

noient

noient pas la garnison les en chasseroit, ce qui seroit toujours la même chose : qu'ainfi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques, & de se mettre en état de les faire réussir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son sentiment fut suivi, parce que de tous les Officiers qui entroient au Conseil de Guerre, il n'y avoit que le Prince de Condé qui osat lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre son camp hors d'insulte & d'attendre le Maréchal d'Hocquincourt, qui étant arrivé attaqua l'Abaye de S. Eloi dont il se rendit maître. Il s'y logea & mit autour de lui son armée, laquelle agissant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux Ennemis & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voyant le secours si proche en sentit encore augmenter son courage, & ayant repoussé les assiegeans à deux attaques qu'ils lui firent pour s'emparer d'un de ses dehors, ils s'en trouverent si consternés que le Vicomte de Turenne crût à propos de se servir de cette conjoncture, pour achever leur dessein. Le Prince de Condé qui prevoioit qu'ils ne lui pouvoient résister dit à l'Archiduc que puisqu'il ne l'en avoit pas voulu croire la première fois; il esperoit que ce ne seroit pas la même chose maintenant: qu'il n'y avoit plus de tems à perdre: que le seul parti qu'il y

avoit à prendre en l'état où les choses se trouvoient étoit de lever le siege, & de passer sur le ventre du Maréchal d'Hocquincourt, que Turenne ne pouvoit secourir. L'Archiduc y parut assés disposé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite, mais en ayant consulté le Comte de Fuensaldagne qui passoit pour bon homme de guerre parmi ceux de sa nation, il en fut tout à fait dissuadé.

Le jour de S. Louïs venu que le Vicomte de Turenne avoit choisi pour son attaque, il donna le signal dont il étoit convenu avec le Maréchal d'Hocquincourt; ainsi chacun ayant marché de son côté le Vicomte de Turenne força les lignes par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Maréchal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de songer à la retraite. Mais le Vicomte de Turenne profitant de son avantage battit encore les Lorrains dont le quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le Prince de Condé voyant le desordre qu'il y avoit de toutes parts s'avança jusques à un ruisseau qui separoit son quartier de celui des autres, & y ayant fait tête au Vicomte de Turenne & au Maréchal d'Hocquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems à l'Archiduc & aux troupes qu'il avoit amenées de France, de se retirer en bon ordre. Son Infanterie néanmoins souffrit beaucoup dans sa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Espagnols; chez qui il acquit un grand credit par une si belle action.

Le

Le Canon & le Bagage des Ennemis fut le butin de l'armée de V. M. qui fut rendre grâces à Dieu dans la Cathedrale de cette Ville de la victoire qu'il vous avoit envoyée ; car vous lui avez toujours rapporté toutes choses comme un veritable Chrétien , sans croire que vôtre bonne conduite & la force de vos armes pussent rien sans son secours. La prise du Quesnoi fut le fruit de cette victoire , & ce fut par où vous finites une si belle Campagne.

Vos conquêtes augmentèrent encore du côté de Catalogne par la prise de Villefranche & de Puicerda , d'où vos Ennemis faisoient des courses à toute heure dans le Roussillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrès en Italie, quoi que vous n'eussiez rien épargné de ce côté là pour y signaler la gloire de vos armes. Car le Duc de Guise qui vous avoit embarqué à de grandes depenses , sous pre-
texte qu'il entretenoit des correspondances à Naples , & qu'il n'y paroistroit pas plutôt que tout le Royaume se souleveroit , en revint pourtant sans avoir pris que Castellamar , qu'il fut obligé d'abandonner.

Cette entreprise néanmoins donna de la reputation à V. M. que les Espagnols tâ-
choient de faire passer en ce pais-là pour un Prince qui ne se remettroit pas si-tôt du desordre que lui avoient causé les guerres civiles. Cependant vous ne vous en ressentiez presque plus par le bon ordre que vous apportiez de

toutes parts. Car ce n'étoit pas seulement sur la frontiere, & en portant la Guerre chez vos Ennemis, que vous affermissiez vôtre pouvoir, mais vous le fites encore dans le cœur de vôtre Etat où il vous restoit deux choses à faire qui même paroissoient allés pressées: l'une étoit d'autoriser vôtre Ministre afin qu'il ne souffrit plus les secousses dont il avoit pensé être terrassé, l'autre de punir ceux qui avoient fait semblant de se donner à vous, & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un en mariant les Nieces de son Eminence à de si grands Seigneurs que les premiers de la Cour se trouverent interessés à sa conservation. Il y en eut une qui épousa le Duc de Mercœur & une autre le Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprès de vous, de rechercher les autres qui n'étoient pas encore en âge d'être mariées, & qui pouvoient pretendre à tout, après les deux partis que celles-ci avoient trouvées.

A l'égard de la punition que vous meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la personne du Cardinal de Rets que vous fites arrêter. Cependant comme le respect que vous aviez pour son caractère ne vous permettoit pas d'en faire une punition conforme à ce que vôtre Justice demandoit; vous ne songeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris, qui lui facilitoit le moyen, par le credit que cette

di-

dignité lui donnoit sur vôtre Clergé, de faire des brigues contraires à vôtre service. Vous lui fîtes proposer d'en donner sa demission au Pape, & que vous lui rendriez la liberté. Mr. de Bellieure premier President, qui lui en porta parole de la part de V. M. étoit de ses amis, mais non pas de ceux de vôtre Ministre. Ainsi au lieu de lui conseiller la chose en la lui proposant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme son ami, mais comme un homme qui lui étoit envoyé de la part de la Cour.

Au reste comme ce Magistrat a eu la reputation d'un des plus honnêtes hommes de France, & d'un Juge aussi integre qu'il y en ait eu depuis long-tems dans le Parlement, il n'est pas hors de propos que j'en fasse le portrait à V. M. Il est vrai qu'il étoit homme de bien & incapable de faire aucune bassesse. Cependant je puis dire que V. M. n'avoit rien fait de bien pour ses intérêts, quand elle l'avoit appelé à cette Magistrature. S'il avoit de la vertu, c'étoit une vertu austere, & qui n'entroit point dans les necessités de vôtre Etat. Il s'armoit toujôurs de ce grand nom *du bien public*, & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjointement avec V. M. à ce qui étoit du bien de ses affaires. Il étoit d'ailleurs d'un esprit si hautain que si le Cardinal Mazarin l'envoyoit querir, il ne venoit point, à moins que ce ne fut sous le nom de V. M. Il s'en retournoit même

quand il voyoit que vous ne paroissiez point vous même pour lui annoncer vôtre volonté, & sa fierté alloit jusques-là, qu'il ne pouvoit souffrir que son Eminencé mit quelque différence entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces esprits facheux & revêches pour mettre à la tête de vos Parlemens qui s'en font déjà assez accroire, pour ne leur pas donner un chef qui concoure avec eux à empieter sur vôtre autorité. Rien n'est de plus grande conséquence au bien de vôtre Etat, & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir sa place que d'un Sujet qui leur serve de correctif. Ces compaigniez ont déjà assez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles ci-dessus, en parlant de la Guerre de Paris vous en est une preuve suffisante pour y arrêter. Mais le penchant que vous avez toujours eu à recompenser vos serviteurs, joint à la nécessité où vous vous trouviez alors, fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de reparer la mauvaise fortune de celui qui tenoit cette place, & dont vous ne pouviez voir l'extreme pauvreté sans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en état de le soulager. Ainsi vous permites à ce Magistrat de traiter avec son predecesseur, ce qui ne se peut excuser que par la misere du tems; aussi puis-je dire à V. M. qu'il en arrive mille inconveniens dont elle conviendra elle-même, si elle fait reflexion: que ceux qui

ar-

arrive
avoir
font p
d'eux

Le
ami.
rude
la p
nego
prêt
que
une
que
pouv
parav
nerie
qui r
qu'e
mesu
qu'e
jour
de
vous
dem
Me
rent
refi
I
cha
par
de
ref

arrivent ainsi aux honneurs n'en croyant avoir aucune obligation à leur maître, ne lui sont pas si soumis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Retz profita de l'avis de son ami. Cependant comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crut se la procurer en feignant d'entendre à cette négociation. Il fit dire à V. M. qu'il étoit prêt de donner sa resignation en blanc, mais que comme le prix qu'elle lui en offroit étoit une chose qui ne dépendroit plus après cela que du Cardinal Mazarin, en qui il ne se pouvoit fier, il étoit bien aisé de sçavoir auparavant quelles assurances vous lui en donneriez. V. M. qui agissoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas être dupée, lui fit sçavoir qu'elle laissoit en son choix de prendre telles mesures qu'il souhaiteroit, & que pourvû qu'elle y trouvât ses seuretés elle en seroit toujours contente. Ainsi ne tenant plus qu'à lui de se déterminer, il convint avec V. M. que vous le feriez sortir de Vincennes, & qu'il demeureroit à la garde du Maréchal de la Meilleraie, qui avoit épouzé une de ses Parentes jusques à ce que le Pape eut accepté sa resignation.

Il fut conduit à Nantes où étoit ce Maréchal, dont il chercha à tromper la vigilance parce qu'il sçavoit bien que le Pape, auprès de qui il agissoit sous main, pour lui faire refuser ce qu'il demandoit en apparence,

ne manqueroit pas de se declarer au prejudice de V. M. Le Maréchal qui étoit honnête homme, & qui ne le croyoit pas si double, avoit commandé qu'on ne le tint pas si court, & qu'on lui donnât quelque liberté. Aiusi ses gardes le laissoient aller tous les jours sur le Bastion, & se contentoient sans le suivre de garder la porte par où on y alloit; mais lui qui ne songeoit qu'à se sauver, fit provision d'une corde de soye de la hauteur du Bastion, & son Medecin qui étoit avec lui la lui tenant, il descendit à sa faveur. Il monta sur un cheval qu'on lui avoit amené là, tout exprés. Son dessein à ce qu'on croit étoit de venir à Paris où il esperoit fomenter de nouveaux desordres; mais son cheval s'étant abbattu sur le pavé de Nantes, qui est fort mauvais, il s'en fuit à Machecoul Château qui étoit au Duc de Retz son frere.

Ce Maréchal se prepara de l'y aller assieger, ce qui l'obligea d'en sortir, & étant allé à Beslile le Maréchal y seroit allé pareillement, si V. M. le lui eut voulu permettre. Mais une raison d'Etat vous empêcha de lui en accorder la permission. Vous eûtes peur que ce Maréchal qui étoit déjà tout puissant dans la Province, ne voulut après cela garder cette Place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous pretendiez apporter, vous ne fussiez cause vous-même d'un nouveau desordre.

Cependant comme c'eut été morguer en quelque façon V. M. de demeurer dans son
 Royau-

Royau
 rer son i
 la à Ron
 frir qu'
 ratisfactio
 la Maje
 qu'un S
 le reduit
 pour le
 quence

V. M.
 pas enc
 pressa
 empar
 Guilla
 allarm
 l'alliez
 qu'il e
 sans p
 qui e
 fache
 qu'ap
 capita
 peu c
 mon
 Roi
 puis
 qui
 vous
 tion
 I
 tes

Royaume après avoir eu le malheur des'attirer son indignation, il passa en Espagne & de la à Rome, d'où V. M. n'a jamais voulu souffrir qu'il revint, qu'il ne lui ait donné la satisfaction qu'elle souhaittoit. En effet il est de la Majesté d'un Grand Roi de ne pas permettre qu'un Sujet lui tienne tête, & à moins que de le reduire dans le devoir, c'est un exemple pour les autres qui est de dangereuse consequence.

V. M. sachant que les Espagnols ne s'étoient pas encore bien remis de la deroute d'Arras, se pressa d'entrer en Campagne, où après s'être emparé de Landrecies, de Condé, & de S. Guillain, l'Archiduc se trouva dans une telle allarme, qu'il crut à tous momens que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit employer dix mille Païsans pour y faire une espeece d'enveloppe; ce qui est avantageux à V. M. que la posterité sache, parce qu'elle ne sauroit faire reflexion qu'après vous avoir fait trembler dans votre capitale, vous lui ayez rendu la pareille en si peu de tems, sans être persuadé au même moment qu'il falloit que vous fussiez un grand Roi pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit servir au bien de votre Etat, & vous étiez déjà aussi habile dans la Negociation que dans l'Art de faire la Guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fîtes avec le Prince François, dont vous pénétrâtes

trâtes les desseins par l'adresse qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la deroute d'Arras le Baron d'Inchequin son Intendant. Car au lieu de regarder sa prise comme un coup de hazard, vous l'attribuâtes à un dessein premedité, dont la connoissance vous fit tenir roide sur les propositions que vous fit en même tems cet Intendant, qui faisoit semblant que tout ce qu'il disoit étoit de lui-même, & sans en avoir l'ordre de son Maître. Mais vous jugeâtes de la necessité qu'il avoit de s'accommoder avec vous par son invention, ce qui est d'un Prince prudent & bien avisé; puisque quand on ne s'arrête qu'aux apparences, c'est le moyen d'être la dupe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à souhaiter que V. M. eut pû se trouver dans toutes ses Armées, comme elle faisoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ses yeux de quelle maniere les choses se passioient, & auroit pelé toutes les entreprises avant que d'y donner son consentement. Mais comme la connoissance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite aussi bien que les forces des Ennemis, il lui arriva un échec en Italie dont on ne peut accuser que la facilité du Cardinal Mazarin.

L'attache qu'il avoit toujours à son païs, nonobstant les biens & les honneurs qu'il possédoit en France, qui dévoient pourtant le lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la sœur de la Princesse de Conti & de la
Du-

Duch
presen
me le
liance
pour
vous
deme
joinc
deux
les m
tende
tellen
d'affi
lever
de V
servi
que
de C
quêt
se fa
le C
tion
L
Itali
sér
mar
& q
con
con
em
éto
tr'e

Duchesse de Mercœur. Or tous ceux qui se présenterent ne lui étant pas agreables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette Alliance à V. M. comme s'il n'y songeoit que pour attacher ce Prince à ses interêts. Ainsi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de vôtre Armée en ce país-là, conjointement avec le Prince Thomas; & ces deux Generaux s'étant joints ils rompirent les mesures du Marquis de Caracene qui pretendoit surprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils se crurent en état d'assiéger Pavie. Mais ils furent obligés de lever le siege, ce qui auroit interessé la gloire de V. M. si ce qui se passoit ailleurs, n'eut servi à reparer sa reputation. Car outre ce que vous aviez fait en Flandres, vôtre Armée de Catalogne conserva non seulement ses conquêtes; mais en fit encore de nouvelles; elle se saisit de Cap-daquiers, & étant entré dans le Campourda, elle mit tout sous contribution jusques à Gironne.

La faute que vôtre Ministre avoit faite en Italie, ne fut pas la seule dont on puisse accuser son Ministère. Il s'étoit mis en tête une maxime que personne n'approuvoit que lui, & que V. M. souffroit, parce qu'elle avoit la complaisance de lui témoigner une grande confiance. Presque dans toutes les affaires il employoit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une source de jalousie intarissable entre eux, & qui ne pouvoit produire qu'un mé-

effet; car deux personnes avec une pareille autorité se regardent comme deux ennemis, quoi qu'ils n'en fassent pas le semblant. Ainsi s'ils peuvent se mordre ils n'en manqueront jamais l'occasion, & ne sont jamais si aises que quand leur compagnon fait quelque faute: ils s'apostent même des gens l'un à l'autre pour se faire tomber dans le precipice, ce qui est bien éloigné de se redresser, comme il est nécessaire pour le bien de vôtre Etat.

V. M. est bien éloignée de cette maxime; & comme elle fait que le Gouvernement le plus parfait est celui qui approche le plus près de la conduite de Dieu, elle laisse une autorité absoluë à ceux qui agissent sous ses ordres. C'est assés qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font, mais elle ne les met point en compromis les uns avec les autres, dont aussi elle n'en seroit que beaucoup plus mal servie. Car si ceux qui ont droit de faire une chose ne le font avec toute l'autorité de leur maître, ils sont mal obeïs; outre que si deux personnes ont droit de commander la même chose, l'un deffait d'ordinaire ce que l'autre entreprend. La difference des sentimens produit cet effet, aussi bien que la jalousie; d'où il faut conclure qu'un Etat est mal gouverné quand il y a ainsi tant de maîtres. Aussi voyons nous que le Gouvernement Monarchique est censé le plus parfait, & que dans les Republiques celles-là passent pour les mieux policées où il n'y a point tant de cahos ni de confusion.

Quoi

Q
dans
avez
raux
Flan
plaisi
mce
Ce f
de la
cord
men
rêch
son
écha
entr
pou
avo
tach
de l
nir
seul
les
voit
de f
dul
vic
me

tre
glo
plu
cu

Quoi qu'il en soit ce desordre regnoit & dans vos finances & dans vos armées. Vous avez vû qu'en Italie vous y aviez deux Generaux. Ce fut la même chose cette année en Flandres où le Cardinal Mazarin prit encore plaisir d'assembler deux hommes dont les mœurs & les inclinations étoient opposées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Maréchal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'accord ensemble, & qui encore tout nouvellement avoient eu sujet de querelle. Car le Maréchal avoit retiré des mains de l'autre un prisonnier de guerre sous prétexte de le vouloir échanger avec un de ses gens qui étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais ç'avoit été pour le faire pendre en represailles de ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit attaché au service de V. M. Il avoit eu raison de le faire, & personne n'en sauroit disconvenir, puisque sans cela il n'y auroit pas eu un seul homme de ce país qui eut voulu prendre les armes en vôtre faveur. Mais V. M. m'avoiera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de se plaindre de ce qu'il avoit abusé de sa crédulité, & que quoi qu'il y allât de vôtre service, il n'y a point de plaisir d'être l'instrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Generaux dont l'armée étoit de trente mille hommes, cherchant à l'occuper glorieusement ne trouverent point de conquête plus illustre que celle de Valenciennes. Chacun prit son quartier, l'un d'un côté l'autre

de l'autre ; & V. M. attendoit à toute heure des nouvelles de sa réduction quand elle apprit que Dom Juan d'Autriche , qui étoit venu prendre la place de l'Archiduc , marchoit au secours avec le Prince de Condé. Le Vicomte de Turenne qui étoit accoûtumé à prendre ses précautions le fit encore si bien cette fois là , que Dom Juan crût que pour réussir dans son entreprise , il devoit attaquer le quartier du Maréchal de la Ferté, Turenne qui faisoit dépense en espions le sût , & le fit savoir à ce Maréchal à qui il offrit du renfort , afin qu'il put repousser les ennemis. Mais sa jalousie ne lui permit pas de l'accepter. Ainsi Dom Juan l'ayant pris , non pas au depourvû , mais d'une manière fort avantageuse pour lui , il deffit son quartier & le prit prisonnier lui même. Il voulut ensuite passer a celui du Vicomte de Turenne , mais il le reçût en si bon ordre qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre homme qu'au Maréchal. Turenne se retira au Quefnoy où il attendit les fuyards pendant deux jours , & ayant tenu là bonne contenance Dom Juan n'ôsa entreprendre de lui livrer combat , il aima mieux aller attaquer la Ville de Condé que le Vicomte de Turenne ne pût secourir ; mais pour en diminuër la perte il se rendit maître de la Capelle que V. M. n'avoit pas trouvé l'occasion de reprendre , depuis qu'elle l'avoit perdu.

Un autre qui auroit eu moins de courage que V. M. auroit été toute étourdie du malheureux

reux su
tombe
parut f
fortun
de just
paya l
faisan
les m
lui do
La
lie ce
Vôtre
Ducs
Ville
noles
talog
neur
que l
offus
cher
E
pou
les S
tr'eu
fere
qu'
elle
Pri
aut
me
de

reux succès de ce siege. Elle en auroit fait aussi tomber sa colere sur le prisonnier, mais elle parut ferme non-seulement dans ce revers de fortune, mais elle prit encore soin elle-même de justifier la conduite du Maréchal dont elle paya la rançon; car elle a toujours été bien-faisante envers ceux qui lui rendent service, & les malheurs qui leur arrivent ne servent qu'à lui donner plus de consideration pour eux.

La fortune ne vous traita pas si mal en Italie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre. Votre armée, sous le commandement des Ducs de Merceur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la veüe des troupes Espagnoles, qui n'oserent lui livrer combat en Catalogne. Vous soutintes pareillement l'honneur que vos armes y avoient acquis, de sorte que l'éclat de votre Couronne commençant à offusquer celle d'Espagne chacun à l'envi rechercha votre alliance.

En effet vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit vous attirer de la consideration, & les Suisses vos anciens Alliés étant desunis entr'eux vous terminates heureusement leurs différens par votre mediation. Car V. M. fait qu'il ne se doit rien passer dans l'Europe dont elle ne prenne connoissance, & que les grands Princes comme elle, doivent interposer leur autorité à ce que personne ne prenne les armes que de leur consentement.

Vous receutes aussi dans vos Etats la Reine de Suede, qui avoit abdiqué sa Couronne en
fa-

faveur de son cousin germain. Elle fut extrêmement contente de la reception que vous lui fites. Mais vous n'eutes pas lieu de l'être de son procedé ; car elle fit assassiner dans une de vos maisons Royales un de ses principaux officiers , qui lui avoit donné quelque sujet de mecontentement , & comme on s'ingere de penetrer dans les choses qu'on ne fait pas , on crut qu'il y avoit du mystere entr'eux & que l'indiscretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré son malheur. Des discours si fort au desavantage de cette Princesse joint au peu de satisfaction qu'elle savoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé la porta à partir plutôt qu'elle n'eut fait. Elle s'en fut à Rome qu'elle avoit choisi pour le lieu de sa retraite , & y ayant fait son abjuration , elle apprit dans une vie privée qu'il y a mille degouts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a jamais goûté.

V. M. eut en ce tems-là une affaire aussi delicate qu'elle en ait eue depuis qu'elle est montée sur le Trône. Je veux parler de celle des Jansenistes , Secte d'autant plus dangereuse qu'elle se couvre du manteau de la pieté. Elle fut condamnée à Rome & vous crûtes après cela que vous ne la deviez pas souffrir dans vos Etats , ainsi vous en fites sortir ceux qui ne voulurent pas souscrire aux decrets du S. Pere : Mais comme leur brigue étoit forte , ils ne laisserent pas quoi qu'absens d'y entretenir intelligence. Tout Paris se trouva rempli de leurs écrits , & l'on y couroit avec tant

d'avi-

d'avidité
prise en
vie impu
car ils n
tendit à
voit tro
enseigne
du Para
gereux
toient c
fiées ,
peine à
jettioier
croyan
dir ces
du Pap
ter les
tous se
ayant
autres
arrêto
son C
que d
étoit
En
le c
prin
les l
sequ
n'y
pou
d'u

d'avidité qu'on eut dit que Rome s'étoit em-
prise en les condamnant. Leur maniere de
vie imposoit encore beaucoup en leur faveur
car ils ne faisoient rien en apparence qui ne
tendit à la perfection, & tout ce qu'on pou-
voit trouver à redire en la doctrine qu'ils
enseignoient, c'est qu'ils faisoient les portes
du Paradis trop étroites. Enfin il étoit dan-
gereux de les écouter, car leurs paroles n'é-
toient que miel pour les ames les plus puri-
fiées, & il n'y avoit que celles qui avoient
peine à revenir de leurs égaremens qu'elles
jettoient dans le desespoir. Mais V. M.
croyant que ce n'étoit point à elle à approfon-
dir ces sortes de choses, s'en tint au Decret
du Pape, & ordonna à la Sorbonne de refu-
ter les écrits qui paroissoient. Elle y donna
tous ses soins. Cependant quelques docteurs
ayant refusé de se soumettre au sentiment des
autres qui étoit conforme à ce qui avoit été
arrêté à Rome, cette Faculté les exclut de
son College, ce que V. M. approuva parce
que c'étoit le moyen d'éviter le schisme qui
étoit tout prêt à s'élever.

En effet un Roi prudent & sage doit couper
le cours à toutes sortes de nouveautés, &
principalement en matiere de religion, dont
les suites sont toujours de plus grande con-
sequence que dans tout le reste. Sans cela il
n'y auroit point de seureté ni pour l'Etat ni
pour les consciences; & il ne dependroit que
d'un faux devot de faire une Religion à sa
mode,

mode, dont il ne manqueroit pas d'avoir des approbateurs, pourvû qu'il portât les choses à l'excès; car l'esprit de l'homme est fait d'une maniere qu'il se sent épris d'un grand respect à la veue de celles qu'il s'imagines plus parfaites, sans considerer que quand on les outre ainssi, elles n'ont nul rapport à la foiblesse humaine à laqu'elle il faut s'accommoder.

V. M. entreprit bien-tôt après, le siège de Cambrai, mais quoi que ce fut avec sa prudence ordinaire dont il y avoit lieu d'esperer un bon succès, sa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortuné. L'entreprise dependoit de la deligence, & V. M. contoit que ses lignes seroient faites avant que ses Ennemis qui étoient éloignés en fussent avertis; mais par malheur il prit envie au Prince de Condé de faire la revue de ses troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la place, tellement que se trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même & prit si bien son tems qu'il passa au travers de vôtre armée sans être reconnu. Il vous fallut lever le siege après cela mais comme vous cherchiez à reparer cet affront par quelque entreprise de grand éclat vous fûtes assieger Montmedi.

Les Ennemis qui étoient tous fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambrai se flatterent qu'ils vous seroient recevoir le même échec devant l'autre. Le Prince de Condé qui étoit
leur

leur Her
le Vicom
marché
pes qu'il
Ferte qu
dition se
quoi que
vées, le
de l'atta
te place
le Vicom
mée apr
tout gra
re l'emp
Com
devant A
d'Autric
Turenne
qu'il lu
troubler
droit p
S. Ven
nison,
personn
Turenne
parties
mome
gence
deux j
croyoit
dont le
perer,

leur Heros fut prié d'en prendre le soin, mais le Vicomte de Turenne qui l'observoit ayant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il commandoit, le Maréchal de la Ferte que vous aviez chargé de cette expedition se trouva en si bonne posture, que quoi que ses lignes ne fussent pas encore achevées, le Prince de Condé n'osa entreprendre de l'attaquer. Vous reduistes ainsi cette forte place sous vôtre obéissance, pendant que le Vicomte de Turenne fut rejoindre son armée après le depart du Prince de Condé, qui, tout grand Capitaine qu'il étoit, ne put encore l'empêcher de prendre S. Venant.

Comme il vit cela il mit le siege lui-même devant Ardres conjointement avec Dom Juan d'Autriche, esperant où que le Vicomte de Turenne se deporteroit de son entreprise, ou qu'il lui laisseroit achever la sienne sans le troubler. Il paroissoit même qu'il en viendroit plutôt à bout que lui, à cause que S. Venant étoit defendu par une bonne garnison, & qu'au contraire il n'y avoit presque personne dans Ardres; mais le Vicomte de Turenne qui sçavoit qu'une des plus belles parties d'un general est de ne pas perdre un moment de tems, usa d'une si grande diligence, qu'il obligea les Ennemis de Capituler deux jours plutôt que le Prince de Condé ne croyoit. Il marcha en même tems contre lui dont le Prince ayant nouvelle il pensa se desesperer, parce que s'il lui eut seulement donné

qua-

quatre heures dayantage il se rendroit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joüer un fourneau qui avoit fait tout l'effët qu'il pouvoit desirer ; desorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur put tenir davantage ; mais apprenant que le secours étoit si proche il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne se voyoit pas si fort que le Vicomte de Turenne prit le parti de lever le siege cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même du Vicomte de Turenne , dont la diligence lui avoit fait manquer le secours de Montmedi & la prise d'Ardres.

C'est aussi une chose si necessaire à un General de ne pas perdre un moment de tems, que quand cette qualité lui manque , il ne peut jamais esperer d'être bon Capitaine ; car à la Guerre tout depend quelque fois d'un instant , & qui ne sçait pas s'en servir ne merite pas d'avoir grande estime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas sa Campagne à ce qu'il avoit fait , il s'empara encore de la Motte aux bois & de plusieurs forts sur le Canal de Bourbourg , après quoi il se rendit maître de Mardik.

Ce qui se passa en Catalogne ne meriteroit pas d'être rapporté si ce n'est qu'il est bon de faire voir que si V. M. n'y fit pas de plus grandes conquêtes, c'est qu'elle crut assés faire de conserver celles qu'elle avoit faites de ce côté-là. Ce pais qui est separé du Roussillon & de la Cerdaigne par une chaine de Montagnes
d'une

de
d'une prodig
mes sont si
deux homin
un autre So
cer la natur
mination. A
nes que Di
paration de
d'Espagne ,
dans le sier
aviez des
votre. Ain
mouches l
la même ch

Aussi le
en ce pais-
n'y avoit p
lui, dema
ce du Prin
le lui acco
qu'il fut
ne passa
lexandrie
conjoint

Si V.

voit plu
fortune
lui en re
regarder
derniere
perte en
qu'ils p

d'une prodigieuse hauteur, & dont les avenues sont si étroites qu'à peine y peut-il passer deux hommes de front, semble être fait pour un autre Souverain, & que c'est vouloir forcer la nature de se réunir sous une même domination. Ainsi V. M. se contentant des bornes que Dieu semble avoir mises pour la separation de vôtre Etat & de celui du Roi d'Espagne, vous vous résolutes de n'entrer dans le sien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes suffisantes pour garder le vôtre. Ainsi tout se passa en quelques escarmouches legeres, & ce fut presque toujours la même chose jusques à la Paix.

Aussi le Prince de Conti, qui commandoit en ce pais-là l'année precedente, voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à aquerir pour lui, demanda à V. M. d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux vallu qu'il fut demeuré en Roussillon, puis qu'il ne passa en Italie que pour lever le siege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjointement avec le Duc de Modene.

Si V. M. veut sçavoir pourquoi il éprouvoit plus souvent en ce pais-là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me sera aisé de lui en rendre raison; c'est que les Espagnols regardent le Milanés comme une chose de la dernière conséquence pour eux, & dont la perte entraineroit celle de tous les autres Etats qu'ils possèdent en ce pais-là. Ainsi toutes les fois

fois qu'on l'attaque ils font tous les efforts imaginables pour le secourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne sont pas d'ordinaire pour vous, quand vous y portés vos armes; ils sont ravis d'avoir votre protection, mais ils n'aimeroient pas votre voisinage; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos sera toujours le meilleur pour vous. Il vous doit suffire d'avoir une porte pour les secourir en cas de besoin, & pourvu que vous ne souffriez pas qu'aucune Puissance, & l'Espagne sur tout, y fassent aucune entreprise, vous y serez toujours en grande reputation. Tout ce qui me semble donc que vous devez faire en ce pais-là est d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoye, dont la bonne intelligence vous est non seulement nécessaire pour la conservation de Casal, mais encore pour celle de Pignerol. Celles des autres Princes vous est inutile & même vous pourroit être desavantageuse, en ce que cela faisant croire aux autres que vous auriez de grands desseins sur leur liberté, ils seroient capables de se liguier contre vous. Je sçais bien que dans l'éclat où se trouve aujourd'hui V. M. la ligue des Princes d'Italie contr'elle ne tourneroit qu'à leur confusion, si elle n'étoit soutenüe des forces de toute l'Europe, mais il faut prendre garde qu'ils ne servissent de trompettes aux autres Puissances qui portent assez de jalousie à V. M. pour chercher à troubler sa prospérité. D'ail-

leurs

de M
 leurs vous de
 mer les Suiss
 vous ne pens
 qu'ils vous de
 secours don
 J'ajouterai à
 lution le Duc
 & que par f
 sont point
 beaucoup à f

Je sçais b
 Guerre on ex
 qu'on peut
 qu'elle en f
 fais par con
 avisés pour
 peuvent uni
 leur oppres
 armer que
 extrememe
 branche qu
 son d'Autr
 ment. Si c
 feudataires
 tient lui d
 le d'Espag
 qui n'est
 tres. Ain
 ils trouve
 tretenir l
 ailleurs,
 sa part,

leurs vous devez fuir tout ce qui peut allarmer les Suiffes dont vous avez plus affaire que vous ne pensez, car s'ils retiroient les troupes qu'ils vous donnent, ce seroit vous priver d'un secours dont vous ne sçauriez vous passer. J'ajouterai à cela que dans une pareille revolution le Duc de Savoye vous pourroit échaper, & que par sa defection vos frontieres qui ne sont point fortifiées de ce côté-là auroient beaucoup à souffrir.

Je sçais bien que quand il s'agit de faire la Guerre on examine non seulement les moyens qu'on peut avoir pour y réussir, mais encore qu'elle en sera la suite & la conclusion. Je fais par conséquent que ces Princes sont trop avisés pour se declarer contre V. M. dont ils peuvent uniquement esperer du secours dans leur oppression, & contre qui ils ne sauroient armer que des Puissances qui leur doivent être extrêmement suspectes. En effet à quelque branche qu'ils se puissent adresser de la Maison d'Autriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne pretend qu'ils sont feudataires de l'Empire dont les rênes qu'elle tient lui donne lieu de leur commander, celle d'Espagne a sur eux le droit de bienveillance, qui n'est pas moins puissant que tous les autres. Ainsi de quelque côté qu'ils se tournent ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de V. M. que de s'adresser ailleurs, mais il faut qu'elle y corresponde de sa part, parce quand on se voit inepriisé, le

ref-

ressentiment qu'on en a ne permet pas toujours qu'on fasse reflexion à ce que l'on devoit faire, & le desir qu'on a de se venger est quelquefois si fort imprimé dans le cœur qu'on l'achete souvent à ses depens.

Parmi tant d'occupations importantes que V. M. avoit de tous côtés, son esprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ses sujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fit de belles ordonnances, parmi lesquelles je ne dois pas oublier celle faisant desfenfes aux pages & aux laquais de porter des épées. Et vous ordonnâtes qu'on y tint la main si exactement que les desordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à cesser. Vos peuples vous eurent aussi l'obligation de les delivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit si grande par la fainéantise de la plûpart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit. Les ruës en étoient toutes couvertes, aussi bien que les Eglises, où l'on ne pouvoit faire ses prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hospital General, & l'ordonnance qui en fut publiée fit entendre les sourds, parler les muets, guerir les estropiés, & fit un si grand nombre de miracles que jamais on n'en vit en si grande quantité; car l'abus étoit si grand que ces faineans se mettoient aux passages sur un tas de paille, où leurs membres paroissoient

tout

tout
sion
ense
trava

L'

Ang
de vo
Dun
terre
le se
Arm
que
mais
plain
prete
Maré
declar
Gouv
mais
Habi

L'i

Enne
laiss
les li
pour
y sou
ceue
Enne
Vous
entre
appat
avec

net pas tou-
que l'on de-
le se venger
ans le cœur
ns.
ortantes que
esprit n'étoit
qui pouvoit
sujets. Il n'y
de belles or-
ne dois pas
pages & aux
ous ordonnâ-
êtement que
ous les jours
bles vous eu-
vrer de l'im-
ultitude étoit
a plupart qui
le travailler,
eun endroit.
ertes, aussi
pouvoit faire
mpu à tous
t dans l'Hof-
ui en fut pû-
er les muets,
grand nom-
en vit en si
si grand que
lages sur un
paroissoient
tout

L'Alliance que V. M. avoit faite avec les Anglois vous donna moyen l'année suivante de vous servir de leurs vaisseaux pour attaquer Dunkerque, & l'ayant investi par mer & par terre, Dom Juan d'Autriche y accourut pour le secourir avec le Prince de Condé. Leur Armée étoit grossie d'un nouveau Rebelle que V. M. avoit néanmoins comblé de graces, mais comme il pretendoit avoir lieu de se plaindre de vôtre Ministre il se couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi; c'étoit le Maréchal d'Hocquincout qui tâcha de faire declarer la Ville de Peronne dont il étoit Gouverneur. en faveur du parti où il se jettoit; mais la fidelité de son fils jointe à celle des Habitans conserva cette place à V. M.

L'importance de Dunkerque obligea les Ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre, ainsi étant venus reconnoître les lignes, le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les troupes de V. M. y soutinrent l'esperance que vous aviez conceue de leur valeur, & ayant battu l'armée Ennemie la Ville se rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois, à qui elle devoit appartenir suivant le traité que vous aviez fait avec eux; car pour empêcher qu'ils ne se

joignissent avec vos Ennemis il vous avoit fallu en passer par là , nonobstant qu'il vous fut facheux de voir tomber une si belle Ville & si importante entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentates d'y faire executer une condition qui étoit avantageuse aux Catholiques , & par laquelle ils devoient jouir de la liberté de conscience , au prejudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais la necessité qui vous avoit obligé de les en mettre en possession les obligea de même à vous accorder une demande si juste.

La deffaitte des Ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes ; Grave-lines , Bergues , Furnes , Dixmudés , Menin , Oudenarde , Ypres , & quelques autres places reconnurent vôtre domination ; mais la joye qu'on en eut ne fut qu'imparfaite , par la crainte qu'on eut de vous perdre ; car ce fut en ce tems-là que vous futes si malade à Calais qu'on crut que vous n'en pouviez jamais rchapper. Il falloit voir la tristesse où étoit toute vôtre Cour , & toute vôtre armée , chacun étoit dans une consternation qui ne se peut exprimer , il n'y eut que vous qui parutes toujours le même , & qui tâchates de consoler la Reine vôtre Mere & le Cardinal Mazarin qui se desespoient au chevet de vôtre lit. Enfin vous futes abandonné des medecins & l'on fut obligé d'avoir recours au vin Emetique qui n'étoit pas encore en usage en

ce tems-là, mais qui vous étoit ordonné par un homme qu'on avoit fait venir exprès d'Abbeville, sur la reputation qu'il avoit d'avoir fait des belles cures. On vous crût alors si bien perdu qu'il y eut deux ou trois de vos courtisans qui furent faire compliment à Mr. vôtre Frere sur la belle succession qui lui venoit. En effet on avoit déjà tiré les rideaux de vôtre lit, & on vous croyoit si bien mort que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer le de *Profundis*. Mais vous donnâtes dans cet instant quelques marques de vie, ce qui faisant voir qu'on étoit trompé, on vous donna le vin Emetique, que vous ne voulutes prendre qu'après avoir demandé au Cardinal Mazarin si son sentiment étoit qu'il pût vous guerir.

Il vous dit qu'il le falloit esperer, ce qui vous arma d'une telle resolution que vous le prîtes tout d'une halaine, & sans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eutes une crise qui fit bien esperer; & en effet on commença à s'appercevoir de quelque changement, ce qui obligea l'homme entre les mains de qui vous étiez, de vous en donner une nouvelle prise; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeunesse où étoit V. M. étant d'un grand secours dans toutes sortes de maux, vous recouvâtes si parfaitement vôtre santé, qu'un mois après l'on ne pouvoit s'appercevoir si vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit pensé faire de vôtre

personne sacrée, fit naître l'envie à la Reine votre Mere de vous marier. Son inclination aussi bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante d'Espagne, dont l'alliance eut produit la Paix générale, & donné d'ailleurs à V. M. une Princesse d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriser; mais les Espagnols qui craignoient que cette alliance ne les jettât un jour sous votre domination, parce qu'elle étoit héritière presomptive de leurs Etats, y faisoient paroître une aversion si épouvantable, que vous fûtes obligé de jeter les yeux sur la Princesse de Savoye.

V. M. s'achemina à Lion, dans le dessein de la voir elle-même, & de terminer cette affaire. La Duchesse de Savoye vous y vint trouver avec sa fille, & vous fûtes si content de cette Princesse, que la Duchesse sa mere fut éprise d'une joye indicible, voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tout vos Courtisans, croyant déjà pareillement que c'étoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Princesse comme celle que le Ciel destinoit à être leur Reine. Mais les Espagnols prevoyant que si cela arrivoit toute la Flandre alloit tomber sous la puissance de V. M. & qu'après cette conquête elle voudroit encore les obliger à lui restituer la Navarre qu'ils lui retenoient injustement, ils envoyerent Pimentel à Lion, avec pouvoit de rompre ce Mariage, & de proposer celui de l'Infante.

V. M.

V. M. en fit part en même tems à la Princesse, à qui elle tâcha de persuader que l'inclination qu'elle avoit pour elle la rendoit moins sensible, qu'elle n'autoit été dans un autre tems à cette nouvelle. Mais comme ces paroles, quelque sinceres qu'elles fussent, n'étoient pas capables de la consoler, elle s'en retourna à Turin bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'étant abouché avec Pimentel ébaucha le traité de Paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il se rendit sur la frontiere d'Espagne où Sa Majesté Catholique envoya de son côté Dom Louis de Haro son premier Ministre. Ils tinrent leurs conférences dans l'Isle des Faisans, sur la Riviere de Bidassoa qui separe vos Etats d'avec ceux du Roi d'Espagne, & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laissé à faire, vous envoyâtes le Maréchal de Grammont à Madrid pour demander l'Infante à son pere. Cette ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient preceder vôtre mariage, vous vous rendites à Bayonne avec une Cour superbe, après avoir puni les habitans de Marseille, qui prenoient si mal leur tems, qu'ils choisissoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour se revolter. Vous épousâtes là cette Princesse, & pardonnâtes au Prince de Condé à qui vous rendites les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant sa revolte. La plupart de vos conquêtes

vous demeurèrent par ce traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alsace, & du Duché de Bar qui vous devoit appartenir pareillement.

A l'égard de la crainte des Espagnols dont il a été parlé ci-dessus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on se pût aviser de part & d'autre. Vous renonçâtes à la succession d'Espagne en termes formels, & avec toutes les clauses que cette Couronne voulut exiger. Ainsi la paix ayant été renduë à vos sujets, après une si longue guerre, vous ne songeâtes qu'à les en faire jouir & à en jouir vous-même.

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Paix des Pyrénées jusques au Traité d'Aix la Chapelle.

DEvant que V. M. s'en revint à Paris elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le tems aux Habitans de cette grande Ville de se preparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fut si superbe & si magnifique que de mémoire d'hommes on n'a rien vu de pareil. V. M. s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg St. Anthoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une si grande beauté, qu'il étoit digne de

vous

vous
ceutes
& du
rendi
se, a
ple,
accou
Par
vous
verne
dant
ples,
toit é
qui av
te l'E
il est
causer
remes
vâtes
du re
trie v
Je
comm
mort
le T
m'er
à M
n'éto
cela
Maz
parl
pass

vous & de la Reine V^ôtre épouse. Vous y receutes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville; après quoi vous vous rendites au Louvre, précédé de v^ôtre Noblesse, au milieu d'un si grand concours de Peuple, qu'il sembloit que toute la France fût accouruë là pour vous admirer.

Parmi tous ces sujets de contentement vous vous appliquâtes à v^ôtre ordinaire au Gouvernement de v^ôtre Etat, & vos soins s'étendant aussi bien sur vos Alliés que sur vos peuples, vous assoupites un gros différent qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déjà produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il est vrai qu'il ne faut qu'une étincelle pour causer un grand embrasement. Mais y ayant remedié par v^ôtre prudence, vous vous trouvâtes toujours de plus en plus en état de jouir du repos que vous vous étiez acquis par v^ôtre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulièrement de V. M. quoi qu'à la mort de Mr. le Roi, premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eut fait faire la charge pour la conserver à Mr. de Villacerf son parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au service de Mr. le Cardinal Mazarin, chez qui j'avois eu l'honneur de parler à V. M., mais comme ce n'étoit qu'en passant, & pour repondre aux demandes

mais vous
ception d'un
en Souve-
u Duché de
reillement.
agnols dont
remediâtes
se pût aviser
âtes à la suc-
nels, & avec
bonne voulut
renduë à vos
tre, vous ne
& à en jouir

II I.

*Depuis la Paix
aité d'Aix la*

int à Paris elle
pour donner
grande Ville de
entrée qu'ils lui
nifique que de
n vü de pareil.
Fauxbourg St.
levé un Trône
étoit digne de
vous

qu'elle me faisoit , je courrois risque de lui être long-tems inconnu , si Mr. le Cardinal qui se sentoit mourir tous les jours , ne lui eut dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances , & capable de redresser les malversations qui s'y faisoient .

Deux choses lui firent dire ce bien là de moi à V. M. ; l'une l'abus qui s'y commettoit effectivement , l'autre le bon ordre que j'avois apporté dans ses affaires dont il me laissoit le soin. Je ne fais si je ne devois point encore en mettre deux autres en ligne de compte ; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet Surintendant des Finances , avec qui il avoit eu quelques parolles il n'y avoit que fort peu de jours , & qui s'en faisoit beaucoup accroire , à cause qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement ; l'autre qu'il se voyoit sur le bord de sa fosse , ce qui lui faisoit songer à quitter le monde , & ses grandeurs. Quoi qu'il en soit V. M. voulut que j'eusse quelques conférences particulieres avec elle où je fus si heureux que de la contenter. Cela fut cause qu'elle me dit que j'eusse à lui dresser des memoires bien étendus de tout ce que j'avois eu l'honneur de l'entretenir , ce que je fis dès le lendemain dont elle se montra fort contente.

Cependant le Duc de Lorraine qui se plaignoit qu'il avoit été sacrifié dans le traité vint à Paris , où il mit tout en usage pour tâcher de le faire reformer à son égard. Mais après tout ce qu'il avoit fait , tant du vivant du feu

Roi

Roi v
pour
les Et
réüll
de for
passé
dre es
jettât
nifiât
été ar
nal pa
riage
le Pri
Franç
bien d
la Du
& il p
celui
cesse
nistr
V. M
ment
Princ
pres
pour
voir
j'en
que
soit
lér
allo

I

Roi vôtre pere, que sous le regne de V. M. pour raison dequoi il avoit été depouillé de ses Etats, il n'y avoit gueres d'apparence qu'il réüssit. En effet vous jugeâtes avec beaucoup de fondement, par ce qui étoit arrivé par le passé, qu'il n'y avoit point d'assurance à prendre en sa parole pour l'avenir. Ainsi vous rejettâtes tout ce qu'il vous proposoit & lui signifîâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela il prit le Cardinal par son foible: il lui fit proposer le mariage d'une de ses nièces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles son neveu, fils du Prince François, seignant qu'il n'étoit pas encore bien déterminé s'il se remarieroit ou non; car la Duchesse Nicolle étoit morte à ce coup là, & il pouvoit faire un mariage plus solible que celui qu'il avoit fait de son vivant avec la Princesse de Cantecroix. L'avantage que vôtre Ministre y trouvoit lui fit oublier les intérêts de V. M. en quoi neanmoins il étoit extrêmement blâmable, puisque celui sur qui un Prince se repose de ses affaires les doit toujours preferer à tout ce qui lui peut être proposé pour son bien particulier. J'ai l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à V. M. où elle verra que le mariage avantageux qu'on me proposoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler ne me tenta point, parce que je crus qu'il y alloit du service de Vôtre Majesté.

Le Duc connoissant qu'il avoit mis par son

E 5,

adressé.

adresse ses affaires en bon chemin , fit l'amoureux lui même , sur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour son neveu ; car il croyoit par là gagner du tems , & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage proposé en plus grande longueur. Il fit le malade ; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de poursuivre le succès de son affaire , il fit agir le Duc de Guise qu'il trompa le premier , afin que la bonne foi , qui est d'ordinaire le soutien d'une negociation , le fit agir vigoureusement pour ses interêts.

Le Duc de Guise , qui effectivement étoit un Prince plein de droiture , & dont l'ame grande & genereuse ne lui auroit pas permis de servir d'instrument pour tromper personne , ce Duc , dis-je , le croyant de bonne foi , agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit esperer d'un Prince de son sang ; & comme le Cardinal le connoissoit incapable de tromperie , il y prit tant de confiance qu'il signa un traité au nom de V. M. bien plus avantageux pour le Duc de Lorraine que celui qui avoit été fait dans l'Isle des Faïsans. Après cela il s'attendoit de voir sa Niece. Duchesse de Lorraine , soit qu'elle épousât le Duc , ou le Prince Charles ; mais ce Prince , qui faisoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit , ayant ainsi obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter , desavoüa le Duc de Guise
qui

qui
cont

stre

ne

que

Ma

que

quel

avoit

trop

voir

à d

d'ai

nuis

Il

Itali

gean

tion

imp

étoit

fav

fallu

sequ

Con

reinc

ce

eut

dan

ne

s'ac

Mr

qui avoit promis qu'il épouseroit sa Niece incontinent après le traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Ministre, qui avoit beaucoup de finesse en partage, ne lui eut pas faite ratifier auparavant ce que le Duc de Guise lui promettoit de sa part. Mais il est bon de sçavoir qu'il ne vouloit pas que V. M. sût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relachement qu'il avoit en sa faveur. Ainsi pour vouloir être trop fin il se trouva duppé; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caractère, & que d'ailleurs l'excès de finesse est quelquefois plus nuisible que si l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal qui étoit Italien, & qui par conséquent aimoit la vengeance, comme sont tous ceux de cette nation, ne le lui pardonneroit pas. Il étoit impossible effectivement dans le poste où il étoit, qu'il n'en trouvât quelque occasion favorable. Mais étant venu à s'alliter, il lui fallut songer à des choses de plus grande conséquence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoutumé que chacun lui rendit le sien sans jamais en rendre à personne ce compte l'embarassa à un point qu'il en eut des convulsions extraordinaires; cependant croyant qu'en l'état où il se trouvoit, il ne risqueroit rien quand il diroit la vérité, il s'accusa d'avoir volé V. M. & le Peuple. Mr. Joli Curé de S. Nicolas des Champs, qui

étoit son directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution s'il ne restituoit ; & comme tout riche qu'il étoit cela étoit au dessus de ses forces, & que d'ailleurs il avoit encore tant d'attache aux richesses qu'il ne pouvoit se résoudre à s'en dépouiller, il courroit risque de mourir sans la recevoir, si V. M. n'eut eu la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. Mr. Joli se contenta de la déclaration que V. M. en faisoit, & cela lui ayant remis l'esprit, il mourut plus tranquillement qu'il n'auroit fait sans cela.

V. M. dès le soir même me fit venir dans son Cabinet où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché quelques effets, & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en sçavois, & elle s'empara de quantité de richesses, & en laissa néanmoins de si grandes à sa niece Hortense qu'il avoit faite son heritiere, à condition que son mari porteroit le nom & les armes de Mazarin, que cela donna de la jalousie à tous les Princes du sang. Mais V. M. qui avoit toujours eu tant de bonté pour lui, la lui continua encore après sa mort, sans vouloir qu'on touchât en aucune façon à sa succession.

Toute la France cependant eut les yeux tournés sur V. M. pour voir comme vous vous conduiriez dans ces commencemens, où vous étiez abandonné à votre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous eussiez fait

con-

com
jour
que
toijs
ce M
cond
vous
leurs
nous
qui n
avoit
cet
dans
qu'un
sur t
bre
qu'il
flexio
M
dans
l'hon
si bi
les a
sur u
ne ta
sur
bien
de l
Maz
ter l
juste
Am

connoître à mille choses que vous seriez un jour un grand Roi, la mauvaise éducation que vous aviez eue, joint à ce que vous aviez toujours été pour ainsi dire sous la ferrule de ce Ministre, faisoit douter si vous vous étiez conduit par vos propres mouvemens, ou si vous n'aviez point suivi ceux d'autrui. D'ailleurs comme la vivacité de vôtre Nation, ne nous donne pas beaucoup d'estime pour ce qui nous paroît sombre & endormi, il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un défaut cet air de sagesse que vous avez toujours eu dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de vôtre âge dût être si sage, fut tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis, & qui disent tout ce qu'ils pensent sans y faire la moindre reflexion.

Mais je jugeai tout autrement de V. M. dans les premières conférences que j'eus l'honneur d'avoir avec elle; & elle y pesoit si bien toutes choses que je fus persuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent sur une mechante éducation. Tous vos Sujets ne tarderent gueres à être de mon sentiment, sur tous quand ils virent que vous sçaviez si bien faire le Roi, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté sous le Ministère du Cardinal Mazarin, autant les obligiez vous à vous porter le respect qui vous étoit dû. Les réponses justes & à propos que vous fites aussi aux Ambassadeurs qui résidoient auprès de vous

donnerent une grande opinion de vôtre sagesse ; si bien que dans moins de rien , les étrangers , aussi bien que les François , furent desabusés de certains discours qui s'étoient tenus à vôtre desavantage. Car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui est sur le Trône , au lieu qu'il faut un amas d'évenemens considerables & d'actions pleines de conduite , pour le mettre en reputation. Ce qui leur doit apprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos , puisque chacun ayant les yeux tournés sur eux , ce n'est que pour leur rendre justice , selon que leurs actions seront bonnes ou mauvises.

Mais V. M. n'avoit rien à apprehender de ce côté-là , & je dois rendre encore ce témoignage à la posterité , qu'elle fit une action digne de lui acquérir une gloire immortelle. Comme elle étoit élevée ainsi que j'ai dit ci-dessus avec les femmes , elle devint amoureuse de l'aînée des quatre nieces qui étoient encore à la Cour , & elle l'aima même si éperdument , que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoître crurent que cette passion seroit capable de vous faire oublier ce que vous vous deviez à vous même. Cette Niece la fomentoit même assez adroitement , & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage , par des detours artificieux , & qui sont assez en usage parmi les femmes habiles , & qui veulent profiter de leurs conquêtes.

quét
pane
tites
œil f
que v
que v
vous
d'aut
point
dans l
Ce
d'une
Les d
comm
dont
faire
revint
beau
le av
avoit
leme
plein
lui en
retire
Je
sur l
faire
fait
mais
l'aut
de d
cet

quêtes. Mais bien loin de donner dans les panneaux qu'elle vous tendoit ; vous consentîtes qu'on la mariât, & la vîtes partir d'un œil sec, nonobstant ses tendres reproches, & que votre cœur vous reprochât à vous même que vous vous étiez bien cruel, pendant que vous pouviez vous procurer une félicité qui est d'autant plus touchante, qu'on n'en croit point d'autre dans la vie, quand on se trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victoire sur vous même fut suivie d'une autre sur le sujet de la même personne. Les douceurs qu'elle avoit goûtées à la Cour comme aussi peut être le souvenir de V. M. dont elle ne pouvoit se deffaire, lui ayant fait faire mechant menage avec son mari, elle revint bien-tôt en France. L'on croit, & beaucoup de gens sont de ce sentiment, qu'elle avoit de fortes esperances qu'un feu qui avoit été si ardent & si vif se rallumeroit facilement, ainsi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles, quand V. M. en étant averti, lui envoya un courier pour lui ordonner de se retirer dans un Couvent.

Je ne prens pas garde, Sire, que j'anticipe sur le tems où cela s'est passé, & que pour faire les choses dans l'ordre j'aurois mieux fait d'en remettre le discours à un autre fois ; mais la liaison qu'à cette circonstance avec l'autre que j'ai rapportée ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler, outre que cet ouvrage souffrira plutôt une transposition que

que si j'entreprendois de faire vôtre histoire dans les formes.

Cependant V. M. ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales prejudiciables au bien de son Etat, elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son Neveu, à qui appartenoient legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince François son Pere, qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que V. M. eût de si bonnes intentions pour son fils, qui sans elle ne pouvoit pas obliger son Oncle à lui faire justice. Il proposa à V. M. le mariage de Me. de Montpensier & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce seroit, pourvû qu'il mit le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiselle de Montpensier, qui avoit bien écouté la proposition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lorsqu'il n'étoit qu'un enfant, écouta avec plus de plaisir celle qu'on lui faisoit d'un Prince de bonne mine & dont l'âge étoit plus proportionné au sien. Elle s'enflamma même si fort qu'elle devint jalouse de sa sœur, que le Prince de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle, mais que V. M. destinoit à un autre. En effet elle l'avoit promise au Duc de Toscane fils aîné du grand Duc de Florence qu'elle épousa bien-tôt après; mais quoi qu'ils seussent tous deux qu'ils n'étoient pas nés l'un pour l'autre, ils

ue.

ne laiss
Lorrain
les jour
trait qu
fier. La
vanter
quand
ler le
qu'elle
à tenir
ne de
devant
dre so
souple
dant t
pêché
il est
l'amo
demo
tôt d
Pere
quâ
façon
mais
gran
fatis
V
viol
fut
le P
occ
che

ne laisserent pas de se voir, & le Prince de Lorraine, qui s'enflammoit pour elle tous les jours de plus en plus, lui sacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiselle de Montpensier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le sacrifice qui lui avoit été fait, quoi qu'elle parut avoir un intérêt considerable à tenir la chose secrète. V. M. effectivement ne devoit pas trouver cela bon, outre que devant bien-tôt passer en Italie pour aller rejoindre son mari, il n'étoit pas à propos qu'il la soupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'ayant pas empêchée de faire cette fausse demarche, tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de Compagnie, Mademoiselle de Montpensier ne le sçut pas plûtôt qu'elle rompit avec ce Prince. Mr. son Pere qui étoit au desespoir que sa fille manquât un mariage si considerable de toutes façons, fit ce qu'il put pour le racrocher; mais la Princesse dont la fierté repondoit à la grandeur de sa naissance, méprisa toutes les satisfactions qu'on lui promettoit.

Votre Majesté ne lui voulut point faire de violence, quoi qu'elle jugeât que cette affaire fut necessaire au bien de son Etat. Cependant le Prince Charles ayant manqué une si belle occasion par sa faute, on lui proposa la Duchesse de Longueville qui étoit veuve, il n'y

avoit

avoit pas long-tems, & qui avoit aussi beaucoup de bien. Mais soit qu'il ne put oublier la Duchesse de Toscane, où que le bruit qui couroit que cette Princesse avoit quelques deffauts, le degoutât de cette proposition, il ne se put résoudre à faire les pas qu'il falloit pour la faire réussir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point se deffaire de ses Etats, avoit eu une grande inquietude que son Neveu épouzat Mademoiselle de Montpensier, quoi qu'il eut paru que la chose se fit de son consentement. Cependant sçachant l'aversion qu'il avoit pour la Duchesse de Nemours il s'empressa de l'y porter, afin de se disculper envers V. M. du soupçon où elle étoit, qu'il n'eut fait joier mille ressorts pour empêcher l'autre mariage. Mais puis il y apporta de soins, plus le Prince Charles en fut ébigné. Cependant il se sentit de l'inclination pour Mademoiselle de Nemours. Niece du feu mari de la Duchesse, & qui effectivement avoit un peu plus de quoi l'engager que sa tante. Il se donna même si absolument à elle qu'il en oublia entièrement la Duchesse de Toscane, dont V. M. étant avertie par son Pere qui n'approuvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faisoit plus de cas du bien que de la beauté, elle l'y fit consentir, de sorte qu'il ne fut plus question que de faire la même chose à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de disposition qu'il avoit à lui rendre son bien, fit qu'il y

ap-

apporta
sans fond
ne prenne
lonté &
l'en eonf
coup de
il viendro
il lui offr
moyenna
neur de f

Son d
sant cet
dresse d
neveu a
pas si b
lui disp
ques ex
la loi fa
V. M.
suite d
pourtar
nies en

Voil
les gra
commu
pardon
de soir
qui es
un ne
gloire
çoive
la ju

apporta mille difficultés que V. M. trouvant sans fondement, elle lui fit sçavoir que s'il ne prenoit une resolution conforme à sa volonté & à la raison, on passeroit outre sans l'en consulter davantage. Cet arrêt lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendrait à bout de le faire revoquer à V. M. il lui offrit de la declarer heritiere de ses Etats, moyennant qu'elle voulut lui accorder l'honneur de sa protection contre son neveu.

Son dessein étoit de la tromper en lui faisant cette proposition, mais ayant eu l'adresse d'insinuer à V. M. que le droit de son neveu aux Etats de Lorraine & de Bar n'étoit pas si bien établi en sa faveur, qu'il ne put le lui disputer, & ayant même rapporté quelques exemples par lesquels il paroissoit que la loi salique avoit lieu dans ses deux Duchés, V. M. traita avec lui & abandonna la poursuite de ce mariage, à qui il ne manquoit pourtant que la consommation, les ceremonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interêt agit souvent sur les grandes ames, aussi bien que sur celles du commun, ce qui ne leur est pourtant pas si pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de soin de leur reputation que de leur fortune, qui est déjà assez grande pour ne pas chercher un nouvel établissement aux depens de leur gloire. En effet pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent se declarer pour la justice & ne pas songer à appuyer par la
force

force un droit qui ne peut pas se soutenir le lui même. Celui dont il vient d'être parlé étoit de cette nature, & il auroit été à souhaiter que V. M. y eut fait reflexion: elle eut vû que c'étoit un appas qu'on lui donnoit pour la mieux tromper, outre que ce traité contenoit des choses qui en rendoient l'exécution impossible, comme je le ferai voir ci-après à V. M.

Cette affaire que j'ai traitée tout d'une haleine, parce que je m'y suis trouvé engagé, en parlant du dessein que V. M. avoit de marier Mademoiselle de Montpensier; devoit néanmoins être remise après plusieurs autres, pour faire les choses dans l'ordre, mais la même excuse dont je me suis servi ci-devant, me servira encore en cette occasion, sans que je veuille en employer d'autre.

Quoi qu'il en soit V. M. m'ayant témoigné, dans toutes les conférences que j'avois eues avec elle, un grand desir de travailler utilement à la reformation de son Royaume, se fit donner les memoires qui en avoient été dressés dès le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoi la mort précipitée de ce Ministre l'avoit empêché de pouvoir travailler lui même. Vous y trouvatés beaucoup de choses à redire, parce que le tems qui s'étoit écoulé depuis cela, avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon sous son Ministère, ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites néanmoins le bon, & laissâtes le

mar-

de
mauvais; e
tant de juge
loüer.

Vous re
gorge aux P
norité, avo
des vôtres.
mencer pa
plus coup
des Financ
abus, &
même, q
ritoit, il
un plus g
acheté Be
meditoit
compte q
de Provin
parti à q
avoit mé
mi ses pa
que si o
sur un éc

La ch
faisant
vû, qu
justice a
elle me
depuis
res de l'
tile; F
vendue

mauvais ; en quoi vous vous conduistes avec tant de jugement , que je ne puis assés vous en louer.

Vous resolutes cependant de faire rendre gorge aux Partisans qui , abusant de vôtre Minorité , avoient fait leurs affaires aux dépens des vôtres. Vous fîtes même dessein de commencer par leur maître qui vous paroissoit le plus coupable , je veux parler du Surintendant des Finances , dont je vous avois fait voir les abus , & qui en étoit si bien persuadé lui même , que pour éviter la punition qu'il meritoit , il songeoit à s'en mettre à couvrir par un plus grand crime. Pour cet effet il avoit acheté Belle-Isle de la Maison de Rets , où il meditoit de faire tête à V. M. faisant son compte qu'il mettroit plusieurs Gouverneurs de Provinces & de Places Frontières dans son parti à qui il faisoit pension tout exprés. Il en avoit même dressé le projet qu'on trouva parmi ses papiers , quand il fut arrêté , de sorte que si on lui eut fait justice on l'auroit envoyé sur un échaffaut.

La charge qu'il avoit dans le Parlement faisant croire à V. M. après ce qu'elle avoit vu , qu'il étoit dangereux de le mettre en justice avant qu'il s'en fut defait , l'y porta elle même ; sous pretexte qu'étant chargé depuis la mort du Cardinal de toutes les affaires de l'Etat ; elle lui étoit maintenant bien inutile ; Fouquet donna dans le panneau & l'ayant vendue à un de ses amis , vous futes en Bre-

tagne

tagne où vous aviez résolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous saisiriez de Belle-Isle ; la chose fut exécutée de la manière que vous en aviez formé le projet ; & lui ayant donné des Commissaires vous fîtes instruire son proces.

Mr. le Tellier étoit son Ennemi capital, mais sa politique douceuse fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui. Il commençoit à entrer en jalousie de ce que V. M. me temoignoit tant de bonne volonté, & comme il n'eut pas été fâché qu'elle eut eu moins de confiance en mes services, il eut fait passer, s'il eut pu, pour une injustice le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui effectent le plus de passer pour sages dans le public ne sçauroient se contrefaire, quand ils croient qu'il y va de leur intérêt. Aussi pour en juger comme il faut on ne doit pas donner tête baissée dans les apparences, il faut qu'un homme d'esprit attende des événemens qui puissent remuer les passions ; car c'est en ce tems là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne, & non pas dans celui où tout ce qui se passe a si peu de rapport à lui, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est insensible.

Vôtre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des partisans, ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient étoit si grand que plus de la moitié de Paris y étoit interes-

sée,

sée, soit
ou par
richeffe
si grande
y avoit d
& dans l
lité des c
plus qu'e
bet avoit
francs de
de Presid
celle de
écus, &
ment de
livres.

J'avois
contre m
de dire
V. M. d
gens dan
des taxe
sonnes
étoient
outre q
preuve
grande
par co
leur fa
differe
Minor
même
bonne

sés, soit par eux-mêmes soit par leurs parens ou par leurs amis. En effet la prodigieuse richesse de ces sangsucs de vôtre peuple étoit si grande, qu'il s'étoient alliés à tout ce qu'il y avoit de plus considerable, & dans la robe & dans l'épée. Ils avoient aussi porté la venalité des charges à un tel excés qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en pussent approcher. Fieubet avoit offert jusques à seize cent mille francs de celle de Procureur General ; celle de President à mortier ne valloit pas moins, celle de Me. des Requêtes cent dix mille écus, & celle de simple Conseiller du Parlement deux cent je ne sçais combien de mille livres.

J'avois bien prévu l'effet que cela feroit contre moi, même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foi en V. M. qui après s'être servie de la bourse des gens dans son besoin, payoit ses debtes par des taxes excessives, & qui envoyoit ces personnes à l'Hôpital, elles qui auparavant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la bassesse de leur origine étoit une preuve infallible qu'ils n'avoient amassé ces grandes richesses que par leurs rapines, & que par consequent il n'y avoit point d'injustice à leur faire rendre gorge, je faisois une grande difference de ce qui avoit été fait pendant vôtre Minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous même; car l'un demande qu'il y ait de la bonne foi, autrement un Prince ne trouveroit plus

faire arrêter
s'insaisir de
e la maniere
& lui ayant
tes instruire

emi capital,
u'il ne voulut
ment contre
jalousie de ce
de bonne vo-
fâché qu'elle
mes servises,
pour une inju-
faisoit. Voilà
plus de passer
voient se con-
il y va de leur
nme il faut on
dans les appa-
l'esprit attende
nuër les pas-
u'il faut juger
non pas dans
peu de raport
s'il est insen-

Chambre de
artisans, ce
parce que le
étoit si grand
étoit interes-
séc,

plus personne qui le voulut secourir dans son besoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainsi un Prince seroit mal conseillé qui s'ôteroit par sa mechante conduite un secours dont il aura affaire tôt ou tard; puisque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choses qu'il ne sçauroit prévoir. En effet quelque menage qu'il ait, elles sont quelquefois de si grande conséquence que les fonds qu'il a faits ne sont pas suffisans pour y subvenir. On ne peut pas faire un si grand amas d'argent, & il faut qu'il soit proportionné à celui qui roule dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même son revenu par l'impuissance où il jettotoit ses peuples de le payer, puisqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent.

Une conséquence si dangereuse oblige donc un Prince à être de bonne foi. Mais ce qu'il doit faire c'est de ne pas donner un gain si excessif aux partisans, que ses peuples en soyent ruinés, aussi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ses affaires comme un bon pere de famille, il sera obligé de mettre impôts. Les partisans de leur côté ne doivent pas souhaiter de devenir riches en si peu de tems; car c'est un sujet de les taxer, au lieu que quand leur gain est mediocre, on les laisse jouir en paix du fruit de leur travail.

Après ces remarques j'en reviens à celle que j'ai

J'ai t
rence
lui-n
dant
aux
soin
l'obl
Il ne
ticuli
son
que l
irreco
plaire
que
fache
coffre
coup
quitte
moin
ticuli
ral bi
ce qu
stance
grai
mille
Vô
debtes
dant l
voya
vertus
un si
cela j

J'ai touchée ci-dessus, en disant que la différence est grande entre ce qu'un Prince fait lui-même, ou que son Ministre a fait pendant la Minorité. Cela saute effectivement aux yeux, puisque si son Ministre n'a pas eu soin de ses affaires, il n'y a point de raison qui l'oblige d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas être de pire condition qu'un particulier, qui se relève quand il veut de ce que son Tuteur a fait contre ses intérêts. Outre que le Peuple ayant ordinairement une haine irréconciliable contre les Partisans, c'est lui plaire que de les degraisser. J'ajoute à cela que le tems d'une Minorité étant toujours facheuse, & étant comme impossible que les coffres du Prince ne soyent chargés de beaucoup de debtes, il ne peut chercher à s'acquitter par un moyen plus doux, & qui fasse moins crier; car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent intérêt. Ainsi le general bien loin d'en souffrir en a de la joye; parce qu'il aime mieux que son Prince ait sa substance, que ces malheureux qui en s'en engraisant ont encore commis bien souvent mille violences.

Vôtre Majesté paya un nombre infini de debtes au moyen de cette recherche. Cependant Dieu benit vôtre mariage, & vous envoya un fils qui se montre digne des vertus de son pere; & V. M. a pris aussi un si grand soin de son éducation, que cela joint avec son bon naturel, ce seroit

une chose étonnante s'il étoit moins parfait.

Vous mariâtes presque dans le même tems à la Princesse d'Angleterre Monsieur votre Frere qui avoit pris le nom de Duc d'Orléans, après la mort de Monsieur votre Oncle, qui n'avoit point laissé d'enfans mâles. Son alliance entretient votre bonne intelligence avec les Anglois, qui ayant perdu Cromwel dès l'année 1658. avoient trouvé son fils Richard si peu digne d'occuper sa place, qu'ils avoient remis leur Roi légitime sur le Trône. Cependant il arriva en ce pais-là une affaire qui fut sur le point de redonner la guerre à V. M. Votre Ambassadeur ayant envoyé ses carosses à l'entrée de l'Ambassadeur de Suede, celui du Roi d'Espagne apostâ, pour faire marcher les siens devant, des gens qui couperent les guides de ses chevaux, de sorte qu'il eut tout ce qu'il souhaittoit, mais son triomphe ne fut pas de longue durée. V. M. justement indignée de son procédé en demanda réparation au Roi d'Espagne, qui se fit un peu tirer l'oreille devant que de lui accorder celle qu'elle pretendoit; mais V. M. ayant commandé à l'Ambassadeur qu'elle avoit auprès de lui, de lui signifier, que sans cela il y alloit avoir rupture entre les deux Couronnes, la crainte qu'il eut de ses armes, lui fit non seulement desavouer son Ambassadeur, mais encore déclarer qu'il ne pretendoit point disputer le pas à V. M.

Certe

la
qu
des
Pri
ten
s'é
dan
Ge
vaq
don
peu
avec
tout
cept
qui
voit
V
nanc
qu'il
ne co
sordr
presq
sur t
recon
recon
tintes
toute
vant
une
l'autr
reste

Cette declaration se fit par le Marquis de la Fuentes Ministre de Sa Majesté Catholique, qui residoit en vôtre Cour, & ce en présence des autres Ambassadeurs & Ministres des Princes qui y étoient aussi, & qui rendirent temoignage à leurs maîtres que ce différent s'étoit terminé à vôtre satisfaction. Cependant vous supprimâtes la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoisse, qui étoit vaquante par la mort du Duc d'Epéron, & dont il avoit porté si haut l'autorité, que peu s'en falloit qu'il ne voulut tirer au baton avec vous. En effet il pretendoit pourvoir à toutes les charges de l'Infanterie, sans en excepter même les Compagnies aux Gardes, ce qui étoit d'une telle conséquence qu'il en pouvoit arriver mille inconveniens.

Vous fites aussi quantité de belles ordonnances concernant les gens de guerre, desorte qu'ils furent capables de discipline, ce qu'ils ne connoissoient point auparavant: car le desordre y regnoit d'une maniere qu'il y avoit presque autant de maîtres que de Capitaines, sur tout dans les vieux Corps; où bien loin de reconnoître l'autorité des Colonels à peine reconnoissoient-ils celle d'un General. Vous tintes la main aussi à ce que les soldats eussent toutes leurs necessités, & au lieu qu'auparavant ils alloient presque tous nus, & que dans une même compagnie l'un étoit vêtu de gris, l'autre de bleu, l'autre de vert, & ainsi du reste, vous leur fites donner des bas & des

Ceste

fouliers toutes les fois qu'ils en manquoient, avec les habits uniformes; & cette ordonnance a paru si belle & si nécessaire aux autres Princes, qu'ils s'y sont conformés; de sorte que V. M. peut se vanter que c'est elle qui a procuré aux soldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils jouissent presentement.

Mais elle n'a rien fait de plus utile à leur égard que d'ôter aux Capitaines le droit qu'ils avoient auparavant de connoître de leurs crimes, parce que l'impunité qu'ils en esportoient les portoit à faire mille desordres. En effet il n'y a rien de plus injuste, à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont intérêt de sauver le criminel, & c'est une chose assez connue qu'un Capitaine à qui il coute de l'argent pour faire un autre soldat, n'est pas assez amateur de la justice pour l'acheter à ses depens.

Cette reformation dans vos Finances & parmi vos gens de guerre preceda toutes les autres; parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement solide & assuré. Le raisonnement de V. M. fut que quand vous seriez puissant en l'un & en l'autre, tout le reste iroit tout seul sans que vous y trouvaissiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une belle armée, attire non seulement le respect de ses Peuples, mais encore de ses voisins; car c'est le moyen de lui donner une grande reputation,

tion, sans laquelle un Royaume ne scauroit être florissant. Ainsi un Prince qui a soin de ses affaires doit songer uniquement à l'acquiescer: en quoi il a mille fois plus d'avantage que de se faire craindre par des entreprises injustes, quoi qu'elles lui réussissent, car l'un lui suscite l'inimitié de toutes les autres Puissances, au lieu que l'autre lui attire de l'estime & de la considération. Or un Etat qui se trouve ainsi avoir un si grand nombre d'ennemis reçoit tôt ou tard le coup mortel qu'ils s'efforcent de lui porter; au lieu que quand sa puissance est fondée sur la droiture & sur la raison, il a toujours des Alliés fidèles & qui ne lui manquent jamais au besoin. Aussi un Prince bien avisé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne soit juste; car s'il n'y a que l'ambition qui lui mette les armes à la main, ses anciens amis deviennent bientôt ses ennemis; en quoi on ne les scauroit blamer, puisqu'ils ne se trouvent pas en plus grande sécurité que les autres. Mais cette vérité toute évidente qu'elle est, & dont un Prince ne devrait jamais s'éloigner, n'est pas toujours la règle de leurs actions. Un Ministre corrompu rache de leur insinuer d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien près, ils prennent souvent l'ombre pour le corps. Je suis fâché que cela se puisse dire de V. M. mais comme les flatteurs sont plus à craindre pour elle que ses Ennemis déclarés, je m'empêcherai bien d'en être du

nombre ; de sorte que quand il en sera tems, je lui ferai voir que le Marquis de Louvois abusant de son credit lui fit faire une faute contre ses interêts, & qui lui suscita le monde d'ennemis qu'elle a presentement contr'elle ; car quoi que l'état florissant où elle se trouve aujourd'hui les retienne dans le silence, je ne veux pour preuve de cette verité que la réponse que fit à ce Ministre le Baron Delval, à qui il disoit en lui faisant voir l' Arsenal de Douai, que si V. M. avoit jamais la guerre, cela feroit beau bruit, je le crois lui répondit-il, & même je suis seur que cela en fera tant que toute l'Europe s'en reveillera. Je ne crois pas qu'il soit necessaire d'expliquer à V. M. ce qu'il vouloit dire par là, cela s'entend assés de lui même, & il ne pouvoit reprocher plus ingenieusement à vôtre Ministre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je sçais bien que ses entreprises ont été heureuses, & que c'est ce qui entretient sa faveur. Mais si V. M. y veut bien faire reflexion, il vaudroit mieux mille fois que vous ne fussiez pas si puissant, & que vous eussiez plus de repos. Car il vous faut avoir à toute heure l'esprit rendu sur les intrigues que vous savez qui se font aujourd'hui à vôtre prejudice, dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées ; & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vôtre seureté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent être plus suspectes.

Si
que j
foi,
ce qu
avec
juger
bonne
font l
tres-p
voit a
une
qu'on
feroit
injuste
vre pa
en ce
si on
ce qui
envers
manq
ger d
avoien
rent in
chesse
violen
ils tire
son m
ques
ce de
tous
V. M
Pape

Si V. M. n'est pas assés sensible aux verités que je lui apprens pour y adjouter une pleine foi, je la supplie de rappeler dans sa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui est arrivé depuis. Elle pourra juger de là combien la justice soutenue d'une bonne reputation a de pouvoir sur ceux qui sont le moins accoûtumé de pleyer, & je suis tres-persuadé que si pareille chose lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une si prompte satisfaction. L'esperance qu'on auroit d'être soutenu par vos Ennemis seroit qu'on ne se mettroit pas en peine d'être injuste, & V. M. seroit obligée de poursuivre par la force de ses armes ce qui ne lui couta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours, si on ne lui rendoit justice; je veux parler de ce qui arriva à vôtre Ambassadeur à Rome envers qui les Corses de la garde du Pape manquerent si fort de respect, que pour vanger quelques-uns de leurs camarades qui avoient été mal traités par ses gens, ils le furent insulter jusques dans son Palais. La Duchesse de Crequi sa femme effuya aussi leur violence: comme elle revenoit de la ville, ils tirerent sur elle comme ils avoient fait sur son mari, dont elle eut un Page tué & quelques autres Domestiques de blessés. Enfin ce desordre alla si loin qu'ils furent obligés tous deux de se retirer à S. Quirico, dont V. M. ayant avis elle en porta ses plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux

qui ne vous étoient pas affectionnés sembloit approuver le procedé des Corfes. Mais vous vous tintes fermes dans la reputation que vous pretendiez de cet affront, & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vôtre querelle, la qualité de vôtre partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raison ; mais elle n'attendit pas que vous la pouffassiez à bout pour vous faire justice ; & parce que vous ne demandiez rien que de juste, elle convint que les Corfes, qui avoient coûtume de servir de garde au Pape, seroient non seulement cassés, mais qu'il seroit encore dressé une Colonne où il seroit fait mention en lettres d'or de la satisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint aussi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier d'agréer cette réparation & d'oublier ce qui s'étoit passé.

Voilà un effet de ce que je viens de dire ; & je me trompe fort, comme j'ai remarqué ci-dessus, si, les choses venant à se passer aujourd'hui de la même maniere, vous en aviez la même satisfaction. J'en ai remarqué les raisons à V. M. à quoi j'ajouterai seulement que la reputation d'un Prince lui est tout aussi nécessaire à l'égard de ses Sujets qu'à l'égard de ses voisins. Car si sa puissance n'est fondée que sur l'injustice & sur la force, ils le craindront, mais ne l'aimeront jamais. Or la crainte sans l'amour ne doit pas faire ses desirs, puisque l'un sans l'autre est capable de produire plus de mal que de bien ; une

craint

craint
de te
pleye
tune
tout
quoi
Princ
pour
V
ment
une c
ment
de D
deux
mit s
Le
de L
qu'il
pour
où il
de s
passa
traite
en p
faire
dant
re à
mes
Prin
d'al
mai
l'op

crainte de cette nature ne subsiste qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout pleyer sous ses volontés; mais dès que la fortune change, le mepris y succede bien-tôt; tout au contraire l'amour ne change point quoy que la fortune soit changée; & plus un Prince est malheureux plus on fait d'efforts pour lui rendre la prosperité qu'il a perduë.

Vôtre Majesté qui soutenoit si glorieusement ses interêts dans les pais étrangers fit une chose sur sa frontiere qui lui fut extrêmement utile, elle acheta des Anglois la Ville de Dunkerque, & moyennant deux millions deux cent mille livres qu'elle leur donna, il mit son Royaume en seuté.

Le traité que V. M. avoit fait avec le Duc de Lorraine fut si peu agreable à son-neveu, qu'il quitta un ballet où il dançoit avec V. M. pour sortir du Royaume; il s'en fut à Rome où il croyoit que le Pape se youdroit charger de ses interêts; mais s'en étant excusé, il passa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites pas autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir vôtre droit. Cependant il paroissoit que sa presence étoit nécessaire à ce traité, puisqu'il y étoit porté en termes exprés qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de sa maison. Vous ne laissâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregistrer; mais comme vous craigniez qu'il n'y eut de l'opposition à cause qu'il y avoit une clause

par laquelle vous les deviez tous faire reconnoître pour Princes du sang, & habiles à succéder à la Couronne, en cas que la Maison de Bourbon vint à manquer, vous y futes avec votre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le respect qu'on eut pour votre présence fit qu'on ne vous dit pas que ce traité avoit besoin d'autres solemnités pour le rendre bon; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de votre Royaume, à qui il appartiendroit de se choisir un maître s'il n'en avoit point, & c'est de cette clause dont j'ai voulu parler tantôt quand j'ai dit qu'elle mettoit un obstacle invincible à vos desseins; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres entre lesquelles les plus considérables devoient venir de la part des autres Princes étrangers établis dans votre Royaume à qui cela faisoit tort, sur tout à la Maison de Longueville qui pretend que les Etats ont déjà réglé que pour récompense des services que le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne, c'est à elle qu'elle appartient, si elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point céder à pas un de ces Princes étoient encore un grand obstacle à cette affaire, néanmoins V. M. se flattant de venir à bout de tout par sa puissance, pressâ le Duc de Lorraine de lui remettre suivant ce traité la Ville de Marsal entre les mains; & sur ce qu'il varioit dans la resolution qu'il

de-

devoit
ger pa
jours
ces me
suivi d
l'on n
vous a
ce qui
dipend
une in
de vô
la pei
Cour
mais
aviez
qui n
vôtre
Vo
nombr
de la
se lai
rent
une p
Le
cru y
Maz
vous
étoit
presq
fam
lui.
dan

devoit prendre, elle le menaça de l'y obliger par la force de ses armes. Il étoit toujours néanmoins irrésolu nonobstant toutes ces menaces, ce qui vous obligea de partir, suivi d'un si grand nombre de Noblesse, que l'on n'en avoit jamais vu tant à la fois; mais vous aviez trouvé le secret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les graces que vous dispensiez à propos, & qui attiroient à vous une infinité de Gentilshommes, qui du tems de votre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de sortir de leur maison. Ainsi votre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été, & principalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne sont pas d'un petit ornement auprès de votre personne.

Vous fites aussi bientôt après un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la politique, car la plupart des grands qui se laissent toucher de cette dignité, s'attachent fortement auprès de vous, pour éviter une pareille récompense.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit cru vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, étoit dans la dernière surprise de vous voir si différent de ce qu'il pensoit. Il étoit si petit auprès de vous qu'on ne pouvoit presque croire en le voyant que ce fut là ce fameux Rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaisir à le mortifier dans ces commencemens, afin qu'il perdît

les mechantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faisiez ainsi trembler il n'est pas necessaire de dire que les autres à son exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naissance les obligeoit. Tout étoit devant vous dans un respect qui faisoit briller la Royauté, & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux choses qu'on méprisoit davantage auparavant; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maison entrerent, où dans votre compagnie des Mousquetaires que vous aviez remise sur pied, ou dans votre Regiment des Gardes; & comme vous avez un penchant pour la guerre, dont vos plus grands Ennemis ne sçauroient disconvenir, vous faites une partie de votre occupation de bien discipliner cette Compagnie; de sorte que s'il m'est permis de me servir d'une comparaison où l'on peut trouver à redire, à cause que c'est bien abaisser l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Espagne ne fit mieux le manege sous un bon écuyer, que cette compagnie fit tout ce que V. M. lui commandoit.

Je dirai encore là-dessus une chose qu'on a pu remarquer aussibien que moi, & par où l'on peut juger de ce qu'un homme sera capable un jour, parce qu'on lui voit faire dans sa jeunesse. Car que nous signifioit des sept ou huit

huit
dans
pagn
l'hi
devo
froid

O
inclit
sorte
leme
cy-de
mem
me q
de co
sans
suivr
heur
vôtre
qu'il
ges i
l'aut
de s
après

L
du
con
Vill
en f
pas
fites
rela
me.

huit heures entieres que V. M. demouroit dans la Cour du Louvre au tour de cette Compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, sinon l'application qu'elle auroit à son devoir, & qu'elle mepriseroit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquérir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que fut une inclination dominante qui porta V. M. à ces sortes de choses, puis qu'elle remplissoit également tous les devoirs de la royauté. J'ai dit cy-dessus que vous vous étiez fait donner les memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'estime que vous aviez conceüe pour la memoire de ce grand homme, soutenue d'une pieté sans fard & sans ostentation, vous fit poursuivre les desseins qu'il avoit commencés si heureusement d'exterminer les Heritiques de votre Royaume. Mais comme V. M. sçait qu'il n'est pas permis sans s'exposer à d'étranges inconveniens de passer d'une extrémité à l'autre, vous preparates la matiere peu à peu, de sorte que vous l'avez mise en état de mourir après un travail de plus de vingt années.

La presence de V. M. fixa les irresolutions du Duc de Lorraine, & étant convenu des conditions sous lesquelles il vous rendroit la Ville de Marsal, V. M. revint de Mets à Paris en si peu de tems, que la poste ne pouvoit pas faire à beaucoup près la diligence que vous faites. Mais vous aviez ordonné qu'on mit des relais sur le chemin, & comme c'étoit des meilleurs coureurs de votre écurie, vous futes

servi à vôtre gré. Cependant chacun se donna la liberté d'examiner pourquoi V. M. se pressoit tant, & y en ayant toujours quelqu'un qui donne au but, ce que vous vouliez tenir caché se rependit aussitôt par toute la Ville. Cela doit apprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne vncillent bien que l'on sçache; car il ne sauroient avec tout leur pouvoir ôter la curiosité à une infinité de gens qui se donnent la geheane pour penetrer leurs actions.

Vôtre Majesté étant contente de mes services, je pris la liberté de lui représenter que de tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit entrepris pour la gloire du Royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre sans se rendre fort sur Mer, c'étoit à V. M. à y travailler. Elle m'en commit le soin aussi bien que de ses bâtimens où il y avoit de grands desordres, & je tachai de m'aquitter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fut possible. Cependant V. M. ayant jugé à propos de faire une entreprise du côté de Gigerd, dont le succès promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant, & pour la reputation de V. M. en ce païs-là, vous fites filer des troupes en Province, où il y avoit des vaisseaux tout prêts pour les recevoir. Elles firent leur trajet heureusement & débarquerent de même sans presque aucune opposition de la part des Barbares.

bares. L
posiez
affaire
encore
que ce
formes
dire,
Prince
bon che
de ses a
tout qu
veue qu
aux fau

On
Tellier
me don
& sur
guerre,
experim
eut été
écouté
de just
buer ce
fait qu
est ce
ainsi à
heur le
ment d
trouvri
V. M.
nombr
après c

bares. Mais les chefs sur qui vous vous en reposez ayant mal pris leurs mesures, cette affaire échoüa, quoi que bien conçue & encore mieux digérée. Mais il ne suffit pas que ce qui est arrêté au Conseil soit dans les formes, & sans qu'on y puisse trouver à redire, s'il n'est exécuté de même. Ainsi un Prince ne scauroit trop s'appliquer à faire un bon choix, puisque sa reputation & le bien de ses affaires depend de là uniquement, sur tout quand les entreprises se font si loin de sa veue qu'il est hors d'état de pouvoir remédier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire accroire que Mr. le Tellier, qui n'étoit pas trop aisé que V. M. me donnât tant d'accès auprès de sa personne, & sur qui elle se reposoit des affaires de la guerre, auroit pû lui nommer des chefs plus expérimentés, entre les mains de qui la chose eut été en plus grande seurété. Mais je n'ai écouté ces rapports que pour lui rendre plus de justice; de sorte que j'aime mieux attribuer ce qui arriva à une certaine destinée, qui fait que quelquefois que ce qui paroît le plus seur est ce qui réüssit le moins, que de faire tort ainsi à sa reputation. Pour surcroit de malheur le vaisseau, sur lequel la tête du Regiment de Picardie s'étoit embarquée, s'entrouvrit; ce qui causa un grand chagrin à V. M. Mes Ennemis qui étoient en grand nombre, ce qui étoit impossible autrement, après ce que j'ai dit ci-dessus, m'en voulurent

imputer la faute , pretendant que puisque c'étoit moi qui avoit soin de la Marine, je devois prendre garde si le vaisseau étoit bon ; mais il avoit été visité avant que de le mettre en Mer , & comme c'étoit par des gens expérimentés en cette matiere , V. M. qui rend justice à tout le monde , ne m'en fit pas plus mauvaise mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaisseau n'avoit servi , ce qui les use plus sans qu'il y paroisse que s'ils étoient toujours en mer.

Cette mechante nouvelle qui avoit été precedée d'une autre plus agreable , ne fit pas toute l'impression qu'elle auroit faite dans un autre tems, sur l'esprit de V. M. En effet elle eut de quoi s'en consoler par la gloire que ses armes avoient acquises en Hongrie , où sans elles l'Empereur qui avoit déjà reçu quelque échec auroit été deffait entierement ; car l'aîle droite de son armée qui avoit été battuë par les Turcs , leur faisoit esperer une victoire , entiere quand la valeur de vos troupes qui étoient à l'aîle gauche leur fit voir qu'ils étoient encore bien loin de leur compte. Elles passerent sur le ventre à tout ce qu'on leur opposoit , & ayant retabli le combat par leur fermeté , elles acheverent de vaincre par des actions si plaines de viguer , que l'Empereur au lieu de leur en temoigner sa reconnoissance , ne put s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Elle fut même si grande , que sans songer à profiter de cette victoire qui

avoit:

avoit
mis,
ent eu
de lui e

Ces
& de
V. M.
gloire
l'ordre
son Re
des ab
Cardin
preuve
garde
Vous
avant
dont
les per
mais
tation
étoien
alloit
l'Ord
grand
tout
pour
aux
dema
desor
Saint
prit
nier

avoit jetté la consternation parmi les Ennemis, il fit une Paix precipitée, comme s'il eut eu peur que vos troupes fussent capables de lui enlever la Couronne.

Ces deux événemens mêlez ainsi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que V. M. ne montat encore à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'elle apportoit de toutes façons dans son Royaume, où tout se ressentoit encore des abus qui s'y étoient glissés du tems du Cardinal Mazarin, servoit tous les jours de preuve à ceux qui y vouloient bien prendre garde, que vous étiez déjà un grand Roi. Vous reformâtes l'Ordre de S. Michel, qui avant celui du S. Esprit étoit la récompense dont les Rois vos Predecesseurs honoroient les personnes les plus puissantes de leur Etat; mais qui s'étoit tellement avili depuis l'institution de l'autre, que toutes sortes de gens y étoient receus indifferemment. Enfin il en alloit être de même à cet égard, comme de l'Ordre de l'Etoile, qui étoit tombé en si grand mépris, quoi qu'il eut été autrefois tout éclatant, qu'un de vos predecesseurs pour l'avillir encore davantage l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais V. M. jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce desordre, sur tout parce que l'Ordre de Saint Michel est joint à celui du Saint Esprit, & que les Chevaliers de ce dernier Ordre n'y pouvoient être receus qu'ils

qu'ils n'eussent pris l'autre auparavant.

Cependant je dois dire, pour ne rien déguiser à V. M. qu'elle ne le purgea pas si bien des parties honteuses qui y étoient entrées qu'il n'y en resta encore quelqu'une. Car c'est un malheur qui est inévitable à tous les Princes, que quand ils se reposent de quelque chose sur d'autres que sur eux, ce seroit une merveille si la faveur où les brigues ne l'emportoient souvent sur la justice. Il est donc absolument nécessaire, s'ils veulent que les choses se passent comme ils les ont digérées, qu'ils soient les surveillans de ceux qu'ils proposent pour faire exécuter leurs volontés. Car s'ils s'en rapportent entièrement à leur bonne foi, c'est le moyen de n'en faire faire que la moitié.

Elle établit aussi une Compagnie pour le Commerce des Indes, qu'elle jugea utile pour le bien de son Etat. En effet un Royaume ne sauroit être florissant tant qu'il est obligé de passer par les mains d'autrui, & il falloit tâcher de se passer des Anglois & des Hollandois, à qui les Rois vos predecesseurs avoient laissé faire le commerce à leur préjudice. Cet établissement déplut fort à ces deux Nations qui avoient même voulu se l'ôter l'une à l'autre, tant elles en étoient jalouses. Il y avoit déjà quelque tems que cela les tenoit en froideur, car il n'y a rien qui soit plus capable de le brouiller que l'intérêt. Ce-

pen-

de
pendant
paru, &
du tonne
rompiren
ouverte.

Vôtre
pour em
avant. M
Rois de
tions aux
pretentio
prendre
les ancie
arma par
dant qu'
qu'elle e
de Beau
V. M. e
reusement
mois l'u
leurs Va
ral. Cet
dans ce
d'obscu
heur qu
ce qui
c'est qu
sur l'O
fit juge
peu, v
état de
glois,

pendant après quelques éclairs qui avoient paru, & qui étoient autant d'avant-coureurs du tonnerre qui devoit bien-tôt gronder, elles rompirent ensemble & en vinrent à une guerre ouverte.

Vôtre Majesté leur offrit sa médiation pour empêcher que les choses n'allassent plus avant. Mais les Anglois qui se pretendoient Rois de la Mer voulant imposer des conditions aux autres se tinrent si roides sur leurs pretentions que V. M. se crut obligée de prendre le parti de ses anciens amis contre les anciens ennemis de sa Couronne. Elle arma par Mer en faveur des Hollandois, pendant qu'elle équipa encore une autre Flotte qu'elle destinoit contre les Algeriens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit, & à qui V. M. envoya ses ordres les combattit si heureusement par deux differens fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit plusieurs de leurs Vaisseaux, entre lesquels étoit l'Admiral. Cet avantage fit un bon effet pour V. M. dans ce pais-là, où ces Barbares tachoient d'obscurcir la gloire de son nom, par le malheur qui lui étoit arrivé à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable c'est que vous mites de nouveaux Vaisseaux sur l'Océan & sur la Mediterannée, ce qui fit juger à toute l'Europe qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non seulement en état de disputer l'Empire de la Mer aux Anglois, mais encore à quelque autre Nation
qui

qui se voudroient presenter. En effet outre ce secours qui augmentoit vôtre Flotte considerablement, vous aviez des atteliers pleins de materiaux & d'ouvriers, vous ne manquez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes, d'où l'on jugeoit que vôtre intention étoit de disputer cet empire qui n'appartient qu'à un plus fort.

Je ne pretens point m'attribuer aucune gloire par là, quoi que j'y aye travaillé tout de mon mieux; Je dois, pour convenir de la verité, avouer que ce dessein n'est pas de moi, & que je ne faisois que fournir la carrière dans laquelle le Cardinal de Richelieu étoit entrée le premier, je sçais que c'est lui qui avoit mis en tête au feu Roi vôtre Pere d'augmenter sa puissance sur cet élément, où pour mieux dire de l'y faire connoître, puisqu'avant lui tous les Rois vos predecesseurs & même Henri IV. n'y avoit pas un seul Vaisseau; mais ce projet ne s'étoit executé que foiblement sous le Ministère de ce grand homme, de sorte qu'on peut dire que la gloire en étoit réservé à V. M.

Elle fit deux choses en ce tems là qui lui étoient extrêmement utiles, & que le feu Roi vôtre Pere avoit entrepris vainement. Elle reduisit les gens de qualité & les gens de robe à une obeïssance parfaite, & elle fit l'un sous pretexte de la Justice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plûpart des Gentilshommes avoient empieté par la licence du tems beau-

coup

toup d'a
toient é
faisoient
des lieux
leurs ch
ne l'avo
noient d
étoient
tions all
leurs int
avoient
païs, de
que si to
differe
primer
que vous
le maître
de prote
ces viol
souffrir
à son au
Peuples
un cert
furent
contre
bles de
rent an
ayant é
Chatea
vous a
par un
hors d'

coup d'autorité dans les Provinces où ils s'étoient érigés en petits Tyrans; desorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligés par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautés, ne l'avoient osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le dementi; d'ailleurs ils étoient retenus la plûpart par des considerations assez ordinaires aux gens qui preferent leurs interêts particulieres au bier public. Ils avoient peur de se brouiller avec ces Rois du país, de sorte qu'ils ne se remuoient non plus que si tout ce qui se passoit leur dût être indifférent. O: V. M. qui étoit obligée de reprimer ces desordres, parce qu'il n'y avoit que vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de proteger vos Sujets & les mettre à l'abri de ces violences, V. M. dis-je, ne pouvant souffrir davantage une chose si prejudiciable à son autorité, & si contraire au repos de ses Peuples, établit les grand jours, c'est à dire un certain nombre de gens de justice qui s'en furent dans les Provinces où ils informerent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eut plusieurs qui furent arrêtés, d'autres s'enfuirent, & tous ayant été punis, ou par la demolition de leurs Chateaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirates l'amout de vos Peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voilà

Voilà comment un Roi sage & judicieux
 sçait faire ses affaires en même tems qu'il fait
 celle de ses Sujets. Car vous vous gardâtes bien
 de dire que vous agissiez dans cette occasion
 autant pour vos intérêts que pour les leurs.
 Il étoit nécessaire au contraire qu'ils crussent
 que vôtre unique but étoit de les delivrer d'op-
 pression ; car sans cela, outre que vous n'en
 eussiez pas eu tant de merite envers eux, il
 est encôre certain que c'étoit le moyen de n'y
 trouver aucun obstacle de leur part; car si les
 Gentilshommes leur eussent pû persuader que
 vous aviez d'autres desseins, il étoit à crain-
 dre qu'ils ne s'entre-secourussent les uns les
 autres, ce qui auroit été capable de donner
 de la peine à Vôtre Majesté; aussi toutes les
 fois qu'un Souverain veut abattre la Puissance
 de la Noblesse il doit animer le peuple con-
 tr'elle, ce qui n'est pas bien difficile, puis que
 son genie étant d'ordinaire de faire la maî-
 tresse, il ne faut rien pour la lui rendre sus-
 pecte. Or cette facilité qui se trouve à la dé-
 truire lui doit être un sujet de renôncer à
 toutes sortes de caballes, principalement quand
 le peuple s'y trouve mêlé; car elle doit être
 persuadée que quelque mine qu'il fasse elle
 n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi
 qu'il l'a respecte en apparence il est dans une
 perpetuelle jalousie de sa domination, dont il
 ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui
 est incontestable met donc une opposition
 toute visible entre leurs intérêts. D'où il re-
 sulte

sulte que
 esperer
 Prince,
 à la bien
 telle har
 pable de
 pouvant
 obeïssan
 retribu
 leur dev
 sien.

L'aut
 le pour
 mer; le
 venalité
 étoit mo
 vant, &
 ceux qu
 croire; i
 dans la
 leur fal
 emprun
 vendoie
 anmoir
 ment q
 premer
 toit à c
 voit ju
 contre
 n'y av
 chose
 un pre

sulte que la noblesse n'a aucun avantage à
esperer que d'une parfaite union avec son
Prince, dont l'interêt se trouvant pareillement
à la bien traiter, il doit toujours y avoir une
telle harmonie entr'eux, que rien ne soit ca-
pable de la troubler. Or cette harmonie ne
pouvant être fondée que sur une parfaite
obéissance de la part des Sujets, & une juste
retribution de la part du maître, c'est à faire
leur devoir, afin que celui-ci puisse faire le
sien.

L'autre chose que V^{otre} Majesté fit d'uti-
le pour lui & pour ses peuples, fut de reprimer
le desordre qui s'étoit introduit dans la
venalité des charges de judicature, dont l'excès
étoit monté au point que j'ai rapporté ci-de-
vant, & cela étoit cause non-seulement que
ceux qui en étoient pourvûs s'en faisoient ac-
croire; mais encore que beaucoup se trouvant
dans la nécessité, à cause de l'interêt qu'il
leur falloit payer de l'argent qu'ils avoient
emprunté lors qu'ils en avoient fait l'achat,
vendoient la justice. Cette affaire étoit ne-
anmoins delicate, parce que quelque regle-
ment que vous pussiez faire ils étoient à pro-
prement parler, juges & parties, puisque c'é-
toit à eux à enregistrer l'Edit. Or si l'on de-
voit juger de ce qui se passeroit en cette ren-
contre par ce qui s'étoit passé autrefois, il
n'y avoit point d'apparence du tout que la
chose réussit, puisqu'ils s'agissoit de leur faire
un prejudice considerable à l'égard de leur
fond

fonds, eux qui s'étoient revoltés quelques années auparavant pour un simple retranchement de leurs gages. Mais Vôtre Majesté étant allée au Parlement accompagnée de quatre mille hommes, elle ne lui eut pas plutôt présenté cet Edit qu'il fut non-seulement enregistré, mais qu'on la remercia encore des soins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans son Etat.

Je ne pretens pas insinuer à V. M. que ce remerciement lui fut fait de bonne foi; je crois pour moi qu'il fut un peu forcé, & que les quatre mille hommes que vous aviez menés avec vous y contribuèrent plus que l'estime qu'ils devoient avoir en dépit d'eux de vôtre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en soit cela doit servir d'avertissement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontés, & d'autres qui sont extrêmement dangereux. C'est donc à eux de mesurer leurs entreprises selon leurs forces, car il ne suffit pas qu'ils soient nés Souverains pour pouvoir commander absolument, ils sont sujets tous les premiers aux vicissitudes des tems, & la fortune n'a pas moins de pouvoir sur eux que sur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils soient plus prudents, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus prejudice qu'à lui & à sa famille; au lieu que celle d'un Prince interesse son Etat, & a souvent des suites si considerables qu'on n'y sauroit remedier.

Les

Les
là d'ex
ce qui
doctrin
exemp
specte
les sui
quelqu
Cour
quelqu
l'entê
ployer
remett
rent m
que d
est vra
Religi
reux
de dev
Vô
vôtre
abus
cessai
se pr
la p
inter
l'esti
qui
qu'u
M
dre
étra

Les Jansenistes tacherent encore en ce tems-là d'exciter quelques troubles dans l'Eglise, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. V. M. suivit son exemple, & se montra d'autant plus circonspecte dans cette affaire, qu'elle voyoit que les suites en étoient de conséquence. En effet quelques personnes des plus qualifiées de vôtre Cour s'y étoient laissés séduire, aussi bien que quelques Communautés de Religieuses, dont l'entêtement fut si grand, qu'il fallut employer toute vôtre autorité Royale pour les remettre dans le bon chemin. Elles souffrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de se résoudre à la reconnoître, tant il est vrai qu'on est peu traitable en matiere de Religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui se font sous pretexte de devotion.

Vôtre Clergé s'assembla à Ponthoïse sous vôtre autorité, tant pour remedier à ces abus que pour prendre des résolutions nécessaires sur d'autres affaires importantes qui se presentoient. Il fut extrêmement édifié de la pieté avec laquelle vous entrates dans ses interêts, & cela servit encore à vous attirer l'estime de vos Peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage, que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui est dû.

Mille choses contribuerent encore à rendre son nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un seul de vos Vaisseaux combat-

tit avec tant de valeur contre trente trois Gale-
res Turques, qu'elles se retirèrent sans avoir
pû l'obliger à se rendre. D'un autre côté le
secours que vous envoyâtes aux Hollandois,
contre l'Evêque de Munster qui les avoit atta-
qués, leur empêcha de recevoir quelque
affront; car quoi que leur Etat soit beaucoup
plus puissant que le sien, comme depuis la
paix qu'ils avoient fait avec les Espagnols,
ils avoient eu plus de soin de leur commerce
que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoient
acquise par les armes, ils se trouvoient dans
un si pitoyable état, qu'ils étoient tout diffé-
rens de ce qu'ils avoient été. Aussi l'on se
trompe fort si l'on croit que la force consiste
seulement dans sa richesse, elle est nécessaire
à la verité pour rendre un Etat puissant, mais
les gens de guerre y sont encore plus utiles,
puilqu'on ne s'en sauroit passer. Il faut donc
en avoir toujours suffisamment pour defen-
dre ses frontieres, & même pour se faire
craindre à ses voisins. Car s'ils vous voyent
si foibles qu'ils croient vous pouvoir attaquer
impunement, c'est en vain que vous vous
reposés sur la bonne foi & sur celles des traités:
il faut pour entretenir l'un & l'autre être en
état de donner du respect. Je suis même per-
suadé que plus un Etat est riche & florissant,
plus est-il obligé de veiller à sa seureté, car
il est impossible qu'il n'ait un nombre infini
d'envieux, & que parmi eux il nes'en trouve
quelqu'un qui ne tâche de lui voler ses richesses

Ce

Ce
à faire
vois,
de la
& si p
vous p
vantag
croyo
d'aill
comm
mang
queld
avoit
se de
pas
qu'e
faire
gen
par
V
de
ven
ci-c
dar
tés
ne
de
ch
la
ta
d
c

Ce fut en ces tems-là que V. M. commença à faire travailler sous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit accordé la survivance de la charge de son Pere. Mais il étoit si dur & si peu porté au travail, que Mr. le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un Sujet si ingrat. Car il ne croyoit pas qu'il pût jamais réussir, & comme d'ailleurs il aimoit ses plaisirs, il le regardoit comme un homme bien plus coupable de manger ce qu'il avoit amassé, que d'y joindre quelque chose par son travail. Mais V. M. qui avoit mille bontés pour sa famille, lui dit de se donner patience, & que ce qui ne se faisoit pas en un jour se faisoit quelquefois en deux; qu'elle ne desespéroit pas comme lui de rien faire de son fils; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeunesse, & la ramener plutôt par la douceur que par les menaces.

Vôtre Majesté se donna donc la patience de le dresser; & comme il ne faut pas disconvenir que nonobstant ce que j'ai remarqué ci-devant, & ce que je remarquerai encore dans la suite, il n'ait eu mille bonnes qualités, cela doit nous apprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de se meurir, parœ que qui pretend outre les choses les fait avorter plutôt qu'il ne retire de la satisfaction. En effet il y a de certains esprits tardifs à qui ce seroit renverser la cervelle que d'entreprendre avant le tems de leur faire rien comprendre: il faut que cela vienne petit à

petit & sans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme soit fait d'abord pour les affaires, sur tout une jeunesse qui s'effarouche du travail, & qui n'a que son plaisir en recommandation : le gout ne lui en vient que quand le jugement se forme, & c'est alors qu'il s'y accoutume insensiblement, & qu'en suite elles ne lui coutent plus rien ; car ce sont les affaires qui font les hommes, ce qui fait dire communement qu'en forgeant l'on devint forgeron.

Quoi que le Marquis de Louvois aimât d'abord si peu le travail, il ne laissa pas d'avoir les mêmes défauts que ceux qui s'enorgueillissent de leurs services. Il devint jaloux de tous ceux à qui V. M. faisoit l'honneur de temoigner quelque bonne volonté, & de moi sur tout, qui avois celui d'entretenir souvent V. M. à cause de mon emploi de Finances & de ma charge de Surintendant des Batimens; car V. M. qui est grande en tout, faisoit bâtir à Versailles & au Louvre, dont il falloit que je lui rendisse compte toutes les semaines, & bien souvent tous les jours, à cause qu'elle changeoit de moment à autre quelque chose à ses desseins, & que c'étoit à moi à les faire executer.

Or comme son emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de Paix, & qu'il n'y avoit que la Guerre qui les lui pût procurer, il fit ce qu'il put par le conseil de son Pere pour y porter V. M. Il se servit pour cela

de

de la m
ment l
dre qu
étoient
vant l
heritier
judice
cedé à

Ce
qu'il
moins
la just
ler co
du R
renon
Piren
du P
que.
renon
gross
à la
ni la
Prin
mag
Ain
judi
faiso
aucu
vec
lem
che
pou

de la mort du Roi d'Espagne qui arriva justement sur ces entrefaites, lui faisant entendre que quelques Provinces du País-Bas étoient devolues à la Reine vôtre Epouse, suivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthasar son frere, au prejudice de Sa Majesté Catholique qui avoit succedé à son Pere.

Ce fut ainsi qu'il dora la pillule à V. M. qu'il sçavoit bien qu'elle n'avalleroit pas à moins que d'en cacher le poison à l'ombre de la justice. Ainsi il n'eut garde de vous en parler comme d'une dependance de la succession du Roi vôtre beaupere, à laquelle vous aviez renoncé si solennellement par le traité des Pyrennées. Il falloit la déguiser sous le nom du Prince Balthasar, & lui faire entendre que cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort grossier; car le Prince Balthasar n'avoit rien à la succession de son Pere qu'il ne fut mort, ni la Reine vôtre Epouse à la succession du Prince Balthasar, qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puis qu'il étoit mort avant lui. Ainsi la loi qui étoit en faveur des filles au prejudice des enfans d'un second lit, & dont il faisoit parade à V. M. ne lui pouvoit servir aucunement, outre que quand il auroit survécu son Pere, vous aviez renoncé si formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine vôtre Epouse, que vous n'y pouviez pretendre en aucune façon, à moins

que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette supposition de la succession de Dom Balthasar, jointe à vôtre humeur martiale, & au desir d'immortaliser vôtre nom, vous fit avoir recours à un moyen, qui bien loin d'être blamable est tout-à-fait nécessaire avant que de se porter à faire la Guerre. Vous fites consulter des Avocats sur le droit que vous pouviez avoir à cette succession ; mais comme il falloit vous servir du Ministère de quelqu'un vous y employâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à soutenir ce qu'il avoit dit à V. M. pour lui apporter une deliberation qui y fut contraire. Les Avocats même qui étoient gagnés soutinrent par de longs raisonnemens, mais fort peu solides, que la renonciation que V. M. avoit faite étoit nulle absolument, parce qu'elle étoit contraire aux constitutions de son Royaume, qui veulent que le Roi se puisse toujours relever de ce qu'il fait, comme s'il étoit en pleine Minorité. Ils insistoient sur tout sur le prétendu prejudice qu'ils supposoient que vous aviez fait à Monsieur le Dauphin vôtre fils, par cette renonciation, & après s'être étendus sur ce que les Loix Divines & Humaines ne permettent pas à un Pere de disposer ainsi à leur fantaisie de la succession de leur fils, ils concluoyent que cette seule circonstance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par conséquent vous auriez raison de poursuivre vôtre droit & le sien par la force de vos armes.

Mais

Mais
cela, &
Couron
reté à
dire qu
foi pre
Guerre
trouver
pousser
rois co
une si f
trop
cours
testabl
vous
de fau
tre d'
les ac
malh
& su
tr'eu
l'abr
s'aff
être
qu'e
tre
pet
me
lie

di
gr

Mais il y avoit bien des choses à dire à tout cela, & il seroit dangereux de mettre la Couronne sur un pied qu'il n'y eût nulle sûreté à contracter avec elle. Car s'il suffisoit de dire que vous êtes toujours Mineur, qu'elle foi prendroit-on dans vos promesses, & si la Guerre étoit une fois allumée; quelle porte trouveroit-on pour en sortir. Je pourrois pousser ce raisonnement si loin, que j'en ferois confusion à ceux qui prétendent établir une si fausse maxime. Mais comme V. M. est trop éclairée pour avoir besoin d'aucun secours dans une affaire si claire & si incontestable, je supprime toutes ces raisons pour vous représenter, que ceux qui font ces sortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils sont causés qu'on les accuse d'une ambition demesurée. Or cette malheureuse réputation leur fait des Ennemis, & suscite insensiblement toute la terre contre eux. Car il n'y a personne qui se croie à l'abri de leur injustice, & à moins qu'on ne s'assure sur la parole d'un Prince il vaut autant être en Guerre qu'en Paix. Il semble même qu'on soit plus obligé dans l'un que dans l'autre, puisque l'un oblige d'être dans une perpétuelle défiance, & que dans l'autre on demeure dans une espèce de perplexité dont on a lieu de tout craindre.

Pendant que tout cela se passoit vous perdiez la Reine votre Mere, à qui ç'eut été un grand déplaisir de rester au monde, pour

voir rompre une Paix qu'elle avoit souhaitée si ardemment. Vous obligâtes aussi l'Evêque de Munster à s'accommoder avec les Hollandois, mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit du, quoi qu'il dut être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'esprit étoit fait d'une maniere qu'il étoit incomprehenfible à tout le monde, ensuite l'affaire de Marsal étoit venu à Paris où il avoit paru si insensible au mauvais état de ses affaires, qu'il avoit voulu épouzer la fille d'un petit Bourgeois qui étoit Domestique de Mademoiselle de Montpensier. Les choses même avoient été si loin que le contrât de mariage en avoit été passé, & il avoit fallu que ses parens employassent vôtre autorité Royale pour l'empêcher de passer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui étoit moins honteuse; parce que du moins la personne qu'il recherchoit étoit fille d'un gentilhomme. Mais V. M. qui vouloit en depit qu'il en eut l'empêcher de se deshonnorer, fit encore defense à son pere de penser à ce mariage. Enfin ce Prince, voyant que vous vous opposiés à ce qu'il se mariât si honteusement dans vos Etats, fut chercher une maitresse dans les siens, où il épouza la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de soixante.

S'étant ainsi contenté du côté de l'amour, il tacha de faire la même chose du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à faire des levées sous prétexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hostilités sur sa frontière. Mais V. M. ayant appaisé ce desordre par son autorité il ne lui restoit plus de prétexte de demeurer armé, si la mechante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui apportoit de raisons pour l'obliger à rechercher son amitié préférablement à toutes choses. Votre Envoyé qui étoit auprès de lui l'entretint plusieurs fois là-dessus; & lui fit sentir qu'abusant si souvent de votre patience, il étoit à craindre que vous n'en fissent un chatiment proportionné à sa faute. Mais il sembloit ou qu'il fut devenu insensible, ou qu'il ne se souvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne se pouvoit résoudre de faire ce que V. M. lui demandoit, & pourtant il ne voyoit personne dans l'Europe qui put prendre son parti, ni le sauver du precipice, si V. M. entreprenoit une fois de l'y precipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit sur le tapis, le Marquis de Louvois redoubla ses efforts pour vous faire entreprendre la Guerre en Flandres, dont il montrait le succès infaillible, par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Hollandois, & à laquelle V. M. avoit pris part, plus par politique que par un dessein formé de secourir vos anciens Alliez.

Car puisque vous étiez resolu à faire la conquête des Pais-bas , il n'y avoit point d'apparence que cette Alliance put encore subsister longtems , les Hollandois ayant un notable intérêt d'empêcher qu'un Roi si Puissant ne devint leur voisin. Aussi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en sorte que leur querelle ne finit point , sans que vous fussiez appelé à l'accommodement. Car vous vouliez savoir ce qui se passeroit , afin de ne pas prendre de fausses mesures.

En effet vôtre conduite fut conforme à vos intérêts , & le secours que vous leur donâtes ne fut ni proportionné à vos forces , ni aux assurances que vous leur aviez données , que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire sur leurs Ennemis. Elle ne laissa pas néanmoins de déclarer pousseux ; Mais le grand armement que vous faisiez commençant à leur devenir suspect ; ils songerent plutôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu , & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit , parce que les Anglois éprouverent encore une autre disgrâce qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu consuma les trois quarts de la Ville de Londres ; & dans la consternation où cela jetta ses habitans , il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant , vous chassâtes les Anglois de l'Isle de S. Christophe , après leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé , & ayant resolu de ne pas diffé-

rer

rer da
resolute
armée.

Les
pas fan
puis la
presque
contin
avoit f
en avo
ses , e
qui n
Taille
pou
étendu
il y en
plus p
sence

Le
Arm
aviez
aux
la G
com
me.
ces ,
vou
vou
ral
tre
au
fa

rer davantage la Guerre de Flandres, vous resolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Espagnols en furent effrayés, & non pas sans sujets; car V. M. avoit pris soin depuis la paix des Pirennées de rendre ses troupes presque aussi aguerries que si elles eussent été continuellement dans l'occasion. Elle leur avoit fait faire de frequentes revues, & elle en avoit aussi purgé toutes les parties honteuses, en ôtant de sa Maison quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille, & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette réforme s'étoit même étendue jusques aux Officiers, parmi lesquels il y en avoit un grand nombre sans service, & plus propres à la Cour qu'à se trouver en presence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette Armée sous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choisir preferablement aux autres, pour vous apprendre le métier de la Guerre, dans lequel vous le regardiez déjà comme le plus experimenté de votre Royaume. Aussi, tant pour recompenser ses services, que pour montrer à tout le monde que vous faisiez le cas que vous deviez de sa vertu, vous l'aviez déclaré Maréchal de Camp General de vos Armées, un peu avant la Paix d'entre les deux Couronnes; qualité qui le mettoit au dessus des Maréchaux de France, & qui faisoit revivre en quelque façon la charge de

Connétable , qui avoit été supprimée après la mort du Duc de Lediguieres , qui en avoit été pourvû le dernier.

La confiance que V. M. avoit en ce Grand Homme déplût au Marquis de Louvois , dont l'ambition mal réglée vouloit déjà que vous ne consultassiez que lui sur toutes choses. Mais il eut à avaller quantité de chagrins.

Vôtre Majesté demouroit des demie journées entieres enfermée avec lui , pendant qu'il attendoit dans votre Antichambre que vous le voulussiez introduire où vous étiez. Cela donna naissance à la haine qu'il a toujours eue pour lui , & qui a été tres souvent préjudiciable à V. M. comme je le lui ferai voir dans la suite de ce discours ; sur quoi elle me permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juste , qui est , qu'il n'y a rien de si dangereux que de donner trop de credit à des esprits tout bouffis de gloire. La raison est qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conseils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui ne procede pas de leurs sôns ; jusques à empêcher plutôt que les affaires réussissent que de souffrir qu'on en attribue la gloire à un autre. Ainsi un Prince ne sauroit être trop reservé sur le choix d'un Ministre , & quand il lui trouveroit toutes les qualités requises pour un si grand emploi , s'il n'avoit pas celle de preferer l'interêt public au sien propre , ce seroit en vain qu'il prétendroit en faire quelque chose de bon. Il faut

pour

pour re
me infé
se mou
rêts de
ressorts
Maître
soit si su

Les
sauter l
à une
ils avo
en mo
avoient
depend
y avo
V. M.
pour s
cette l
mée,
elle la
elle to
rapid
Dou
derni
aussi
chal
gues
Ang
seren
jour
où
reg

pour remplir cette place dignement être comme insensible à l'amour & à la haine, & ne se mouvoir en aucune façon que par les intérêts de l'Etat, car si l'on emprunte d'autres ressorts, cela ne peut aller qu'au prejudice du Maître, dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'approche de V. M. firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient, & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Aussi en moins de huit jours ils desfirent ce qu'ils avoient été une année entiere à faire avec une depense si prodigieuse, qu'on contoit qu'ils y avoient employé plus de trois millions. V. M. qui pretendoit continuer leurs travaux pour se conserver un passage sur la Sambre où cette Place est située, y fit travailler son Armée, en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de de fense. En suite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournay, Douay, & les Forts qui étoient autour de cette dernière Place. Oudenarde & Alost firent aussi joug à vos armes, pendant que le Maréchal d'Aumont s'empara d'Armentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtrai. Les Anglois & les Hollandois voyant cela, se presferent de faire la Paix; mais V. M. allant toujours son chemin mit le siege devant l'Isle, où il y avoit quatre mille hommes de troupes réglées, & dix fois autant de Bourgeois qui

étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Espagnols que V. M. ne viendrait jamais à bout d'une si grande entreprise, & ayant appelé à leur secours le Comte de Marcin qui commandoit leur Armée, il s'approcha de la Ville pour tomber sur vous, quand il vous croiroit assez affoibli pour esperer de vous defaire aisement; mais V. M. après avoir pris la Ville en peu de tems, battit encore Marcin à plate couture; de sorte qu'il fut obligé de se sauver à pied par un marais.

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, sur tout la saison n'étant pas trop avancée; mais vous fûtes si pressé de vous en revenir, que vous vous contentâtes de ce que vous aviez fait; car il y a des tems que l'on prefere sa satisfaction à son devoir; ce qui neanmoins donne une grande atteinte à la reputation. En effet la moindre foiblesse dans la vie d'un grand homme, est une tâche qui obscurcit l'éclat de ses grandes actions. Mais qui en est exempt dans le monde? sur tout quand elles procedent d'une passion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le succès qu'eut Vôtre Majesté augmenta encore le credit de vôtre Ministre, qui devint si glorieux de sa faveur, qu'il fit tout ce qu'il pût pour me perdre. Mais Vôtre Majesté me rendit justice, nonobstant tous ses rapports; & en effet elle étoit obligée de me proteger, puisque je m'exposois pour elle à la haine publique.

blique.
auparav
de l'Hô
été fait
voulu ir
arrerage
V. M. e
lui en e
pendan
des gen
pour fa
que vo
trouvâ
afin de
les req
fût plu
ordina
person
point
mêm
je fus
il y e
me
leur
clin
ter,
le d
que
me
fir
do

blique. Je lui avois conseillé quelques années auparavant de supprimer une partie de rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite sur un denier si bas, que qui auroit voulu imputer sur le profit qu'on avoit fait des arrerages, le remboursement du Principal, V. M. en étoit quitte non seulement, mais il lui en étoit encore dû beaucoup de reste. Cependant comme c'eut été reduire au desespoir des gens qui n'avoient pas été bons menagers pour faire un autre fonds à la place de celui que vous pouviez supprimer sans justice; vous trouvâtes bon que j'en fisse seulement la peur, afin de retrancher ces rentes plus aisément, & les reduire à l'avenir sur un pied qui ne vous fût plus tant à charge. Mais comme il est assez ordinaire de s'aveugler sur ses propres interêts, personne n'entendit raison, & j'eus à me vis sur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez Mr. le Chancelier, je fus assiégré dans la cour par les rentiers, dont il y en eût quelques-uns d'assez insolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raisons, pour avoir lieu de leur faire décliner leur nom, & V. M. les ayant fait arrêter, je crus que cela contint les autres dans le devoir. Cependant il s'en presenta toujours quelqu'un qui tâchoit de me faire peur, dont mes Commis étant plus intimidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandonner cette affaire.

Le zele que j'avois pour le service de V. M.

ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut si grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le défaut d'aimer le vin, sans lequel il y en auroit eu peu comme lui, se reveilla en sursaut, croyant que les rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'offusquoient ne lui permirent pas de voir que sa frayeur ne procedoit que d'un songe, ainsi il mit toute ma maison en rumeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me revaillai moi-même au bruit qu'il faisoit, & si j'en eusse cru mes domestiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me sauver. Mais ayant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus aussi-tôt que ce n'étoit que la vision d'un yvrogne, ce qui retablit le calme dans ma maison. Je l'en chassai dès le lendemain matin, ne pouvant me résoudre à le garder après cette incartade, sur tout après l'avoir averti plusieurs fois, que s'il ne se corrigeoit, je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choses à quoi l'on est si incliné qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de passer en habitude. Or celle-là est de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient sujet. La raison est que la chaleur naturelle s'affoiblissant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui restent. Il n'en est pas de même de la passion pour les fem-

femmes
ne peut
que lors
de toutes
n'en cro
là, out
taines g
honore
combat
principa
rend ut
qu'on
fiance.

Vôt
voisins
tes, av
avec le
avoit d
la don
plainte
V. M.
Traite
qu'ell
il est
nes
ra pa
de ce
fées
que
leur
l'int
il y
tro

femmes, qui par une raison toute naturelle, ne peut pas être si forte dans un âge avancé; que lors qu'on n'a que vingt-cinq ans. Ainsi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuse que celle-là, outre qu'elle ne convient gueres à de certaines gens qui s'en trouvent tout-à-fait des-honorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combattre de toutes ses forces à sa naissance, principalement quand on considère qu'elle rend un homme incapable de tout, si bien qu'on n'y sauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majesté se doutant bien que tous ses voisins auroient de la jalousie de ses conquêtes, avoit fait une ligue offensive & deffensive avec le Portugal, qui par le secours qu'elle lui avoit donné s'étoit empêché de retomber sous la domination des Espagnols. Ils s'en étoient plaints plusieurs fois pendant la paix, & que V. M. contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirennées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement. Mais il est inutile bien souvent de stipuler de certaines choses qu'on fait bien qu'on n'exécute pas, & il faut toujours mettre au nombre de celles-là celles qui sont entierement opposées aux interêts d'une Couronne. Ainsi quelque alliance que fassent deux Etats voisins, leurs promesses ne subsistent qu'autant que l'interêt commun s'y trouve. C'est pourquoi il y a peu de fonds à y faire, & c'est se vouloir tromper que de conter là-dessus.

Le Duc de Lorraine qui avoit toujours de méchans desseins contre V. M. se voyoit hors d'état de les executer par la precaution qu'elle avoit prise. Elle lui avoit fait donner en dépit qu'il en eut les troupes qu'il avoit encore sur pied, pour l'assister dans ses conquêtes. Cela ne l'empêcha pas de faire des brigues chez les Espagnols & chez les Hollandois qui étoient jaloux de vôtre prospérité, & qui firent un Traité avec les Rois d'Angleterre & de Suede pour vous faire la paix. Il resolut d'y entrer, c'est pourquoy pour être plus en état de se faire craindre, il vous redemanda ses troupes pour venir prendre des quartiers d'hiver chez lui, afin que sous pretexte de defendre ses Etats qui étoient environnés de deux côtes des Espagnols, il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous étiez aussi fin que lui, vous ne les voulûtes pas laisser sortir de Flandres, ce qui l'obligea de les debaucher.

Vôtre Majesté ne fit pas semblant de rien, parce qu'elle avoit des affaires plus pressantes sur les bras, & se contentant de le faire observer & d'empêcher que ces troupes ne desertassent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hiver dans la Comté de Bourgogne, dont elle étoit bien seure de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hiennes qui en étoit Gouverneur; mais bien loin que cela soit blâmable, il est de la sagesse & de la prudence d'un Souverain d'épargner le sang de ses sujets, au-
tant

tant qu'il le
il ne lui co
clef des V
avisé que
mité d'ho
ne sert q
affront.
succés ne
D'où il
ritude,
seur pou
ne le fau
moins l
qui son
que do
mais re
honore

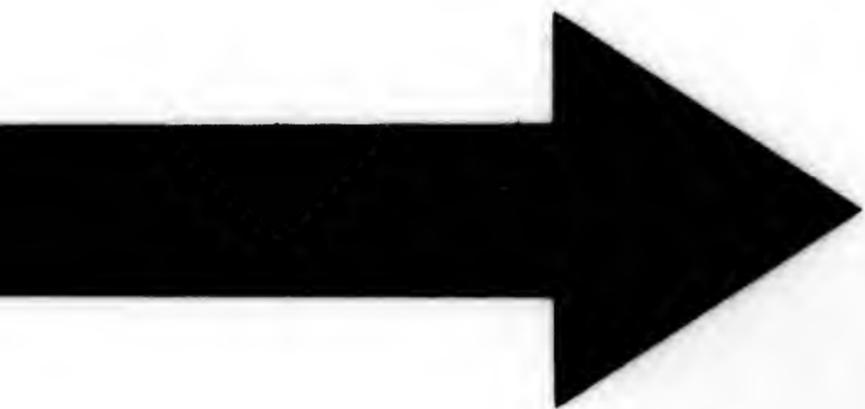
La
empêc
vous a
jets.
Code
trava
& qu
ques
pte,
me c
on f
don
leur
infé
ge:

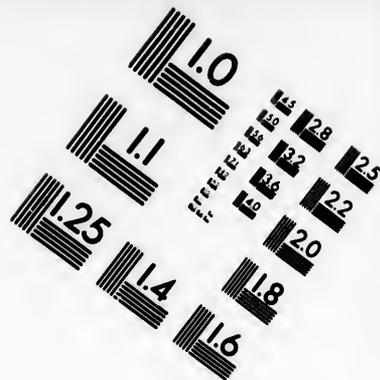
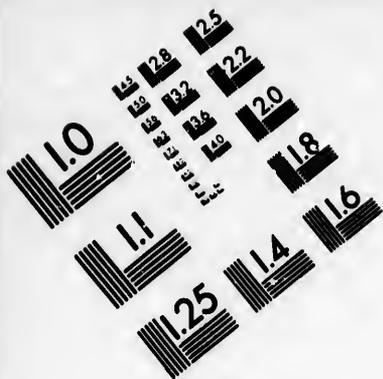
tant qu'il lui est possible; c'est pourquoy quand il ne lui conte que de l'argent pour avoir la clef des Villes, on peut dire qu'il est plus avisé que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes, laquelle encore bien souvent ne sert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait le succès ne répond pas toujours à ses esperances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moyen pour venir à bout de son entreprise, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte néanmoins le poison, & l'assassinat; deux choses qui sont si basses & si éloignées des sentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir se deshonorer.

La guerre que vous aviez à soutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la justice à vos sujets. Vous obligâtes vos Parlemens à suivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avant votre départ pour la Flandres, & qui devoit bien abréger les procès. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte, & qui crurent qu'il en seroit de cela comme de certaines peines comminatoires, dont on se relâche souvent sans consequence, se donnerent la licence de le faire executer à leur fantaisie; mais Votre Majesté en étant informée, elle les suspendit de leur charge, & donna tant de frayeur aux autres par cet-

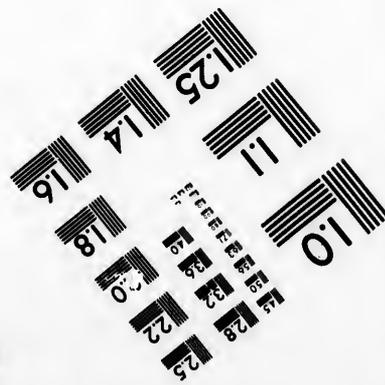
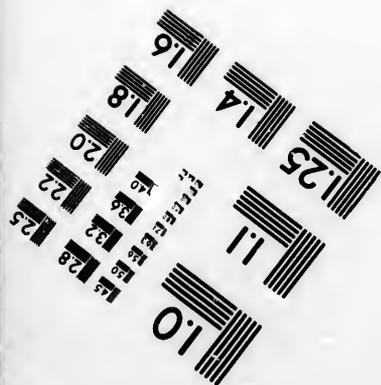
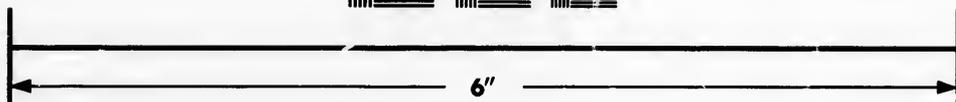
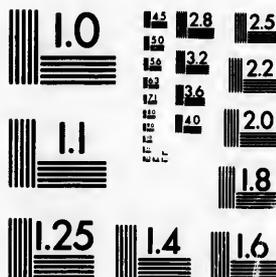


9





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
16
18
20
22
25
28
32
36

10
11
12
15
18
20

162 *Testament Politique*
cette punition qu'ils se montrèrent sages à
leurs dépens.

CHAPITRE IV.

*Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité
d'Aix la Chapelle, jusques à la
Guerre de Hollande.*

Cependant vous jugeates à propos de faire la paix, pour ne vous pas attirer sur les bras toutes les puissances qui portoient envie à votre prospérité; & les Espagnols ayant consenti par le traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardassiez vos Conquêtes, moyennant que vous leur rendissiez la Comté de Bourgogne, vous devintes plus puissant en Flandres que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortifications de tant de Places que ce fut un sujet d'étonnement à tous vos voisins, qui avoient peine à comprendre qu'un Royaume de si petite étendue put suffire à tant de choses à la fois. Car outre ces travaux qui coutoient infiniment, vous ne discontinuiez pas de bâtir au Louvre & à Versailles; d'ailleurs, vous achetates une si grande quantité de beaux meubles, d'antiques, de pierreries & de tout généralement ce qui marque le plus la sumptuosité d'un Prince, qu'on pouvoit dire que tous vos predecesseurs n'avoient été
que

que de pe
de vous.
d'un prix
que pour
mans qu'
étoient de
& devant
étoit extr
gallerie fi
gent mal
bien que
que vous
aux Ind
La mati
le moins
étoient d
en cour

On s'
en cela
celle du
de ces
visitoie
assez s'
mal en
tant p
consec
de sca
fique
ont au
il n'y
spect
pou

que de petits compagnons en comparaison de vous. Vous fites faire un just'aucorps seul d'un prix inestimable, & qui ne vous servoit que pour recevoir les Ambassadeurs: les diamans qu'il y avoit dessus & à vôtre chapeau étoient de la valeur de plus de seize millions, & devant que d'arriver à vôtre Trône qui étoit extrêmement élevé, on passoit par une gallerie si remplie de meubles & de vases d'argent massif de toutes sortes de façons, aussi bien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramassé tout celui qui se trouve aux Indes pour étaler vôtre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à considerer, & tous ces ouvrages étoient d'une main si recherchée que la façon en coustoit plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que V. M. suivit en cela une maxime qui étoit si differente de celle du Roi vôtre Pere, qui se soucioit si peu de ces sortes de choses, que les étrangers qui visitoient les maisons Royales ne pouvoient assez s'étonner qu'un si grand Prince fut si mal en meuble. Mais vous ne le faisiez pas tant par une humeur dependiere que par les consequences qui en resultent. Car il est bon de sçavoir que tout ce qui est grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes ont autant de besoin que de leur puissance. Car il n'y a rien qui leur fasse porter plus de respect, & on ne voit gueres qu'on en manque pour ceux qui savent ainsi se faire estimer.

Vous

ent sages à

V.

le Traité
à la

os de faire
rer sur les
nt envie à
yant con-
ix la Cha-
onquêtes,
la Comté
uissant en

un même
Places que
s vos voi-
re qu'un
re à tant
vaux qui
ntinuiez
s; d'ail-
quantité
reries
le plus
pouvoir
ient été
que

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fussent servies selon qu'il convenoit à un si grand Roi, & quoi que vous y missiez la propreté, la delicatesse & l'abondance, il vous en couta moins qu'il ne faisoit auparavant, parce que vous empêchâtes que ceux qui en avoient soin, ne vous volassent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux sur les abus qui se faisoient jusques sur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faisoient servir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur poche.

Aussi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de respect pour vôtre regne, qu'il ne fut plus question que V. M. se donnât la peine d'aller elle même au Palais pour y faire enregistrer les Edits, elle se contenta de les y envoyer par le premier venu, chose qui aura de quoi étonner la posterité, après ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne se fit que par vôtre reputation, & sans que vous fussiez obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obeir.

En effet quand on a établi une fois les choses sur un bon pied, elles vont toutes seules après cela, sans qu'on soit presque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit apprendre à tous tant que nous sommes, chacun à son égard, à établir un bon ordre dans nos affaires, sans quoi elles ne sauroient jamais bien aller.

aller. Il
cement
nous at
de cela
romber
pierre
dicier,
quoi l'
tre, &
ger.

Vô
trois M
quis d
Cepen
au br
cuper
sion à
Cand
tems.
un ch
comm
il fau
que
gene
si g
plu
étan
dera
flatt
trep
L
deg

aller. Il faut aussi que ce soit dès le commencement que nous en sommes chargés, car si nous attendons qu'elles aillent mal, il en sera de cela comme de ces batimens negligés qui tombent en ruine, faute d'y avoir mis une pierre dans le tems; on ne peut plus y remédier, si on ne les rebatit tout de neuf, en quoi l'on voit le prejudice qu'en reçoit le maître, & combien lui importe d'être bon menager.

Vôtre Majesté ayant ainsi fait la paix fit trois Maréchaux de France qui furent le Marquis de Bellefons, de Crequi & d'Humieres. Cependant la Noblesse Françoisé qui se plait au bruit des armes, n'ayant plus de quoi s'occuper sur vôtre Frontiere, demanda permission à V. M. d'aller au secours de la Ville de Candie que les Turcs assiegeoient depuis longtems. Vous le lui permites, & lui donnates un chef qui fut le Duc de la Feuillade. Mais comme les Venitiens ne s'aïdoient pas comme il faut pour en faire lever le siege, bien loin que ce secours leur fut d'aucune utilité, leur general se bronilla avec ce Duc qui avoit un si grand mépris pour lui, qu'il lui rompit plusieurs fois en visiere. Ainsi cette Noblesse étant revenue sans avoir rien operé de considerable, les Turcs qui l'approchoient se flatterent de venir bien tôt à bout de leur entreprise.

Le Duc de Navailles ne se rebuta point des degouts que le Duc de la Feuillade donnoit à
ceux

ceux qui à son exemple avoient envie d'aller au secours d'une place si importante à la Chrétienté ; & comme V. M. eut été bien-aisé qu'elle eut été secourüe, elle l'y envoya avec quelques troupes réglées, sous l'escorte de son armée navalle, commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles débarqua ses troupes nonobstant un grand feu de canon, & ayant envoyé reconnoître le camp des Turcs, il n'eut pas plûtôt donné quelques jours de repos à ses gens qu'il fit une sortie sur eux. Elle fut si vigoureuse que tout pleya devant lui ; mais le feu ayant pris à un Magazin des poudres de ces Barbares chacun en fut intimidé comme si c'eut été un fourneau qu'ils eussent fait joüer pour les perdre. Ainsi ayant pleyé à leur tour, les Turcs qui s'apparçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le desordre de ceux qui restoient, ils se retirerent en confusion, de sorte qu'il y eut quelques gens de distinction de tués, dont apparemment le Marquis de Faber fils unique du Maréchal fut du nombre, puis qu'après le combat il ne revint point avec les autres. Il ne se trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudéce de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'est que de combattre sur Mer sans jamais sortir de son Vaisseau, à moins qu'il ne soit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en soit, cette

expedi
cés que
contra
terres
glées,
qui ce
toient l
n'y a
coupab
neral d
là, &
reur p
difficil
un Mi
pas ag
retiren

La
cela ;
bâtit
On p
point
soit pa
goure
pour l
& d'a
en cor
année
fix-vi
trente

C
voyé
au

expedition n'ayant pas eu un plus heureux succès que celle du Duc de la Feuillade, & au contraire les armes de V. M. s'y trouvant intéressées en ce qu'elle y avoit des troupes réglées, elle receut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient présents à l'action rejetoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coupable, puis qu'il est impossible à un General de prévoir un accident comme celui-là, & de rassurer ses troupes contre une terreur panique; mais comme à la Cour il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agreable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre après cela; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canon. On pretend que depuis long-tems on n'a point vû de siege si memorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet soit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y perirent de part & d'autre, je n'en vois point qui puisse entrer en comparaison avec lui; car il dura plusieurs années, & les assiegeants y perdirent près de six-vingt mille hommes, & les assiegés près de trente huit mille.

Pendant le secours que V. M. avoit envoyé aux Venitiens ne plaisant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoya un

H

Chiaoux

Chiaoux pour s'en expliquer avec vous, & pour renouveler le traité de Commerce qu'il y a toûjourseu entre les deux Nations; mais V. M. qui avoit trop de courage pour suivre l'exemple de quelques-uns de ses predecesseurs, qui ont souffert quelquefois que ces Princes leur ayent fait faire des complimens fâcheux, ferma la bouche à ce Chiaoux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobstant la Paix que V. M. avoit rétablie dans l'Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix-la-Chapelle, le Duc de Lorraine armoit toûjours, parce qu'il supposoit que les Puissances qui s'étoient déclarées pour lui faire mettre les armes bas, ne souffriroient pas qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit sur tout à remuer, c'est que les Hollandois qui se croyoient Puissans, parce qu'ils étoient extrêmement riches, ne gardoient plus gueres de mesures avec V. M. Van Beuningen lui avoit parlé plusieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faisant sentir qu'elles lui tomberoient sur les bras si elle pretendoit troubler le repos de ses voisins. Sa hardiessé avoit été même jusques au point qu'il avoit fait frapper une medaille, qui faisant allusion au miracle que fit Josué quand il arrêta la course du Soleil, devoit toucher V. M. elle qui avoit pris le Soleil pour sa Devise, & qui savoit que ce Ministre s'appelloit Josué. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par là qu'il

avoit

avoit a
qu'il v
aussi a
autour
mots l
Duc d
qui l'a
en éto
veroit
l'oblig
son Pa
vouloir
n'avoit

Ce
maître
cherch
lonté
V. M.
côté d
tre fai
Telle
falloit
cette
n'éto
paroi
V. M.
tant a
prom
du se
fut
qu'i
aqu

avoit arrêté vôtre course, par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit aussi assez bien designé dans cette medaille où autour de son portrait, il avoit fait mettre ces mots Latins *in conspectu meo stetit Sol*; Le Duc de Lorraine en tiroit une conséquence qui l'animoit contre vous. Vôtre Majesté qui en étoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé s'il n'étoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépouiller de son Païs, il n'y rentreroit jamais: qu'elle vouloit à toute force qu'il desarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y resoudre.

Ce compliment fait avec une autorité de maître eut de quoi étonner le Duc. Neanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un pretexte specieux, il remontra à V. M. qu'il n'étoit point encore en sûreté du côté de l'Electeur Palatin, qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obeïe, il falloit qu'elle eut la bonté de mettre ordre à cette affaire. Vôtre Majesté vit bien que ce n'étoit qu'une deffaitte; cependant comme il paroïssoit de la justice à ce qu'elle demandoit, V. M. lui envoya un Acte de garantie, & autant à l'Electeur Palatin, par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur donner du secours, en cas qu'il y en eut un d'eux qui fut assez temeraire pour rompre le Traité qu'ils feroient ensemble. L'Electeur Palatin y aquiesca tout d'un coup, tellement que le pre-

texte du Duc ne pouvant plus subsister, il fut obligé de vous obéir.

Votre Majesté ne voyant plus alors d'apparence de brouillerie de ce côté-là, ne songea plus qu'à se venger des Hollandois, dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la Guerre, l'y excitoit encore en lui representant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en son particulier, sans compter encore celles dont ils étoient redevables à Louïs XIII. & à Henri IV. votre Pere & votre Ayeul, sans le secours de qui ils n'auroient jamais pu faire tête à la Maison d'Autriche; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats, cela ne leur eut pas été bien difficile; puisque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre, cela ne l'oblige point à se mettre lui-même la corde au col. Ainsi ils n'avoient rien fait qu'ils ne dussent faire en bonne politique, quand ils avoient empêché que vous ne conquissiez le reste de la Flandres; mais il n'en étoit pas de même des autres sujets de plainte que vous aviez contre eux, dont aussi personne ne pouvoit les excuser.

Quoi qu'il en soit V. M. ayant imprimé fortement dans son esprit de les en faire repentir d'abord qu'elle en trouveroit l'occasion, me commanda de remplir ses coffres qui étoient épuisés par la prodigieuse dépense qu'elle faisoit. En effet il n'y avoit plus rien dedans, - quoi

quoi qu'
siderabl
fares
beaucou

Cépe
setvis m
cherche
une par
lui de l
de suivr
ture ne
des Part
de retir
Gentilh
ner, &
pouvû
privileg
qui bon
doit poi
de faire
a pour
la perfe
pour la
deshon
dans la
bien m
quête
substit
recever
les am
pour é
Par ce

que
subsister, il fut

salors d'appa-
là, ne songea
lois, dont elle
s. Le Marquis
quela Guerre,
entant l'ingra-
avoient tant
sans conter en-
vables à Louïs
& vôtre Ayeul,
ent jamais pu
he; mais s'ils
qu'ils n'étoient
pas été bien
igation qu'ait
blige point à se
col. Ainsi ils
essent faire en
oient empêché
e de la Flan-
même des au-
us aviez con-
e pouvoit les

rant imprimé
n faire repen-
occasion, me
s qui étoient
se qu'elle fai-
rien dedans,
- quoi

de Mr. Colbert. Chap. IV. 173

quoi que ses revenus fussent augmentés con-
siderablement; & qu'il se fut fait plusieurs af-
faires extraordinaires dont elle avoit retiré
beaucoup d'argent.

Cependant je dois avoüer à V. M. que je la
servis mal dans le parti qui fut fait pour la re-
cherche des faux nobles, & si jamais il se fait
une pareille affaire sous son regne ou sous ce-
lui de ses successeurs, il faut bien se garder
de suivre mon exemple; car celles de cette na-
ture ne doivent pas être mises entre les mains
des Partisans, qui n'ayant d'autre intérêt que
de retirer leur argent, persecutent les veritables
Gentilhommes qui n'ont pas moyen d'en don-
ner, & substituent des roturiers à leur place
pourvû qu'ils achètent à deniers comprans le
privilege qu'ils ont de faire declarer Nobles
qui bon leur semble. C'est un abus qui ne se
doit point souffrir, & qui d'ailleurs est capable
de faire perdre à V. M. l'amitié que sa Noblesse
a pour elle; car elle a lieu de se plaindre que
la persecution qu'elle souffre se fait bien moins
pour la purger des parties honteuses qui la
deshonorent, que pour fouiller indifferement
dans la bourse de tous ses membres. Il vaut
bien mieux que cette recherche se fasse à la re-
quête de vos Procureurs generaux & de leurs
substituts, & que vous constitués d'office des
receveurs entre les mains de qui se remettent
les amandes de ceux qui seront condamnés
pour être apportées dans vôtre Tresor Royal.
Par ce moien vous n'encouterez point le blâme

d'abandonner la veuve & l'orphelin à des sangsues, & vous n'agirez que par le motif de la justice. Aussi vous trouverez que parmi ceux qui ont obtenu des arrêts, il y a quantité de nobles de nouvelle impression, & qui n'ont l'obligation qu'à leur argent. Ainsi après en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur appartient pas, il est bon qu'ils en donnent encore pour l'usurpation qu'ils en ont faite, ce qui est d'autant plus juste, que V. M. a un intérêt notable à punir ceux qui se servent de méchans-moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que V. M. me faisoit de remplir ses coffres me fit songer à un Edit qui paroïssoit utile au public, & qui l'est effectivement, si l'on se donne la peine de le considérer. C'est celui du contrôle des exploits par où l'on empêche toutes les friponneries qui se commettoient autrefois par des antidates, quoi qu'il ne remédie pas à la mauvaise foi des Sergens qui peuvent toujours souffler leurs significations & rendre même leurs faussetés plus authentiques par ce contrôle. Mais on a crû prendre là-dessus toutes les précautions imaginables en les obligeant de se faire assister de témoins, & c'est toujours beaucoup que le remède soit certain contre le mal qu'ils étoient capables de faire par un exploit antidaté. Quoi qu'il en soit V. M. trouvant que cette affaire étoit juste, on l'établit dans le Royaume, quoi qu'il s'y trouvât de la difficulté en

beau-

beaucoup
des juges
raisons
de plus
quelqu
l'appert
quelle
lut se
bien en

Ce
le Pa
beveu
jugea
sonne
il fau
serve
auroi
que
oblig
droit
pour
donn
feroi
étoit
casse
y av
mê
met
Cep
il
de
je

beaucoup d'endroits. En effet soit qu'il y eut des juges qui n'en fussent pas contens par des raisons que je ne penetre point, ou que cela deplut à quelques particuliers dont le genie quelquefois est si éloigné de la raison, qu'à l'appetit d'une bagatelle ils ne voyent pas de quelle consequence leur sont les choses; il fallut se servir de vôtre autorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut d'extraordinaire c'est que le Parlement de Thoulouse fit en cela une bevue que V. M. lui pardonna, mais qu'elle jugea néanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses Membres. Car il faut toujours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres, autrement il n'y auroit point de danger à recidiver. Le fait est que cette Compagnie donna un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le soin de lever ce droit de restituer un cheval qui avoit été vendu pour le paiement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit, à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la dernière insolence, puisque c'étoit casser proprement vôtre Edit, ou du moins y avoir si peu d'égard, que c'étoit tout de même que si l'on eut dit qu'on ne s'y foumettroit qu'autant qu'il en prendroit fantaisie. Cependant comme dans ces sortes d'affaires il faut toujours aller bride en main, de peur de commettre mal à propos vôtre autorité, je fis dire au Premier President, qui ne trem-

poit point dans cette affaire, qu'il falloit casser cet Arrêt ou s'attendre à en voir retomber la punition sur la Compagnie : qu'il avoit intérêt de l'empêcher lui qui en étoit le chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoi qu'il en fut innocent. J'écrivis aussi à vôtre Procureur General & à vos Avocats Generaux, sans que cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une autrefois à faire le devoir de leurs charges, & les ayant tous piqués d'honneur, le Premier President fit assembler extraordinairement le Parlement chez lui, où le Fermier General de vôtre Domaine se trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permission, il lui exposa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la reparer, qui étoit de casser l'Arrêt qu'elle avoit donné, car j'étois bien aisé d'épargner à V. M. le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir ; outre que quand un Ministre peut sauver les apparences, & ne pas mettre l'autorité de son maitre en compromis, il est de sa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'esquiver cet affront en proposant quantité d'autres expediens par où il croyoit sauver son honneur ; mais le Fermier ne se relâcha point de sa proposition ; de sorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit dûë, cassa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à V. M. que quand elle

elle fut
elle en
ses Fin
de ce
person
doit a
elle n
faut d
cette
qu'ell
preten
tres
qu'ell
sur to
traire
ment
équil
dans
ditif.

Je
deff
la R
de
Vill
vô
l'êt
gra
au
M
lit
qu
E

elle fut consommée ; car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Administration de ses Finances , qu'elle se reposeroit sur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet une personne qu'elle choisit pour remplir ce poste doit avoir une autorité absolue , autrement elle ne sçauroit jamais s'acquitter comme il faut de son devoir. Il faut dans les affaires de cette sorte que V. M. ne consulte que ceux qu'elle a établis pour son Conseil : car si elle pretend que les gens dont elle se sert pour d'autres Bureaux y soient appellez, j'ose dire qu'elle s'abusera beaucoup ; les gens de robe sur tout n'y entendent rien , & tout au contraire ils ne sont bons qu'à tout gâter : ils forment mille difficultés sur la pointe d'une aiguille , ce qu'il faut tacher d'éviter , puisque dans les Finances tout le secret est d'être expeditif.

Je rapporterai à V. M. un exemple là-dessus , & dont elle se souviendra bien. Mr. de la Reynie qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris , afin que cette grande Ville , qui est non seulement la Capitale de votre Royaume , mais qui merite encore de l'être du Monde entier par sa beauté , par sa grandeur , & par sa richesse , fut gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le passé. Mr. de la Reynie , dis-je , qui en cette qualité avoit une inspection particuliere sur ce qui s'y passoit voulut s'opposer au bail que je faisois faire des écopes qui étoient du domai-

ne de V. M. Il se figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une sédition. Son intention ne sçauroit être blâmée, puisqu'elle n'alloit qu'à une bonne fin; mais il se trompoit, personne ne branla, & V. M. en retira le revenu sur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille exemples de cette nature, & par où V. M. connoitroit que la portée de leur esprit ne passe pas leur métier; mais comme cela seroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en est cause, c'est qu'ils sont dressés à se faire des fantomes de tout, & à les combattre. Ils se figurent qu'il en est des Finances comme d'un procès où il faut être toujours en garde contre les subtilités d'un chicanneur. Ainsi ils se chicannent eux-mêmes avant que de chicanner les autres, & plutôt que de sortir de leurs maximes ils aimeroient mieux consentir que l'Etat allât sans dessus dessous.

Quoi qu'il en soit V. M. ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Thoulouse, elle envoya une lettre de cachet qui relegua le President de la Terrasse qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une pension de deux mille livres au premier President qui avoit prononcé le second; car il faut que la punition & la recompense aillent d'un pas égal; pour animer ceux qui font leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le font pas; autrement il n'y auroit ni émulation.

lation
absolu
fleuri
Le
de vō
logne
auroit
un m
dina
l'Etat
plûtôt
été
Prin
E
pens
dem
ce de
bra
Eta
poi
été
Co
de
d'a
pa
ou
en
au
un
v
p
c

lacion ni retenue, deux choses néanmoins absolument nécessaires, quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleurissoit si fort que le seul bruit de vôtre nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui sans cela y auroit eu bonne part. Cette Nation se choisit un maître de son pais contre sa maxime ordinaire, & même contre les constitutions de l'Etat; mais elle crut bien faire d'y déroger plutôt que de mecontenter V. M. qui auroit été fâchée de voir tomber son choix sur ce Prince.

Environ ce tems-là V. M. me parut toute pensifve; surquoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir son cœur; elle me dit qu'il se brassoit quelque chose contre le repos de son Etat: qu'un homme qu'elle ne connoissoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où, sous pretexte de la conversation de la Religion prétenduë reformée, il tâchoit d'animer les Puissances contr'elle: qu'il étoit passé d'Angleterre chez les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à se joindre aux autres: qu'un attentât de cette nature meritoit une punition exemplaire; mais qu'elle ne savoit comment s'y prendre pour y parvenir; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulut le livrer entre ses mains;

qu'il falloit donc se résoudre à l'enlever, mais que cela lui paroissoit impossible, parce que chacun étant jaloux de sa liberté; c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit: d'ailleurs qu'elle ne savoit sur qui jeter les yeux pour une affaire de cette conséquence qui devoit être secrète, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moi.

Je demandai à V. M. si l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en disoit rien; elle me répondit qu'oiii, & que c'étoit ce qui la mettoit si fort en colere; sur quoi ne pouvant blâmer son ressentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à Mr. de Turenne, qui connoissant mieux que personne les gens de tête & de résolution, lui en fourniroit pour amener cet homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obstacles. Votre Majesté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit savoir ses complices, dont apparemment il y avoit un grand nombre; qu'au surplus elle suivroit le conseil que je lui donnois qu'elle trouvoit bon; étant persuadé que Mr. de Turenne lui seroit fidele, quoi qu'il fut huguenot, car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle, & ce ne fut que deux ou trois mois après.

Je pris la liberté de dire à V. M. que je la priois de n'en rien dire au Marquis de Louvois, parce que la jalousie qu'il portoit à Mr.

de

de Tur
re mar
lui don
si affe
pable
ceux d
ce que
parler
tems u
ainsi n
Elle
la qu'
Offici
comm
stion
rent d
Ils l'a
lieu à
avec
évite
eusse
tes e
son
C
de
ren
été
qu
vo
de
q
q

de Turenne seroit peut-être causé que l'affaire manqueroit. C'étoit assez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas si affectionné à son service ; qu'il ne fut capable pour ses interêts particuliers d'oublier ceux de l'Etat. Aussi V. M. comprenant bien ce que je lui voulois dire me promit de n'en parler à personne ; mais elle me fit en même tems une reprimande , de ce que je jugeois ainsi mal de mon prochain.

Elle me tint sa parole Royale & n'en parla qu'à Mr. de Turenne, qui lui donna cinq Officiers pour executer son entreprise , & comme vous saviez où étoit l'homme en question , & tout le manège qu'il faisoit , ils furent en Suisse où il ne faisoit que d'arriver. Ils l'attraperent ainsi lors qu'il passoit d'un lieu à un autre , & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il leur falloit pour éviter le peril dont ils étoient menacés , s'ils eussent été attrapés eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la justice pour lui être son procez fait & parfait.

Ce miserable se trouva être un Bourgeois de la Rochelle qui étoit de la Religion pretendüe Reformée. Cependant, quoi qu'il eut été pris pour ainsi dire en flagrant delit , & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on savoit ses affaires qu'il lui étoit impossible d'en douter , il ne voulut jamais rien avouer de ce qu'on lui demandoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne mit son procez en état d'être jugé, &

comme il prevoyoit qu'il finiroit sa vie par un supplice infame, il fut si abandonné de Dieu qu'il chercha à se faire mourir lui-même; il se coupa les parties viriles avec un morceau de verre qui se trouva fort aisément dans son cachot, & les ayant cachées sous sa paillasse, il s'attendoit d'éviter la peine qui étoit dûë si justement à son crime, quand la paleur où cet accident le jetta fit découvrir quel avoit été son desespoir. Un Guichetier trouva ces malheureuses pieces, où il les avoit cachées, & en ayant donné avis à la justice, elle le fit executer deux heures après.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux qui tâchoit dans les Cours où il alloit de couvrir son crime du zele de la Religion; mais quoi qu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait, & qu'on y puisse demeurer dans la pensée que c'est l'unique moyen de faire son salut, sur tout quand on y a été nourri; il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obeïssance qu'on doit à son Prince, encore moins soulever contre lui des Puissances pour lui faire la Guerre; les Loix Divines aussi bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voyons-nous ordinairement que ce n'est qu'un pretexte dont on se sert pour couvrir son crime, sur tout en cette occasion, où l'on ne sauroit attribuer qu'à un faux zele ce qui a été ainsi suivi d'une action desesperée, & qui est si peu de Dieu qu'il faut

faut en
soudre.

Je m
dont le
pas d'
lui en
bien a
dire en
avoit d
rendu
siderés
comm
faite s
plus n
uns ap
tes; &
Colon
secuti
l'emp
est in
de to
qui e
qui n
donn
pen
bien
qu'
V.
plu
ave
to

faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y résou-
drou.

Je me suis un peu étendu sur cette affaire, dont les circonstances ne paroîtront peut-être pas d'assez grande conséquence à V. M. pour lui en faire un si long détail ; mais j'ai été bien aisé de l'en faire ressouvenir, pour lui dire en même temps que les personnes que lui avoit donné le Vicomte de Turenne lui avoient rendu un assez grand service, pour être considérés du Marquis de Louvois. Cependant comme il étoit chagrin que cette affaire se fut faite sans sa participation, ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns après les autres, sous de différens pretextes ; & enfin il maltraita si fort Briquemau, Colonel de Cavalerie, que pour éviter sa persécution, il quitta son País & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brandebourg. Il est impossible que V. M. entre dans le détail de tout ce qui se fait dans son Royaume ; elle qui est chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en distraire pour donner son application aux moindres. Cependant on en abuse bien souvent, & je suis bien aisé du moins que V. M. le sçache, parce qu'il y va de son service.

Dans le tems que cette affaire se passoit ; V. M. qui se persuadoit toujours de plus en plus, que l'interêt que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec elle, lui feroit éviter toutes les occasions de lui donner du chagrin, s'effor-

s'efforçoit de son côté de lui ôter entièrement le soupçon où il avoit été un tems que vous vouliez le chasser de son païs. Cependant au lieu de vous rendre justice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer son neveu des mains de l'Empereur, se persuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut, quoi que la chose ne réüssit pas, fit que sans songer aux suites que son procedé alloit avoir, il se mit à fortifier Chaté & Epinal contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entreprise la hardiesse d'abatre des poteaux où étoient les armes de V. M. & qui étoient un témoignage de sa Jurisdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous sçutes d'ailleurs qu'il faisoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait semblant de licentier; ainsi V. M. ne pouvant dissimuler toutes ces entreprises, elle fit entrer dans son païs le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart-d'heure, mais on l'avertit assez à tems qu'on voyoit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval; & comme sa conscience lui faisoit des reproches il se sauva dans les Montagnes de Voges, où ne se croyant pas encore en seureté, il fut obligé pour éviter vôtre colere d'aller errant d'un côté & d'autre, sans oser dire souvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à son aise s'il eut eu plus de conduite ! Mais il est bien juste que ceux qui

en

en man
rence; p
differe
homme

Vous
ne fit q
démolin
vous in
justes r
vous d
suspect
à lui q
vous ét
dessein
pas à v
de vô
les Pri
dence
se rec
qu'ils
qu'ils
chose
sur to
l'amb
moit
persé
L
tif,
vell
fair
de
au

en manquent ayent le tems d'en faire penitence; parce que cela apprend aux autres la difference qui se trouve entre la fortune d'un homme sage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainsi de son País qui ne fit qu'une foible resistance, & ayant fait démolir les Places qui vous étoient suspectes vous informâtes la Diette de Ratisbonne des justes raisons que vous en aviez. Car vous vous doutiez qu'il tâcheroit de vous rendre suspect à l'Empire: & qu'il ne tiendrait pas à lui qu'il ne prit les armes contre vous. Ainsi vous étiez bien aise de prevenir ses méchans desseins, & que toute l'Europe n'attribuat pas à vôtre ambition ce qui n'étoit qu'un effet de vôtre justice. C'est ainsi qu'en usent tous les Princes qui ont de la sagesse & de la prudence; car en se taisant, ou il semble qu'ils se reconnoissent coupables eux-mêmes, ou qu'ils presument si fort de leur puissance, qu'ils ne daignent faire part à personne des choses qui doivent néanmoins être suspectes, sur tout quand elles ont deux visages, & que l'ambition y paroît si à découvert, qu'à moins que d'être instruit du contraire, il n'y a personne qui ne s'y trompe.

Le Duc après avoir été quelque tems fugitif, se retira à Cologne où il brassa de nouvelles menées contre V. M. à qui croyant faire un grand depot il conseilla à cette Ville de recevoir garnison Hollandoise. Il traita aussi avec les Espagnols de quelques Regimens qu'il

qu'il avoit sur pied, & auxquels il donna pour Commandant le Prince de Vaudemont son fils, qu'il avoit eu de la Princesse de Cantecroix, & qu'il auroit bien voulu élever sur le Trône de Lorraine, au prejudice de son Neveu.

Vôtre Majesté qui songeoit plus que jamais à porter la guerre en Hollande, voyant que ce Prince, non content de tout cela, faisoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne pour liguier les Princes de l'Empire contre elle, y envoya de son côté des Ministres pour contrequarrer ses desseins. Cependant rien ne lui sembla de si grande consequence que de rompre la triple alliance qui subsistoit toujours, elle s'approcha des côtes d'Angleterre sous pretexte de visiter ses places qui sont du côté de la Mer, & comme elle fut là, Madame la Duchesse d'Orleans fit semblant de son côté que le voisinage la convioit d'aller voir le Roi son frere, si bien qu'elle vous en demanda permission. Vous n'eutes garde de la lui refuser, tout cela étant concerté entre vous, & que pendant qu'elle seroit là elle feroit tout son possible pour attirer ce Prince dans vos interêts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui étoit Mademoiselle de Kerouel, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la veue; mais son étoille ne voulant pas que vous la regardassiez d'un aussi bon œil qu'elle auroit souhaité, elle se rabattit sur la conquête du Roi d'Angleterre qui

avoit

avoit u
nes. M
qui po
fait tou
que se
lui fa
Kerou
la ma
retrou
belle
voulo
Princ
passio
& pr
certe
L
en
Am
mê
qui
ger
mo
tri
Et
q
p
f
V
a

avoit un grand foible pour les belles personnes. Madame qui avoit conté là-dessus, & qui pour la faire briller davantage lui avoit fait tout exprés de beaux presens, prit le tems que son frere étoit ainsi en belle humeur pour lui faire ses propositions. Mademoiselle de Kerouel y entra adroitement par l'ordre de sa maîtresse, & promit à ce Prince de le venir retrouver d'abord que Mademoiselle vôtre belle sœur seroit retournée en France, s'il vouloit lui donner contentement. Ainsi ce Prince sacrifiant les Hollandois à sa nouvelle passion renonça au Traité de la triple alliance, & prit des mesures avec V. M. pour abaisser cette Republique.

Le Marquis de Vitry, que vous envoyâtes en même tems en Suede en qualité de vôtre Ambassadeur extraordinaire, opera aussi la même chose auprès de Sa Majesté Suedoise, qui se montra aussi amoureuse de vôtre argent que le Roi d'Angleterre l'étoit de Mademoiselle de Kerouel : ainsi toutes choses contribuant à vôtre bonheur & à vôtre satisfaction, vous fites agir l'Electeur de Cologne qui étoit dans vos interêts depuis long tems, pour faire en sorte que les Hollandois retirassent la garnison qu'ils avoient mise dans la Ville Capitale de son Electorat. Cette affaire fut assez difficile à menager, parce que les habitans pretendent en devoir être les maîtres à son exclusion, ce qui fait qu'il leur est toujours suspect. Cependant dans le tems que cela se nego-

cioit

cioit Madame vôtre belle sœur mourut en une
 heure de tems, après avoir bû un verre d'eau de
 Chicorrée. Un accident si subit joint à la con-
 stitution qui étoit bonne en apparence, & à
 une grande jeunesse, fit soupçonner à bien des
 gens que cela n'arrivoit pas naturellement, &
 elle dit elle même avant que de mourir, qu'elle
 étoit empoisonnée. Or tout cela se trouvant
 plausible à cause que certaines gens à qui Mr.
 vôtre Frere donnoit beaucoup d'accès auprès
 de sa personne avoient toujours travaillé à leur
 faire faire mechant menage, V. M. fit tout ce
 qu'elle put pour s'en éclaircir. En effet outre
 l'interêt qu'elle avoit à punir un crime si noir,
 s'il se trouvoit averé, elle avoit lieu de crain-
 dre que cela n'interrompit la bonne intelli-
 gence qui étoit entre le Roi d'Angleterre &
 elle; d'ailleurs il falloit approfondir d'où
 venoit la source de ce poison, dont les con-
 sequences étoient extrêmement dangereuses,
 sur tout, parce qu'on commençoit beaucoup
 à parler de semblables choses, qui se faisoient
 à Paris, où l'on voyoit chaque jour des morts
 subites, sans qu'on les put imputer à quelque
 accident naturel.

Ainsi vous fites faire l'ouverture du corps
 par vos Chirurgiens, & les Medecins y furent
 mandés pour en dire leur avis, en présence
 de l'Ambassadeur d'Angleterre que vous y
 aviez fait appeller pareillement; mais quoi
 qu'ils tournassent les entrailles de tous côtez,
 & qu'ils ne reconnussent rien, à ce qu'ils di-
 soient,

soient, d
 bien de la
 verité de

Quoi
 s'étant c
 prise pou
 dre des n
 des Holla
 ré voyant
 le remar
 liance lu
 que Priu
 avoit un
 V. M. ay
 mariage
 stacle qu
 ferente
 que vou
 conditio

L'Ev
 interêts
 pour ab
 que per
 té il fer
 qu'il ne
 je ne sa
 litique
 tre, &
 qu'on
 d'un en
 vie qu
 Il faut

soient, de ce que l'on soupçonnoit, ils auront bien de la peine à convaincre la posterité de la verité de leur rapport.

Quoi qu'il en soit, le Roi d'Angleterre s'étant contenté de la peine que vous aviez prise pour éclaircir le fait, continua de prendre des mesures avec vous pour l'abaissement des Hollandois. Vôte Majesté d'un autre côté voyant Monsieur son frere veuf, songea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui servit de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit assez vôte fait, ainsi V. M. ayaut fixé son choix sur elle, negocia son mariage avec son Pere, où il n'y avoit nul obstacle que du côté de la Religion qui étoit différente, mais il fut bien-tôt levé; de sorte que vous convintes l'un & l'autre sous quelles conditions il se feroit.

L'Evêque de Munster entra aussi dans vos interêts, & vous promit d'armer de son côté pour abaisser cette Republique; car il esperoit que pendant que V. M. l'attaqueroit d'un côté il feroit la même chose del'autre, si bien qu'il ne trouveroit point de resistance. Mais je ne saurois assez concevoir quelle est la politique d'un petit Prince en semblable rencontre, & peut-il être assez aveuglé pour croire qu'on souffrira qu'il partage les dépouilles d'un ennemi, dont les richesses font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'est alors
que

que le plus fort fait la loi au plus foible.

Il me semble que cela s'est toujours pratiqué, & je trouve même qu'il est dangereux d'intéresser un plus grand Prince que soi dans ses affaires. Je vois par exemple que quand les Princes à qui appartenoit la succession des Etats de Juliers & de Cleves, appellerent la Maison d'Autriche à leurs secours, elle se saisit de cette succession qu'elle ne pût se résoudre à restituer qu'après qu'on l'y eut obligée à coups de canon. S'il faut un exemple d'une autre espèce, qu'on considère ce qui se passa dans la guerre, dont je suis sur le point de parler présentement, & si l'Empereur a jamais voulu rendre Philisbourg, quoi qu'il eut promis avant que de le prendre que d'abord qu'il s'en seroit rendu maître, il le restitueroit à son véritable Prince qui est l'Evêque de Spire. Il n'y a rien de si délicat que de dépendre ainsi de plus grand que soi, & la France n'est pas plus exempte que les autres de faire cette injustice; d'où il faut conclure que si un Prince d'une Puissance médiocre prenoit bien ses mesures, il ne se commettrait jamais avec ceux qui lui peuvent parler en maîtres, & dont la coutume est de n'avoir d'autre règle de leurs actions que leur propre intérêt.

Les Hollandois qui se voyoient menacés de tant de côtes, se trouvoient dans un embarras plus facile à s'imaginer qu'à décrire; car outre tout cela, il y avoit de la division chez

eux,

eux, do
dre que
nacés. L
autorité
mant to
n'avoien
quatre p
te leur P
voient s
cier en a
terre.

Jean
étoit à la
ge fort d
État, n
que ses
méloit l
qui étoit
celui du
ses force
que aut
été ma
voit ter
me un l
par sa r
n'alloit
chessé,
redonn
Predec
Ils se f
dont le
geres,

eux, dont les effets étoient bien autant à craindre que toutes les forces dont ils étoient menacés. Ils n'avoient donné jusques-là aucune autorité au Prince d'Orange, & se renfermant tout entiers dans le Commerce, ils n'avoient songé qu'à le faire fleurir dans les quatre parties du monde, de sorte que toute leur Puissance se reduisoit à celle qu'ils avoient sur Mer, sans qu'ils parussent se soucier en aucune façon d'avoir des forces sur terre.

Jean de With Pensionnaire d'Hollande, étoit à la tête de cette Republique, personnage fort entendu dans le Gouvernement de cet Etat, mais qui à quantité de belles qualirés que ses ennemis lui donnoient eux-mêmes, méloit le deffaut dont j'ai parlé ci-devant, qui étoit de preferer son interêt particulier à celui du public. Ainsi il s'opposoit de toutes ses forces à ce que le Prince d'Orange eut quelque autorité, & cela parce que son pere avoit été maltraité par celui de ce Prince, qui l'avoit tenu quelque temps en prison. Or comme un Etat ne sauroit néanmoins subsister que par sa reputation, & que celle où ce Pais étoit n'alloit qu'à ce qui gardoit la Mer & sa richesse, plusieurs bonnes têtes proposerent de redonner à ce Prince le même credit que ses Predecesseurs avoient eu dans la Republique. Ils se fondoient sur ce qu'il lui falloit un Chef dont le nom portât coup dans les Pais Etrangeres, où de With n'étoit connu que de quel-
que

ques particuliers qui le regardoient plutôt comme un bon Marchand que comme un Grand Homme d'Etat ; qu'il n'en étoit pas de même du Prince d'Orange : que les grandes actions de ses peres parloient pour lui : qu'outre cela il étoit proche parent de la plupart des Princes d'Allemagne , ce qui leur donneroit des facilités de faire Alliance avec eux , à quoi il falloit ajoûter que l'honneur qu'il avoit d'être neveu du Roi d'Angleterre leur devoit être d'une grande consideration dans la conjoncture presente , où il seroit capable d'abaïsser les coups auprès de lui , & de ménager leurs interêts.

Enfin ces raisons ayant touché la plupart, ce Prince qui les appuyoit par une forte brigue où étoient entrés toutes les creatures de sa Maison , fut déclaré *Stadholder* ; c'est-à-dire Capitaine General & Gouverneur du País. De With qui s'y opposoit si à decouvert sur ce que la Republique à la mort de Guillaume II. avoit donné un Decret , par lequel on ne devoit jamais revêtir une même personne des Charges qui avoient été possédées par cè Prince , & qui consistoient en celles de *Stadholder* & de Grand Amiral ; de With , dis-je , se voyant tondu par là , tourna tous ses soins à faire executer ce Decret , & à lui susciter des traverses. Le Prince d'Orange de son côté travailla à détruire les Cabales de cet ennemi , qu'il haïssoit d'autant plus qu'il avoit l'insolence de se vouloir mesurer avec

lui ;

lui, & il
injurieux
sance, qu
connoit si
de lui ren
tentât qui
cela se pass
Republiqu
noissance,
dence lui
sequences
homme d
de lui à u
çon dans
faire char
rien quel
bles, & l
il est sou
pas que le
parti de s
autremen
sur tout d
est impos
mais c'est
stice, &
qui part d
l'abonda
du capri

lui, & il avoit raison ; car il n'y a rien de plus injurieux à une personne d'une grande naissance, que de trouver un Ministre qui se méconnoit si fort que de pretendre se dispenser de lui rendre ce qui lui est dû. C'est un attentât qui ne se pardonne point ; aussi quand cela se passe dans un autre endroit que dans une Republique, c'est au Maître à en prendre connoissance, & à y apporter l'ordre que sa prudence lui dicte ; car s'il n'y remédie les consequences en peuvent retomber sur lui. Un homme de cette trempe qui se voit méprisé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans son ressentiment, est capable de faire changer d'objet à sa colere ; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negligence a des suites où il est souvent difficile de remedier. Ce n'est pas que le Prince ne soit obligé de prendre le parti de son Ministre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas presse à le servir, sur tout dans un poste comme celui-là, où il est impossible qu'on ne se fasse des ennemis ; mais c'est à lui à peser les choses selon la justice, & à faire un juste discernement de ce qui part du zele qu'il a pour son service, ou de l'abondance de son sens, & même quelquefois du caprice.

CHAPITRE V.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Hollande jusques au Traité de Nimègue.

LEs reflexions que je viens de faire ayant interrompu le cours du recit que je faisois à V. M. de ses grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre ayant suivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours après sur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ses troupes, à la place desquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de Westphalie. Votre armée étoit formidable de toutes façons, & il y avoit longtemps qu'on n'en avoit vû une si belle & si nombreuse. Mais où votre puissance éclattoit merveilleusement, c'est que le Prince de Condé en avoit une autre à peu près de même force, outre un camp volant que commandoit le Comte de Chamilly.

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit sorti dès l'année precedente, à cause que quelques troupes que vous aviez envoyé hiverner en ce Pais-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il se retira à Francfort où il se mit à faire de nouvelles levées; se flattant que cette guerre qui s'alloit faire si près de l'Empire vous sus-

ci-

citeroit ta
tôt de vou
té. Les co
encore d'u
parlé ci-d
vous redu
Villes fort
autrefois
considera
suscité de
voya une
joignit le
troupes.
les Prince
pour vous
dans leur
virent qu
qu'au lie
Vicomte
le pais d
quartiers
Cette
passage
versé à
grande
peu s'er
rendu
guema
de lach
un aut
belle d
reduit

citeroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bientôt de vous faire paroître sa méchante volonté. Les conquêtes que vous fîtes & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ai parlé ci-devant, puisqu'en moins d'un mois vous reduisîtes sous vôtre obeïssance quarante Villes fortifiées, dont une seule auroit arrêté autrefois presque une année entiere une armée considerable, vos conquêtes dis-je vous ayant suscité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoya une armée contre vous, à laquelle se joignit le Marquis de Brandebourg avec ses troupes. Leur intention étoit de faire repentir les Princes del'Empire qui s'étoient déclarés pour vous, en prenant des quartiers d'Hyver dans leur País, mais tous leurs efforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de V. M. puisqu'au lieu de réussir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repoussa jusques dans le país de la Mark, où il prit lui-même des quartiers d'Hyver.

Cette grande action avoit été precedée du passage du Rhin que vos troupes avoient traversé à la nage; d'où s'étoit ensuivi une si grande consternation parmi vos ennemis, que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam; mais un Bourguemaître de cette Ville ayant fait consentir de lâcher les écluses plutôt que de lui donner un autre Souverain, vous manquâtes une si belle occasion. Cependant comme ils étoient reduits à l'extremité, ils vous proposerent la

paix que le Prince de Condé qui avoit été blessé au passage du Rhin. vous conseilla d'accepter. Tous vos Generaux furent de même avis, & ils se fondoient sur ce que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg se declaroient déjà contre vous, & que l'Empire tout entier, qui ne devoit pas être moins jaloux de vos conquêtes, ne manqueroit pas de suivre leur exemple; mais le Marquis de Louvois qui se flattoit d'en savoir plus lui seul que tant de grands hommes ensemble, vous fit entendre que cette Republique étoit tellement abbatuë qu'elle ne s'en pourroit jamais relever; qu'ainsi il ne falloit point lui faire d'autre composition que celle de la recevoir sous vôtre obéissance: qu'elle seroit encore trop heureuse de l'accepter, elle qui achetoit si cher le secours des Princes qui se declaroient pour elle, qu'il étoit impossible qu'elle n'y succombât; qu'il falloit battre le fer pendant qu'il étoit chaud, & ne pas attendre qu'elle prit d'autres mesures par la paix; que c'étoit à V. M. à ne pas manquer une si belle occasion, laquelle elle ne recouvreroit de sa vie.

Il appuya son dire sur quelques intelligences prétendues qu'il avoit dans le païs, & V. M. se confiant en lui d'autant plus qu'elle lui laissoit la conduite des affaires secretes, renvoya les Ambassadeurs de cette Republique qui étoient venus jusques dans son camp lui offrir des conditions avantageuses. Ils y revinrent néanmoins quelques jours après lui faire

de
faite encore d
tre Ministre
par l'avantag
lier à continu
Haye massac
de With; d
vous envoye
bien-tôt rev

Cela nous
vous jamais
par l'esperan
outre qu'il
jamais son E
pour faire c
de face; ain
& c'étoit ce
en cette occ
d'insinuer q
n'étoit que
Or vous l'a
vous accord
qu'en pouf
c'étoit faire
preferiez ve
c'étoit le m
Ennemis, &
au Marquis
la haine qu
qu'elle con
donner ce
tendoit que
prevoyoit d

faite encore de plus grandes offres, mais vôtre Ministre trainant les choses en longueur par l'avantage qu'il trouvoit en son particulier à continuer la guerre, les habitans de la Haye massacrèrent pendant ce tems-là Jean de With; de sorte que comme c'étoit lui qui vous envoyoit les Ambassadeurs, ils furent bien-tôt revoqués après sa mort.

Cela nous doit apprendre que nous ne devons jamais refuser des offres raisonnables par l'esperance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'est pas de bon sens de desesperer jamais son Ennemi, on sçait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un instant les affaires de face; ainsi ils les faut conclure à la chaude, & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occasion, parce que vous aviez taché d'insinuer que la guerre que vous entrepreniez n'étoit que pour abaisser cette Republique. Or vous l'abaisiez assez, en l'obigeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en poussant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous preferiez vôtre interêt à la vengeance; ainsi c'étoit le moyen de vous susciter de nouveaux Ennemis, & voila l'obligation que vous eutes au Marquis de Louvois. J'ajouterai à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit si grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce mechant conseil à V. M. car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoit devoir être furieuse, avant qu'il fut

peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds suffisans pour la depense que vous seriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'est pas là la seule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut causé que la Ville d'Amsterdam n'ouvrit pas les Portes à V. M. car après que vous eûtes mis garnison à Utrecht, il envoya le Marquis de Rochefort pour commander à cette tête, & ce general de nouvelle impression manqua de se saisir de Muiden par une bevûë si épouvar table, qu'on ne sauroit assez s'étonner de la bonté qu'eut V. M. de ne lui avoir pas fait couper la tête. Je crois qu'elle est instruite des raisons pour lesquelles il protegeoit ce General; ce sont les mêmes qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Fresnoy la charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine vôtre Epouze; de sorte qu'elle fut remplie par la femme de son Commis, qui est fils d'un Apothicaire, & par la fille d'un petit Commis de la poste, au lieu qu'une personne de la premiere qualité & même une Duchesse se fut tenuë fort honorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui mettre auprès d'une Princesse si sage & si vertueuse, une personne dont la reputation n'étoit pas bonne; ce sont de ces choses qui ne se pardonnent point, & qui me donnent encore sujet d'admirer les bontés de V. M.

Le

d
Le refus
tôt toute l
gnols qu
l'Empere
d'empêch
lande, se
ser les d
joigniren
eu la proc
fin qui les
barassée
donné le
volant, a
Mais il f
tint quel
viere de
ce Duc.

Ces g
compag
toute la
jointsa
qu'ils é
dois qu
sur Ter
cette ac
vôtre p
raison
cherch
auroie
Terre
der a
qui é

Le refus qu'il avoit fait de la paix jetta bientôt toute l'Europe en combustion. Les Espagnols qui avoient encore plus d'intérêt que l'Empereur & le Marquis de Brandebourg d'empêcher que vous ne conquissiez la Hollande, se mirent en Campagne pour favoriser les desseins du Prince d'Orange. Ils se joignirent à lui, & si ce n'est que vous aviez eu la precaution de gagner le Comte de Marsin qui les commandoit, ils auroient bien embarrassée le Duc de Durás à qui vous aviez donné le Commandement de votre Camp volant, après la mort du Comte de Chamilli. Mais il forma exprés une difficulté qui les retint quelque tems devant que de passer la riviere de Roër, ce qui donna celui de se sauver à ce Duc.

Ces grands événemens furent encore accompagnés d'un combat naval dont V. M. eut toute la gloire ; car ses vaisseaux qui s'étoient joints aux Anglois les secoururent si à propos qu'ils étoient deffaits sans eux. Les Hollandois qui vous croyoient bien plus redoutable sur Terre que sur Mer, furent fort surpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de votre puissance, & ce fut une des principales raisons pour lesquelles ils vous avoient tant recherché de Paix ; car ils voyoient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché sur Mer que sur Terre, & qu'ils feroient mieux de s'accommoder avec vous, que de s'attendre à des choses qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuse à V. M. que n'avoient été les commencemens. Les ennemis ayant assiégué Charleroy dans le remis que Montal qui en étoit Gouverneur étoit allé au secours de Tongres, sur lequel il croyoit qu'ils avoient dessein; il rentra dedans à la tête d'un escadron & leur fit lever le siege.

Tous ces heureux succez firent encore des envieux à V. M. & quoi qu'elle ne songeoit en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut plusieurs qui prirent parti contre elle. Le Duc de Baviere néanmoins se resolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à se declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna V. M. à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit aussi la même chose; mais il lui manqua de parole, comme je le dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eut pas la volonté.

Vôtre Majesté ayant ainsi donné ordre aux affaires de ce Pays-là, elle ne vît pas plutôt le Printems revenu qu'elle mit le siege devant Maestricht dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'attendissent qu'elle y trouveroit l'écueil de ses grands desseins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empêcher que le Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ses ennemis, n'attirât le Pays dans son parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale, qui n'étoit pas en état de resister, de la manière qu'elle étoit, & après y avoir vû

tra-

d
travailler el
y donner le
dans la con
des Places d
mêmes, en
qu'ils avoie
& à quoi e
toucher de
seureré l'ob
n'avoit fait
perdre de t

En effet
reur avoit
fois, pou
pourroit a
de Turenne
niée, &
mais Mor
vant mieu
campa si a
Turenne
rent don
dant qu'i
vêque de
declaré.
qui étoit
capitale
tis. Cep
être assu
promis
qui éto
quelqu

travailler elle-même, elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit nécessaires dans la conjoncture presente. Elle s'y empara des Places dont les Habitans jouissoient eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenu autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster; mais la feureté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé, elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet la chose étoit pressée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une seconde fois, pour apporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de V. M. Le Vicomte de Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculli qui la commandoit trouvant mieux son compte à ne la pas donner, se campa si avantageusement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entre-garder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Wirtsbourg, qui ne s'étoit pas encore déclaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein, & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa capitale, le rendoit considerable aux deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croyant être assuré de ce Prince, parce qu'il lui avoit promis de ne donner passage à personne, ce qui étoit tout ce qu'il demandoit, il fit quelques magazins dans Wartheim, afin que

s'il étoit obligé de demeurer là long-temps, ce fut une provision qui lui servit dans le besoin. Mais dans le tems qu'il se croyoit en sûreté par sa promesse, cet Evêque traita avec Montecuculli qui s'empara par ce moyen de Wartheim, & de tout ce qui étoit dedans.

Il fallut une conduite extraordinaire & une prudence sans pareille à ce General, pour remédier aux inconveniens que ce manque de foi lui attira. Néanmoins la longue expérience qu'il avoit dans le métier lui ayant fait prendre son parti en Grand Capitaine, il se posta avantageusement & refit d'autres magazins, par le moyen desquels il s'attendoit de rompre toutes les mesures de Montecuculli. Mais dans le tems qu'il y songeoit le moins, on mit le feu tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces Magazins, de sorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de Wirtsbourg.

Je ne sçaurois cacher à V. M. le bruit qui courut en même tems dans vôtre armée, sur un si étrange accident. Ce n'est pas que j'ose y ajouter foi, & ce que j'ai à lui dire est si surprenant & si terrible, que je suis persuadé qu'elle en va non seulement être toute étonnée elle même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainsi si je faisois bien je le lui cacherois sans doute; mais aussi d'un autre côté puis-je demeurer dans le silence sur un fait si important, & que V. M. a intérêt d'éclaircir. Toute l'armée voulut que ces incen-

diai-

diaites fu
vois, &
comte d
les jours
& ce qui
vantage;
s'empêch
Ennemis
hors de l
mais qu
encore d

Vôtre
Ville de
assez h
blents &
cucully
ces deux
d'Oran
de Bon
rerent
vaut qu
sçait le
dre ces
en cro
ciers
gens
de for
quis
que
gloire
A
reper

diates fussent apostés par le Marquis de Louvois, & que la jalousie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fut cause qu'il vous fit cette trahison; & ce qui donna lieu qu'on le soupçonnât davantage; c'est que ce grand homme ne put s'empêcher de dire en même tems, que les Ennemis que V. M. avoit sur les bras au dehors de son Royaume étoient fort à craindre; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Vôtre Majesté cependant s'empara de la Ville de Treves dont l'Electeur s'étoit déclaré assez hautement contr'elle, en livrant Coblents & Hermestein à ses Ennemis. Montecully fut passer le Rhin à la premiere de ces deux places, & ayant été joint par le Prince d'Orange, ils mirent le siege devant la Ville de Bonn qui ne valloit rien, & où ils demurerent néanmoins près de trois semaines, devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. V. M. sçait les raisons pour lesquelles elle laissa prendre cette place sans coup ferir, mais si l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de votre Armée, & même quelques gens qui ont l'honneur d'approcher V. M. de fort près, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empêcher par là que le Vicomte de Turenne n'aquit trop de gloire.

Ainsi toute la Campagne se termina à faire repentir de sa mauvaise foi l'Evêque de Wirtsbourg,

bourg, dont ce Vicomte ruina un beau Chateau qu'il avoit à la Campagne, & dont il fut brûler tous les meubles sans permettre que les soldats les pillassent; car il ne vouloit pas qu'il les fit racheter sous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte legere, les soldats donnent les choses ordinairement pour la dixième partie de ce qu'elles valent. Aussi pour en dire la verité il ne pouvoit être puni trop grièvement. Les gens qui manquent ainsi à leur parole meritant d'être traités à la dernière rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, sur tout à l'égard d'une personne si suspecte par sa naissance, dont il devoit presumer qu'il seroit bien plus dans les interêts de son Ennemi que dans les siens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems après, & il prit pour pretexte qu'il souffroit autant de vos troupes que si vous eussiez été son ennemi déclaré. Mais il vous étoit impossible de faire autrement, parce que les Imperiaux muguettoient Philisbourg, & il falloit bien s'en approcher pour le couvrir. Je crois aussi que ce qui vous arriva après la prise de Bonn, qui avoit été precedée de celle de Naerden, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lacheté du Gouverneur, ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois dis-je que ces deux événemens malheureux contribuerent beaucoup à la de-

Utrecht

Utrecht ;
commande
quis de R
avoit enfin
tiere, eut
son armée
contre le se
qu'il auro
longue ma
François
paroître qu

Pendant
avoit été re
pour term
ensuite all
rendu de
liminaires
il n'y avo
choses s'a
votre Flo
des Angl
trois fois
loin de p
qu'elle a
l'augmen
paroître
pourtant
me vos c
Alliés,
glois for
Vous
faire h

Utrecht ; & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de se sauver avec son armée, neanmoins en étant venu à bout contre le sentiment de plusieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à souffrir dans une si longue marche, il prit garde à la Flandres Françoisse, sur laquelle les Espagnols faisoient paroître quelque dessein.

Pendant que cela se passoit, le Roi de Suede avoit été reçu Mediateur de toutes les parties, pour terminer ce grand different. On s'étoit ensuite assemblé à Cologne où l'on s'étoit rendu de toutes parts ; mais comme les preliminaires sont longs en pareilles rencontres il n'y avoit point encore d'apparence que les choses s'accommodassent si tôt. Cependant vôtre Flotte qui étoit toujours jointe à celle des Anglois combattit celle de Hollande par trois fois, pendant cette Campagne ; & bien loin de perdre en cette rencontre la reputation qu'elle avoit acquise l'année precedente, elle l'augmenta encore par la fermeté qu'elle fit paroître dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de decisif de part ni d'autre, & comme vos conquêtes donnoient de la jalousie à vos Alliés, aussi bien qu'à vos ennemis, les Anglois songerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui se pouvoit faire humainement pour conserver leur al-

liance. Vous donates même une femme de votre main au Duc d'York heritier presomptif de cette Couronne, & ce Prince eut tant de maîtresses en cinq ou six mois de tems, qu'on eut dit qu'il vouloit épouser toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mademoiselle d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Peterbouroug qui en conféra avec moi, selon les ordres que je receus de V. M. J'avois grande inclination que cette affaire réussit à cause de l'estime que je faisois de cette Princesse, mais le Comte de Sunderlant Ambassadeur d'Angleterre s'étant brouillé avec Peterbouroug sur des comptes qu'ils firent l'un de l'autre, leur mesintelligence fut causée qu'elle se rompit.

La Princesse Marianne de Wittemberg fut sur les rangs après elle, & la chose fut poussée si loin que V. M. en signa le contract, avec les Commissaires que ce Prince avoit deputed à cet effet. Ainsi j'eus ordre d'écrire à Madame la Duchesse de Wittemberg de venir pour assister aux noces de sa fille; mais dans le tems qu'on s'imaginait que la chose ne pouvoit plus manquer, elle se rompit par des medifances qui furent faites de cette Princesse, à qui ses ennemis attribuoient de certains deffauts dont je ne me suis jamais apperçû. L'on pretend que la source en vint d'une personne de tres petite étoffe, qu'elle avoit desobligée, tant il est vrai que le plus petit ennemi est capable de nuire dans l'occasion, mais

d
mais le ren
s'en jamais
Cependant
Princes ne
geaison qu
fait quelqu
droient ap
chofes. Ma
à y appor
plus tems.
coup de lan
me de cœu
qu'il faut
pour n'en
graces au
sçauroit in
parle peu
& sans y m
dirai enco
que c'est o
rante ans
que j'ai l'
cependant
veniè qu'
tion. Ce
contre qu
fort defa
lences &
vant elle.
re, & qu
dire de n
celui doi
faire ses

mais le remede qu'on trouve à cela est de ne s'en jamais faire, du moins de guet à pan. Cependant c'est à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la demangeaison qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lacher de parolles qu'ils voudroient après cela racheter de beaucoup de choses. Mais le mal est fait, & ils ne songent à y apporter remede que quand il n'en est plus tems. En effet, rien ne peut reparer un coup de langue; c'est une offense qu'un homme de cœur ressent jusques à la mort, de sorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas souhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'est un vice qu'on ne sçauroit imputer à V. M. car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & sans y mêler en aucune façon le prochain. Je dirai encore à son honneur qu'elle ne sait ce que c'est que de se fâcher. Il y a bien-tôt quarante ans que je suis à la Cour, & vingt-cinq que j'ai l'honneur del'approcher de fort près, cependant je puis jurer en verité, que je ne l'ai veüe qu'une seule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. de Werthamont, contre qui il venoit de se rendre un jugement fort desagreable pour lui, à cause de ses violences & de ses injustices, osa se presenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere, & que le ton dont elle se servit pour lui dire de ne se pas montrer à la Cour, n'étoit pas celui dont elle se servoit ordinairement pour faire ses autres commandemens. Le

Le mariage de la Princesse Marianne ayant manqué par la raison que je viens de dire, celui de Mademoiselle de Crequi qui a épousé depuis le Duc de la Tremouille fut mis sur le tapis. Le bruit que son pere avoit d'être fort riche & d'avoir bien fait ses affaires dans son Ambassade de Rome, où les autres se ruinent néanmoins, lui attira cet honneur. Mais le Duc & la Duchesse de Crequi n'ayant pû se résoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage si avantageux, ils manquerent par leur avarice une occasion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur sang.

Le Duc d'Yorck se rabbatiten suite sur la Princesse de Modene, à qui Mr. le Cardinal son oncle avoit laissé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut conclüe au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, est d'être toujours si bon menager que l'impuissance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de sa naissance. Car enfin quoi que Mademoiselle de Crequi fut une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti sortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je sçais pourtant que sans remonter bien loin dans l'histoire de cette Nation, Henri VIII. épouza deux femmes qui n'étoient pas de meilleure Maison, & qui même n'en étoient peut-être pas
de

de si bonne
ce que l'am
de dessein p
liberation.
& quoi qu'
l'autre, on
plus grande
lonté, que
maître.

Puisque
pas que j'em
vant à V.
vanté tantô
parti consi
trouvois qu
tente. Ce f
nonville, q
chesse de
me le fit pr
tems qu'il
tageuses p
être satisf
l'honneur
le devoi.
demanda
faire reta
que V. M
liaisons t
d'ailleurs
étoit des
achetée
dre les

de si bonne. Mais il y a de la difference entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de dessein premedité, & après une meure de liberation. Ainsi l'espece est toute differente, & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger neanmoins qu'elle est plus grande où les choses se font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puisque me voici sur un mariage, il ne faut pas que j'en sorte sans rendre compte auparavant à V. M. d'une chose dont je me suis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refusé un parti considerable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en seroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiselle de Bourbonville, qui est aujourd'hui Madame la Duchesse de Noailles. Ce fut Mr. son pere qui me le fit proposer, & il me fit dire en même tems qu'il y attacheroit des conditions si avantageuses pour mon fils que j'aurois lieu d'en être satisfait. Comme il me faisoit bien de l'honneur j'en receus la proposition comme je le devois. Mais quand il vint à s'expliquer il demanda que j'employasse mes soins pour le faire retablir dans le Gouvernement de Paris que V. M. lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaisons trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faisoit si mal sa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maison qu'il avoit achetée aux portes de Paris sans lui venir rendre ses respects. Il se divertissoit-là cependant
tout

tout de son mieux ; mais pour faire accroire à V. M. que s'il ne se rendoit pas auprès d'elle il en avoit de justes raisons, il se plaignoit à ceux qui l'alloient voir, & qui le lui pouvoient redire qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas sortir de chez lui. Ce pretexte se détruisoit néanmoins par la vie qu'il y menoit ; ce n'étoit que festins & réjouissances, ce qui étant rapporté à V. M. elle crut devoir en user comme je viens de dire qu'elle avoit fait ; quoi qu'il en soit je le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire, & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une si grande alliance que de l'acheter au hazard de déplaire à V. M.

Les grandes affaires qu'elle avoit à démêler dans la multitude d'envieux qui s'élevoient contr'elle ; ne l'empêcherent pas de travailler au repos de l'Italie, qui étoit sur le point de se troubler par le différent qui étoit survenu entre le Duc de Savoye & la République de Genes. Vous y interposâtes vôtre autorité, & les deux parties ayant accepté vôtre médiation, vous les remîtes en bonne intelligence.

Cependant vous eutes à travailler tout de nouveau en Pologne dont le nouveau Roi mourut sans enfans, après avoir épouze la sœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant, & le bruit étoit que si Sa Majesté Imperiale en eut consulté cette Princesse, elle l'auroit preferé, tout de-

pouillé

pouillé qu
ne que le
Quoi qu
avoit pou
Royaume
lui qui re
faction d
en du de
tre en vig
avoient é
tre d'em
bla mém
par les
le fils aî
Lorrain
porté le
raine p
dé, m
redire :
faut qu
ce ten
pour s
posa le
me b
chose
ceun
quen
lieu
elle
fit e
de t
pos

pouillé qu'il étoit de ses Etats, à la Couronne que le nouveau Roi lui mettoit sur la tête. Quoi qu'il en soit la bonne volonté qu'elle avoit pour lui fit sa brigue si puissante dans ce Royaume, qu'on crut qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de satisfaction d'ailleurs que les Polonois avoient eu du deffunt, sembloit les obliger de remettre en vigueur la loi, en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems sans se choisir un maître d'entre leur Nation. Votre Majesté sembla même approuver qu'ils la fissent revivre, par les soins qu'elle prit de leur faire preferer le fils aîné du Duc de Neubourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere qui avoit le même Prince de Lorraine pour concurrent, & le Prince de Condé, mais comme cette nation avoit trouvé à redire à son âge qui étoit déjà avancé, ce defaut qui lui auroit paru eucore plus grand en ce tems-là que dans l'autre, fit que V. M. pour s'accommoder à son humeur leur proposa le fils au lieu du pere. Elle depensa même beaucoup d'argent pour faire réussir la chose; car elle lui tenoit extrêmement au cœur, à cause des suites qui étoient de consequence dans la conjoncture; mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand son Ambassadeur par son adresse, fit encore refoudre cette nation à preferer un de ses sujets aux Princes qui lui étoient proposés. Elle élut Jean Sobieski Grand Maréchal.

chal de Pologne, ce qui deplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoient qu'il entreroit dans les interêts de V. M. parce qu'il avoit épouzé une Françoisé qui étoit fille du Marquis d'Arquyen Capitaine des cent Suisses de Monsieur vôtre frere.

Vous auriez eu besoin de ce secours pour reprimer les entreprises de la Maison d'Autriche, qui se figuroit que vous ne sortiriez jamais à vôtre honneur de la guerre que vous aviez entreprise; prevenuë de cette opinion, elle fit deux choses qui la decrierent beaucoup, parmi les gens qui étoient exemts de la passion dont elle étoit animée: l'une fit de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furstemberg Abbé de Stavelo, Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologue, qui en cette qualité devoit être à l'abri de semblable insulte, à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre de prendre de force cinquante mille écus que V. M. avoit dans cette Ville, & qui leur devoient être sacrés par la même raison; mais comme elle vouloit mettre obstacle à la paix, & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort, elle passa par-dessus toute sorte de consideration.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn, où il eut une conversation de dix heures entieres avec le Marquis de Grana qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand il avoit grand tort de trahir sa patrie; ce qu'il avoit fait en plusieurs ren-
con-

de
contres qu'
lut pas dem
tre attaché a
plusieurs fo
nes graces
jamais vou
duit à Neu
faire mour
rendre sec
où avoient
quelle il é
pée; mais
belles qual
savoir pen
ennemis,
du Pape,
ne lui app
Ecclesiast
se mettre
en demer
dans une
Vôtre
de Vien
la perso
me tem
écus qu
pas eu
l'autre
étoient
en fire
de seu
laume

contres qu'il lui cita precisement. Il n'en voulut pas demeurer d'accord, mais bien de s'être attaché au service de V. M. après avoir taché plusieurs fois auparavant de meriter les bonnes graces de l'Empereur, qui ne les lui avoit jamais voulu accorder. De Bonn il fut conduit à Neustat où l'Empereur resolut de le faire mourir dans la prison, après avoir fait rendre secretement une sentence contre lui, où avoient assisté peu de personnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupée; mais V. M. qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de savoir penetrer jusques dans le cabinet de ses ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui representa à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainsi de faire mourir un Ecclesiastique; & comme c'est un Prince à se mettre aisément le scrupule dans la tête, il en demeura là, & fit transferer le prisonnier dans une autre prison.

Vôtre Majesté porta ses plaintes à la Cour de Vienne de la violence qui avoit été faite en la personne de ce Prince, & demanda en même tems la restitution des cinquante mille écus qui lui avoient été pris; mais n'ayant pas eu plus de satisfaction sur l'un que sur l'autre, elle rapella ses Ambassadeurs qui étoient toujours à Cologne, & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y avoit pas plus de seurete pour eux que pour le Prince Guillaume, après ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moyen de mettre la raison de son côté étant de se rendre le plus fort, vos ennemis firent de si grands efforts pour mettre un grand nombre de Troupes sur pied, que beaucoup de gens s'imaginèrent, que V. M. n'y résisteroit jamais. L'Evêque de Munster en fut si fort persuadé qu'il quitta son parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems si l'Evêque de Strasbourg ne l'eut rassuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de succomber sous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suisses qui s'étoient mêlés de cette negociation étoient chagrins contre les Espagnols, de ce qu'ils les avoient refusés, ils garderent leurs Frontieres afin que leurs Alliez ne pussent les secourir. V. M. qui fit cette conquête en personne, fit voir en cette occasion des choses qu'on n'avoit point encore veues à aucune attaque de place, elle fit guinder des canons sur des montagnes où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle se rendit maîtresse de Besançon que vos Ennemis croyoient imprevable.

La conquête de cette Province donna de nouvelles forces à V. M. qui en avoit bon besoin, dans l'état où elle se trouvoit, car on lui avoit encore debauché le Roi d'Angleterre qui fit sa paix avec la Hollande par une espece de violence que lui firent ses sujets, qui avoient

en-

de l'
encore plus de
conquêtes. Il
qu'il avoit à
en quelques
derable étoit
Royal d'Angle
Duc de Mon
assez insolent
traita de parol
Louvois qui
dre le plus co
vouloit qu'on
vrées fit met
quoi les autre
n'avoit pas la
sur vos troupe
cher. Cela l
lui qui est e
Ministre, &
plus grande
mauvaise gr
Valet contre
qu'il ne se
dresser à lu
est bien élo
taines, qui ai
qui le men
qui lui en
ce qu'il ne
bien obligé
que ceux c
vix eussent

encore plus de jalousie que les autres de vos conquêtes. Il vous laissa pourtant les troupes qu'il avoit à votre service, & qui consistoient en quelques Regimens, dont le plus considerable étoit celui qu'on appelloit le Regiment Royal d'Angleterre, dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Officiers en étoient assez insolens, ainsi il y en eut un qui maltraita de parole un Pallefrenier du Marquis de Louvois qui traversoit leur camp pour prendre le plus court chemin. Votre Ministre qui vouloit qu'on portât respect jusques à ses livrées fit mettre aux arrêts cet Officier, sur quoi les autres se mutinerent, & comme il n'avoit pas la même inspection sur eux que sur vos troupes, il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification, lui qui est extrêmement glorieux; mais un Ministre, & même une autre personne de plus grande ou de moindre consideration, a mauvaise grace de prendre ainsi le parti d'un Valet contre un honnête homme, à moins qu'il ne sçache qu'on a eu dessein de s'adresser à lui en le maltraitant. Cette conduite est bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines, qui aiant vû battre devant lui son Cocher qui le menoit, dit à celui qui l'avoit battu & qui lui en vint le lendemain faire excuse, sur ce qu'il ne le connoissoit pas, qu'il lui étoit bien obligé, & qu'il lui seroit avantageux que ceux qu'il avoit chez lui pour le faire servir eussent la main aussi bonne, parce qu'on

qu'on les craindroit plus qu'on ne faisoit.

La Franche Comté étant ainsi reduite à vôtre obéissance, vous resolutes de la faire encore mieux fortifier qu'elle n'étoit. Ainsi le Marquis de Louvois jeta les yeux sur un Ingenieur nommé de Combes, homme expérimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de sa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut réserver néanmoins les fortifications de Besançon qu'il destinoit à Mr. de Vauban dont de Combes n'étant point satisfait il prit la liberté de lui remontrer qu'ayant été Ingenieur en chef en Hollande, ce lui étoit une espece d'affront d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins considerable. Mais comme ce Ministre est fait d'une maniere qu'il veut qu'on pleye sous lui sans repliquer, il l'envoya à la Bastille, où il fut traité si cruellement qu'on l'y laissa trois jours entiers dans une chambre sans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas meriter rien de pareil, prit les choses si fort à cœur qu'il en fut saisi. Ainsi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours après, & lui ayant demandé s'il ne seroit pas plus sage à l'avenir, il lui répondit que c'étoit à quoi il ne pensoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ses actions, l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde, avant qu'il fut peu. En effet quoi que ce Ministre le

fit

fit sortir à
jours après
ne faut pa
thorité,
qui ont du
que parce
neur, me
bon ami
de les en co

Cepend
rendant h
nouvelles
fournirois
le fonds
compte
rendu sur
bien diffi
grande so
peu servi
richesses
que sa fo
verains.
tes ces or
de cette
Officiers
tourneren
Car je so
nans bon
laquelle
Officiers
vice.

Cela

fit sortir à l'heure même, il mourut trois jours après; ce qui doit nous apprendre qu'il ne faut pas se servir toujours de toute son auctorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage, & qui ne refusant d'obéir que parce qu'ils croyent qu'il y va de leur honneur, meritent plutôt qu'on les avertisse en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands succez de V. M. le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces, il obtint d'elle que je lui fournirois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle seule. Or ce compte s'est rendu sur une feuille de papier, ce qui est bien difficile néanmoins pour remplir une si grande somme; je crois aussi que cela n'a pas peu servi à lui faire amasser les prodigieuses richesses qu'il a, & qui font dire avec raison que sa fortune passe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imagine pareillement que toutes ces ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Officiers pauvres sous des pretextes specieux, tournerent plus à son profit qu'à celui de V. M. Car je sçais qu'elle le gratifia de tous ces reuans bons, qui étoit une espece d'amande, laquelle fut si peu du gout de quantité de bons Officiers, que plusieurs en quitterent le service.

Cela ne remplit pas néanmoins son avidité,

non plus que les Peites étrangères dont V. M. l'avoit gratifié, & qu'il faisoit monter à une somme exorbitante, par les taxations inouïes des lettres dont la moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coutume de payer, du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de loüage sur lesquels il mit un Impôt, non content de ce revenu, il obtint des privilèges pour ceux qui auroient ces chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusques à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le loüage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemptoit de gens de Guerre, qui leur étoient si fort à charge qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin la faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osât s'ingérer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'efforça de lui rendre ses respects, & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus grands de vôtre Royaume firent auprès de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres & voyant que les quarante millions que V. M. m'avoit ordonné de lui fournir coutoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette dépense, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté, je me mis à examiner en quoi se pouvoit de-
penser

penfer une
vai, du p
siderable
quinze ou
veux parl
en 1673.
ne falloit
en avoir
Bureaux
affaires d
forte qu
tems, i
quarante
un si gr
remont
à propo
en con
de forte
vant p
on les
somme
Cett
quenc
Minist
roit, y
étoit
l'écou
depen
qui a
conj
des
un a

peser une si grande somme ; mais je trou-
vai, du premier coup d'œil un abustres con-
siderable , puis qu'il montoit seulement à
quinze ou seize cens mille écus tous les ans. Je
veux parler de celui des routes qui se commit
en 1673. & 1674. & qui fut à tel excès qu'il
ne falloit qu'être laquais de ce Ministre pour
en avoir cinq ou six. On établit même des
Bureaux à Paris comme pour les propres
affaires de V. M. où l'on payoit à veue ; de-
sorte que si cela eût continué encore long-
tems , il auroit fallu bien-tôt augmenter les
quatante millions qui n'eussent pas suffi pour
un si grand desordre. V. M. m'écoula sur les
remontrances que je lui en fis, & ayant jugé
à propos de nommer des Commissaires pour
en connoître, les plus criminels se sauverent ;
de sorte que ceux qui furent arrêtés ne pou-
vant parler si pertinemment que les autres,
on les fit sortir de prison, après avoir payé la
somme à quoi ils avoient été taxés.

Cette affaire étoit d'assez grande conse-
quence pour porter coup à la fortune de ce
Ministre, mais le secours que V. M. en ti-
roit, pour le detail de la guerre, à quoi il
étoit fort appliqué, vous donnant lieu de
l'écouter dans ses justifications, il se sauva aux
depens des Officiers sur qui il rejetta tout ce
qui avoit été fait. Voilà comment il y a des
conjoinctures heureuses & qui font oublier
des choses qu'on puniroit avec severité dans
un autre tems. Voilà comment aussi les gens

de grande faveur se trouvent toujours innocens ; pendant que les autres qui sont bien moins coupables se trouvent accablés. Mais c'est un malheur qui ne regne pas d'aujourd'hui, & cet abus a la mine de durer encore long-tems avant qu'on y apporte remède.

La defection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munster obligerent V. M. d'abandonner toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Hollande, à la réserve de Graves & de Mastricht. Elle ferma de toutes les garnisons qu'elle y avoit un bon corps d'Armée ; ce que Mr. le Prince lui avoit conseillé, il y avoit déjà quelque tems, mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toujours opposé. Cependant le Vicomte de Turenne qui avoit fermé les passages de la Comté de Montbelliard par où le Duc de Lorraine pretendoit se courir la Comté de Bourgogne n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germesseim, & le fit raser. Il ôta par là l'esperance qu'avoit l'Electeur Palatin que cette place ressereroit la garnison de Philisbourg qui desoloit ses Etats. Il s'achemina ensuite vers le Rhin qu'il passa pour aller combattre les troupes Imperiales qui étoient grossies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munster. Il les trouva postés si avantageusement qu'il y avoit du risque à entreprendre de les forcer. Neanmoins considérant qu'outre qu'il y avoit une espece d'affront pour lui d'être venu si avant, & de reculer,

ler, il y
qui étoit
ennemis
à cause
le Duc d
que de qu
des diffi
plus hon
pendant
raison q
donne le
étoit im
affaire
toutes c
ennemis
n'y pou
doient
cilemen
ses trou
elles ne
si Dieu
Dragon
en suit
encore
na un
qu'ils
ce qu'
Cet
& vo
bons
fort
de ta

ler, il y avoit encore un autre inconvenient qui étoit que s'il attendoit davantage, les ennemis seroient bien-tôt plus forts que lui, à cause que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bourbonville, considerant dis-je que de quelque côté qu'il se tournât, il y avoit des difficultés à surmonter, il prit le parti le plus honorable qui étoit de combattre. Cependant il faut tomber d'accord que c'est avec raison qu'on avoue qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puis que sans lui il étoit impossible que ce General se tirât de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer ayant toutes choses la petite Ville de S. Seim où les ennemis avoient jetté leur Infanterie; on n'y pouvoit aller que par des defilés que gardoient leurs dragons; mais il surmonta si facilement toutes ces difficultés, que quoi que ses troupes fussent les meilleures de l'Europe, elles ne pouvoient faire cela d'elles mêmes, si Dieu n'eut combattu pour lui. Il passa ces Dragons, & prit la Ville; & ayant marché en suite contre la Cavallerie, à qui il falloit encore aller par des defilés, il la battit & donna une telle épouvante à ceux qui se sauverent qu'ils ne se crurent pas en seureté, jusques à ce qu'ils eussent passé le Nekre.

Cette victoire vous couta cher néanmoins, & vous perdistes dans ce combat quantité de bons Officiers qui vous auroient encore été fort utiles. En effet vous aviez des affaires de tant de côtez qu'il falloit une tête comme

la vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Imperiaux entra en Flandres, il se joignit au Prince d'Orange, dont l'armée se trouva de soixante mille hommes. Celle qui resta en Allemagne devint aussi tres forte dans peu de tems, par le secours qui lui vint de tous côtés; de sorte qu'elle ne se ressentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs il vous fallut pourvoir à la seureté du Roussillon, où les Espagnols faisoient mine de vouloir entreprendre quelque chose; mais ce qui vous embarrassa davantage, c'est que les Hollandois qui se trouvoient Maîtres de la Mer par la deffection du Roi d'Angleterre, menaçoient les Côtes de Normandie & de Bretagne, où l'allarme étoit si grande qu'on eut dit que tout étoit perdu. Enfin après avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de surprendre Belle-Isle, où ils reçurent quelque échec. Cela les obligea de se retirer, & s'étant jettés sur l'Isle de Noirmouftier ils la pillerent, & exigerent quelque somme d'argent des maisons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, si on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui se promettoit d'engloutir vôtre Royaume s'étant terminé à si peu de chose, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amérique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez sur les bras, vous auroit empêché de donner ordre; mais y ayant assié

S. Tho-

S. Thom
resistance
riere faison
propre pou
gés de leve

Cepend

avoir gagu

ver en de

qu'il y av

de dilige

voient re

l'obligea

combattu

sent si fo

ils se re

canon d

vant de

sage de

cent ho

dre de l

vint sur

l'Elect

& sur

Villag

renne

par de

ce qu

coup

rades

Q

d'en

me

S. Thomé, ils y trouverent une si grande résistance, qu'elle les y tint jusques à l'arrière saison; de sorte que le tems n'étant plus propre pour terminer la Mer, ils furent obligés de lever le siege.

Cependant le Vicomte de Turenne après avoir gagné le combat de S. Seim, vint retrouver en deça du Rhin une partie de son Armée qu'il y avoit laissée, pour pouvoir faire plus de diligence. Il sçût là que les ennemis devoient recevoir un nouveau secours; ce qui l'obligea de repasser ce Fleuve pour les aller combattre une seconde fois, avant qu'ils fussent si forts qu'il n'osât plus l'entreprendre; ils se retirerent au delà du Mein, & sous le canon de Francfort; mais ce General les suivant de près chargea leur arrieregarde au passage de la Riviere, où ils perdirent près de huit cent hommes. Cependant n'osant entreprendre de les aller deloger d'où ils étoient, il revint sur ses pas où il acheva de ruiner le Pays de l'Electeur Palatin qui s'en trouva scandalisé, & sur tout du feu qui avoit été mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocant. En effet cela s'étoit fait par des Soldats qui s'étoient vengés par là, de ce que les Payfans avoient massacré avec beaucoup de barbarie quelques-uns de leurs camarades.

Quoi qu'il en soit sa passion l'empêchant d'entrer dans ce détail, il fit un appel en forme à vôtre General, & le lui envoya signifier

par un trompette ; mais il étoit trop sage pour le prendre au mot, & il lui fit réponse qu'ayant l'honneur de commander l'Armée de V. M. il ne pouvoit rien faire sans recevoir ses ordres là-dessus : Qu'à l'égard des plaintes qu'il faisoit contre lui , elles étoient tres-mal fondées ; puisque si ses Sujets s'étoient abstenus des cruautés qu'ils avoient exercées sur les Soldats de V. M. ils n'auroient jamais songé à brûler leurs maisons : Qu'au surplus il ne refuseroit point l'honneur qu'il lui faisoit de se vouloir battre contre lui , pourvû que ce fut chacun à la tête d'une Armée , & qu'en le faisant il rendit service à V. M.

Les Imperiaux ayant demeuré assez de tems sous le canon de Francfort, pour avoir celui de se fortifier du secours qui leur fut envoyé de la part de plusieurs Princes de l'Empire , le Vicomte de Turenne trouva leurs forces si superieures aux siennes, qu'il prit le parti de se retrancher entre Landau & Weissembourg. Comme ils virent qu'il se retiroit ils voulurent le pousser à leur tour, & s'approcherent pour cela de Mayence , où ils pretendoient passer le Rhin ; mais l'Electeur de ce nom , avec qui V. M. avoit pris des mesures, ne voulant pas faire comme l'Evêque de Wirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demouroit campée pendant cetems-là, & V. M. en étoit surprise toute la premiere, ne pouvant com-
pren-

prendre
forces si
l'observo
foible,
de ne do
roit l'occ
voyant t
faire tête
l'Armée
homme
debourg
Graves
cier qui
tre l'Ev
lat étoit
milli,
étoit d
ce Ger
vant. I
qu'au l
que au
eut pr
trois f
Cep
d'entr
cile q
qui n
si s'é
son c
char
men
fit a

prendre qu'il demeurât sans rien faire avec des forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées ou à lui faire tête, ou à observer les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui étoit en marche, ils assiegerent Graves sous la conduite de Rabenhaut, Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prelat étoit dans vôtre parti. Le Comte de Chamilli, Cadet de celui dont j'ai parlé ci-devant, étoit dans la Place, & la deffendit si bien que ce General eut le tems de se morfondre devant. Il fit des sorties continuelles; de sorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit presque aussi avancé que le premier jour; quoi qu'il eut promis qu'il en rendroit bon compte dans trois semaines.

Cependant le Prince d'Orange fit dessein d'entrer en France. Il trouva la chose plus facile que de faire un siege devant vôtre Armée, qui ne l'eut pas souffert sans coup ferir. Ainsi s'étant mis en marche pour l'exécution de son dessein le Prince de Condé le suivit, & chargea son arriergarde: Il le fit si brusquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de prisonniers, prit ses bagages &

quelques pieces de canon devant qu'il se put reconnoître. Mais le pays qui étoit tout couvert de hayes & tout coupé de ravines lui offrant un secours qu'il n'eut pas trouvé en rase Campagne, il y jetta son Infanterie, qui à la faveur de ces postes avantageux, empêcha celle de V. M. d'avancer davantage; toutes fois l'envie que le Prince de Condé en avoit lui faisant entreprendre de choses qui auroient paru impossibles à un autre, il y fit tuer bien du monde & y perdit même trois chevaux sous lui, tant il s'efforçoit par son exemple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande résistance des ennemis ayant rendu ses efforts inutiles la nuit qui survint separa les combattans, qui s'attribuerent chacun la victoire. Mais ce fut avec peu d'apparence de verité de la part des ennemis, car ce qui fait la victoire est de demeurer maître du champ de bataille: d'avoir des depouilles des ennemis: de leur faire des prisonniers & mille choses semblables qu'il est inutile de specifier tout du long. Or tout cela se trouvoit du côté de V. M. & rien du tout du leur, sinon qu'ils pouvoient se vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux, & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoi qu'il en soit la fin de ce combat ne répondit pas au commencement, qui ne pouvoit être plus glorieux pour vôtre General; mais l'envie qu'il eut de tout gagner lui fit perdre plus qu'il ne pensoit; car jusques-là on ne pouvoit

voit dire
ne en fa
re. Il y
en sa fa
mais les
changer

Cert
échoïe
songea
de Lou
de fut
moyen
prés d
depuis
qu'il
cune a
renne
qui en
tre à f

S'il
mis,
grand
d'av
Mr.
de C
gné
une
pla

il y
les
en

voit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en savoit le plus dans le métier de la Guerre. Il y en avoit même qui étoient prevenus en sa faveur, & qui lui ajugeoisent le prix; mais les uns & les autres commencèrent à changer d'opinion, & à le donner à son rival.

Cette Bataille servit néanmoins à faire échouer le dessein du Prince d'Orange qui ne songea plus à passer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprès de V. M. & en effet il n'a gueres servi depuis cette Campagne, & je crois même qu'il n'auroit plus été du tout à la tête d'aucune armée, sans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne suivante, & qui engendra une espece de necessité de mettre à sa place un Général de reputation.

S'il savoit ainsi faire tant de mal à ses ennemis, il savoit en recompense retirer du plus grand peril ceux qui étoient si heureux que d'avoir sa protection. Il le montra bien à Mr. le Bret Lieutenant general de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence accompagnée d'un esprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majesté l'avoit envoyé en ce pays-là il y avoit déjà quelque tems, & l'y avoit laissé les années precedentes avec le commandement en chef de son armée; parce qu'il n'y paroif-

loit point encore d'ennemis considerables. Mais les Espagnols y ayant envoyé le Duc de St. Germain qui étoit un General de reputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de lui opposer le Comte de Schomberg qui le valloit bien, & avec qui il s'étoit trouvé plusieurs fois aux prises pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme aussi vain qu'étoit Mr. le Bret, qui par ce moyen n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le supportoit impatiemment il fit un coup de sa tête dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le pût sauver. Les ennemis après avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Roussillon, camperent à la portée du canon de votre armée, ce qui déplaisant à Mr. le Bret, il leur donna combat, pendant que son General étoit encore au lit, & sans en attendre les ordres; mais il fut si bien étrillé que rien n'y manquoit; & si le Comte de Schomberg qui se leva fort étonné de sa hardiesse n'eut réparé sa faute par sa bonne conduite, l'armée de V. M. étoit deffaitte à platte couture. Cependant votre Cavalerie qu'il avoit engagée dans des ravines sans les faire reconnoître y fut passée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit ayant été fait prisonnier avec quelques autres Officiers de consideration, ce qui en revint n'auroit pas été en état de toute la Campagne de faire aucune résistance, si les affaires qui survinrent d'ailleurs

aux

aux enne
en Catal
La Vi
de Sicile
l'exaclic
informé
aucune
beau jou
& d'un
mirent
toüille l
vent cor
coup da
plus de
les arme
rant qu
long-te
soutenu
les sou
plus ex
d'avoir
tems à
faire,
leur F
tres q
plus g
ils. l'u
der sa
Lo
don
riez
You

aux ennemis ne les eussent obligés de repasser en Catalogne.

La Ville de Messine capitale du Royaume de Sicile se plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois , dont ils avoient informé le Conseil d'Espagne sans en recevoir aucune satisfaction , secouèrent le jong un beau jour ; & après s'être emparés du Port & d'un des principaux forts de la Ville , ils se mirent à crier liberté. A ce mot qui chatouille l'oreille de la populace , qui croit souvent contre toute sorte de raison qu'il y a beaucoup davantage à changer de maitre , il y eut plus de soixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles considérant qu'il leur étoit impossible de résister long-tems à leur Souverain , s'ils n'étoient soutenus par une Puissance qui fut capable de les soutenir , ils agiterent ce qui leur seroit plus expedient ou de s'adresser à V. M. ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer sur le choix qu'ils devoient faire , & ceux qui avoient un peu de soin de leur Religion , ayant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur seroit bien plus glorieux d'implorer le secours de V. M. ils lui envoyerent des Deputés pour lui demander sa protection.

Les offres qu'ils vous firent furent de se donner à vous à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Espagnols. Vous assemblates là-dessus vôtre Conseil , qui

trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous servir de cette occasion qui alloit occuper les forces des Espagnols de ce côté-là , conclut à assurer ces Deputés que vous les secoureriez de toutes vos forces. Cependant il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient , & qu'il valloit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous le renvoyates avec ces belles paroles , qui furent suivies en même tems de l'Effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoit de prendre quelques-uns de vos vaisseaux pour escorter un convoi dont ils avoient grand besoin , & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la misere qu'ils commençoient à souffrir. Car ce n'est pas une petite entreprise que celle de se revolter contre son Souverain , & elle est suivi d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne serions pas obligés par nôtre naissance & par un devoir indispensable de lui être fideles , nôtre propre interet suffiroit tout seul pour nous y porter. Mais si le sujet est ainsi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain , le Souverain de son côté ne doit pas le traiter comme un esclave ; il faut ne le charger qu'à proportion des besoins de l'Etat , autrement où il succombe sous le poids dont il l'accablé , ou il regimbe contre l'éperon ; ainsi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup , sans les accoutumer insensiblement à la correction. La

La rev
ennemis
avoient re
obligés de
courir au
moyen l'
à-fait , e
garde.

La dis
vos Trou
par les su
cette Ca
dres, qu
solé. Ell
sous le V
Seneff q
n'avoit p
quoi que
ves gens
parler t
avantag
de Mon
gnols ,
papier
tion q
lui liv
mand
car p
conju
qu'a
que
m'i

La revolte de Melline empêcha que les ennemis ne profitassent de la victoire qu'ils avoient remportée en Roussillon, & ayant été obligés de se retirer de cette Province pour courir au plus pressé, leur absence vous donna moyen l'année d'après de les en chasser tout-à-fait, en reprenant le Château de Bellegarde.

La disgrâce qui étoit arrivée en ce Pays-là à vos Troupes, fut récompensée si largement, par les suites heureuses que vos armes eurent cette Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout sujet d'en être consolé. Elles avoient déjà triomphé deux fois sous le Vicomte de Tutenne, & la Bataille de Senef qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laissé de produire un bon effet; quoi que V. M. y eut perdu quantité de braves gens. Mais une chose dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut néanmoins fort avantageuse, c'est que le bagage du Comte de Montereys, Gouverneur des Pays-bas Espagnols, y ayant été pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous instruisirent d'une conjuration qui se faisoit dans votre Royaume, pour lui livrer quelques Places sur les Côtes de Normandie. Du moins ils en faisoient mention, car pour moi je ne saurois croire que cette conjuration fut véritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, aussi-bien que tous ses complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plutôt un leure

dont

dont il s'étoit servi pour tirer de l'argent des Espagnols, lui qui n'avoit pas un sol & qui étoit tout noyé de dettes.

Ce Chef étoit le Chevalier de Rohan, qui étoit parfaitement bien fait de sa personne, mais d'une si misérable conduite qu'il s'étoit perdu auprès de V. M. qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui. Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ses proches, & même avec sa mere qui s'étoit plainte, & il n'y avoit pas long-tems, à V. M. qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitemens fâcheux, pour raison dequoi elle étoit tous les jours sur le point de vous venir demander en grace de l'envoyer à la Bastille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit défait de sa charge de Grand Veneur qui lui aidoit à subsister, de sorte que ne sachant plus où donner de la tête, il fit ce que je viens de dire.

L'affaire étoit assez de conséquence à V. M. pour ne la pas négliger; car quand même elle auroit été persuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par sa punition arrêter le cours de ce desordre, qui étoit d'un méchant exemple pour ses peuples. Quoi qu'il en soit V. M. ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut mené à la Bastille pendant que le Major de vos Gardes fut à Roüen pour se saisir d'un de ses complices, nommé Latreaumont. Il le surprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds & mains

ains li
qu'il avoit
voir de sa
trer dans
tôr qu'il s
tira un sur
Gardes qu
chargea e
ton dans l
parce qu'
ne pût a
esperoit l
qui s'étoi
avoit env
d'Ecole
bli au F
voulut fa
lement, a
le Cheva
Si le C
passoit,
re, par
tué à R
juration
tre d'E
qu'il n
Marqu
n'en fa
teur l'
avoué
dire,
lui a

mainz liez en prison ; mais la connoissance qu'il avoit avec lui l'ayant fait relâcher du devoir de sa charge, il lui donna permission d'entrer dans son cabinet, où il ne fut pas plûtôt qu'il s'arma de deux pistolets, dont il en tira un sur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui étoit commandé avec lui, lui déchargea en même tems un coup de mousqueton dans le corps, dont V. M. fut fort fâchée, parce qu'étant mort un moment après, elle ne pût apprendre quantité de choses qu'elle esperoit savoir par sa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue, & qui avoit envoyé en Flandres un certain Maître d'Ecole qui étoit étranger, & qui s'étoit établi au Fauxbourg St. Anthoine. Celui-ci se voulut sauver, mais vous le fites arrêter pareillement, aussi-bien que la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit sçû ce qui se passoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit été tué à Rouen, qui sçût qu'il étoit de la conjuration. Aussi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en savoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du defunt. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux n'en savoient rien non plus, mais son rapporteur l'ayant tourné adroitement, il lui fit avouër ce qu'il n'y avoit que lui qui lui pût dire, sous la promesse qu'il lui fit que V. M. lui accorderoit son pardon. Cependant comme

me vous ne lui en aviez point donné d'ordre, vous ne crûtes pas à propos de satisfaire à sa parole, ainsi le Chevalier de Rohau fut condamné d'avoir la tête coupée ; & s'étant aperçû, il y avoit déjà quelques jours, que son affaire n'alloit pas bien, parce qu'on lui avoit ôté un couteau qu'on lui avoit donné jusques-là, lors qu'il étoit à table, il demanda le Pere Bourdaloue Jesuite, pour se confesser.

Il y avoit vint-deux ans qu'il n'avoit fréquenté les Sacremens, mais il changea si fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que c'eût été lui. Il fit divers actes de contrition, d'humilité & de resignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Bourreau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prit un ruban de sa ringrave, il lui répondit qu'il prit une corde, & que lui qui étoit un si grand pécheur ne pouvoit être traité trop rigoureusement. Il fit divers autres actes d'humiliation qui tirent des larmes des yeux des spectateurs, & étant sorti de la Bastille pour aller au lieu du supplice, qui étoit devant, il y fut à pied avec un courage, qui donna encore plus de compassion du triste état où il étoit réduit. Il demanda au Pere Bourdaloue, devant que de monter sur l'échaffaut, si on avoit pris soin de consoler sa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extrêmement touchante ; Il dit aussi un mot à la Mar-

quis

de
quisse de Vill
supplice, a
Preaux, &
teur, il lui m

Son corps
de deuil, ou
ce qu'il fut
où il avoit
quisse de V
furent execu
tre d'Ecolle
une infinité
bien mal-à-
cela que de
de Dieu, q
tes actions.
vivent dans
ble qu'ils
d'eux. Mar
apprend bi
tant qu'ils
ce, ce qui
peu tard,
de lui, he
grace qu'i
Cette a
celles de
à V. M
assiéger C
cha au
riaux n
me ils

quisse de Villars qui devoit souffrir le même supplice, aussi-bien que le Chevalier de Preaux, & ayant tendu son col à l'exécuteur, il lui mit la tête à bas d'un seul coup.

Son corps fut porté à S. Paul dans un carosse de deuil, où il demeura en dépôt jusques à ce qu'il fut transféré à l'Abbaye de Jouars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquisse de Villars & le Chevalier de Preaux furent executés ensuite, & après eux le Maître d'Ecolle, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de personnes qui mangent leur bien mal-à-propos, & qui ne sçachant après cela que devenir, sont tellement abandonnés de Dieu, qu'ils se portent à faire de méchantes actions. Belle leçon aussi pour ceux qui vivent dans un si grand libertinage qu'il semble qu'ils ne reconnoissent rien au dessus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur apprend bien qu'il est leur Maître, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Justice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'éloigner de lui, heureux encore s'il leur fait la même grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le cours de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à V. M. que le Prince d'Orange étant allé assiéger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au secours de cette Palce, & les Impériaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le siege

siège; & en suite il se separa du Comte de Souches, dont il étoit si mécontent qu'il se plaignit à l'Empereur, que sans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems sans vouloir voir ce General; mais il trouva moyen à la fin de se justifier & de rentrer en grace.

Le siège de Graves avoit toujours duré jusques là, & même il ne paroïssoit pas encore prêt à finir, ayant encore plusieurs dehors qui se deffendoient; outre que la saison qui commençoit à devenir facheuse laissoit voir peu d'esperance de reduire un garnison, qui sans nul secours que de ses forces avoit déjà fait perir une infinité de gens. En effet Rabenhaut avoit eu toujours le malheur d'être battu dans les sorties, que le Comte de Chamilli avoit faites; mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui, c'est qu'un de vos Colonels, âgé de près de soixante & dix ans, étoit venu exprés de Mastricht pour lui dérober le principal fruit qu'il se proposoit dans sa conquête. V. M. en abandonnant la Hollande en avoit tiré beaucoup d'argent, & les Villes qui ne lui avoient pû donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient offert des ôtages, pour seureté qu'elles payeroient le surplus dans le tems dont elles étoient convenues avec elle.

Ces ôtages avoient été conduits à Graves, comme dans un endroit où ils seroient en seureté, mais Rabenhaut l'ayant assiégré il

con-

de
 contoit qu'en
 Hollande la
 redevables,
 tention paroi
 parce que vo
 cette place qu
 remonde &
 pagnols. Ce
 Camp de Ca
 ci-devant, p
 pour les enle
 haut, & éta
 & emmena
 chemin qu'il
 Cela fit p
 ce General,
 ge ne le re
 auparavant,
 ves il ne de
 lui-même:
 qu'il avoit
 dit maître.

Graves
 ce Prince,
 pendant qu
 beaucoup
 vos Enne
 une peu v
 cette Prov
 seilla à V
 renne, &
 seroit plu

contoit qu'en le prenant il épargneroit à la Hollande la somme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa pretention paroissoit même tres bien fondée, parce que vous ne pouviez donner secours à cette place qui étoit séparé des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appartenoient aux Espagnols. Cependant de Melin Mestre de Camp de Cavalerie, étant, comme j'ai dit ci-devant, parti tout exprés de Mastricht pour les enlever, traversa le camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & emmena au lieu de sa garnison par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut lui-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit maître.

Graves étant ainsi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce côté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos Ennemis jetterent en Alsace étonnerent une peu vôtre Ministre, qui crut si bien que cette Province ne pouvoit se sauver, qu'il conseilla à V. M. d'en retirer le Vicomte de Turenne, & de l'envoyer autre part, où il lui seroit plus nécessaire. Elle eut bien de la peine

à avaller cette pillule ; & de perdre ainsi tout d'un coup un païs qui avoit couté tant de sang & de peine à conquerir, étoit un morceau de dure digestion pour elle. Néanmoins le Marquis de Louvois lui en faisant voir la nécessité, & que sans cela elle perdrait la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes esperances de rentrer dedans, elle consentit qu'il en envoya l'ordre à ce General, mais comme il ne voyoit pas que la chose fut si fort pressée qu'il se l'imaginoit, il lui manda qu'il falloit qu'on eut donné de méchans avis à V. M. pour lui faire prendre une telle resolution ; qu'il voyoit les choses plus clairement que les autres, lui qui étoit sur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il se donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous specifioit si bien les raisons que vous aviez de surseoir vôtre resolution, qu'il esperoit que vous le feriez d'abord que vous l'aurez vüe.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce General d'en vouloir sçavoir plus que lui, & sans montrer la Lettre à V. M. il lui envoya de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand homme se douta bien que cette recidive se faisoit sans vôtre participation, & que s'il vous eut donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui eussiez fait celui de lui faire reponse. Ainsi devant que de se résoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de

nou-

de M.
nouveaux à V.
dinal de Bouill.
une autre desti-
france que vou-
sagesse de ce G-
Marquis de L-
seil d'abord qu-
& l'intérêt c-
porter à son
stre, fit que
main à ce G-
jugeoit à prop-
tuez à lui.

Ce fut un
Ministre qu-
Cependant ce
lumières qu-
compta que
l'horoscope
tôt le Vico
V. M. qui ap-
qu'en lui.
& il se trou-
conserva Sa-
mis assiege
échoüer le
qu'ils com-
l'esperance
toutes ch-
sans coup
considerab-
que les m-

nouveaux à V. M. & adressa la lettre au Cardinal de Bouillon son neveu, afin qu'elle eut une autre destinée que la première. La confiance que vous aviez en la prudence & en la sagesse de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conseil d'abord que vous eutes jetté les yeux dessus, & l'interêt que vous aviez à vous en rapporter à son avis plutôt qu'à celui de ce Ministre, fit que vous mandâtes de vôtre propre main à ce General, qu'il eu usât comme il le jugeoit à propos, & que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand sujet de chagrin à vôtre Ministre qui avoit coutume d'être absolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ses lumieres que dans celles de personne, il compta que le succès qui seroit conforme à l'horoscope qu'il en avoit faite perdroit bientôt le Vicomte de Turenne dans l'esprit de V. M. qui après cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit sans son hôte, & il se trouva tout au contraire que ce General conserva Saverne & Haguenau que les ennemis assiegerent l'un après l'autre. Il fit aussi échouer le dessein qu'ils avoient sur Brisac qu'ils commençoient à serrer de près, dans l'esperance que comme il manquoit de toutes choses, ils l'auroient bien-tôt sans coup ferir. Mais ces événemens, tout considerables qu'ils étoient, ne furent encore que les moindres, par lesquels il acheva une

si belle Campagne , car feignant d'aller prendre des quartiers d'Hiver en Lorraine il revint à charge par des chemins impraticables , lors que les ennemis s'étoient séparés pour subsister plus commodement , & les ayant surpris il les mena battant les uns après les autres , jusques à ce qu'ils firent ferme auprès de Turquem ; mais il les en chassa encore & les ayant obligés de repasser le Rhin , il punit les habitans de Stratsbourg par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne , de ce qu'ils avoient donné passage aux ennemis sur leur pont , contre la parole qu'ils lui avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majesté ne laissa pas un service de cette nature sans récompense ; elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Loüis d'or , & lui ayant donné quantité d'autres marques de distinction , elle lui envoya aussi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choses dont il avoit sujet de se plaindre de lui. Mr. de Turenne en usa en cette occasion de même que nous voyons qu'en use un dogue à l'égard d'un petit chien : il écouta son compliment sans bassesse & sans colere , & l'ayant renvoyé avec une réponse , dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content , Mr. le Prince vint trouver Mr. de Turenne pour savoir de lui comment s'étoit passé cette entrevüe.

Mr. de Turenne lui en ayant rendu compte , le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer

ce

et Ministr
concert po
fes dont e
Le Vicom
mais Mr.
ver Mr. le
à son fils
de respect
tent. Ain
belles pro
étoit iné
s'en fusse
ser V. M
passer po
doit , &
roient eu

Je me
gement
drierics ,
en reco
J'ose dir
flexion ,
suadée c
sur les
siderer
vre pie
bien qu
fondati
reconn
a été fa
& non
mal ou

ce Ministre , le pria qu'ils pussent agir de concert pour desabuser V. M. de bien des choses dont elle étoit prevenüe à son avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui , mais Mr. le Tellier en ayant avis il vint trouver Mr. le Prince & le conjura de pardonner à son fils qui à l'avenir auroit pour lui tant de respect qu'il auroit tout lieu d'en être content. Ainsi ayant desarmé sa colere par ces belles promesses , il empêcha sa ruine , qui étoit inévitable si ces deux grands hommes s'en fussent mêlés. Car il étoit aisé de desabuser V. M. de bien des choses qu'il lui faisoit passer pour de grands services , qu'il lui rendoit , & qui en les examinant néanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladreries , dont il vous a fait convertir les foins , en récompenses pour les gens de Guerre. J'ose dire à V. M. que quand elle y fera reflexion , elle ne demeurera guere à être persuadée que son pouvoir ne scauroit s'étendre sur les choses de cette nature. Elle doit considérer que c'est une fondation pour une œuvre pie qu'elle est obligée d'entretenir. Je sais bien que le pretexte qu'il a pris est , que cette fondation est bien inutile , maintenant qu'on reconnoît que la maladie pour laquelle elle a été faite , est un effet de la pure debauché , & non pas , comme on croyoit autrefois , un mal où il n'avoit point de remede ; mais

que cela soit ou non on ne voit pas que cela autorisè V. M. à se saisir de ce revenu, & à le donner à qui bon lui semble. Si elle en peut disposer ce n'est tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertissant d'une maniere que cela reponde à l'intention des fondateurs. Car de pretendre qu'elle le puisse donner à des gens qui s'en servent pour contenter leurs passions, c'est dequoi les Casuistes ne conviendront point, quand même vous les choisiriez entre ceux qui ont la reputation d'être extrêmement relâchés.

Je doute fort même que vous le puissiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides, que vous avez fait bâtir avec tant de sumptuosité & de dépense, qu'il semble avoir été fait plutôt pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats étropiés. Car c'est à V. M. à pourvoir de son propre fonds à leur entretien, sans se servir pour cela de celui des autres. Il y auroit même une espece de honte à elle de le faire, puisque ce seroit perdre la gloire qui lui revient d'un si bel établissement, si l'on pouvoit dire qu'elle l'eut fait aux depens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plutôt commencée que vous songeâtes à vous assurer la communication de Maëstricht, que les ennemis avoient interrompue sur la fin de la Campagne dernière, en prenant Dinant & Hui. Cette conquête avoit été faite par les Impériaux lors qu'ils s'étoient séparés de l'Armée

du

du Prince
de repres
en sorte
Cardinal
qui sous
declarer
grande c
entrepris
de dispos
V. M. q
se; car i
divers su
rans de c
tres-affec
fois les
& à la
passant u
de la Ca
roles inf
put ente
Quoi
prenoit
Cardina
verneur
les ma
ciation
chante
Bade
Ville,
strades
en Al
transp

du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de reprendre Maestricht. Pour cet effet il fit en sorte que l'Empereur envoya à Liege le Cardinal de Bade Chanoine de cette Eglise, qui sous pretexte de residence tâcha de faire declarer en sa faveur cette Ville, qui étoit de grande consequence pour le succez de cette entreprise: son Eminence y trouva beaucoup de disposition, & il faut que je dis encore à V. M. que le Marquis de Louvois en fut cause; car il faut qu'elle sçache qu'il avoit donné divers sujets de mecontentement aux habitans de cette Ville, qui auparavant lui étoient tres-affectionnés. Il avoit fait piller plusieurs fois les maisons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne, & cela en haine de ce que passant un jour par cette Ville un Chanoine de la Cathedrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuses, & assez haut pour qu'il les put entendre.

Quoi qu'il en soit le Comte d'Estrades qui prenoit garde aux interêts de V. M. prévint le Cardinal de Bade, en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux succez de cette negociation ayant ainsi arrêté le cours de la mechante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un passeport au Comte d'Estrades pour pouvoir s'en retourner en seureté en Allemagne; mais s'en étant servi pour y transporter des armes, ce Gouverneur se ser-

vit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute sa suite, Car il étoit bien aisé de justifier à toute l'Europe qui accuſoit V. M. de mauvaise foi de s'être emparée de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raison de le faire, & comme cela ne se pouvoit qu'en montrant que son Eminence l'auroit fait elle même si elle n'avoit été prevenue, il visita tous ses papiers parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugea à propos de faire supprimer, parce qu'il faisoient mention de tout ce qu'elle avoit brassé. Cela imposa silence à tous ceux qui tâchoient d'obscurcir la reputation de V. M. de sorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée de la maniere que je viens de dire, vous assiegeâtes Dinant, dont vous étant rendu maître vous achevâtes de nettoyer la Meuse, depuis cette dernière Ville jusques à Mastricht par la prise de Huy & de son Chateau. De là vous fites sentir la force de vos armes à la Ville de Limbourg que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir; mais n'en ayant fait que le semblant elle se rangea sous votre obeïssance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne pour faire tête à Monteculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce pais-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas à beaucoup près de si grandes forces sur les bras que l'année precedente; car vous aviez trouvé moyen de faire diversion dans le Nord par la declaration

ration de
faite au
d'Hannov
de quinze
respect ce
rir cet El
gel qui ce
gné par le
ta pas les
sorte que
declarer.

Brandeb
Sa Majest
quis de V
tre armée
du Vicom

Le Ma
ré par la
qu'il avo
elle avo
d'avanta
tinuer la
droits d
commen
la faim e
lavoir,
bon por
les Espa
son passa
res aux
Cepe
resoluti

ration de la guerre que le Roi de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hannover le devoit seconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvoient être portés à secourir cet Electeur. Mais le Connétable Vrangél qui commandoit celle de Suede étant gagné par les ennemis de son Maître n'exécuta pas les ordres qu'il lui avoit donnés ; de sorte que le Duc d'Hannover n'osa jamais se déclarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ses troupes de l'armée de Sa Majesté Imperiale, sur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de votre armée, avoit pris Dachstein en l'absence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir réparé par la déclaration du Roi de Suede la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à V. M. avec tant d'avantage pour elle, ne songea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits differens. Et comme les Messinois recommençoient à crier misericorde à cause de la faim qui les pressoit, vous y renvoyâtes Vallavoit, qui fut si heureux que d'y conduire à bon port un second convoi de bled, quoi que les Espagnols se fussent mis en embuscade sur son passage avec des forces beaucoup superieures aux siennes.

Cependant je ne fais qui vous fit changer de résolution, touchant la moderation que vous

aviez témoignée à leur égard ; car ils vous reconnurent pour leur Souverain , & vous leur envoyâtes pour Viceroi le Duc de Vivonne General de vos Galeres qui étoit frere de Madame de Montespan. Cette derniere qualité qui étoit cause que , quand il avoit fallu pourvoir à cette charge , le Marquis de Louvois avoit preferé ses interêts à ceux des autres pretendans , qui en étoient bien aussi capables , fit qu'il l'emporta sur eux. Cependant il réussit fort bien dans les commencemens qu'il fut en ce pays-là. Il entra dans le port de Messine à la barbe des Espagnols sur qui il prit même un vaisseau de cinquante pieces de canon : il reduisit ensuite quelques forts dont ils étoient encore les maîtres , puis s'étant mis en Campagne , il les chassa de tous les postes qu'ils occupoient à quatre lieues à la ronde ; après quoi étant rentré dans ses vaisseaux , il fit une descente en Calabre , d'où il rapporta quelque butin. Mais lors qu'il avoit plus de besoin que jamais de travailler il s'endormit sur sa bonne fortune , ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut néanmoins assez heureux de se tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à son armée , trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit mise en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits , ensuite de la prise de Dachsheim , & qui lui avoit produit l'abondance. Ainsi chacun ne demandant qu'à se signaler , il lui fit passer le Rhin , & presenta la bataille

à

à Montec
ger à cau
cupoit. M
tez , il le
vres & de
qu'il ne d
vir de cet
s'étant av
d'un coup

Cet acc
faires dan
armée sa
sans ame
à la char
mort de
En effet
mandoie
le Rhin
fort plai
ils voyo
de mont
tement
lui mett
mieux
Comte
deça du
ennem
coup n

Vôt
tant qu
y obli
de lui

à Montecuculli qui la refusa. Il ne l'y pût obliger à cause des postes avantageux qu'il occupoit. Mais après l'avoir tourné de tous côtez, il le reduisit dans une telle disette de vivres & de fourages, qu'il étoit impossible qu'il ne decampât devant lui. Il voulut se servir de cette occasion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cet accident facheux changea toutes les affaires dans un instant, tant il est vrai qu'une armée sans General est de même qu'un corps sans ame. Montecuculli qui s'ensuyoit revint à la charge, sachant la consternation où la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenants Generaux qui la commandoient ne songeoient plus qu'à repasser le Rhin, ce qui fit dire quelque chose de fort plaisant à vos soldats sur l'embarras où ils voyoient. Mr. de Turenne avoit coutume de monter un cheval pie, & ils disoient hautement & sans se cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride sur le col, & qu'il sauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena saine & sauve en deçà du Rhin, après avoir livré combat aux ennemis qui se persuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majesté fut sensible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit; & que le besoin que vous aviez de lui étoit pressant. Mais il n'en fut pas de

même du Marquis de Louvois , & pendant que toute la France étoit en deuil de la perte que vous en aviez faite , il s'en réjouïssoit lui & les siens. Je sçais positivement ce que j'ai l'honneur de dire ici à V. M. & s'il eut pû s'opposer aux honneurs funébres qu'elle lui fit rendre , il l'auroit fait de tout son cœur. Ils furent extraordinaires ; cependant je ne sçache personne que lui qui y trouva à redire , & la memoire de ses grandes actions étoit gravée si profondément dans le cœur de chacun , qu'on ne peut dire si on l'estimoit davantage qu'on l'aimoit. Aussi pour en dire la verité il n'étoit pas recommandable seulement par une vertu militaire , qui fait d'ordinaire toute la gloire des Heros , mais aussi par toutes les autres vertus morales & chrétiennes, ce qui est fort rare dans une même sujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ses troupes du côté de la Moselle où étoient aussi avec lui celles de Lunebourg , de Munster & de quelques autres Confederés , ayant appris cet accident , mit le siege devant Treves où commandoit Vignori , vieux soldat de l'experience de qui le Prince de Condé , sous lequel il avoit servi toute sa vie , vous avoit assuré. Il ne s'étonna pas de ce siege où il croyoit même remporter quelque gloire , principalement parce que le Marechal de Crequi marchoit à son secours ; mais dans le tems qu'il donnoit ses ordres à cheval , il fut culbutté du haut en bas d'un bastion par la frayeur qu'eut cet

ani.

de
animal d'un
finit ses jours
fit-hâter la
qui craignoit
les siens quel
geât à se ren
épargna la p
vint au dev
où est le co
selle. Il pa
l'auroit pri
car il lui é
temps qu'i
partie de se
lu faire , p
ne savoit p
si bien ba
fuite les u
Il se sauva
qu'il arriva
desespoir
sevelir d
effet il fi
s'attend
offrirent
voulant
rendre ,
Boisjou
n'avoit
étoit a
rir , c
son ex

animal d'un coup de tonnerre, desorte qu'il finit ses jours par cet accident imprevû. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Crequi, qui craignoit que sa mort ne causât, parmi les siens quelque terreur panique, qui les obligât à se rendre. Mais le Duc de Lorraine lui épargna la peine de s'avancer bien avant, & vint au devant de lui jusques à Consfabrik, où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa là la riviere, où ce Maréchal l'auroit pris à son avantage, s'il eut voulu; car il lui étoit aisé de le combattre dans le temps qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée; mais ne l'ayant pas voulu faire, par je ne sais quelle raison, & qu'il ne savoit peut-être pas bien lui-même, il fut si bien battu que toutes ses troupes prirent la fuite les unes d'un côté les autres de l'autre. Il se sauva lui même en si petite compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquième, où son desespoir étoit si grand, qu'il resolut de s'ensevelir dans la Place qui ne valloit rien. En effet il fit une resistance à quoi les ennemis ne s'attendoient pas, ce qui fut cause qu'ils lui offrirent une bonne composition. Mais ne voulant point entendre parler de tout de se rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, remontra à la garnison qu'elle n'avoit que faire de son desespoir, & que s'il étoit assez grand pour l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à dire qu'elle dût suivre son exemple. Quelques-uns furent de son

avis, & représenterent à ce Maréchal quel état où étoit la place ne leur permettoit point de faire une plus longue résistance. Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur ayant pas donné le tems d'achever le reste, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Maréchal de Crequi se sauva dans l'Eglise où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'approuvoient pas ce qu'avoit fait Boisjourdan. Mais ceux-ci lui ayant fait voir qu'ils alloient être forcés, & que son desespoir seroit blâmé de V. M. & de toute la France, ils le firent refoudre à se rendre à discrétion.

Vôtre Majesté effectivement ne fut pas contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit été encore moins s'il eut poussé son desespoir plus avant. Cependant trouvant que ce qu'avoit fait Boisjourdan étoit d'un si méchant exemple, qu'elle ne le devoit pas souffrir, elle le fit arrêter, & le conseil de guerre le condamna d'avoir la tête coupée avec quelques-uns de ses complices. La sentence fut exécutée à Mets en présence de la garnison, & il ne fut regretté de personne, tant il est vrai que la desobeïssance est indigne d'un honnête homme.

Après ces malheureux succès pour V. M. il y avoit lieu de craindre que les ennemis n'entraissent en France; mais vous y remediâtes par vôtre prudence, & fîtes naître tant de jalousie entre les Princes de la Maison de Brunswik,

de
wik & le D
voulurent s
que l'autre
affaires d'u
vent; l'aut
seroit un m
ligence: le
d'ou il faut
sible que le

La mor
craindre à
conquêtes
Duc de D
France, t
ele. Que

le même
fit si bie
de Roch
ne se fut
auparava
strades:
rappelé
l'avoir e
de Viro
de Lu
à dire
que so
de Co
vous e
cture

En
Rhin

wik & le Duc de Lorraine, que les premiers voulurent s'en retourner en leur Pays, quoi que l'autre leur pût dire. C'est ainsi que les affaires d'une ligue vont toujours; ce que l'un veut, l'autre ne le veut pas; de sorte que ce seroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs intérêts sont toujours différens, d'où il faut conclure qu'il est comme impossible que leurs projets réussissent.

La mort du Vicomte de Turenne faisant craindre à V. M. que les ennemis ne fissent des conquêtes en Alsace, elle y envoya d'abord le Duc de Duras qu'elle avoit fait Maréchal de France, trois jours après la mort de son oncle. Quelques autres Officiers avoient reçu le même honneur, & le Marquis de Louvois fit si bien auprès de V. M. que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoi qu'il ne se fut pas signalé davantage qu'il avoit fait auparavant. Les autres étoient le Comte d'Estades: le Duc de Navailles, que V. M. avoit rappelé auprès d'elle, quelque tems après l'avoir exilé: le Comte de Schomberg: le Duc de Vivonne: le Duc de la Feuillade & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en sçut autant que son oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à sa place, dont la reputation seule vous étoit d'un grand secours dans la conjoncture présente.

En effet les Ennemis, après avoir passé le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui vous

manqua de parole pour la seconde fois, crurent prendre Haguenuau d'emblée, mais le Prince de Condé les ayant obligés de lever le siege, ils se jetterent sur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le succes qu'ils y eurent fut néanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville : tellement que cette Campagne qui sembloit dans les commencemens menacer V. M. d'un revers de fortune, se termina à si peu de choses, qu'elle n'eut pas sujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à si bon marché. Ils s'étoient à la fin avancés dans les Etats du Marquis de Brandebourg où ils avoient pris quelques postes de peu de consequence, sans songer à penetrer plus avant. Il sembloit même qu'ils agissoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de soin lui-même de s'opposer à leurs entreprises. Mais cet Electeur sachant que le Roi de Suede pressé par V. M. se resolt enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la deffense de son pais, & fut si heureux qu'en arrivant, il les mit en deroute à un passage nommé Felbeling. Ils y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pû remettre de toute la Campagne, le Roi de Dannemarck qui avoit pris le parti de l'Electeur aussi bien que les Princes de la Maison de Brunswik, trouva moyen de faire ses affaires. Ils attaquèrent cette Couronne tous
dans

dans un men, dans frontieres, stance d'un nemark affiderable q

Vôtre M que jamais de Louvois empêché rion que les Prince pour aid rent aussi leurs Ple vôtres se y avoit r que les : diminuo peur qu ront le fait de où le M son. C confide avoit retrait avanta

Les beauc mem noien

dans un même tems, dans le Duché de Bre-
men, dans l'Isle de Rugen, & sur ses autres
frontieres, & ne trouvant pas plus de resi-
stance d'un côté que d'autre le Roi de Dan-
nemark assiegea & prit Wismart, Port con-
siderable qu'elle tenoit sur la Mer Baltique.

Vôtre Majesté ayant lieu de connoître plus
que jamais le mechant service que le Marquis
de Louvois lui avoit rendu, lors qu'il l'avoit
empêché de faire la paix, accepta la media-
tion que le Roi d'Angleterre offroit à tous
les Princes qui étoient parties dans la guerre,
pour aider à la finir. Les autres y consenti-
rent aussi bien que vous, & ils envoyerent
leurs Plenipotentiaires à Nimegue, où les
vôtres se rendirent des premiers. L'Espagnol
y avoit montré jusques là plus de repugnance
que les autres, mais les affaires de Messine
diminuoient beaucoup de sa fierté, & il avoit
peur que vous ne vous rendissiez maître de
tout le Royaume, comme vous aviez déjà
fait de la Capitale & de la Ville d'Agouste,
où le Maréchal de Vivonne avoit mis garni-
son. Ce n'est pas que cette dernière Ville fut
considerable pour sa force, mais comme elle
avoit un beau port, c'étoit toujours une
retraite pour vos Vaisseaux qui vous étoit fort
avantageuse.

Les Hollandois d'un autre côté s'ennuyoient
beaucoup de la Guerre qui leur étoit extre-
mement à charge, par les subsides qu'ils don-
noient aux Princes qui les étoient venus se-

courir. D'ailleurs ils confideroient qu'ils étoient presque hors d'intrigue par l'évacuation que vous aviez faite de leur País, de sorte qu'il n'y avoit plus que les interêts de l'Empereur à confiderer, avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient si differens les uns des autres, que ce devoit être un acheminement à la Paix; puis qu'il est certain qu'ils avoient plus à se desier de ceux qui étoient dans leur parti que des armes de V. M. En effet la puissance que s'acqneroit insensiblement l'Empereur devoit donner une grande jalousie à tous ces Princes; & lui de son côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres, & conferer souvent ensemble sur leurs interêts sans l'y appeller.

Les choses étant en cet état au commencement de l'année 1676. le Marquis de Louvois, qui me gardoit le ressentiment de l'affaire des routes s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finances, où il me soupçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à V. M. clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il s'y étoit fait quelque chose qui ne fut pas à faire, elle s'en devoit prendre à Desmarets mon neveu, qui en avoit eu la direction. Je lui dis en même tems que je ne lui repondois de rien là-dessus, & qu'elle sçavoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque chose à gagner. Cepen-

dant.

de M
 dant je ne lui
 il ne laissoit
 mier, tant sa
 cependant lui
 qu'il ne meri
 mille écus p
 affaire dont
 gens insatiab
 moitié de l
 pas contens.
 affaire à ma
 seule chose
 dire neanmo
 moi à me v
 jamais eu re
 justices, ou
 tâché de m
 soune me p
 traire.

L'heritie
 nation, qu
 vôtre Roya
 moignage
 mort fort
 D'abord q
 lut s'appr
 son chem
 qui preter
 parce que
 avoit am
 Royaume
 de V. M

dant je ne lui avois jamais rien souffert, mais il ne laissoit pas de me tromper tout le premier, tant sa convoitise étoit grande; V. M. cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, jusques à lui donner cent mille écus pour ses peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé; mais il y a des gens insatiables, & à qui V. M. donneroit la moitié de son Royaume qu'ils ne seroient pas contens. Elle eut la bonté d'assoupir cette affaire à ma considération, & ce n'est pas la seule chose dont je lui suis redevable. Je puis dire néanmoins, quoi que ce ne soit pas à moi à me venter moi-même, que je n'ai jamais eu recours à sa bonté pour mes injustices, ou pour mes voleries. J'ai toujours tâché de marcher droit; & je desie que personne me puisse accuser avec raison du contraire.

L'heritier d'un nommé Friois, Suisse de nation, qui avoit amassé de grands biens dans votre Royaume en pourroit rendre un bon témoignage s'il y étoit appelé. Ce Friois étant mort fort vieux sans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier sa succession, il trouva en son chemin le Premier de votre Domaine, qui pretendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant batard, tout ce qu'il avoit amassé devoit selon les loix de votre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de V. M. Cette contestation dont le fonds étoit

étoit de grande consequence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le pretendu heritier de ce Suisse ne croyant point en trouver qui lui pût rendre de plus grands services que moi, me fit offrir deux cent mille francs, si je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de somme, si grande qu'elle fat, qui me put faire commettre une injustice; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'adressa à des gens qui avoient actez auprès du Marquis de Louvois, & qui moyennant cette somme qui fut partagée entr'eux, firent son affaire. Villacerf & S. Pouange eurent chacun vint mille écus, Stouppa eut le reste avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fremier de vôtre Domaine m'en fit ses plaintes, & me pria d'informer V. M. de l'injustice qu'on lui rendoit; mais je la trouvai si prevenue qu'il me fut impossible de rien faire pour lui.

Je sçais mille autres rencontres où la prévarication a eue le même lieu, & V. M. doit être persuadée que tant que la Guerre a duré, il s'est fait un sale commerce des charges qui sont venuës à vaquer, jusques aux Enseignes. C'est par là qu'un Alexandre, fils d'un miserable Ecrivain, est devenu si à son aise, & qu'il veut faire comparaison aujourd'hui avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'est aussi par un pareil abus que Charpentier & Binot son beau-frere sont mainte-

nant:

de Mr
nant si riches,
tit Bourgeois de
Sergeant de To
ces gens-là qu
l'occasion, fan
y trouve à red
des Compagni
tres que du sa
se sont engrai
Courtisoux e
richesse ne co
né pendant p
par an à Cha
logement des
n'a plus été
de somme,
rer, il a oub
passages.

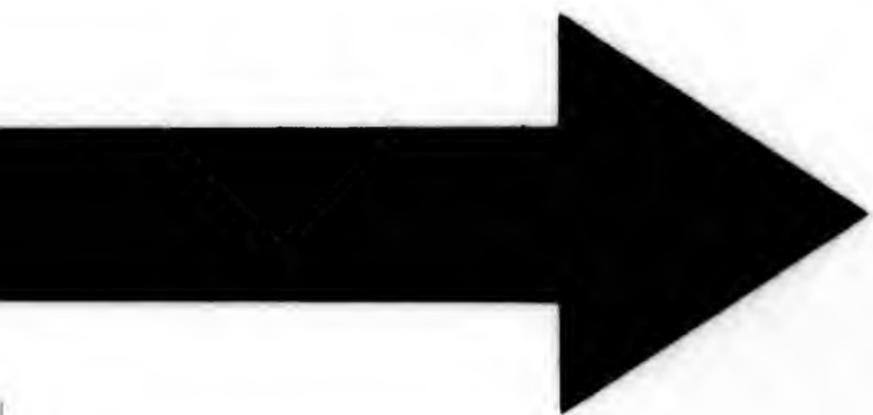
Si je vou
bles abus,
fait qu'il n
lui ai fait
soit dans l
lui faisoit
ment, pa
le Comm
qu'on ne
quis de L
à repond
est enco
que je s
me fou

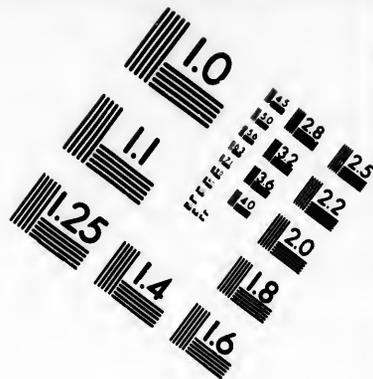
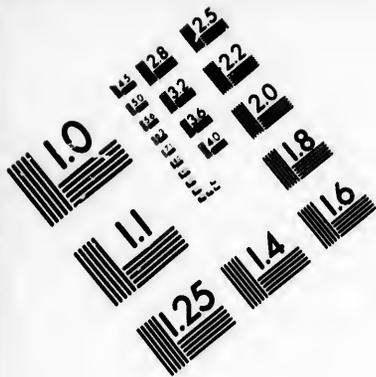
nant si riches, quoi que l'un soit fils d'un petit Bourgeois de Compiègne, & l'autre d'un Sergeant de Tonnerre. C'est dans la bourse de ces gens-là que V. M. pourra fouiller dans l'occasion, sans qu'elle puisse craindre qu'on y trouve à redire; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a vendues, & les autres que du sang des Communautés dont ils se sont engraisés. Le miserable Village de Courtisoux en Champagne, & dont toute la richesse ne consiste qu'en fromages, a donné pendant plusieurs années trois mille livres par an à Charpentier, pour le decharger du logement des gens de guerre; mais dès qu'il n'a plus été en état de lui fournir une si grande somme, & qu'il lui a demandé à la moderer, il a oublié ses presens & lui a ordonné les passages.

Si je voulois remplir ce papier de semblables abus, je n'aurois jamais fait, & V. M. fait qu'il n'y a pas encore long-temps, que je lui ai fait voir les friponneries qu'on lui faisoit dans l'extraordinaire de la guerre, où on lui faisoit payer deux fois un même Regiment, par l'intelligence qu'il y avoit entre le Commissaire & le Tresorier. Je sais bien qu'on ne sauroit imputer ce desordre au Marquis de Louvois, mais, outre que c'est à lui à repondre des gens qu'il met en charge, il est encore obligé d'avoir les yeux dessus, sans que je sois tenu d'y surveiller. Mes emplois me fournissent assez d'occupation sans avoir

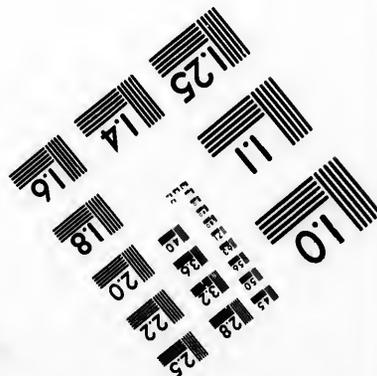
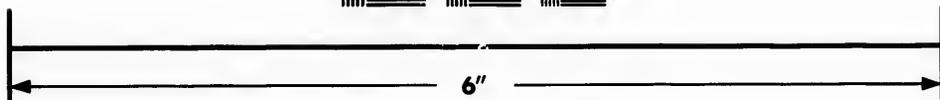
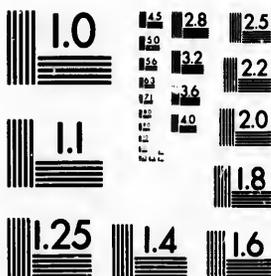
est







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
M
E E E E E
E 28
E 32
E 22
E 20
E 18
6

11
10
15
16
17
18
19
20

encore cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'interet de V. M. & de celui de ses peuples, sur qui retombent tous ces desordres, puis que c'est à eux qu'on demande de l'argent quand le tresor royal est épuisé, je ne feins point d'entrer dans un si grand detail, quoi qu'il me soit impossible de le faire, sans me dérober quatre ou cinq heures, qui sont absolument nécessaires à mon repos pour me delasser du grand travail dont je suis accablé.

Vôtre Majesté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la suite de son Histoire.

Le ravage que faisoit la garnison de Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette Place serrée pendant tout l'Hyver, pour se delivrer de ses importunités continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en la faisant assieger d'abord que le Printems seroit revenu; ce qu'on n'avoit osé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant V. M. pour qu'elle lui fit la même grace qu'à son frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorés, comme j'ai dit ci-devant; du Bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le service qu'il lui avoit rendu, en ramenant son armée en deçà du Rhin, après la mort de son oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il ser-

voit.

de M
voit. Votre M
dre, non qu'
homme, &
mais parce q
roit pas en é
Marquis de
le neveu d'
aimé, ne
bons offices
mais de ses
la repugnan
justice, ne
vant, je lu
Fremont,
paroles-du
faire iroit
service tou
mont de
qu'il avo
qu'il pa
Patis. C
soin de
que le C
dition
Je dis
paroit
tant p
un au
bator
ensu
port
ge d

voit. Votre Majesté avoit peine à s'y résoudre, non qu'elle ne l'estimât pour un brave homme, & fort entendu dans son métier; mais parce qu'ayant fort peu de bien, il ne seroit pas en état de soutenir cette dignité. Le Marquis de Louvois que le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit V. M. de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-dessus, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eut de bonnes parolles du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous mains Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites. & où il avoit tant gagné qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir besoin de protection, il écouta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à V. M. le changement qui se paroît en faveur de ce Comte, desorte qu'étant persuadée que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit, elle lui accorda le baton qu'il desiroit si ardemment. Il épousa ensuite Mademoiselle de Fremont qui lui apporta un si gros mariage, qu'il acheta la charge de Capitaine des Gardes de V. M. qu'il paya

comptant. Il traita aussi de la Comté de Quirin qui est une terre des plus considerables de Bretagne, & qui vaut cinquante mille livres de rente; mais comme quand on commence à devenir heureux, c'est presque l'ordinaire de voir que la fortune nous accable de ses graces, celui de qui il avoit acheté cette terre, & de qui il s'étoit chargé de payer les dettes, & de lui faire outre cela une grosse pension durant sa vie, mourut peu de tems après, de sorte qu'il en fut déchargé.

La part que j'avois à sa fortune fit que le Marquis de Louvois le laissa sans emploi cette Campagne, quoi qu'il s'en fut mieux acquité que le Maréchal de Rochefort, à qui il donna ordre inutilement de jeter des hommes & des munitions de guerre dans Philisbourg. Votre Majesté fait la faute qu'il fit en voulant executer ce commandement, & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite, ce qui nous apprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevés au dessus de nos forces, puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel est bon pour aquerir de la reputation dans un poste, qui la perdrait dans un qui seroit plus élevé. La prudence veut que nous mesurons nôtre ambition par la connoissance de nous-même, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a taché de nous instruire, en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous

de Mr. C
 Vous ouvrites
 de Condé qui fut
 Le Prince d'Oran
 armée pour seco
 à propos de vo
 beaucoup inferie
 quêtes étant fai
 après avoir laiss
 armée sous le
 de Schornberg
 Luxembourg q
 Le Prince de
 mée de l'Emp
 bourg, qui fit
 de Luxembourg
 souhaiter pour
 Le Prince
 de Maestrich
 l'exemple de
 son devoir,
 donna le tem
 faire le siege
 prêté une pa
 reprises, qu
 à lui, dont
 taille, si le
 six semaines
 mille hom
 tirer de bo
 Cet heu
 encore les
 dès le co

Vous ouvrites cette Campagne par la prise de Condé qui fut suivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de votre armée pour secourir ces places, ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites V. M. revint à Versailles après avoir laissé la plus grande partie de son armée sous le commandement du Maréchal de Schomberg, & envoyé le reste au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & assiegea enfin Philisbourg, qui fit une si belle deffense que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit souhaiter pour le secourir.

Le Prince d'Orange de son côté fit le siege de Maestricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg fit si bien son devoir, que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le siege d'Aires, pour lequel il lui avoit prêté une partie de ses troupes; mais les ayant reprises, quand il fut achevé il marcha droit à lui, dont se seroit ensuivi une sanglante bataille, si le Prince d'Orange qui avoit perdu six semaines de tems à ce siege, & six à sept mille hommes, n'eut jugé à propos de se retirer de bonne heure.

Cet heureux succez pour vos armes rebutta encore les Hollandois de la guerre. D'ailleurs, dès le commencement de l'année il leur étoit

arrivé un malheur à Messine, dont ils faisoient du moins autant de cas que de celui-là. Ils avoient envoyé sur ces Mers le fameux Ruyter, qui de petit Matelot qu'il étoit au commencement s'étoit élevé par degrés jusqu'au commandement de leur armée navale. Jamais homme n'avoit eu plus de réputation sur les deux Mers, & il étoit sorti si glorieux de toutes les affaires où il s'étoit trouvé, qu'il sembloit que son nom suffit tout seul pour donner la victoire à son parti. Cependant vos vaisseaux lui ayant donné combat le mirent en fuite, dont ne se tenant pas encore bien battu, il tenta trois mois après un second combat, qui lui fut encore plus désavantageux que le premier; car non seulement il y fut défait mais il y reçut encore une blessure, de laquelle il mourut à Siracuse dix jours après.

Il ne manquoit plus à V. M. qui, par ces deux victoires, se trouvoit en état de continuer glorieusement sa protection aux Messinois, que d'avoir en Allemagne une pareille issue à ses entreprises; mais le Duc de Luxembourg y trouva tant de difficulté, qu'après avoir tenté inutilement de cent manières différentes le moyen de secourir Philisbourg, il en abandonna le dessein. Ainsi après un siège de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaisir de réduire une si forte place. Mais le moment de son triomphe pensa être

ce-

celui de sa mort. La Ville fondit sous par l'artifice des peureux, qui le virent auprès de ce Prince périr.

Les Suedois eurent Malheureusement Lanscron, Chr. Places, & qu'on eut l'avantage sur le G. suite une victoire. Les Suedois n'en allèrent pas.

Il n'y eut qu'une fortune pour eux. Il tomba sous sa main, & qu'on eut l'avantage sur les Pais-Bas, & qu'on eut une bonne garnison. Il eut l'épée, & l'avantage. Mais vous la perdez. Mais vous la perdez par la faveur de ces gens qui tendent de perdre leur conservation. Qu'êtes-ils en suite même tems qu'il vous fait perdre. Mais vous la perdez par la faveur de ces gens qui tendent de perdre leur conservation. Qu'êtes-ils en suite même tems qu'il vous fait perdre. Mais vous la perdez par la faveur de ces gens qui tendent de perdre leur conservation. Qu'êtes-ils en suite même tems qu'il vous fait perdre.

Mr. votre fr.

celui de sa mort. Le pont par où il entra dans la Ville fondit sous lui ; à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voyant en trop grande faveur auprès de ce Prince, avoient resolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre. Malheureusement ils perdirent Ellsembourg, Lanscron, Christianstat & quelques autres Places, & quoi qu'ils remportassent quelque avantage sur le General Major Dunquan & ensuite une victoire près de Lunden, leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que V. M. qui continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba sous sa puissance la Campagne suivante, & quoi que ce soit une des plus fortes des Pais-Bas, & qu'elle fut deffenduë par une bonne garnison, vous y auriez tout passé au fil de l'épée, si vous aviez voulu vous servir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laissâtes agir vôtre clemence en faveur de ces malheureux, & lors qu'ils s'attendoient de perdre leurs biens & la vie, vous leur conservâtes l'un & l'autre. Vous attaquâtes ensuite Cambray & S. Omer tout en même tems, & la diversion de vos forces qu'il vous falloit faire pour ces deux entreprises, faisant croire au Prince d'Orange que c'étoit le tems d'entreprendre jamais quelque chose, il s'avança jusques à Cassel où Mr. vôtre frere le deffit. Ces deux places ne

resisterent guerres après cela, & V. M. ayant executé toutes ces grandes choses, avant le tems que les autres conquerans ont courume de se mettre en campagne, vôtre reputation, qui étoit déjà bien grande dans l'Europe, monta à un tel point qu'on vous regarda pour le premier homme de l'Univers.

Le Prince de Lorraine neanmoins, dont l'ame grande & genereuse lui donnoit plus d'émulation que de jalousie de vos grandes actions, en sentit redoubler son courage. Il s'approcha de vôtre frontiere à la tête d'une belle armée, & s'étant emparé de Mouzon place sans deffense, il jeta en deça de la Meuse un detachment qui fit plus de peur que de mal à la Province de Champagne. Car ce detachment n'osa s'éloigner de lui ni lui entreprendre de le suivre à cause du Maréchal de Crequi qui l'observoit. En effet ce n'est pas une petite entreprise d'entrer dans le País Ennemi, & c'est à un General à considerer s'il en pourra ressortir, quand il voudra, sur tout quand il n'a point de Places proches ou faire retraite ni de voisins pour lui tendre les bras.

Quoi qu'il en soit, il ne perdoit pas cependant l'esperance de rentrer dans son País où il avoit plus de droit que jamais de pretendre, par la mort de son Oncle qui étoit arrivée peu de tems après la prise de Treves; mais comme cela dependoit de ce que feroit le Prince d'Orange qui lui avoit promis d'entrer en France

de

de son côté
pour regler
du Prince
niere dont
voit des t
elle s'en f
prudence
leur fussent
faire des c
soit parce c
au lieu que
prendre au
gnés dont
nues quan
moyen ell
commenc
cuté les e
chement
Flandres s

C'étoit
se trouvo
prendre
assez for
Charlero
en voulo
une autr
quand il
me il vo
éloigné
que le M
& que V
ne vous
siege.

de son côté, il attendit l'effet de ses promesses pour regler ensuite ses entreprises. L'esperance du Prince d'Orange étoit fondée sur la maniere dont V. M. faisoit la Guerre; elle n'avoit des troupes que médiocrement, mais elle s'en servoit avec tant de jugement & de prudence que, quoi que celles des Ennemis leur fussent superieures, elle ne laissoit pas de faire des conquêtes tous les ans. Cela se faisoit parce qu'elle les rassembloit toutes l'hiver, au lieu que les ennemis étoient obligés de faire prendre aux leurs des quartiers d'hiver éloignés dont elles ne pouvoient pas être revenues quand elle ouvroit la Campagne. Par ce moyen elle s'y trouvoit la plus forte dans le commencement, puis quand elle avoit exécuté ses entreprises, elle envoyoit un détachement en Allemagne, & demouroit en Flandres sur la densive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange se trouvoit en état sur l'arriere saison d'entreprendre quelque chose; & qu'il fut encore assez fort cette année pour faire le siege de Charleroi. J'ai déjà dit à V. M. pourquoi il en vouloit tant à cette Place, mais il en avoit une autre raison cette fois-ci. Il pretendoit quand il l'auroit prise entrer en France comme il voudroit. Cependant il se trouva bien éloigné de son compte, car sur l'avis qu'il eut que le Maréchal de Schomberg marchoit à lui, & que V. M. même se dispoisoit à le suivre, il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva le siege.

M

Le

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter sur lui après cet échec, & se voyant éloigné de ses esperances, abandonna Mouson & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Crequi le suivit, & après divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils se trouverent si proches à Kokesberg que cela donna lieu à une rude escarmouche. Les cuirassiers de l'Empereur y maltraiterent un peu votre Cavalerie legere, mais l'avantage qu'ils avoient eu sur elle, votre Maison l'eut sur eux, & ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils savoient aussi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le savoient poursuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hiver, que de s'amuser plus long-tems à se morfondre, se retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter: mais revenant en même tems sur ses pas, il attaqua, & prit Fribourg avant que ce Prince pût arriver assez à tems pour secourir cette place.

Vous battiez encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Pouille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Messine, malgré tout l'argent qu'ils y semerent pour faire couper la gorge à votre garnison. Enfin vous terminates une si belle campagne par la prise de S. Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois,

que

que quoi
la fille du I
que son m
declareroit
plus d'env

Le Man
V. M. da
veur augm
tenir contr
guier j'av
qu'il brig
recevoir A
cessaireme
pour nou
Mr. d'Al
son grand
rendissent
il que so
comme i
ticuliere,
trouveren
étant ven
nos brig
rent pas
m'ayant
pretenti
charge

Le m
effectiv
Il y fit
re fut
tre vo

que quoi que le Prince d'Orange eut épouzé la fille du Duc d'York, & qu'il leur promit que son mariage seroit que cette Couronne se declareroit pour eux, ils eurent neanmoins plus d'envie que jamais de faire la paix.

Le Marquis de Louvois avoit si bien servi V. M. dans toutes ces conquêtes, que sa faveur augmenta à un point que je ne pus plus tenir contre lui. A la mort du Chancelier Seguier j'avois disputé à son Pere cette charge qu'il briguoit de tout son pouvoir. Je me fis recevoir Avocat, qualité qu'il faut avoir necessairement pour l'obtenir, mais V. M. pour nous mettre d'accord, la donna à Mr. d'Aligre, Conseiller d'Etat, quoi que son grand âge & la foiblesse de son esprit le rendissent incapable de l'exercer. Aussi fallut-il que son fils l'Abbé la fit pour lui; mais comme il étoit d'une humeur bizarre & particuliere, ceux qui eurent affaire à lui ne s'en trouverent pas mieux. Enfin Mr. d'Aligre étant venu à mourir, nous recommençames nos brigues l'un & l'autre, mais elles ne furent pas longues de ma part, & V. M. m'ayant commandé de me deporter de mes pretentions, elle honora Mr. le Tellier d'une charge si importante.

Le mariage du Prince d'Orange fit naître effectivement du changement en Angleterre. Il y fit tant de brigues que le Roi d'Angleterre fut comme forcé de signer une ligue contre vous. Il vous redemanda ses troupes, &

V. M. ne les lui pouvant refuser , elle les lui renvoya ; mais par un chemin si long que le Marquis de Louvois eut le tems d'en debaucher la plus grande partie ; car au lieu de les faire embarquer à Callais, ou à quelque autre port voisin de leur pays, il choisit le plus éloigné , pretendant que Sa Majesté Britannique nes'en pouvoit plaindre , parce que cela n'étoit pas expliqué dans le traité que vous aviez fait avec lui. Ceci doit servir de leçon à tous les Ministres, lors qu'ils ont à negocier avec un Prince. Car s'ils oublient la moindre chose, il faut qu'ils comptent qu'il s'en servira contre leur Maître, & il ne sera plus tems d'y penser lors que la faute sera faite.

L'état où vous mit ce changement vous obligea d'abandonner Messine, où il n'y avoit plus de seureté pour vos troupes , parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles de vos ennemis, il vous étoit impossible de résister. Il y a long-tems que je prevoyois cela, & que j'avois pris la liberté de dire à V. M. qu'elle devoit augmenter son armée navale , en faisant construire de nouveaux vaisseaux. Mais le Marquis de Louvois, qui auroit, s'il avoit pû, détruit entierement la marine, s'y opposa, sous pretexte de deux raisons qu'il mit en avant : la premiere qu'il ne falloit pas donner de la jalousie à l'Angleterre, l'autre que le Royaume n'étoit pas en état de supporter une si grande depense. Il se servit aussi du même pretexte pour empêcher que

que V. M.
Normand
besoin, s
re; car e
traités ou
bien loin
& V. M.

- Je lui
n'y a pas
luille est
fait expre
mes raiso
qu'elle le
ses ordres
Mais j'ai
vois avoi
faire à so
droit n'êt
ce qui ét
que j'éto
Matigno
quelle ay
roit son
ce de Re
augmen

Voilà
où il y a
en est qu
laisse à
un gran
ses que
des arti

que V. M. ne fit faire un port sur les côtes de Normandie, dont néanmoins elle aura grand besoin, si elle a jamais la guerre en Angleterre; car en cas que vos vaisseaux soient maltraités où iront-ils chercher retraite? il y a bien loin de la Manche à Brest & à Rochefort, & V. M. y doit bien penser.

Je lui en ai dit encore mon sentiment, il n'y a pas long-tems, & que la fosse de Coluille est un endroit que la nature semble avoir fait exprés pour cela. Vôtre Majesté a écouté mes raisons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit si fort, qu'elle donneroit ses ordres incessamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de Louvois avoit encore empêché un coup si nécessaire à son Etat, en lui insinuant que cet endroit n'étoit pas si bon que je le disois, mais que ce qui étoit cause que je le ventois tant, c'est que j'étois bien-aise d'obliger la Maison de Matignon à laquelle mon fils s'est allié, laquelle ayant ses terres tout auprès y trouveroit son compte, outre qu'ayant la Lieutenance de Roi de ce pays-là, c'étoit encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment on empoisonne les choses où il y a le moins à redire. Cependant la suite en est quelquefois dangereuse, comme je le laisse à juger à V. M. mais il est difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choses que par les yeux d'autrui, de se défendre des artifices de ceux qui le veulent tromper;

principalement quand ils ont par devers eux quelques services qui font croire que leur intention est bonne. Je ne sache qu'un moyen de se tirer d'affaire en pareil cas , c'est qu'un Prince ne se doit fier ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la chose lui-même , & aller plutôt sur les lieux que de manquer une bonne occasion par trop de crédulité ; car des'en fier à une tierce personne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a presque point qui ne viennent à un Ministre par un endroit ou par un autre , & si cela ne se trouve pas , comme on en pourroit donner un exemple dans votre Cour , où il y a deux ou trois personnes qui n'ont jamais voulu pleyer sous l'autorité du Marquis de Louvois , toujours est-il constant qu'ils ont une jalousie secrette dans le cœur , qui est capable de faire le même effet qu'on apprehendé.

Quoi qu'il en soit V. M. dont la prudence, bien loin de se demonter dans les revers de fortune , semble reprendre de nouvelles forces , ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majesté Britannique , s'en servit tout au contraire pour faire faire la paix plutôt aux Hollandois. Elle leur donna tant de jalousie , qu'ils manderent à leurs Ambassadeurs d'applanir toutes les difficultés qui se presentoient à la paix.

Cependant V. M. sachant que le moyen de la leur faire desirer encore davantage , étoit de se rendre redoutable par de nouvelles conquê-

quêtes ass
encore m
car vous
par la fei
d'autres p
tôt qu'ils
ritableme
dites ensu
Fort de L
dire , in
avantage
escalade
stricht.

Tant
apparenc
sentimen
mais vo
terre vou
& infer
avec cet
racles e
tourner
monta
sera jadis
conclut
avant q
il crut
quoit
que av
du tra
vos t
avoit

quêtes assiéger la Ville de Gand, qui lui fit encore moins de résistance que les autres; car vous fûtes si bien endormir les ennemis par la feinte que vous fîtes d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut prise presque aussitôt qu'ils surent que c'étoit à celle-là que véritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes ensuite maître d'Ypres aussi-bien que du Fort de Lewen, qu'on croyoit, s'il faut ainsi dire, imprenable, tant la situation en est avantageuse; mais qui cependant fut pris par escalade une belle nuit par la garnison de Maastricht.

Tant de progrès devoient selon toutes les apparences donner aux Espagnols les mêmes sentimens de paix qu'avoient les Hollandois; mais voyant que ce qui se passoit en Angleterre vous avoit déjà fait abandonner Messine, & inferant de là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Couronne seroit bien d'autres miracles en leur faveur, ils tâchèrent de les détourner de leur résolution; mais V. M. surmonta tous ces obstacles par une politique qui sera admirée de toute la postérité. Ainsi elle conclut la paix entre la Hollande & elle; mais avant que le Prince d'Orange en fut informé, il crut que s'il attaquoit votre armée qui bloquoit alors Mons, & qu'il remportât quelque avantage, il empêcheroit la conclusion du traité; tellement que venant fondre sur vos troupes, le Duc de Luxembourg qui avoit déjà appris que la paix étoit conclue, &

qui s'imaginoit que le Prince d'Orange le sçavoit aussi, se reposant là-dessus, ne se mit point en deffense, & se tint si peu sur les gardes que lui & l'Intendant penserent être enlevez.

Les Espagnols furent trop heureux après cela de s'accorder avec V. M. aussi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nort qui eurent de la peine à se résoudre de rendre au Roi de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites sur lui. V. M. les y obligeoit cependant, par les Traités qu'elle venoit de signer, en consideration dequoy elle avoit rendu Maestricht aux Hollandois, & plusieurs autres places aux Espagnols sur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuse que la precedente, puis que le Maréchal de Crequi avoit fait échouer le dessein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ses troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Sekinghem, Offembourg, le Fort de Kell, brulé le pont de Strasbourg, & fait divers autres exploits qui le faisoient passer pour un autre Turenne en ce País-là, le Prince de Lorraine dis-je étoit compris dans le Traité de l'Empereur, & V. M. lui devoit rendre son País sous de certaines conditions, mais il les trouva si dures que plutôt de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprès de

Sa

de
Sa Majesté
seur au con

C

Contenan
de Nin

Vostre
que
l'Empereur
marcher
que le M
doit vit qu
faite avec
procha
troupes
en devo
votre ar
presence
passé ce
Electeur
une tem
forcés
maître
à prop
les plac
il y e
quence
devant

La

Sa Majesté Imperiale, dont il avoit épousé la
sœur au commencement de l'hiver.

CHAPITRE VI.

*Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité
de Nimegue jusques en l'année 1684.*

VOSTRE Majesté n'ayant plus sur les bras
que la guerre du Nord, pour laquelle
l'Empereur lui devoit donner passage, fit
marcher son armée de ce côté-là, d'abord
que le Maréchal de Crequi qui la comman-
doit vit qu'une certaine Treve que V. M. avoit
faite avec ses ennemis étoit expirée. Il s'ap-
procha du Weser dont Spaen General des
troupes du Marquis de Brandebourg se mit
en devoir de lui disputer le passage; mais
votre armée qui avoit bien passé le Rhin en
présence de vos ennemis ayant encore bien
passé cette riviere-là à la barbe de Spaen, cet
Electeur & ses Alliés virent bien que se seroit
une temerité à eux de prétendre mesurer leurs
forces contre les vôtres; ainsi vous rendant
maître de faire tel traité que vous le jugeriez
à propos, vous remîtes le Roi de Suede dans
les places qu'il avoit perduës, entre lesquelles
il y en avoit encore de plus grande consé-
quence que celles dont j'ai fait mention ci-
devant.

La paix ayant ainsi été rendue à l'Europe,

M. 5. le

le Roi d'Espagne envoya le Marquis de los Balbases vers V. M. pour lui demander Mademoiselle fille de Mr. vôtre Frere en mariage. Cette Princesse qui auroit été bien plus aise d'épouser Monseigneur, jeta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais V. M. sans s'y arrêter nomma Mr. le Chancelier, Mr. le Duc de Villeroi, Mr. de Pomponne & moi pour travailler à cette affaire avec cet Ambassadeur. On ne pouvoit cependant consoler cette Princesse, mais V. M. jugeant qu'il lui étoit impossible de trouver un parti plus avantageux signa son contrat de mariage, sans faire reflexion seulement si cela étoit de son goût ou non. Après cela il lui fallut quitter la France & V. M. ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainsi de pleurer pendant tout le chemin, quoi que le Prince d'Harcourt & sa femme, qui en avoient la conduite, lui remontrassent le prejudice que cela lui feroit à la Cour d'Espagne, où elle trouveroit des gens assez disposés pour lui nuire, sans leur donner encore prise sur elle, mais son affliction étoit si grande, qu'elle étoit incapable de conseil, & l'on eut dit en ce tems-là, si l'on eut sù ce qui lui est arrivé depuis, que c'est qu'elle en avoit un secret pressentiment.

J'avois prié V. M. de donner cet emploi au Prince & à la Princesse d'Harcourt, qui avoient besoin que V. M. leur fit du bien; car

il

il avoit un
& qui me
obligé d'e
femme de
noyer l'on
bauche. C
frir de t
d'envoyer
des, por
qu'on so
heur de
Angleter
après avo

C'étoit
plus sag
ayons,
nous n'a
pour en
une fem
mensé s
la peine
pitoyab
qu'il n
tune q
Guise.
Duc d
Mr. le
felle c
vieille
riée,
à fai
sur

Il avoit un Pere qui ne lui en faisoit gueres, & qui menoit une vie si étrange que je fus obligé d'en parler à V. M. Il entretenoit une femme dont le bruit couroit qu'il avoit fait noyer l'oncle qui trouvoit à redire à leur debauche. Or comme V. M. ne scauroit souffrir de tels desordres, elle me commanda d'envoyer à Harcourt un Exempt de ses gardes, pour amener en prison cette femme qu'on soupçonnoit d'avoir eu part au malheur de son Oncle. Mais il la fit sauver en Angleterre, de sorte que l'Exempt revint après avoir fait une recherche inutile.

C'étoit une belle leçon à son fils pour être plus sage; mais quelque exemple que nous ayons, elle ne sert de rien bien souvent, si nous n'avons en nous-même des dispositions pour en profiter. Ce Prince qui avoit épouzé une femme fort belle, fort sage, & fort vertueuse s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la souffrir. Sa conduite fut tout aussi pitoyable dans ses autres affaires; de sorte qu'il manqua par sa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais espérer. La Maison de Guise étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une fille de Mr. le Duc d'Orleans votre oncle. Mademoiselle de Guise qui en avoit hérité étoit une vieille Princesse, qui n'avoit jamais été mariée, & qui ayant le cœur bien placé, songea à faire revivre sa Maison. Elle jeta les yeux sur le Prince d'Harcourt, dont un de ses

amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux, ainsi elle lui fit une vente de la Duché de Guise, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en payer le prix elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoissance pour celui qui lui avoit procuré un si grand bien, il commença à le vouloir détruire auprès de cette Princesse, à qui il en fit mille medifances; tellement que jugeant de son caractere par cet échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant reservé la faculté par son contract. Voilà comment il nous vient quelquefois une seule fortune dont nous nous rendons indignes, par nôtre mechante conduite; sur quoi je dois dire à la gloire de V. M. que ce n'est pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne prêché que la reconnoissance qu'il doit avoir pour une bonté semblable que Made-moiselle de Montpensier a eue pour lui; car elle lui a donné la Principauté de Dombes, & la Comté Deu, deux Terres aussi considerables qu'il y en ait en France, & dont une seule lui a coûté sept cent mille écus. Aussi de tous les defauts qu'un homme puisse avoir, il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude; mais si c'en est un qui n'est pas même supportable dans la personne d'un particulier, il l'est encore bien moins dans cel-

celle d'un
de genero
bien.

Vôtre
gmentée
tageuse q
son Roya
avoit sus
avoit vou
Hugueno
tems de p
main à c
de l'Edit
mens de
noble. C
elle étoit
choses à
paravant
ve, ce q

1535. qu

Aussi
tres pour
c'est dan
qu'il fau
effet ma
sous ses
nom cel
qu'il sa
quefois c

La ne
gardée
avoit été

celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de generosité, & toujours disposée à faire du bien.

Vôtre Majesté dont la puissance étoit augmentée considerablement, par la Paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans son Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit suspenduë par necessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots, dont elle avoit resolu depuis longtemps de purger son Royaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Thoulouze, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande reputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit celebrer la Messe à Geneve, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535. que les Prêtres en furent chassés.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succès de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en fait faire qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise grace de vouloir que tout pleyât sous ses volontés, avant que de rendre son nom celebre par ses grandes actions, & il faut qu'il sache que sa reputation lui servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Baviere avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achetée à beaux deniers comptans de

V. M. qui outre cela lui avoit promis & à la Duchesse sa femme que Monseigneur épouserait leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cause qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné si ce parti seroit vôtre fait, & si cette Princesse meritoit par les qualitez de sa personne d'occuper une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire desirer son alliance: une bonne éducation, beaucoup d'esprit & en apparence un grand respect pour vôtre personne, & pour Monseigneur; ainsi ce jeune Prince étant déjà sur sa dix-neuvième année, vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Bavière mon frere, qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nimegue, pour terminer cette affaire; & vous eutes tant d'impatience de savoir qu'il eut levé quelques difficultés qui se presentoient à cause que le pere & la mere de cette Princesse étoient morts, que vous lui ordonnâtes de vous dépêcher des couriers de moment à autre. Celui qu'il vous envoya pour vous donner avis qu'il avoit signé le contrat de mariage, en execution des ordres que vous lui en aviez donné, fut descendre à son ordinaire chez Mr. de Pomponne Secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Vôtre Majesté lui avoit donné cette charge, lors qu'il y songeoit le moins, & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier, qui ayant peur que V. M. n'en gratifiât ou le Cardinal de

Bon-

Bonzi, ou
guoient to
scurcit cel
dans son t
le credit qu
cela le Ma
de l'unir à
ses fonction
que le secr
geres ne c
seule pers

Vôtre
muniquer
liberté de
avoit mar
d'ambitio
marquoit
aux autre
marque:
sa condu
vous ne l
tête; ma
ferois un
en lui-m
rcille des

Voilà
mon fr
qu'il av
Pompon
parce q
paigne
ment a

Bonzi, ou le President de Mêmes qui la bri-
guoient tous deux, & que leur mérite n'ob-
fcurcit celui de son fils, qui n'étoit pas encore
dans son brillant; employa en sa faveur tout
le credit qu'il avoit sur l'esprit de V.M. Depuis
cela le Marquis de Louvois avoit eu en pensée
de l'unir à sa charge, remontrant à V.M. que
ses fonctions devoient lui être attribuées, &
que le secret de la guerre & des affaires étran-
geres ne devoit être qu'entre les mains d'une
seule personne.

Votre Majesté eut la bonté de me com-
muniquer ce qui se passoit, sur quoi je pris la
liberté de lui dire que le Marquis de Louvois
avoit mauvaise grace de faire paroître tant
d'ambition: que la demande qu'il lui faisoit
marquoit une demangeaison de commander
aux autres, ce qui feroit peur à un autre Mo-
narque: qu'enfin il donnoit lieu de croire par
sa conduite qu'il ne seroit jamais content, que
vous ne lui eussiez mis votre Couronne sur la
tête; mais que si j'étois en votre place, je lui
ferois une telle réponse qu'il rentreroit si bien
en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pa-
reille demande.

Voilà en quel état étoient les choses quand
mon frere m'envoya le double de la nouvelle
qu'il avoit envoyée à V. M. mais que Mr. de
Pomponne ne lui avoit pas encore apprise,
parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Cam-
pagne, où il faisoit bâtir. J'en fis compli-
ment à V. M. croyant ne lui rien apprendre
de

de nouveau ; mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr. de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, V. M. lui dit qu'il pouvoit s'en retourner chez lui, puis qu'il y avoit tant affaire, & qu'elle en mettroit un autre à sa place, qui auroit plus de soin de faire sa charge. Elle m'envoya querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont après l'avoir remerciée, je depechai un courier à Munic pour lui apprendre cette bonne nouvelle.

Je sçais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçu un courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions jointe cette piece pour avoir sa charge, mais je n'en veux pour témoin que V. M. & elle sçait mieux que personne tout ce qui en est.

Ce fut un nouveau sujet de jalousie pour le Marquis de Louvois que la grace que V. M. venoit de me faire ; mais n'osant la faire éclater il en suspendit tous les mouvemens jusques à une occasion favorable. Elle se presenta bientôt, ou du moins il la crut telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à V. M. contre moi. Vous faisiez toujours travailler à Versailles, ou pour mieux dire vous l'aviez fait refaire tout de neuf, puisque vous l'aviez fait abatre déjà deux fois pour suivre

un

de
un nouvea
Cependant
ce ne soit
un planch
ce qui do
se croyoit
plus de l
avoit tâch
que je m
tendant d
d'intellige
impossibl
me fites
même ve
de cette
averti de
tenoit, j
remontra
prouver
l'inspecti
ment il
il étoit
qui avo
cations,
textes l
étoient
voyoit
de gue
cessité :
point à
mandat
si jama

un nouveau dessein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un bâtiment neuf, ce ne soit gueres la coutume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'allarme à toute la Cour, qui se croyoit déjà perduë. Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je sus qu'il avoit tâché d'insinuer à V. M. qu'il falloit que je malverfasse dans ma charge de Surintendant des Batimens, & que si je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impossible que V. M. fut si mal servie. Vous me fites la justice de n'en rien croire, & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette medifance, mais comme j'étois averti de bonne part des discours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change aussi-tôt, en remontrant à V. M. que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaise foi de celui qui avoit l'inspection sur les autres, que montrer comment ils s'aquittoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications, & qu'il faisoit deffaire sous des pretexts specieux, presque aussi-tôt qu'elles étoient achevées: que c'étoit pour cela qu'on voyoit tant faire & deffaire dans vos Places de guerre; sans qu'on en put deviner la necessité: que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que V. M. ne me le commandat; que je n'appellois qu'elle à témoin si jamais je lui avois proposé de mon chef de
rien.

rien faire démolir. Qu'au surplus je tombois d'accord de la friponnerie des Architectes, aux dépens de qui je pretendois faire rebatir tout de neuf, non seulement ce qui avoit manqué, mais ce qui se trouveroit encore de deffectueux; qu'il seroit à souhaiter pour le bien de V. M. qu'il fit faire la même chose à toutes les Places où il se trouvoit des deffauts: qu'entr'autres à Tournai les Ingenieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille: qu'ils avoient fait un fossé plus large de beaucoup qu'il ne falloit, mais que comme il les protegeoit il n'avoit point trouvé à redire à leur besongne, jusques à ce que V. M. lui en avoit parlé elle-même: que cependant au lieu d'y apporter le remede qui étoit necessaire, il avoit couvert la premiere faute par une seconde, qui étoit encore pire: qu'il avoit fait faire une fausse braye dans le fossé, ce qui rendoit cet ouvrage si deffectueux; qu'à moins que de le refaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernement, & qui s'entend mieux que moi à ses sortes de choses, vous la dit comme j'ai pu faire; d'où l'on doit inferer, que si je suis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Ministre l'est encore plus que moi, lui qui croit en sçavoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monseigneur étant arrêté, V. M.

en-

envoya à
Gentilhom
les presens
Ils étoient
& ayant é
ee Prince
procuratio
partit enf
étant arri
Duc & la
avoit don
son. Elle
si fiere
Richelieu
elle avoi
auroit p
Reine voi
Toute l
d'estime
toute la
qu'on
attendre
même,
que vo
vriez pa
gne. V
cela,
mais j
de vo
vous
fierté
donn

envoya à Munik le Duc de Crequi premier Gentilhomme de sa chambre , pour porter les presens de Noces à la Princesse de Baviere. Ils étoient dignes de la magnificence de V. M. & ayant ébloui toute la Cour de son frere, ce Prince à qui Monseigneur avoit envoyé sa procuration l'épouza en cette qualité. Elle partit ensuite pour se rendre en France, & étant arrivée à Scheststat, elle y trouva le Duc & la Duchesse de Richelieu, à qui V. M. avoit donné les premieres charges de sa Maison. Elle receut leurs respects d'une maniere si fiere & si hautaine, que la Duchesse de Richelieu me manda le jour même que si elle avoit su ce qu'elle venoit de voir, elle auroit prié V. M. de la laisser auprès de la Reine votre épouze, où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant si remplie d'estime pour cette Princesse, & V. M. toute la premiere, que je n'osai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crus qu'il falloit attendre quand vous l'auriez veue, vous même, ce qui devoit arriver bien-tôt, puis que vous aviez déjà fixé le jour que vous deviez partir pour l'aller recevoir en Champagne. Vous fites près de cinquante lieues pour cela, aussi bien que la Reine votre épouze, mais je ne sçais si vous vous tintes bien payé de vos peines, puisqu'il est impossible que vous ne remarquassiez en cette Princesse la fierté dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que
trop

trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la reverence. A peine écouta-t'elle les assurances que je lui donnai de mon respect, dont je me serois affligé infailliblement, si j'eusse su qu'elle eut mieux traité le Marquis de Louvois; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le receut, & en ayant usé de même avec tous les gens de qualité, V. M. dont la prudence est admirable en toutes choses, se mit à quelques jours de là sur les loüanges de la Reine son épouse, & dit en sa présence qu'elle avoit si bien gagné l'amitié des François par son honnêteté & par sa douceur, qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'esprit vit bien que ce discours étoit fait pour elle, mais comme il est difficile de reformer ce qui nous vient de nature, elle ne pût jamais attraper cet air affable & gracieux qui gagne le cœur de nôtre nation, & dont elle fait plus de cas mille fois que de toute autre chose.

Ce mariage avoit été précédé de celui de Mademoiselle de Blois Princesse d'une grande beauté, & sur le mérite de qui je m'étendrois bien au long, si ce n'est qu'on pourroit dire que je voudrois par là donner des loüanges à ma femme, que V. M. avoit chargée du soin de son éducation. Elle avoit épousé le Prince de Conti, fils de celui dont j'ai parlé ci-devant, & qui étoit mort dès l'année 1666. revêtu du gouvernement de Languedoc. Elle en avoit

avoit pour
étoit fort
esperant
sieroit se
s'écarta p
Princesse
dire mon
de V. M.
d'une si b
doit à la b
gnies qu
que je lui
que quan
donna se
Maine.

Cela n
une Cour
être vertu
recompe
sur la g
rection
l'un & l'
prés d'
actions
rite & d
la vôtre
ne fait
heureu
de plus
ce qu'
pour
dont

avoit pourvû depuis le Duc de Verneüil qui étoit fort vieux, desorte que ce jeune Prince esperant qu'après sa mort V. M. l'en gratifieroit se tint dans son devoir à son égard, & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princesse sa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon sentiment, & je le fis par l'ordre de V. M. qui croyoit qu'il dût faire plus de cas d'une si belle Princesse, & dont l'esprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes compagnies qu'il voyoit, le rendant sourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta si fort V. M. que quand Mr. Verneüil vint à mourir, elle donna son gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on est dans une Cour qui se gouverne par la vertu, il faut être vertueux absolument pour prétendre aux recompenses. Ainsi on ne doit jamais conter sur la grandeur de sa naissance ni sur la protection qu'on doit avoir naturellement; car l'un & l'autre n'est de nulle considération auprès d'un Monarque qui regle toutes ses actions comme fait V. M. sur le pied du mérite & de la justice. Or dans une Cour comme la vôtre une personne de grande naissance qui ne fait pas son devoir est encore plus malheureux qu'un autre, parce qu'il est éclairé de plus près. Votre Majesté veut savoir tout ce qu'il fait, & de quoi il est capable; & c'est pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas, quoi que le

rang

rang qu'ils tiennent dans son Royaume leur dû faire faire une autre figure que celle qu'ils y font presentement. Mais il est difficile d'être jeune & sage tout à la fois, & quand le Prince dont je parle, aura atteint un âge plus meur, je suis caution envers V. M. qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a presque personne qui soit exempt des deffauts de la jeunesse, & feu Mr. le Prince de Conti qui est mort comme un Saint en a bien fait davantage que son fils. C'est un mal qui est sans remede, & si j'osois en donner un exemple à V. M. dans ma famille, je la prierois de jeter les yeux sur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter plusieurs fois, sans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait pû le changer; de sorte qu'il auroit mis ma patience à bout si je n'eusse eu celle d'attendre que son esprit se meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que V. M. avoit condamné à une prison perpetuelle, en échange du bannissement qu'il devoit souffrir par son arrêt. Il supporta sa disgrâce avec une constance qu'on n'eut jamais attenduë d'un homme qui, parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, méloit tous les plaisirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeunesse. Mais Dieu lui fit la grace de se reconnoître & de mourir en bon Chrétien; d'où nous devons conclure qu'il fait mieux que nous-mêmes ce qui nous est propre, & que nous ne savons

ce

ce qu'il ne
contre sa p
souvent da
mais la n
droit que
au lieu des

La Paix

Louvois,
entré, qu
d'en recu
de mettr
Strasbourg
que ces d
mes à la
les lieux d
qui il dor
qu'ils agi
gent ils ré

Pendant

méconter
contr'eux
mandem
autre Ru
vant reg
se retire
croyoien
sous la p
qui ils se
roit jam
ne confi
ce que
point de

ce qu'il nous faut, quand nous murmurons contre sa providence. En effet on se perd plus souvent dans la prospérité que dans l'affliction; mais la nature est si corrompue qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut semé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La Paix étoit déjà à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut si peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueillir le fruit. Il conseilla à V. M. de mettre sous son obéissance les Villes de Strasbourg & de Casal; mais comme il savoit que ces deux entreprises remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya sur les lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de grosses lettres de change, afin qu'ils agissent sourdement, & qu'à force d'argent ils réussissent dans leurs negociations.

Pendant que cela se passoit V. M. qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contre eux son Armée Navale, sous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruitier. Huit de leurs vaisseaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient sortis, se retirèrent dans celui de Chio, où ils se croyoient en seureté, à cause que cette Isle est sous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils se flattoient que V. M. ne se brouilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne considerant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corsaires, il les

y fut attaquer, & les desola à coups de canon. Cette hardiesse fit des affaires à l'Ambassadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la chose auroit été plus loin s'il n'eut appaisé la colere du grand Seigneur par des presens considerables. Vous eûtes bien de la peine à vous y résoudre; mais il vous le fallut bien faire, quand vous vintes à considerer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire sentir votre puissance, & que d'ailleurs si vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faisoit, vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faisiez dans le Levant. Ainsi un Prince tout comme un particulier est obligé de regarder à ses interêts, lesquels lui sont quelquefois d'une telle consideration, qu'il croit de sa prudence de dissimuler beaucoup de choses.

Pendant les negociations touchant Strasbourg & Casal eurent tout le succez que le Marquis de Louvois osoit esperer. Ces deux places importantes se rangerent sous votre obeïssance sans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent votre puissance à un point qu'il semble que vous fassiez main nant trembler toute l'Europe, je ne sais pourtant si j'ose en feliciter V. M. puis qu'il me semble que cela a fait l'effet dont je lui ai parlé tantôt, lors que je lui ai rapporté la réponse que fit l'Envoyé d'Espagne à ce Ministre. Je vois effectivement qu'un coup si hardi a réveillé tous ceux qui
sont

sont jaloux
jamais l'o
chante vo

Du Qu
que j'ay ra
redoutabl
de deman
suivante l
Ville, &
bares de c
Roi de M
bassadeur
Vous fites
se trouve
faire un c
de la jalou

Cela ne
tiques qu
dence qu
V. M. m
quel espr
des flatter
ler avec l

La no
que, po
n'en val
d'Orlean
de Rich
qu'il av
que sou
blir une
si elle p

Sont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occasion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaisir.

Du Quêne après avoir fait à Chio l'exploit que j'ay rapporté ci-devant, se rendit encore si redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à V. M. Il punit l'année suivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Marok & de Fez vous envoya des Ambassadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un traité avec lui dont vos peuples se trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalousie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoit passer parmi tous les politiques que pour une suite de la grande prudence qu'ils avoient toujours reconuë en V. M. mais ils eurent peine à comprendre par quel esprit vous donnâtes trop de creance à des flatteurs qui commencerent à vous brouiller avec le Pape.

La noise commença par si peu de chose, que pour en parler franchement, le sujet n'en valoit pas la peine. Madamela Duchesse d'Orleans vôtre tante, dont Mr. le Cardinal de Richelieu avoit contesté le mariage, tant qu'il avoit vécu, & qui n'avoit été approuvé que sous vôtre regne, ayant fait vœu d'établir une Maison Religieuse dans le Royaume, si elle pouvoit sortir de cette affaire à son

honneur, s'en acquitta par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y fit venir des filles de son pays qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Supérieure triennale. La première & la dernière fut toujours la même, parce que Madame ayant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuerent jusqu'à sa mort, croyant faire plaisir à cette Princesse.

Elle mourut en 1673. & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison où elle n'avoit jamais vû d'autre Supérieure, elle me dit de demander à V. M. sa place pour une de nos parentes. Elle me l'accorda en même tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en appartenoit, mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa réception, parce que ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Supérieure, & la vanité qui regne plus dans les Convents que dans le monde leur suggeroit qu'il y alloit de leur intérêt, parce qu'elles pouvoient toutes esperer de parvenir l'une après l'autre à la même dignité. Cependant la personne que V. M. leur avoit donnée leur paroissant d'un esprit commode, & d'une bonté qu'elles ne trouvoient peut-être pas facilement dans une autre, elles consentirent enfin à la recevoir, sans prejudicier néanmoins à leurs droits.

Cette bonne Religieuse n'ayant vécu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de

Lou-

Louvois
étoit re
en fit ex
étoit bi
ayant fa
vir de t
Mr. l'A
dans ce
fusa no
encore
une au
que se
de fair
Compa
son aut
na un A
Mr. l'A
na con
toijou
un aut
rent ce
qu'il f
te. Le
ment,
autant
empêc
ter tou
Il e
à l'Al
le Du
voir u
enfin

Louvois demanda, pour une personne qui lui étoit recommandée, sa place à V. M. qui lui en fit expedier le brevet; mais son esprit qui étoit bien different de celui de la deffunte, ayant fait peur à ces Religieuses, il fallut se servir de toute vôtre autorité & de toute celle de Mr. l'Archevêque de Paris pour l'installer dans cette Maison. Cependant le Pape lui refusa non-seulement des Bulles, mais envoya encore un bref à ces Religieuses pour s'élire une autre Superieure, dont Mr. l'Archevêque se trouvant piqué, il conseilla à V. M. de faire casser la Bulle par le Parlement. Cette Compagnie, qui est toujours prête d'étendre son autorité au delà des bornes legitimes, donna un Arrêt aussi tôt en conformité de ce que Mr. l'Archevêque souhaitoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt, & la chose s'échauffant toujours de plus en plus, le Parlement donna un autre Arrêt; par lequel ces Religieuses furent condamnées à quitter leur Maison, ce qu'il fit executer avec une rigueur surprenante. Le pretexte qu'il prit pour rendre ce jugement, fut que cette Maison devoit presque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainsi il falloit empêcher que la necessité n'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déjà presque arrivé la même chose à l'Abbaye de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ses sœurs pour Abbessé; mais enfin V. M. après avoir vu les titres de cette

Maison, par lesquels il paroît que les Rois ses Predecesseurs lui ont accordé le droit de se choisir une Superieure, les en laissa jouir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jeter du trouble dans le Royaume de V. M. mais l'éclat où elle étoit lui faisant apprehender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien resolu néanmoins de le faire éclater en tems & lieu.

Mr. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davantage par une chose qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'autorité du S. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reste de votre Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg S. Germain où il demouroit, au lieu d'avoir recours à son Curé pour lui administrer les Sacremens fit venir un Moine qui le confessa, & qui lui donna le viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce Moine & à son Couvent, d'y être allé sans sa permission, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre Sainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être adressé à un autre qu'à son Pasteur. Enfin il permit néanmoins qu'il fut

fut enterré, mais paravan

En

Sa Saint

benefice

& de Pa

en rega

opposés

faire val

ques

servoien

rent des

n'y ayai

tout ce

obligés

mis cette

histoire,

il exhor

treprise

conseils.

qui n'ai

qu'il ne

le Chap

à V. M.

fit repo

avis.

Le P

combatt

servi, p

sieur l'A

fâché d

fut enterre au lieu où il avoit choisi sa sepulture, mais à condition qu'il seroit apporté auparavant à sa paroisse.

En 1677. il s'éleva un autre différent entre Sa Sainteté & vous. Vous nommâtes à des benefices vaquans dans les Dioceses d'Aler & de Pamiers que vous pretendiez être tombés en regale, à quoi les deux Evêques s'étant opposés, vous servîtes du bras seculier pour faire valoir vôtre nomination. Ces deux Evêques, dont la vie étoit si exemplaire qu'ils servoient d'exemple à tout le Clergé, en firent des remontrances à vôtre Conseil, qui n'y ayant aucun égard se declara si fort pour tout ce que V. M. avoit fait, qu'ils furent obligés d'en écrire au Pape. Sa Sainteté ayant mis cette affaire en deliberation dans un consistoire, vous expédia un bref, par lequel il exhortoit V. M. de se desister d'une entreprise où elle s'étoit engagée par de méchans conseils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas disposée à lui accorder le Chapeau de Cardinal, mit si bien en tête à V. M. que cette affaire étoit juste qu'elle fit reponse au Pape en conformité de son avis.

Le Pape vous envoya un autre bref où il combattoit les raisons dont vous vous étiez servi, pour detruire les siennes; mais Monsieur l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été fâché de faire un schisme pour pousser la for-

tune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit' entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit saisir le temporel, afin que la necessité l'obligeât de se soumettre à tout ce qu'il souhaittoit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit bien différente de la sienne, n'ayant rien diminué de la v.gueur apostolique avec laquelle il soustenoit les droits de son Eglise, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta V. M. à le faire arrêter. Il croyoit qu'après cela rien ne résisteroit à ses volontez, & que le Pasteur ne pouvant plus veiller sur ses ouailles il en feroit tout ce qu'il souhaitteroit; mais il se trouva au plus loin de sa pensée; des Ecclesiastiques qui entrèrent dans l'esprit de leur Evêque, & qui ayant été nommés pour remplir les dignitez du Chapitre, se servirent de l'autorité qui leur avoit été mise entre les mains, pour disputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été emprisonné. L'Archevêque de Paris leur déclara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous dissipés par la prison, ou par l'exil, le Pape, qui vous avoit encore envoyé plusieurs autres brefs, sur lesquels il n'avoit pas eu plus de satisfaction que sur le premier, entreprit l'Archevêque de Thoulouse que Mr. l'Archevêque de Paris avoit fait agir comme Metropolitain, pour casser divers brefs decernés par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la chose fut poussée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevêque

de

Paris, que ces grandes entreprises V. M. devoit tendre à coup à vaincre les contraintes.

Si V. M. bien qu'à dit mon ra jamais mais comme ma portait métier, plûta t'ont peins convoquée & s'étant chevêques & Président Reims, Science Religion Les avoient voués au voulu se vangile,

Paris, qu'après avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à son tour, & conseilla à V. M. de faire examiner ses brefs, où il prétendoit qu'il y avoit des choses qui portoient coup à vôtre autorité Royale, & qui étoient contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane.

Si V. M. m'eut appelée à ce Conseil aussi bien qu'à celui de ses Finances, je lui en aurois dit mon sentiment, qui est qu'elle ne gagnera jamais rien à se broüiller avec Sa Sainteté; mais comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée, elle n'y appella que des gens du même, & qui étant parties intéressées, la plupart lui conseillèrent des choses dont ils auront peine à se laver chez la posterité. Vous convoquâtes par leurs avis en 1681. une Assemblée des Prelats pour examiner ces Brefs, & s'étant trouvés la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de sept Archevêques & de trente Evêques, ils élurent pour Président les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles, mais dont la Science étoit moins nécessaire dans une occasion comme celle-là, que des sentimens de Religion.

Les autres qui composoient cette Assemblée étoient à peu près de même trempe, & si devoûés aux volontez de V. M. que si elle eut voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient donné les mains aussi-

zôt. Ainsi ce qui se devoit agiter ne fut pas plutôt mis sur le tapis, que le Pape fut touché, aussi bien que ceux qui se trouvoient de même sentiment que l'Evêque de Pamiers. Cette Assemblée étendit le droit de Regale beaucoup au delà de ce que V. M. prétendoit. Cependant pour se deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un stile si particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle soit l'ouvrage de ces personnes, entre lesquels il y en a qui ont beaucoup d'esprit.

Mais leur complaisance & leur passion furent si loin, qu'après cet examen, ils passerent à celui de l'autorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes si étroites, que les Ultramontains regarderent cette décision comme le commencement d'une Herésie. Le Parlement néanmoins, qui depuis long-tems ne faisoit plus que ce que V. M. lui commandoit, la fit mettre dans ses registres comme une piece fondamentale de vôtre Etat; elle fut aussi enregistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université; dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire, pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent relegués par des lettres de cachet.

Jusqu'à ici V. M. n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son autorité étant si grande que le Pape n'a osé se compromettre avec elle, mais comme plus un Etat est puissant, plus il est sujet à des revolutions, il est

à craindre
Le Pape
de se de
peut-être
Il étoit
les droits
Paris, p
France
ques, q
faisoient
ne ne re
du mou
Mais il
qu'il de
truire l'
été plu
d'introc
réussi il
plus cou
secte q
qu'on c
fonde.
on mé
Anglet
infinite
aupara
rien à
Qu
rempe
le gran
mais
que le

à craindre qu'elle ne s'en ressentie que trop tôt. Le Pape qui s'est contenté jusques à present de se defendre avec la plume, y employera peut-être le fer, quand il en trouvera l'occasion. Il étoit des moyens plus doux pour soutenir les droits de V. M. & si Mr. l'Archevêque de Paris, pour montrer son autorité à toute la France, avoit resolu de persecuter des Evêques, qui par une vie sainte & exemplaire lui faisoient un secret reproche de ce que la sienne ne répondoit pas à son caractere, il falloit du moins qu'il s'abstint de persecuter le chef. Mais il croyoit reparer tout cela par le conseil qu'il donnoit d'un autre côté à V. M. de détruire l'heresie, comme si celle de Calvin eut été plus dangereuse que celle qu'il tachoit d'introduire. En effet si ses dessein eussent réüssi il ouvroit la porte à un malheur encore plus considerable, que celui qui arrive d'une secte qu'on peut esperer de détruire, parce qu'on connoit les principes sur lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on méconnoit son Chef, & ce qui est arrivé en Angleterre où nous voyons aujourd'hui une infinité de religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant, est un exemple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en soit la victoire que le Clergé remporta sur les Huguenots fut celebre, par le grand nombre de conversions qui se firent; mais je ne fais ce que la posterité dira de ce que les Intendants de Province y employerent

vos dragons; maxime qui ne venoit point de vous, & qu'ils puiserent assurément chez des esprits plus remplis de violence; car jusques-là vous n'y aviez employé que des voyes douces & adroites, & où vôtre prudence ordinaire se faisoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges tant civiles que de vôtre Maison, & vous les aviez reduits; par les diverses ordonnances que vous aviez faites, ou à demeurer dans l'oïssivité, ou à chercher à subsister ou par le commerce ou par les armes. Cela en avoit converti quelques-uns qui plutôt que de quitter leurs emplois aimoient mieux aller à la Messe. Cependant le nombre en fut bien moindre que de ceux qui se laisserent persuader par les dragons. On fait état que dans la seule Province de Poitou ils en convertirent plus de trente cinq mille, à quoi aiderent encore les pensions qu'on promettoit à plusieurs; & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en état d'attirer par leur exemple, ceux qui ne se rendoient pas encore à cette mission. Enfin les Intendants savoient que vôtre dessein étoit d'exterminer entierement cette religion, ils y employerent le fer & le feu; & si l'on en croit les plaintes de plusieurs, il y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens, sans pouvoir vaincre leur obstination, que s'ils avoient été dans la bonne voye, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martyrs.

Pen-

Pend
Louvain
Etats d
mille fo
aviez le
mangea
dre tou
les mo
maître
qui lui
comme
ne gard
me cell
que qu
lement
& par
ce qu'i
contrib
ne que
une au
qui éto
de dem
lui être
brûler
Les
être qu
éviter
mais c
les ma
au den
faisoit
là po

Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne, qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous aviez les armes à la main contre lui. La demande que ce Ministre avoit de se rendre toujours necessaire à V. M. lui fit suivre les moyens dont il s'étoit servi pour se rendre maître de Strasbourg & de Casal. L'occasion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les mesures de la justice, ni même celles de la bienséance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas seulement specieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas se soumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme si l'on eut été en pleine guerre. Ensuite de cette hostilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ses interêts, & ce fut de demander la même somme qui venoit de lui être payée, faute de quoi il menaça de tout brûler.

Les pauvres Flamands, qui croyoient en être quittes payerent encore cette somme, pour éviter le traitement dont ils étoient menacés; mais quand cela fut fait ce Ministre fit saper les maisons par le pied & il tira encore jusques au dernier sol de ces miserables, à qui l'on faisoit accroire qu'il n'y avoit que ce moyen là pour empêcher qu'on ne les demolit en-

zièrement ; mais quan il vit qu'ils n'avoient plus rien , il fit abbattre ces maisons dont on brûla les materiaux qui étoient combustibles , afin qu'ils ne s'en pussent plus servir. Je suis persuadé que V. M. n'a jamais sçû cela , & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître sçavent que son humeur est si éloignée de ces sortes de cruautéz , que bien loin de les approuver , elle en eut fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même chose de ce qui se passa au delà de la Meuse , où l'on vit vôtre armée , commandée par le Maréchal de Crequi , se saisir de plusieurs postes dependants de la Duché de Luxembourg , & même bloquer cette forte place. Il est impossible que cela se fit sans les ordres de V. M. à qui le Marquis de Louvois faisoit accroire , que les Espagnols lui faisoient encore un grand tort. Il y avoit je ne sçais combien d'années qu'il faisoit brouiller du papier à un certain homme de Mets qu'il avoit rebuté du commencement , mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moyen de mettre , sans coup ferir , V. M. en possession de tout ce qui est en deça du Rhin , s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprès de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire ; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous étiez maintenant en possession en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Lou-

Louvois
pour s'e
de vôtre
d'Espagn
mage de
devoir r
tholique
nouveau
qu'avant
l'Emper
que vôtr
des depe
auroit d
Roi d'E
assignati
protesta
de sa de
s'y atten
par lequ
gnation
en poss
procez
vous av
emparâ
& com
Marqui
plus da
dix ans
Les
nent
Courtr
siens ,

Louvois trouvant ses raisons assez bonnes pour s'en servir, il envoya un des huissiers de vôtre Parlement de Mets assigner le Roi d'Espagne, pour rendre à V. M. foi & hommage de beaucoup de choses qu'il pretendoit devoir relever de vous; mais Sa Majesté Catholique ne trouvant point de raison à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuse si elle eut eu lieu, puisque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Royaume qui a été autrefois une des dependances de l'Empereur Romain, luy auroit du pareillement foi & hommages, le Roi d'Espagne dis-je se moquant de cette assignation ne fit pas cas d'y comparoitre, & protesta contre ce qui seroit fait au prejudice de sa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien fit rendre aussi-tôt un arrêt, par lequel, faute d'avoir repondu à son assignation; il vous étoit permis de vous mettre en possession de choses qui faisoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aisé, puisque vous aviez la force en main; ainsi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bien-seance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet arrêt vous produisit plus d'avantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Espagne donnerent lieu à des conferences qui se firent à Courtrai entre des Deputés de V. M. & les siens, mais comme vous ne voulutes point

vous y relacher de vos prétentions, ils se séparèrent sans rien faire. De son côté il aimait mieux que vous prissiez les choses par force que de vous les accorder par un Traité; ainsi vous vous rendites Maîtres de tout le País depuis Sedan jusques aux portes de Luxembourg, & vous bloquates même cette Place de si près, que les Espagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quelque tems après, & vous dites que c'étoit parce que les Turcs étoient sur le point d'entrer en Autriche, & que vous étiez bien-aise de ne pas favoriser leurs desseins par une diversion avantageuse pour eux. Pour moi je erois ce que V. M. en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobstant ce que l'Ambassadeur d'Espagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une chose pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'est que si elle veut se conserver la gloire que sa modération lui a acquise, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puisse détruire ce qu'elle en a dit. Ainsi toute sa reputation est entre ses mains. Car elle doit savoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, si elle est suivie de l'effet, autant lui donnera-t'elle le blâme, si elle vient jamais à s'en démentir. Il faut donc qu'elle se défende de tous les méchans conseils qu'on lui pourra donner, & qui sont la peste des Princes, quoi qu'on lui en cache le poison, sont les plus belles apparences dont on se puisse aviser.

Mais

Mais j
forme le
frontiere
quelque
la justice
confidere
justes ne
cela ne se
sance ne
y en a un
les simpl
leurs act
Les Al
l'année
sages; t
ter pour
sentir to
d'implor
ser tous
leur jett
achever
taché d
les uns
autres e
vouloit
rent qu
qui éto
dant je
l'épreu
de les é
d'avoir
& vôt

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois si près de la frontiere d'Allemagne, ne rendent encore à quelque nouveauté. Cependant V. M. qui a la justice en si grande recommandation, doit considerer que les conquêtes qui ne font pas justes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne seroit point, vous savez que vôtre puissance ne va point au delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois comme les simples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que V. M. avoit si bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus sages; tellement que vous envoyâtes les visiter pour la seconde fois. Du Quêne leur fit sentir tout de nouveau qu'ils feroient mieux d'implorer vôtre misericorde, que de s'exposer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jeta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la Ville qu'ils avoient taché de reparer. Cependant les brigues que les uns firent en faveur de Mesomorto, & les autres en faveur de Balukbachi, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne suivissent l'avis des plus sages, qui étoit de vous donner satisfaction. Cependant je doute fort que leur constance soit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraser. Vôtre Majesté n'a pas coutume d'avoir le dementi de ce qu'elle entreprend, & vôtre Armée navalle retournera plutôt dix fois.

Mais

fois que de manquer à mettre ces Corsaires à la raison.

Je finirai ici ce que j'ai vû des exploits de V. M. qui lui donneroient une gloire immortelle, si la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choses où il paroît plus d'ambition que de justice. C'est à elle à examiner maintenant si je lui dis vrai ou non, & elle ne fauroit s'y tromper après que je lui en ai rapporté tant de circonstances. Il ne lui manque plus pour rendre son regne tout à fait glorieux que de regler entierement sur son esprit, qui est si éloigné de fraude & d'injustice, que cela suffit seul pour faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à bien des choses que je viens de rapporter. Aussi j'espere qu'elle prendra en bonne part ce que je lui viens de dire, & qu'elle recevra avec le même esprit ce que je prends la liberté de lui adresser pour le bien de son Etat, du moins c'est ma pensée, & si je me trompe, je me soumets volontiers à son jugement & à celui de tous les gens de bien.

Où l'on
tes pa
de Di
qui lu
sçaur
Seign

SI je
à V.
plus de
il n'en
rois par
j'ai des p
il s'agit
avoir de
Eglises
fait de
leurs r
tant de
leurs m
bles qu
trop lo
aussi
gloire
pendan
tout le
preten
taclie
parce

CHAPITRE VII.

Où l'on tâche de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçues de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne scauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.

SI je suis assez malheureux d'avoir déplu à V. M. en lui disant bien des choses avec plus de liberté qu'elle ne souhaitoit peut-être, il n'en sera pas de même ici, où je ne lui saurois parler trop à fonds au gré de sa pieté ; car j'ai des preuves tres-convaincantes, que quand il s'agit du service de Dieu il ne peut rien y avoir de trop fort ni de plus à son goût. Mille Eglises rebaties à ses frais, d'autres où elle a fait de nouvelles fondations pour subvenir à leurs necessitez, les blasphêmes punis avec tant de severité, les pauvres soulagez dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne rapporte point, de peur d'être trop long, ou de passer pour un flatteur ; sont aussi des témoignages autentiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant V. M. n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire ; mais je pretens qu'elle y est obligée encore plus particulièrement qu'un autre, non seulement parce qu'en qualité de Souverain elle est te-
nue

nuë de donner bon exemple, mais aussi parce qu'elle n'y scauroit manquer sans être ingrate envers Dieu.

Que V. M. jette les yeux sur les bontés qu'il a eues pour elle, elle y verra des choses qui lui demandent une éternelle reconnoissance. Je ne parle point de celles qui lui sont communes avec toutes hommes, cela ne ceçoit point de contradiction; mais qu'elle reflexisse, s'il lui plaît, sur celles où la Providence a éclaté particulièrement sur elle, & où il la faut reconnoître absolument, quand on seroit d'humeur à en disconvenir.

Quelles obligations ne lui avez-vous point de votre naissance si miraculeuse? Celle de vous avoir fait maître pour remplir le plus noble Trône de l'Univers est la moindre; & de vous avoir tiré doublement du néant, comme il a fait, en vous mettant au monde après une sterilité de vingt trois ans de la Reine votre Mere, en est une que vous ne sauriez jamais oublier sans une double ingratitude.

Si vous suivez pas à pas ce qu'il a fait pour vous après cela, vous trouverez de même que la Protection a été singuliere sur votre personne. Souvenez-vous de cette Rebellion presque generale de votre Royaume, de cette confederation des Parlemens contre votre autorité, de l'insolence des Peuples, & avec combien de facilité vous avez surmonté tous ces monstres, & vous avouerez en même tems que ce n'est point là un ouvrage de la

main

main des
de Dieu
votre me
& celle
anciens
tôujours
gé les E
Pirennée
qu'ils y
trouvere
Divine
point. M
noître da
vous reti
parlé tan
causes na
me d'att
dinaire
s'il leur
condam
je fais l
encore
ge tous
vent r
contre
déjà tir
Suiv
vie, &
est en
que ce
paru e
dinal

main des hommes, mais uniquement de celle de Dieu. Si après cela vous rappelez dans votre memoire la fidelité de vos Capitaines & celle de vos Soldats, au prejudice de leurs anciens interêts ; & comment la victoire toujours attachée à votre parti, a enfin obligé les Espagnols à condescendre à la Paix des Pyrennées, nonobstant l'extrême repugnance qu'ils y avoient témoigné jusques là, vous trouverez pareillement que c'est une suite de la Divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuse maladie dont j'ai parlé tantôt. Je fais bien qu'elle laisse agir les causes naturelles, à quoi les impies ont coutume d'attribuer tout ce qu'ils voyent d'extraordinaire ; mais ici il y a quelque chose de plus, s'il leur plait, car vous n'étiez pas seulement condamné par les Medecins, de l'arrêt de qui je fais bien qu'il y a appel, mais vous étiez encore plus d'a-demi mort, dont je fais juge tous ceux qui y étoient presens, & qui peuvent me démentir, si j'ai rien avancé contre la verité, quand j'ai dit qu'on avoit déjà tiré votre rideau.

Suivons s'il vous plaît, le cours de votre vie, & voyons si ce qui vous est arrivé depuis est encore naturel. Croyez vous en bonne foi que cet esprit si meur & si bien réglé qui a paru en vous, aussi tôt après la mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation qu'il

qu'il vous avoit donnée, soit un présent de la nature. C'est à Dieu seul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La sagesse ne s'acquiert point de soi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laissoit faire tout ce que vous vouliez; & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de mechans conseils, & si jel'ose dire par un motif d'ambition, & dont néanmoins vous êtes sorti si heureusement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui après vous avoir mis au monde pour travailler à sa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulièrement par des obligations entassées les uns sur les autres. Si vous n'y repondiez pas ce seroit surprendre tout le genre humain; qui sçait que le caractere d'un honnête homme est d'être reconnoissant.

C'est donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre intérêt vous engage; car si un Prince n'a pas soin de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, comment pretend-il que ses Peuples le lui rendent à lui-même, lui dont la plus grande gloire est d'en être l'image vivante sur la terre? Car s'il croit qu'il lui suffise d'être le maître des autres pour se faire obeir: s'il se flatte que les recompenses & les châtimens dont il est le maître, soient capables tout seuls d'attirer

à lui ses
trouve da
ble qu'il
ne la con
quelque
reduite à
guroient
la Religi
la craint
nourit pe
nouritur
qu'elles
du fruit
les racin
terre par
entre deu
je ne spe
tout de
peu à pe
ainsi ôte
la craint
verain,
rive tou
plus gra
ne faut
comper
capable
malhet
re bier
sa rebe
promc
rimens

à lui ses Sujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne sçauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoit pas. La puissance d'un Prince, quelque grande qu'elle soit, seroit bien-tôt reduite à rien, si ceux qui lui obeïssent se figuroient qu'il n'y a rien au-dessus d'elle. C'est la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'est elle qui les nourrit pareillement, & qui par le moyen de la nourriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conserve sa vie, & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nourriture de la terre par quelque corps étranger qui se fourre entre deux, ou par quelque autre accident que je ne spécifie point, parce que cela seroit inutile tout de même dis-je qu'un tel arbre sèche peu à peu, jusques à ce qu'il meure tout à fait, ainsi ôtez la Religion d'un Etat, le respect & la crainte qu'on a succé avec le lait pour le Souverain, se perdent insensiblement; d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grands que je ne saurois dire. En effet il ne faut pas pretendre que l'esperance des récompenses, & la crainte des châtimens soient capables d'arrêter dans un pas si glissant. Un malheureux qui ne croit point en Dieu, espere bien plus de choses par sa desobeïssance & sa rebellion que son Prince ne lui en sauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel effet cela peut-il faire sur lui,

lui

lui qui se figure qu'il n'y a point d'autre monde après celui-ci, & qu'il en sera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'est donc ouvrir la porte à toutes sortes de vices, que de ne pas faire rendre à Dieu ce qui lui est dû. Un Prince même s'expose par là à se faire chasser de son trône; surquoy, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur l'Empire Ottoman, qui est bien plus sujet aux revolutions que les autres Etats; parce que la plupart de ses sujets sont persuadés que la Religion qu'ils professent est de la pure invention des hommes. Or quand on est assez malheureux d'en être réduit là, il est bien difficile de s'élever au dessus de soi-même, pour parvenir à la connoissance du vrai Dieu, outre que le desordre où l'on vit abbruit tellement les sens, & accoustume si bien à donner tout à la nature, qu'on seroit fort fâché de sortir de son aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'icy, & jettons les yeux sur ce qui s'est passé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui est survenu depuis Henri VIII. n'a pris naissance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume, ce qui fit qu'au milieu de toutes les sectes qui s'y introduisirent, les peuples en vinrent jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur Roi.

Rabattons-nous maintenant sur vôtre Royaume, nous y verrons les mêmes desordres sous le regne de trois ou quatre Rois consecu-

tivement
veut lavo
stoire, l'
mateur l
ses Sujets
ainsi du r
voient gr
les détrôn

Ces d
du feu F
se souven
mi les E
d'horreu
Diocese,
dont il s
rior c'est
lui en r
dés que
à Paris,
qui il d
vres; le
& des c
parmi e
miserabl

J'ai o
sa jeune
Evêchés
sir à d'a
ctiveme
devoien
eux. La
des Ab

tivement les uns après les autres. Si l'on en veut l'avis la raison on n'a qu'à lire leur Histoire, l'on y verra que l'un étoit un blasphémateur lui-même, au lieu d'empêcher que ses Sujets ne le fussent, un autre un Athée, & ainsi du reste; de sorte que leurs Sujets qui n'avoient gueres plus de Religion, entreprirent de les détrôner.

Ces desordres ont duré jusques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore se souvenir de ceux qui regnoient même parmi les Ecclesiastiques, que l'on n'en fremisse d'horreur. Un Evêque ne visitoit jamais son Diocèse, que parce qu'il y avoit des Premiers dont il failloit qu'il se fit payer: s'il s'y arrêtait c'est qu'il y faisoit quelque Maîtresse qui lui en rendoit le séjour plus agreable; mais dès que sa fantasia s'en passoit il s'en revenoit à Paris, où il en trouvoit une autre auprès de qui il depensoit une partie du bien des pauvres; le reste lui servoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit si general parmi eux, qu'ils regardoient comme un miserable celui qui en usoit autrement.

J'ai ouï dire aussi à feu mon Pere que dans sa jeunesse, ceux qui paroissoient revêtus des Evêchés, ne les avoient que pour faire plaisir à d'autres, à qui on les avoit donnés effectivement: qu'ils savoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le surplus étoit pour eux. La même chose se pratiquoit à l'égard des Abbayes, & pour ainsi dire de tous le

bénéfices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aise employoient leur superflu à des commerces scandaleux, mais qui étoient si fort de leur goût, que quoique des gens de bien les en reprissent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit que le premier & le plus important soin d'un Ministre est d'établir le culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon ou le méchant exemple est de grande conséquence dans un Etat, s'y appliqua entièrement. Dieu benit son travail, & c'est à lui que nous sommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. V. M. y a travaillé de son côté en ne distribuant des grâces qu'à ceux qui s'en sont trouvés dignes, non seulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur science; car elle sçait que quand on doit être au dessus des autres, il faut être en état de les instruire, sans quoi il en arrive des inconveniens aussi dangereux, que ceux qui résultent du mauvais exemple qu'on leur peut donner.

Après la connoissance que j'en ai encore plus particulièrement que les autres, moi qui suis témoin tous les jours, que dans la distribution des bénéfices & des autres grâces qu'elle a entre ses mains, elle s'informe autant de la bonne vie des Sujets qu'on lui propose, que des autres qualités requises, après cette connoissance, dis-je, il ne me

reste

reste
la con
ment
rien n
bon e
il est
même
à ceu
entrer
Tac
les me
est plu
miers
dont l
agreab
a pas
toute
bord d
que ses
mais d
lui lais
ait ren
servite
dangere
tion,
reuses,
couvrir
Les
doive
toutes
homme
ne fait

reste plus qu'à exhorter V. M. à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis son avènement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet sur les Peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il est à presumer que la vie exemplaire que même presentement V. M. servira d'aiguillon à ceux qui ont été plus paresseux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tachez sur tout d'éloigner de vôtre cœur les medisans & les hipocrites dont le nombre est plus grand que vous ne pensez. Les premiers causent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume est de se fouler d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plutôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Aussi un medisant s'insinué d'abord dans le cœur d'un Prince, sous pretexte que ses interêts lui sont plus chers que les siens, mais dès qu'il y a repandu son poison, il ne lui laisse aucun repos, jusques à ce qu'il lui ait rendu suspecte la fidelité de ses meilleurs serviteurs. Les hipocrites sont encore plus dangereux, parce que sous pretexte de devotion, ils vous glissent des maximes dangereuses, dont il est comme impossible de decouvrir le venin.

Les autres vices, quoi que V. M. ne les doive pas souffrir pareillement, ne sont pas toutes fois si prejudiciables à son Etat. Un homme qui donne tout au plaisir de ses sens ne fait tort qu'à soi-même : un yvrogne est

dans le même cas, & ainsi des autres, desorte que l'interet de Dieu à part, l'Etat n'en souffre en aucune façon; s'il en souffre quelque chose, ce ne peut être que parce que Dieu, qui est juste, n'a pas coutume de donner sa benediction sur les lieux où l'on souffre tant de desordres. En effet, j'attribue les malheurs qui arrivent à la Flandres à leur idolatrie, & je ne puis voir sans indignation qu'ils portent tous leurs respects devant une image de la Vierge ou de quelque Saint, pendant qu'ils ne regardent pas le S. Sacrement qui est sur leurs Autels.

Ce sont les Moines qui sont cause de cet abus. Ils l'avoient établi autrefois en France, mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Eglise Romaine, & comme les esprits qui étoient dans une ignorance crasse en ce tems là, se sont bien épurés depuis, ils ont bientôt reconnu qu'ils avoient raison. Ce n'est pas que les Moines en ayent jamais douté, & la chose est trop claire d'elle-même, pour servir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interet qui leur a fait ainsi changer la Religion, & qui les a obligés de nous accabler d'indulgences, & de confrairies. Ils se sont servis d'abord de la foiblesse de l'esprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait passer ensuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit

si gr
deffe

Si
regle
instit

Car
fessio

par
leur

d'ach
attire

les P
les C

sont
pas e

sonne

gereu
on ce

à rec
d'ave

de V

la pu

yvroy

Les

pratic
pour

de so
noit

jours
dans
souve
tat e

si grande, qu'ils n'étoient pas en état de se deffendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moines s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur institution, ce desordre ne seroit jamais arrivé. Car il n'est venu que par le moyer des confessions qu'ils se sont attribuées peu à peu, par la negligence des Curés à bien remplir leur devoir. Le soin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Eglises, par des choses qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroisses, où l'on est obligé d'aller suivant les Canons, sous peine de péché mortel, se sont trouvées desertes, pendant qu'il n'y a pas eu de place chez eux pour contenir les personnes que la curiosité, ou une devotion dangereuse, y attiroient. Enfin graces à Dieu on commence à rentrer dans son devoir, & à reconnoître les abus qu'on suivoit avec tant d'aveuglement. Le reste ne depend plus que de V. M. entre les mains de qui Dieu a mis la puissance de deraciner entierement cette vyroye qui s'est soufée avec le bon grain.

Les moyens en sont faciles, & même la pratique en est absolument necessaire à V. M. pour le bien de ses Sujets, & pour la seureté de son Etat. Le bien de ses Sujets s'y reconnoit en ce que les Moines se mêlant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire, entrent dans le secret des familles où ils font faire souvent méchant menage: la seureté de l'Etat en ce qu'étant liés au Pape par un serment

de fidelité, ils preferent dans l'occasion ses interêts aux vôtres; d'où il en est arrivé souvent des choses qui ont pensé avoir de grandes suites. Cette verité se manifestera évidemment à vos yeux: si vous rappelés en votre memoire ce qui s'est passé sous le Regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il seroit superflu de parler ici, puisque c'est une chose que vous sçavez mieux que moi. Or le moyen le plus sûr pour aller au devant de ces deux inconveniens, seroit de détruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'est pas facile à V. M. quoi qu'elle soit bien puissante, je crois qu'elle remplira son devoir 1. Si elle tâche de retablir chez eux la discipline de leurs Fondateurs dont ils se sont fort relachés. 2. Si elle empeche qu'ils ne confessent, car c'est par là qu'ils s'insinuent dans l'esprit des femmes dont ils arrachent le secret: 3. Si pour prendre l'habit elle fixe un age meur, & où l'on sçache veritablement ce que c'est que d'entrer ainsi en Religion. Si cela étoit leur nombre s'éclairciroit bien-tôt, & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui se mordent les pouces de l'avoir fait, sans y faire les reflexions necessaires: 4. Si elle reforme la parure de leurs Eglises & la reduit à l'usage des metropolitaines & de S. Pierre de Rome même, qui doit servir de modele aux autres, & où sur le maître Autel l'on ne voit qu'une Croix avec des chandeliers, au lieu de tous les colifichets qu'on

re-

reman
que le
penda
aussi
qui se
& non
Dieu
à ce qu
Ces
dans l
c'est à
aux M
à la p
soit d
que pe
s'imag
tion;
plus c
ne ga
sçauto
que le
tion;
renvoy
bien à
jolies
nous f
finuer
feux,
faut q
n'en p
viens d
recour

remarque dans les Couvens. 5. Si elle deffend que le trafic honteux des Confrairies se fasse pendant le service, ce qui distrait de la pieté, aussi bien que les aveugles de quinze vingt qui se devoient tenir aux portes des Eglises, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne sçauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent aussi bien dans les Paroisses que dans les Couvens, & c'est à V. M. à y donner ordre: Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Eglise, à la porte, ou à quelque autre endroit qui soit dans l'étendue de leur Monastere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion; pour moi je ne sçais si c'est que je suis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choses de plus près qu'ils ne sçauroient faire, mais j'ai toujours remarqué que les vieilles sont exclues de leur conversation; s'ils sont obligés de leur parler ils les renvoyent à l'heure même, au lieu qu'ils ont bien autre chose à dire à celles qui sont jolies. Je voudrois bien sçavoir s'ils croient nous fasciner les yeux à un point de nous insinuer qu'ils ne brulent pas à la veuë de ces feux, dont ils s'approchent de si près. Il faut que V. M. arrête ce scandale, & si elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de deduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de nécessité.

C'est de faire en sorte que les Paroisses à quoi il y a aussi beaucoup à travailler, donnent si bon exemple que les peuples se portent d'eux-mêmes à y revenir, sans qu'on soit obligé de les y contraindre. Je trouve des choses chez elles que je ne saurois regarder d'un œil indifférent. Les Prêtres dont elles se servent ont la plupart si peu de soin de faire leur devoir, qu'ils ne se contraignent pas seulement à garder les apparences. Je ne les saurois voir aller aux enterremens sans avoir de la confusion pour eux, de la maniere qu'ils y vont; la plupart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dira toujours que c'est bien moins le zele du service de Dieu, qui les a engagés dans la profession où ils sont, que le soin qu'ils ont eu de s'en choisir une qui leur donnât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion que si c'étoit un métier, & si je l'ose dire, un Cordonnier qui fait des souliers a plus d'attache à ce qu'il fait, qu'eux à ce que nous leur voyons faire.

C'est à V.M. à remédier à un si grand abus; mais cela lui sera difficile à moins qu'elle ne prenne la résolution d'augmenter dans la Ville de Paris le nombre des Paroisses qui y sont. Un habitué qui n'est pas d'humeur à donner bon exemple, se cache bien mieux dans la multitude de ses Paroissiens, dont il n'est pas connu de la centième partie, que s'ils le connoissoient tous, comme il arrive dans les Paroisses de mediocre étendue. Quelle nécessité,

qu'il

qu'il
ayent
tes en
non-f
tueux
Paroi
pourr
eux,
contit
pas g
comm
d'abba
qu'on
nistrat
étendu
glise
des Pa
trouve
demi
qui ac
écarte
Qu
il en s
ques
& l'or
dront
& que
mier
Je
pour
Couv
à l'é

qu'il y en ait de si grandes ? & que les Curés ayent des vingt cinq mille livres de rente ? faites en six où il n'y a qu'une, ce sera le moyen non-seulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en sorte que les Paroissiens le deviennent davantage ; car ils pourront avoir l'œil plus particulièrement sur eux, & empêcher le scandale que plusieurs continuent de donner parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'est l'unique moyen d'abaisser l'orgueil des Moines, qui croient qu'on ne sauroit se passer d'eux pour l'administration des Sacremens. En effet la grande étendue de certaines Paroisses, fait que l'Eglise ne sauroit contenir la trentième partie des Paroissiens ; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs, ou demeurent sans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Couvens, & ce qui les fait écarter de leur première institution.

Quand cela sera fait à Paris & ailleurs, où il en sera besoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des séculiers, & l'on verra bien-tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moines, & que le culte de Dieu se rendra dans sa première pureté.

Je ne dis rien des loix que V. M. doit faire pour empêcher les richesses excessives des Couvens ; elle s'en est déjà acquittée ; sur tout à l'égard des Maisons des filles, à qui elle a

ordonné de ne plus prendre d'argent des personnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui serviroit à conserver les biens dans les familles, dont l'abondance est plus nécessaire à vôtre Etat que celle qui se trouve dans ces Couvents, produiroit encore un autre bien, qui est qu'on n'y recevoit plus que de bons sujets, à quoi ils ne prennent pas garde pourveu qu'on leur apporte de l'argent. Mais elle est si mal executée qu'il vaudroit autant que V. M. ne l'eut pas faite. Le seul effet que nous en voyons, c'est qu'au lieu que ci-devant il se faisoit des contrats pour recevoir une Religieuse, il ne s'en fait plus aujourd'hui, cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui est contre l'intention de V. M. & à quoi elle doit apporter remede. L'interet de Dieu vous y oblige, & j'en ai rapporté la raison, lors que j'ai dit que l'avarice des Religieuses étoit cause qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent, quoi qu'elles ne fussent pas propres à la Religion, préférablement aux personnes qui n'en avoient point, & qui étoient propres. Le moyen d'empêcher cet abus est d'informer contre celles qui ont contrevenu à vôtre Ordonnance, & d'en faire un châtement si exemplaire qu'il serve d'exemple aux autres.

Car à quoi servent les loix si on ne les fait executer. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire, puisque c'est s'exposer à un demerri qu'on ne recevoit point, si on avoit laissé les

cho-

chofes
que je
faute,
suffira
pris ave
deux fo
Or la p
pense,
la chof
connoi
peres &
pourvo
reveler
V. M.
qu'ils
doiven
fera fai
les Reli
lement
riche a
redire
qu'elle
le bien

D

C
le pre

choses en l'état qu'elles étoient. Ce n'est pas que je pretende que V. M. doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'Etat; il suffira qu'elle fasse rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout pleyera sous ses volontez. Or la preuve n'en fera pas si difficile qu'on pense, quoi que cela se soit fait en cachette, la chose se divulguera bien-tôt; d'abord qu'on connoitra que c'est l'intention de V. M. les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir seront les premieres trompettes qui reveleront le secret, voyant que la volonté de V. M. est de les soulager, malgré l'obstacle qu'ils y apportent eux-mêmes, mais ils ne doivent point avoir de part à la restitution qui sera faite, ils en sont indignes aussi bien que les Religieuses pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainsi V. M. se fera riche à leur depens, & sans qu'on y trouve à redire, puisque tout le monde verra bien qu'elle ne demande que le service de Dieu & le bien de ses sujets..

C H A P I T R E V I I .

De l'obeissance qu'on doit au Pape..

CE Chapitre ne sauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obeis-

sance qu'on doit au Pape vient à manquer, on est bien près de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'est pas difficile de comprendre, que si on laisse affoiblir les sentimens de respect & de soumission, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis sur la terre en qualité de les Ministres, la crainte qu'on a pour lui diminuera en même tems. La raison en est plausible, puisque c'est oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de sa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il soit, qui voulut souffrir qu'on méprisât ceux à qui il auroit confié son autorité, & rien n'est plus commun parmi nous que le respect qu'ils se font rendre, dont si l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure même. Observons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas seulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela si ce n'est du caractère dont ils sont revêtus? & dont le Prince les a honorés? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de son intérêt de les faire jouir. Or peut-on croire que Dieu soit moins jaloux de conserver à ses Ministres l'autorité qu'il leur a confiée, & d'où dépend la seureté de la Religion.

Je fais bien que les Rois de la terre sont les Oingts du Seigneur, & qu'en cette qualité ils

sem-

semble
 il ne f
 leurs d
 & tou
 que des
 doit à
 puisse
 mettre
 sanceq

Si l'
 mes ou
 qu'elle
 fais bien
 tez qui
 c'est un
 rivée sa
 renir à
 une no
 qu'il y
 au delà
 ques &
 exemp
 se qui se
 pû leur
 ce caract
 faut pa
 Aussi si
 roit en
 de l'ob
 dispens
 s'écarte

Plus

semblent être au-dessus de tous les autres; mais il ne faut pas pourtant s'y laisser tromper, leurs droits sont differens de ceux de l'Eglise, & tout de même que l'Eglise ne permet point que des Sujets manquent à l'obeïssance qu'on doit à son Prince pour quelque raison que ce puisse être, ainsi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au respect & à l'obeïssance qu'on doit à l'Eglise.

Si l'Eglise en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eut point joint l'épée à la Mitre, je fais bien que cela applanirait bien des difficultez qui se trouvent aujourd'hui; mais puisque c'est une chose faite, & qu'elle n'est point arrivée sans la permission de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occasion de scandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Eglise qui s'émancipent au delà de leur devoir: qu'il y ait eu des Evêques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de deffauts; néanmoins quelque chose qui se soit pu trouver en eux, on n'a jamais pu leur ôter leur caractère. Or comme c'est à ce caractère que ce respect est attaché, il ne faut pas que leurs actions le fassent perdre. Aussi si l'on introduisoit cet abus il retomberoit en même tems sur les Têtes couronnées, de l'obeïssance de qui on prétendroit se pouvoir dispenser, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Ministres eussent

fait reflexion comme il faut sur cette verité : ils n'auroient pas porté si hau l'autorité Royale au préjudice de la Thiarre ; & je doute fort que l'équité ait toujours été la regle de leurs actions. Si j'étois assez savant & assez habile pour entrer dans le détail de ce grand different que vous avez eu avec Rome , au sujet de la Regale , & de plusieurs autres qui l'ont suivi , je deciderois tout d'un coup cette question , & n'en parlerois pas par un peut-être , mais il faut bien que je m'en explique ainsi dans mon ignorance , qui ne permet pas d'approfondir les choses davantage. Cependant si l'on me demande pourquoi , puisque j'avoue moi-même mon incapacité , je suis porté plutôt à les condamner qu'à les absoudre , je prie V. M. de faire reflexion , que c'est qu'elle n'a pas eu seulement Rome contre elle en cette rencontre , mais encore plusieurs Evêques & plusieurs Docteurs de son Royaume , qu'on a toujours regardé comme des exemples de vertu , & qui en effet ont toujours mené une vie exemplaire. Nous voyons aussi qu'ils ont mieux aimé souffrir l'exil & la prison que de se soumettre à une chose qu'ils croyoient injuste. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entêtement : ce seroit vouloir imposer aux simples ; car pour les autres ils voyent bien que s'ils se sont abusés , ils n'ont jamais crû le faire. Il n'est pas croyable effectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maître de dessein premedité , & encore à vous qui

êtes

êtes le plus
vos Sujets
est plus
voyant
ceux sur
de se re
treprises
vant un
pas gard
nouveau
d'accrois
lui en fo
S'ils f
moins a
dans les
vos pre
plus bri
quand o
voir de
tient la
n'avoir
voudro
prissent
par l'ex
piété ,
noissio
toit en
té. Je
qu'elle
Conseil
lemme
Sa Sain

êtes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'estime & de respect. Il est plus naturel de s'imaginer, que V. M. ne voyant ces sortes de choses que par les yeux de ceux sur qui elle s'en repose, l'envie qu'ils ont de se rendre necessaires leur a fait faire des entreprises, qu'ils auroient peine à soutenir devant un tribunal desinteressé. Ils ne prennent pas garde qu'ils exposent par la V. M. à de nouveaux ennemis dont ils n'ont que faire d'accroître le nombre, puisque ses conquêtes lui en font déjà assez.

S'ils faisoient reflexion à ce que des gens, du moins aussi sages qu'eux, & qui avoient vieilli dans les Ambassades ont representé aux Rois vos predecesseurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On se trompe souvent, quand on ne pese ses entreprises que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la justice n'est la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'apprirent les laniers qu'ils ont fait cueillir à V. M. par l'exil & la prison de tant de personnes de pieté, & que le Pape non seulement reconnoissoit tels par ses Bulles, mais qu'il exhortoit encore de souffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien aussi qu'ils me dissent qu'elle victoire ils esperent de ces arrêts du Conseil qui ordonnoient, si je l'ose dire, insollement que sans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre

tout ce qu'ils avoient conclu dans l'accez de leur frenesie.

Il est des moyens plus doux & plus convenables à un Roi Tres-Chrétien pour terminer les differens qui lui peuvent survenir avec Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se revolter contre son Pere, & on le desarme bien plutôt par la tendresse & par la douceur qu'en lui tenant le baton levé. S'il est glorieux d'avoir le dessus sur ses ennemis, il est honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du respect, aussi quand V. M. auroit pris Rome & tout l'Etat Ecclesiastique, elle est trop habile & trop prudente pour ne pas voir, que ces conquêtes ne lui aquereroient que la même reputation qu'à eu Charle-Quint en pareille rencontre. L'Histoire fidelle & desinteressée nous le represente comme un Prince sans Religion & sans parole; & celle qui le flatte le plus a beau chercher un voile pour couvrir cette action, il est trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure au travers. Je sçais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre vôtre gloire à couvert, mais enfin, Sire, vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages; & il s'en peut trouver qui croiront se devoir donner l'effort sur cette matiere. Cependant la medifance est souvent mieux receüe que la verité, & s'il est vrai comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on se donne la liberté d'examiner leurs

leurs acti
qui se di
tout par
à ceux d'
chose, il
siderer la
or je vou
de Paris
des affair
peut retir
en sçau
moins qu
Religion
roit faire
jours sur
pouvant
le Pape y
ment à c
du temp
sa person
mais un
dres en m
que ceux
ne fasser
Peuples
contre,
n'en pas
de Rom
des plus
senti des
d'un jou
toute re

leurs actions, combien y aura-t-il d'hommes qui se diront qu'il faut qu'un Prince voye tout par ses propres yeux, sans s'en rapporter à ceux d'autrui. D'ailleurs quand on fait une chose, il est toujours de la prudence d'en considérer la fin, & les suites qu'elle peut avoir; or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres sur qui V. M. se repose des affaires Ecclesiastiques, quel profit elle peut retirer de se brouiller avec le Pape. Il n'y en sçautoit avoir assurément, puisqu'à moins que de vouloir détruire tout à fait la Religion, toutes les entreprises qu'elle sçautoit faire contre Sa Sainteté retomberont toujours sur elle. La raison est que l'Europe ne pouvant demeurer toujours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non seulement à cause du spirituel, mais encore à cause du temporel, c'est un ennemi qu'on se fait en sa personne, & en celle de ses successeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoi qu'ils ne fassent pas tant de bruit. La credulité des Peuples est quelquefois grande en cette rencontre, & V. M. a trop de penetration pour n'en pas voir les consequences. Les foudres de Rome ont souvent causé le renversement des plus grands Etats, & le vôtre même en a senti des secousses si furieuses qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Histoire est toute remplie de semblables événemens. &

si la gloire & la puissance de V. M. la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts sur ses descendans qui hériteront bien de l'un à la vérité, mais qui, encore qu'ils ayent les mêmes vertus, n'auront peut-être pas le même bonheur pour s'acquérir l'autre.

CHAPITRE IX.

De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets; & où il est aussi parlé des Impôts.

Rien ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoy ils l'ont élevé au dessus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choses, & puisque nous reconnoissons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'est une marque que nous n'en avions pas auparavant, ou du mains qu'il ne nous en reste aucune connoissance. Du tems que les Gaulles étoient sous la domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'est tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'apprend point aussi qu'ils leur commandassent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirés chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on conservoit pour eux plus d'esti-
me

me que
obligé
stoit en
point ho

Les g
obligés
qu'ils av
fit song

Maître
loin de s

à les a

gnoient
que si ce

voulu le

ciens M

donner

sement
dans les

Chef,

bien co

Sujets l

mille p

que les

plusien

venir à

roit être

ne l'av

percut

Prince

le coe

lontés

dant

me que pour les autres, c'est leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'autorité qui leur restoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grandes efforts que les Gaulois furent obligés de faire pour conserver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquérir, leur fit songer à se choisir un Maître. Mais un Maître qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de se rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la servitude où ils craignoient de retomber. Car il est aisé de voir, que si celui sur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient songé bien-tôt à donner des bornes à son autorité. L'établissement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obéir pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ses Sujets la même affection qu'à un Pere de famille pour ceux qui la composent. Ainsi quoi que les choses ayent bien changé depuis dans plusieurs Monarchies, il en faut toujours revenir à la vérité. Le pouvoir arbitraire ne sauroit être agreable à personne, & si les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y seroient bien plus en sécurité. Un Prince doit bien plutôt chercher à regner dans le cœur de ses Sujets, qu'à asservir leurs volontés par la crainte de sa puissance. Cependant comme il s'en est trouvé qui ont crû pou-

voir

la mettent
oit avoir les
i hériteront
ui, encore
uront peut-
r s'acquérir

X.

voir pour ses
es Impôts.

qu'un Prin-
que la re-
l'ont élevé
eu un com-
isque nous
re premier
n'en avions
ne nous en
ns que les
n des Ro-
Capitaines.
est tout le
Roi ne leur
end point
autre part
s ennemis
ns une vic
lus d'esti-
me

voir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette, mais quelque nom qu'on donne à ces sortes d'Assemblées c'est toujours la même chose, puisqu'elles les unes & les autres ne représentent que le Corps entier de la Monarchie, étant composé du Clergé, de la Noblesse & du tiers Etat. Tel est par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne sont établis que pour rendre la justice à vos Sujets. Ainsi lors que pendant votre minorité celui de Paris a prétendu se pouvoir mêler des affaires d'Etat, c'est un attentat qu'il a fait à l'autorité de V. M. dont elle a eu juste sujet de le punir. Les bons Princes ont toujours été les protecteurs de ces Etats & de ces Diettes ou Parlemens, sans se soucier qu'on les assemblât ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs Peuples, dont à proprement parler les Etats & les Parlemens sont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu dessein d'empieter sur leur liberté & d'introduire un gouvernement arbitraire, ils n'ont jamais rien tant appréhendé, parce que c'étoit l'écueil de leurs desirs & de leurs esperances.

De dire qu'il soit à propos que ces assemblées se fassent aussi souvent que nous voyons qu'elles se font en Angleterre, c'est ce que je ne veux point soutenir; outre que la longueur des deliberations est cause bien souvent que l'on perd des occasions qu'il n'est pas facile de

recouvrer
bonne gr
tutelle. Si
être tout
tantes, &
ordres du
ment. D
avec son
étant à p
bien de so

Si c'est
si le Cou
sujets, &
raison de
de vôtre
question
part com
donne p
semble a
tre les
momens
verroit e
tems les
cture, &
apparenc
s'agit ic
terai de
Etats u
sible de
avoir p
dont il
est qu'

recouvrer. Il est sur que des Sujets n'ont pas bonne grace de mettre si souvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut être permis ce ne doit être tout au plus que dans des occasions importantes, & où il semble nécessaire que tous les ordres du Royaume apportent leur consentement. Dans tout le reste il suffit que le Prince avec son Conseil juge les choses raisonnables, étant à presumer qu'il ne fait rien que pour le bien de son Peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agiter si le Conseil d'un Prince doit être agreable aux sujets, & si par consequent les vôtres ont eu raison de vouloir que vous chassiez d'auprès de votre personne le Cardinal Mazarin, la question seroit curieuse; l'on verroit d'une part comment l'interet qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à V. M. de mechans conseils, semble autoriser cette pretention, & de l'autre les inconveniens qui arriveroient à tous momens d'un établissement si nouveau. L'on verroit en effet que ce seroit reduire en même tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre chose, je me contenterai de dire qu'il resulte de l'établissement des Etats une consequence à laquelle il est impossible de donner atteinte; c'est qu'un Roi doit avoir pour son peuple un amour tendre, & dont il ne se doit jamais dementir. La raison est qu'il n'auroit pas été. besoin de faire cet

éta-

établissement, s'il n'avoit dependu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit semblé; mais puisque l'on a créé, pour ainsi dire, un tuteur des Peuples, & qui est en droit d'interposer sa mediation à ce qu'il ne se passe rien au prejudice de leurs interêts, c'est une marque infallible que les Princes en doivent être les Peres & non pas les Tirans, autrement cette creation n'auroit été faite que pour favoriser les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voyons point qu'on ait jamais accusé les Etats d'avoir envahi une autorité qui ne leur étoit pas due, & le soupçon en est bien plutôt tombé sur les Princes, dont plusieurs effectivement auroient peine à se deffendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs Peuples se manifeste évidemment par tout ce qui a été dit ci-dessus, elle ne paroitra pas moins dans ce qui me reste à dire. Examinons ce que font les uns & les autres, ce qu'ils font & ce qu'ils sont obligés de faire, & nous verrons par là que si les uns doivent l'obeissance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler est dans un Etat ce que la cœur est à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur est malade tout le corps s'en ressent incontinent; tout de même que s'il y a quelque partie du corps qui le soit, le cœur en souffre à l'heure même. Il faut donc, pour établir une santé parfaite, que le cœur & toutes les parties soient d'accord en-

semble,

semble, &
qu'ils s'en
même d'un
y ait une
Sujets, &
actions to
tes les part
ve du seco
thorité &
même qu
ties qui lu
un état vig
faire jouir

Si certe
n'en faut
réussir ce
ment de
beiront ja
sur la just
les aimer
frir que l
ble y avo
ment pa
tes, mai
vinces d
prendre
sçavoir f
il ne se
grandes
des gran
enfin c'
la puiss

semble, & qu'ils fassent si bien leurs fonctions qu'ils s'entraident mutuellement. Il en est de même d'un Prince & de son Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ses Sujets, & s'il est le mobile de toutes leurs actions tout de même que le cœur l'est de toutes les parties du corps, il faut aussi qu'il reçoive du secours d'eux, pour faire fleurir son autorité & pour leur conserver le repos, tout de même que le cœur a besoin du secours des parties qui lui repondent pour se maintenir dans un état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire jouir de la même vigueur.

Si cette verité est incontestable, comme il n'en faut point douter, c'est à un Prince à faire réussir cette harmonie qui depend uniquement de lui, puisque les Peuples ne lui desobeiront jamais, tant qu'il établira son regne sur la justice. Or le moyen d'être juste c'est de les aimer chacun en droit soi, & ne pas souffrir que le fort opprime le foible. V. M. semble y avoir pourvu suffisamment, non seulement par les belles ordonnances qu'elle a faites, mais encore en faisant aller dans les Provinces des Magistrats dont l'emploi est de prendre garde si on les execute. Mais il faut sçavoir si cela suffit, & si sous le nom de V. M. il ne se fait point des violences encore plus grandes, que celles qu'on avoit à apprehender des grands Seigneurs de votre Royaume. Car enfin c'est vous qui êtes le fort des forts, & si la puissance des autres n'est abbatue que pour
faire

faire triompher la vôtre, il faut bien se donner de garde qu'elle n'aille jusques à l'injustice; l'avarice des partisans est telle que pourveu qu'ils remplissent leur bource, il ne se soucient pas de commettre la gloire de vôtre nom; le Conseil va quelquefois trop vite pour donner des arrêts qui autorisent leurs vexations: le soin qu'il a de plaire à V. M. fait que d'abord qu'il y va de ses intérêts il n'examine pas beaucoup celui de vos peuples. J'ai vu en quelques rencontres qu'il a eu des complaisances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puisque c'est violer la justice dont il doit être le défenseur. V. M. sçait que je m'y suis opposé bien souvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choses que je crois justes, autant j'ai de la peine à donner les mains à l'établissement de celles qui ne le sont pas.

Que V. M. se souviene de ce qui se passa lorsque l'affaire du *trop bu* se mit sur le tapis. Je m'y opposai de toutes mes forces, & si elle n'avoit dépendu que de moi, elle ne se seroit jamais faite. J'en connoissois effectivement l'injustice, quoi qu'on s'efforçat de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Aussi fit elle tant de bruit dans la suite, que V. M. jugea à propos de revoquer ce nouveau droit.

Il y en a quelques uns de cette nature que l'on a établis, & qui sont si crians qu'ils ne sçauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui se passe en beaucoup d'endroits,

droits, o
incompat
leve dans
pendant
detail, on
ble, aussi
cela ne se
mon con
ont nean
l'envie q
gmentant
soucient
des peupl
Ce qu
dont ils s
destinés
se faire t
ordonnan
ces en m
pour l'ord
vôtre peu
propreme
dire puis
qui ne se
un abus
obligée d
parlé plu
la chose d
de vôtre
ne soit r
vos inter
& qui u

droits, où l'on fait payer ce qui devoit être incompatible; tel est le droit d'entrée qui se leve dans les Villes abonnées, & la taille. Cependant quoi que V. M. n'entre pas dans ce detail, on ne laisse pas de l'en rendre responsable, aussi bien que moi. On s'imagine que cela ne se fait que par son ordre exprés, & par mon conseil: les Intendans des Provinces y ont néanmoins plus de part que personne, & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de V. M. fait qu'ils ne se soucient pas d'être l'instrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce desordre c'est que le Conseil dont ils sont tirés, & dont les membres sont destinés pour remplir leurs places, croiroit se faire tort à lui même de ne pas suivre leurs ordonnances. D'ailleurs les premiers instances en matiere des droits de V. M. se forment pour l'ordinaire devant les Elus, quelle justice vôtre peuple a-t'il à en esperer? Lui qui plaide proprement devant ses parties: cela se peut dire puisqu'il n'y a pas une élection en France qui ne soit pensionnaire des partisans. C'est un abus, à la reformation de qui V. M. est obligée de travailler, & elle sçait que je lui en ai parlé plusieurs fois. A l'égard des Intendans la chose est plus delicate, puisqu'il est du bien de vôtre Etat qu'un poste comme le leur, ne soit rempli que de personnes zelées pour vos interêts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne se portassent pas d'eux mêmes au bien

bien de vos affaires, elles deperiroient bien-tôt. Ce qu'il y a à observer, c'est qu'ils n'outrent pas les choses par flatterie, & c'est à V. M. & au Conseil à donner des bornes au grand desir qu'ils ont de se rendre agreables. Bien souvent aussi la passion d'amasser des richesses forme une grande intelligence entre les Partisans & eux. C'est pourquoy pour éviter cet abus V. M. doit non seulement jetter son choix sur des personnes capables d'un tel emploi, mais encore qui soient en état de le soutenir sans faire de bassesses. Car tout de même qu'un Roi a la gloire de tout ce qui se fait de bon dans un Royaume, ainsi s'en prend-t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choses contribuent beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince, c'est pourquoy il ne scauroit être trop retenu à mettre de nouvelles charges, ni trop circonspect à l'examen des personnes à qui il veut confier son autorité.

CHAPITRE X.

De tout le Royaume en general.

Quand je considere attentivement le Royaume, & de quelle maniere il est composé, j'y trouve six sortes d'états tout differens les uns des autres, & qui contribuent tous à sa grandeur, si ce n'est un seul, qui
bien

bien lo
Le pre
le troi
de just
les gen
& le f
scauro
memb
la Reli
dans q
veroit
ci-deva

La M
ne non
mais q

A l
ne con
qu'ils
tres. C
de les
d'être
ruine
Royal
fidiau
suës q
qu'ils
cens m
de qu'
passé
decrié
neann

Je v

bien loin d'y concourir le détruit entierement. Le premier est le Clergé: le second la Noblesse: le troisième le tiers Etat, dans lequel les gens de justice se trouvent compris: le quatrième les gens d'affaires: le cinquième les marchans, & le sixième les laboureurs. Le Clergé ne sçauroit jamais être considéré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou atténuée dans quelques-unes de ses parties, il en arriveroit un mal sans remede, comme j'ai fait voir ci-devant.

La Noblesse de même est un Corps qui donne non-seulement du lustre à la Monarchie, mais qui en est encore le plus ferme appui.

A l'égard des gens de justice il semble à ne considérer les choses que superficiellement qu'ils sont encore plus utiles que les deux autres. Cependant si on se veut donner la peine de les approfondir, l'on trouvera que bien loin d'être nécessaires dans un Etat, ils en sont la ruine entiere. Cette multiplicité de justices Royales & subalternes, ces Baillages, ces Presidiaux & ces Parlemens, sont autant de sangsues qui rongent vos peuples, & je soutiens qu'ils leur coutent tous les ans plus de deux cens millions. J'examinerai ci-après le remede qu'il peut y avoir à un si grand mal, & je passe en attendant à d'autres sangsues tout aussi decriées que les precedentes, mais qui sont neanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le

commun peuple regarde comme l'instrument de tous les maux ; mais s'il ne se trompe pas tout-à-fait , il est toujours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que si c'est un mal c'en est un où il n'y a point de remede. Je mettrai dans un moment cette affaire sur le tapis, & il me reste auparavant à parler de certaines choses qui la doivent preceder.

Les Marchands sont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, aussi bien que les Labou-reurs ; mais en verité ils meriteroient bien être separés & d'avoir chacun leur place à part, puisqu'il n'est pas juste qu'ils soient confon-dus avec un tas de chicaneurs, eux qui tra-vailent aussi utilement à la conservation de l'Etat, que les autres travaillent avec applica-tion à sa perte. Ainsi je crois que V. M. est trop prudente pour ne leur pas accorder sa pro-tection en toutes choses, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'est qu'il faut que toutes choses aillent par ordre, je m'étendrois dès ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer ; mais puisqu'ils ne sauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens mainte-nant au Clergé qui doit preceder tous les au-tres ordres du Royaume.

CHAPITRE XI.

Du Clergé.

LA pieté est une chose si nécessaire à un Ecclesiastique, que V. M. a toutes les raisons du monde de ne conférer les Benefices qu'à ceux qui lui paroissent personnes de vertu. Cependant comme on fait bien se contre-faire quand il va de son intérêt, il n'en faut pas toujours juger par les apparences, & il est bon de faire passer les gens par l'étamine. Les Seminaires qui ont été établis à cet effet, sont d'une merveilleuse utilité. Car quand même en y venant on y apporterait un esprit mondain, il est comme impossible qu'on ne le perd parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ses yeux; mais il faudroit, ce me semble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fussent assujettis. Il seroit bon aussi à mon sens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter personne; car outre qu'il est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Supérieur, qui vous examine avec grande application, c'est que lors que vous êtes dans le grand monde, on apprend là mille choses qui sont nécessaires à un Ecclesiastique, & qui ne s'apprennent jamais si bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une même

me personne est une chose en usage aujourd'hui, mais qui ne laisse pas d'être condamnée par les consciences délicates. Les scrupuleux doutent même fort qu'il soit permis de passer d'une Eglise à une autre, & ils prétendent que comme il est défendu à un homme de changer de femme, ou d'en avoir plusieurs à la fois, de même un Ecclesiastique ne sauroit posséder plusieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui lui a été donné.

L'avidité des Ministres & des autres personnes de considération, jointe à la nécessité que les Rois vos predecesseurs & vous avez trouvée, de recompenser leurs services, a introduit cet abus insensiblement. Mais il est bon de prendre garde aux conséquences qu'il entraîne, & qui sont telles que V.M. n'y sauroit apporter remède trop tôt. Les Ecclesiastiques qui viennent d'une main si suspecte, ne sont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des Peuples. Comme ils sont nourris dans l'opulence & dans le grand monde, la plupart en conservent les défauts : leur table & leur écurie consomment le patrimoine des pauvres, & dans une si grande abondance, s'ils jettent quelquefois les yeux sur eux, c'est pour ordonner qu'on les défassé d'une vûe si désagréable, au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractère, ils en vivroient plus frugalement, & auroient moins de lieu de donner du scandale. Les grandes richesses ne servent qu'à per-

perd
vang
qu'a
que
d'av
rent
ont.
V. t
deq
en f
au c
tres
sur
Cle
ave
éte
gra
de
par
pa
M
ch
du
a f
ét
ta
uf
sc
qu
pl
d

perdre l'homme, & s'il est vrai, commel'Evangile nous l'enseigne, que quelque revenu qu'ait un Ecclesiastique, il n'y doit prendre que son necessaire, combien est-il dangereux d'avoir des quatre-vingt ou cent mille livres de rente? comme nous voyons plusieurs qui les ont. Encore s'ils s'outenoient le faix de l'Erat, V. M. y trouveroit, l'interêt de Dieu à part, dequoi se recompenser de ses bienfaits; mais ils en sont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne servent qu'à abimer les autres de leur caractere, puis qu'ils rejettent sur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils se dechargent eux-mêmes avec grand soin.

Votre Majesté d'ailleurs qui dans la grande étendue qu'a son Royaume, a besoin d'un grand nombre de bons serviteurs, auroit plus de moyen de les recompenser, puis qu'elle repandroit sur plusieurs ce qui bien souvent n'est pas capable de contenter l'avidité d'un seul. Mais ce qu'elle doit considerer plus que toutes choses, c'est qu'il y va du service de Dieu & du salut d'une infinité de personnes. Car il est aisé de comprendre que les grandes richesses étant l'écuëuil de la plûpart, ceux qui en ont tant en sont presque toujours un méchant usage; d'où il arrive qu'ils sont un sujet de scandale à leur Diocese, où s'il y avoit un Evêque qui n'eut qu'un revenu mediocre, il l'emploieroit en choses utiles & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choses en cet état, il n'est pas besoin d'ôter le revenu des Evêchés & des Abbayes, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fussent chargés d'entretenir un Vicaire ou un Maître d'Ecole dans les Paroisses où il n'y en a point, & où il y a nécessité d'en avoir. Car le Peuple étant si pauvre qu'il ne sauroit supporter la moindre charge nouvelle, sans en être accablé, la jeunesse demeure sans aucune instruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evêque ou Abbé sont plus que suffisans pour les entretenir. Le service de Dieu ne demande pas qu'ils ayent des équipages si fleuris & somptueux, ni de tables si magnifiques & si délicates. Du tems de la primitive Eglise le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, aussi voyons-nous qu'il y avoit plus de Saints en ce temps-là que d'Evêques ou d'Abbez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'est que les gens de qualité qui se portent à embrasser l'Etat Ecclesiastique par les grands biens qui y sont attachés, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient véritablement appelés. Ainsi il n'y auroit dorénavant que des gens d'une grande piété & d'un grand zele. Or leur exemple suffiroit seul pour attirer les autres à la même vie, n'y ayant rien qui nous fasse plus rentrer en nous-mêmes, que ce que nous remarquons dans ceux qui sont élevés au-dessus de nous.

L
 si re
 favo
 se r
 que
 stre
 té,
 poli
 de v
 qu'
 fero
 tier
 de
 l'au
 dur
 ran
 me
 cha
 qu
 leu
 fan
 le
 ép
 m
 au

CHAPITRE XII.

De la Noblesse.

LA Noblesse autrefois étoit fort considérable en France, & sa valeur a toujours été si redoutable à vos ennemis, que quand ils la savoient dans vos armées, ils avoient peine à se résoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de son lustre, & est tombée dans une si grande pauvreté, qu'elle n'est pas reconnoissable. Il y a des politiques qui prétendent que c'est l'avantage de V. M. & que si elle étoit aussi florissante qu'elle l'étoit de ce tems-là, sa puissance en seroit bien moins affermie; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel que de celle d'un grand Roi. Un regne bâti sur l'amour des Peuples est bien de plus longue durée, qu'un qu'on prétend établir sur la Tyrannie. Les tems ne sont pas toujours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a sujet de craindre que ceux qu'on maltraite ainsi si fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque désobéissance signalée.

Je remarque divers sujets de plaintes dans les Gentilshommes. La première qu'on les fait épuiser à la Guerre, & que leurs services sont mal récompensés: la seconde que les Intendans arment leurs vassaux contre eux, par la prote-

ction qu'ils leur donnent bien souvent au prejudice de la justice : la troisième qu'on les soumet à l'avarice des Partisans sous des pretextes specieux , mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la quatrième qu'on n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toujours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin V. M. même ne les distingue pas plus que s'ils étoient nez de la lie du peuple.

À l'égard de la première elle me paroît mal fondée , puisque V. M. toute puissante qu'elle est, ne l'est pas encore assez pour recompenser tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la creation qu'elle a faite des Compagnies de Cadets & l'établissement de la Maison de S. Cir , est une récompense indirecte qu'elle leur donne , puis qu'elle les décharge par là de leurs enfans , qui sont élevez aux depens de V. M. & qui sont mis en état de parvenir à toutes choses par une éducation conforme à leur naissance.

S'ils pretendent que les récompenses ne sont pas toujours distribuées selon le merite , & que le Marquis de Louvois en use comme bon lui semble en ces sortes d'occasions , c'est un mal cù l'on ne sauroit gueres apporter de remede. Il est impossible que V. M. entre dans un si grand détail : le moyen qu'elle connoisse tous les Officiers & le merite de chacun , elle qui a tant d'armées différentes , & qui agissent si loin de ses yeux ? il faut bien qu'elles s'en rapporte à celui qui est chargé du soin de la guerre , & s'il lui impose c'est à lui seul qu'ils s'en doivent prendre.

Po
plus
pas p
vassa
pas n
Mais
rive
pres
le sou
plût
mai
cond
fait
plus
que
det
l'on
cou
ajoi
de r
de
che
do
ce
so
lu
re
so
il
p
c
u

Pour la seconde elle me semble plus juste & plus raisonnable, car tout de même qu'il n'est pas permis à un Gentilhomme d'opprimer son vassal, de même l'on dirait que le vassal ne doit pas manquer de respect envers son Seigneur. Mais comme il est bien plus rare que l'un arrive quel'autre, cela est cause que l'on donne presque toujours le tort à celui sur qui tombe le soupçon. L'on suppose que la vexation vient plutôt de la part de celui qui a la puissance en main que de celui qui ne l'a pas. Ainsi on le condamne sur l'étiquette du sac, en quoi l'on ne fait pas bien néanmoins, puisqu'il n'y a rien de plus insolent qu'un Païsan qui croit avoir quelque protection. Cependant il est assez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que si l'on croit le Gentilhomme sur sa parole, on court risque souvent de se tromper: si aussi on ajoute foi au Païsan on est encore moins assuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remède que j'y trouve, c'est qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la vérité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toujours une personne innocente, principalement quand elle lui est suscitée par un homme qui lui doit du respect. Que si l'on trouve que cet expédient soit contraire à la justice, qui demande célérité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne soit pas si visible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de sujet de se plaindre.

La troisième a un fondement legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à V. M. que la maniere dont s'est fait la recherche de la Noblesse a été extremement à charge aux Gentilshommes. J'estime donc que pour qu'ils ne soient pas sujets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il est fort aisé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte, mais qui ne passe point par les mains des Partisans ; puis, quand cela sera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs descendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des batêmes & des mortuaires qui arriveront dans sa Maison. Par ce moyen on empêchera qu'il ne se fasse de faux Nobles, & quant à ceux qui acquereront Noblesse à l'avenir, ils seront obligez de se faire inserire avec les titres en vertu desquels elle leur sera acquise.

Si V. M. trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle acquerera entierement l'amitié de la Noblesse, & fera d'eux un acte de justice ; car pour dire les choses selon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des soins pour se tirer des mains des Partisans, doit trouver étrange
de

de se vo
peine so
tres qui
pretend
avec les
sous la
une aut
pos de
tat. V
pense
ronne
par le z
vice,
faut fa
coup
deffus
tage.
ger le
Deme
ses. C
les d'
gran
venir
quer
Voil
Nob
de p
ne t
dans
gou
Ma
me

de se voir le lendemain tomber dans la même peine sous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'assignent pour les francs Fiefs, & qui prétendent que sans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit succombé sous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle, & assurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus considerable de vôtre Etat. Vôtre Majesté y a plus d'interêt qu'elle ne pense : il est le principal appuy de vôtre Couronne, & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zele qu'il a toujours eu pour vôtre service, toutiroit bien-tôt sans dessus dessous. Il faut faire plus; quoi que V. M. ait déjà beaucoup fait pour lui en faisant ce qui a été dit ci-dessus, elle est obligée d'en faire encore davantage. Cela se peut facilement, si elle veut obliger les Convents de filles à recevoir sans dot les Demoiselles qui auront envie d'être Religieuses. Ce sera un fardeau d'ôté de dessus les épaules d'un pere & d'une mere, & dont V. M. tirera grand avantage. Car le bien qui leur doit revenir ira à leurs freres, & les rendra par consequent plus en état de servir dans vos armées. Voilà le veritable moyen de soulager vôtre Noblesse, & de lui faire oublier tous les sujets de plainte qu'elle sauroit avoir. En effet elle ne trouve ni matiere de grande consolation dans l'établissement de S. Cir. Ce n'est qu'une goutte d'eau pour la soif qui la presse, & cette Maison n'est pas capable de contenir la centième partie des Demoiselles qui auroient besoin

d'y trouver retraite. Faut de d'un azile comme celui-là plusieurs passent leur vie dans une langue pitoyable, encore font-ce les plus heureuses, & les plus sages, & il y en a d'autres que la pauvreté oblige de prendre un mari dans la lie du peuple, afin de pouvoir subsister par leur travail.

Une retraite comme celle-là sera encore bien plus honnête que celle qu'on donne à la plupart des Filles de S. Cir. Quoi que les personnes les plus puissantes s'en mêlent, une fille qui a le cœur aussi bon que sa naissance, ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de se donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres sentimens n'ont que l'apparence de Noblesse, sans en avoir rien de réel & d'effectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui est arrivé depuis peu dans la Maison d'une grande Dame, où une Demoiselle de bonne naissance ayant été mariée à un de ses domestiques, par la bassesse de ses parens qui la sacrifioient pour l'avantage qu'ils en esperoient en leur particulier, s'est laissée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point, si on lui permettoit de dire son sentiment, mais il l'aura en dépit d'elle, & de son tuteur, puisque toutes les Puissances sont pour lui.

On commet pourtant extrêmement l'honneur de V. M. en interposant ainsi son autorité pour venir à bout de ses prétentions; car ces sortes de choses ne se font ordinairement qu'en

qu'en ve
on ôte u
Religion
desobeï
divines
pas. C'
tieres on
mêlent
par là q
trouve
la Mar
ont été
rens. C
qualité
Pere &
sures,
V. M.
l'abrid
La l
cours
Elle e
vôtre
gager
remerc
trouv
de ju
a per
stant
d'hu
Elle
crea
puif

qu'en vertu d'une lettre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ses parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la disposer à la desobeïssance, afin qu'elle fasse ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne fasse pas. C'est ainsi que beaucoup de bonnes heritieres ont été sacrifiées, sans que ceux qui s'en mêlent fassent reflexion qu'ils alienent encore par là de V. M. l'esprit de la Noblesse qui s'y trouve interessée. Ainsi la Comtesse de Talard, la Marquise de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce soit à des gens de qualité, cela n'est de nulle consolation à un Pere & à une Mere qui prenoient d'autres mesures, & qui se flattoient que sous le regne de V. M. qui aime si fort la justice; ils seroient à l'abri de cette violence.

La Noblesse a encore besoin d'un autre secours qu'elle ne peut esperer que de V. M. Elle est endettée par dessus la tête; & si par vôtre moyen elle ne trouve le secret de se degager, il faut absolument qu'elle perisse. Le remede n'en est pas neanmoins fort difficile à trouver, & V. M. même fera en cela un acte de justice; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puisqu'il est constant qu'elle n'est en l'état où elle est aujourd'hui, que pour s'être ruinée à son service. Elle fera plus, tous ceux qui se trouvent ses creanciers lui en auront une obligation infinie; puisqu'elle les tirera par même moyen d'un

labirinte de procès où il ne se trouve point de fin, par la malice des juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les débiteurs seroient obligés de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'estimation s'en fera à un denier raisonnable, non sur le prix qu'elles rapportent aujourd'hui, mais sur celui qu'on en tiroit il y a vingt cinq ans. Car ce seroit les abimer encore davantage de ne considerer les biens que dans la valeur presente, la misere les ayant diminués d'un tiers, ce qui ne peut pas toujours durer, puis qu'il est apparent que d'abord qu'il y aura un meilleur ordre; ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les créanciers ne se puissent plaindre, il seroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vingt cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs sur le même pied, ou de prendre les fonds qui leur seroient offerts. Jules Cæsar fit à peu près la même chose, quand il vit les Romains si oberés, que sans cela il leur étoit impossible de se remettre, il ordonna que les débiteurs payeroient leurs créanciers de la maniere que je viens de dire, & que les créanciers seroient obligés de s'en contenter.

Si V. M. faisoit une chose comme celle-la elle y trouveroit un avantage qui ne se peut exprimer. La raison est que les Gentilshommes non seulement seroient plus en état de la servir, mais encore que quand elle auroit besoin d'argent.

gent eie
elle n'au
vingt, ce
ter, puis
elle qu'a

Cepen
dre ne se
re ce qu
n'eut po
lement.

registres
tions. C
sonne n
on s'en v
chaque

point no
l'argent
n'eut g
qui eut

il tire to
tune de

tir par
dettes c
ressouy

decouv
gager e
intérêt
que V

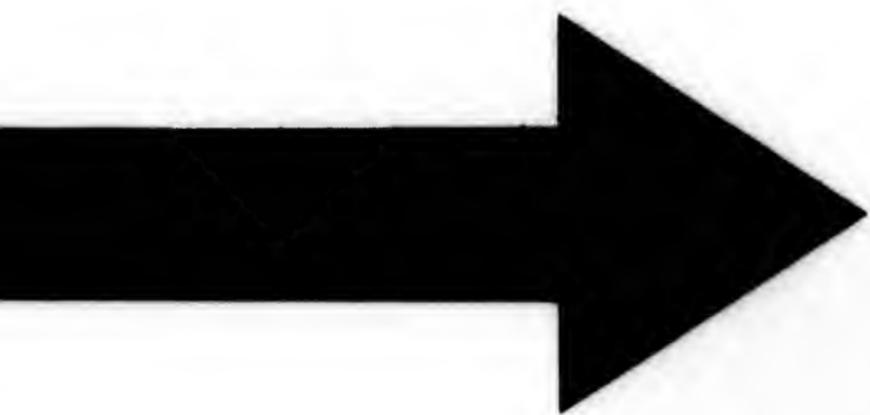
Cep
arrête
blir la
forun

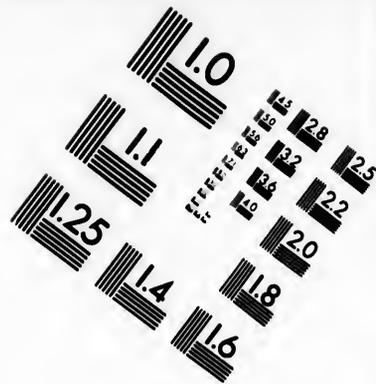
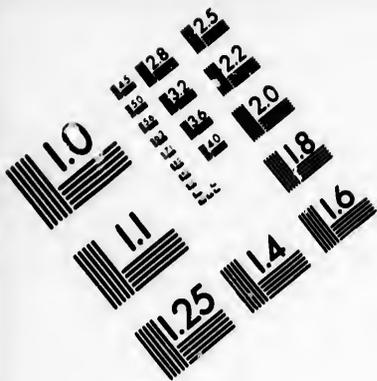
gent eüe troueroit tout celui du Royaume, elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt, ce qui obligeroit chacun de le lui apporter, puisqu'on troueroit plus d'avantage avec elle qu'avec personne.

Cependant pour empêcher qu'un si bel ordre ne se corrompit par la suite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a douze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brignes du Parlement. Il faudroit établir des greffes pour enregistrer tous les contrats & toutes les obligations. Ce seroit le moyen d'empêcher que personne ne fut trompé, & l'on y verroit quand on s'en voudroit donner la peine, les dettes de chaque particulier, tellement qu'on sauroit à point nommé s'il y auroit seureté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de souffrir un si bel établissement, qui eut coupé la tête à l'hidre des procès, dont il tire toute sa substance. Il remontra que la fortune des plus Grands de la Cour s'alloit aneantir par là, & qu'ayant pour la plupart plus de dettes que de bien, ils ne troueroient plus de ressource d'abord que leurs affaires seroient decouvertes. Ainsi ayant sù sous ce pretexte engager quantité de gens considerables dans leurs interêts, ils cabalerent si bien tous ensemble que V. M. surfit l'Edit qui en avoit été donné.

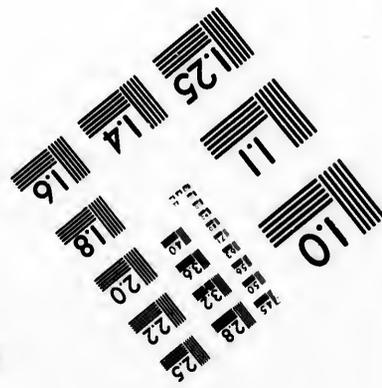
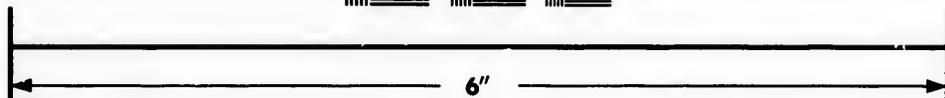
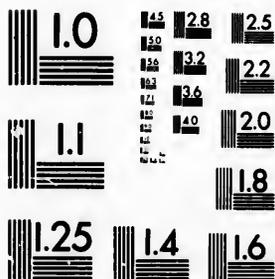
Cependant cette raison est trop foible pour arrêter le cours d'un si grand bien. Il faut retablir la bonne foi qui est perduë, & assurer la fortune de ceux qui prêtent leur argent. Il faut
aussi.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



aussi retabliſſer le credit des particuliers qui eſt perdu ſans reſſource. En effet ceux à qui il reſte encore du bien ne trouvent plus de ſecours dans leurs neceſſitez, parce qu'on les croit plus oberés qu'ils ne ſont bien ſouvent. Il faut faire voir clair à ceux qui les ſecoureroient s'ils y trouvoient leur ſeureté. Il faut auſſi ôter le moyen à ceux qui veulent tromper les autres, de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont on ne ſauroit diſconvenir. Les gens qui ſont en neceſſité, ne trouvant point de ſecours, s'adreſſent journallement à des uſuriers qui achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'établiſſement de ces greſſes fera qu'on ſe paſſera d'eux aiſément. Du moment qu'on aura du bien on trouvera ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus attra- per perſonne.

CHAPITRE XIII.

Des Gens de Juſtice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la neceſſité qu'il y a de détruire les Gens de Juſtice, puis qu'il ſemble que c'eſt vouloir introduire la violence & le libertinage : deux choſes extrêmement à craindre dans un Etat. Mais ſi je ſouſtiens que c'eſt le moyen de le rendre plus floriffant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretends pas pour cela que l'équité
en.

en ſoit b
& du Pr
dre la J
aux Peu
tiquant

Ce qu
onereux
ges que
introdu
en teins
bourſer
re ſem
roient
choient
cés, aſ
s'appen
leries.
dernier
heur à
procés
ſollicit
les Vil
fin m
ſont a
tout c
& de
re, eſ
par u
jours
ſuſce
Po
ger

en soit bannie, non plus que la crainte de Dieu & du Prince. Il y a des moyens de faire rendre la Justice sans qu'elle soit si fort à charge aux Peuples, & cela se peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les Gens de Justice onereux au public, c'est la venalité des charges que les Rois predecesseurs de V. M. ont introduite, & les taxes qu'on a mises de tems en tems sur eux, dont ils sont obligez de se rembourser sur les parties qui tombent malheureusement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop fort, s'ils écorchoient tout d'un coup, ils allongent les procès, afin de pressurer peu à peu & qu'on ne s'apperçoive pas, s'il faut aisi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent jusques à la dernière goutte de votre sang, & c'est un malheur à quoi sont exposez tous ceux qui ont des procès. Il faut quitter ses affaires pour aller solliciter, aller demeurer plusieurs années dans les Villes, perdre son repos & son bien, & enfin mener une vie aussi penible que ceux qui sont aux galeres. Cependant seroit-il besoin de tout cela, si la Justice étoit bien administrée? & de quelque nature que puisse être une affaire, est-il nécessaire de la defigurer entierement par un fatras de procédures? La verité est toujours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre susceptible de tant de couleurs?

Pour remedier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout d'un coup tout ce qui est en usage aujour-

qui est
qui il re-
secours
roit plus
aut faire
t s'ils y
ôter le
autres,
tous les

dont on
t en ne-
adres-
chevent
t de res
ément.
trouvera
ue ceux
s attra-

arle ici
ire les
e c'est
inage :
ans un
yen de
ous les
équité
en

jourd'hui, & ordonner qu'à l'avenir les choses se feront comme elles se font en Turquie, où aux Consuls, où les affaires se jugent sur le champ & sans qu'il soit besoin d'un tas de papperasses. Mais comme il est impossible que des gens accoutumés à un si grand abus voulussent se renformer tout d'un coup, il faut songer à en couper la racine avant que d'y apporter remède.

Cela se peut aisément, & V. M. le fera quand il lui plaira; en supprimant la paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moyen du droit annuel & des prêts, il n'est pas comparable au bien qui en reviendra au Public, & à V. M. en son particulier. J'ai dit ci-devant que les Gens de Justice coûtoient deux cens millions à vos Peuples, cela est facile à comprendre, si l'on considère la quantité de sangsuës qu'il faut qu'ils nourrissent, & les frais qu'ils sont obligés de faire à la poursuite de leurs procès. Un pauvre Païsan qui plaide ne perd pas seulement son argent, mais encore son tems qui lui est plus cher. Il ne gagne pas sa vie pendant qu'il va de maison en maison pour solliciter. Encore lui en ferme-t-on souvent la porte, s'il ne trouve le secret de se la faire ouvrir par des présents.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Justice se rendit d'une autre manière qu'elle ne se rend aujourd'hui, est trop visible pour s'étendre beaucoup là dessus; il suffit de considérer celui qu'y a V. M. & son Etat. Il est aussi clair que

d'
que l'autre
que ses Pe
qu'ils sero
de fournir
de sangsuë
d'en pren
chie. Les
cipalemen
au bâton
dans le co
sera égale
vous aure
formidab
Marchan
Il semble
fessions,
entierem
autre, con
j'en rap
s'y rend
avoir. M
Chapitr
sois voir
rende,
charges

Je vo
ge V.
sens, &
differe
sonnes
bleff.
cause

que l'autre, & non seulement il est aisé de juger que ses Peuples étant plus à leur aise, parce qu'ils seront moins succez, seront plus en état de fournir à ses besoins: & que ce monde entier de sangsüës, n'ayant plus de métier, sera obligé d'en prendre un qui sera plus utile à la Monarchie. Les uns se jetteront dans les armes, principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité: les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui sera également avantageux à V. M. Car plus vous aurez de soldats plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat plus il en sera florissant. Il semble même qu'il suffiroit de ces deux professions, & de l'agriculture pour le faire fleurir entièrement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je le ferai voir ci-après, & quand j'en rapporterai les raisons, j'espère qu'on s'y rendra, quelque prévention qu'on puisse avoir. Mais il faut auparavant que j'acheve ce Chapitre, lequel seroit imparfait, si je ne faisois voir comment je pretends que la Justice se rende, quand on en aura supprimé toutes les charges qui se trouvent établies presentement.

Je voudrois que dans l'étendue d'un Bailliage V. M. fit choix de trois personnes de bons sens, & qu'elle les établit pour Juges de tous les differens qui y surviendront: que ces trois personnes fussent choisies d'entre le Clergé: la Noblesse. & le tiers d'Etat: que chacun y plaidât sa cause en personae, & que s'il ne se croyoit pas

assez.

assez habile pour la plaider il prit un de ses amis pour le faire à sa place: que s'il s'agissoit de piéces on les apportat en même tems sur le bureau que cela se fit sans frais & sans aucune procédure: que la partie qui auroit tort fut condamnée non seulement aux depens, mais encore à l'amande. Cependant qu'elle en put appeller à V. M. qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris, dont les uns connoitroient des appels d'une Province & les autres d'une autre, mais pendant un an seulement: qu'au bout de ce tems-là ils changeassent de Bureaux, & roulassent ainsi les uns avec les autres: que leurs appointemens, de même que ceux des Juges des Provinces, se prissent sur le Peuple, dont il seroit fait une taille comme celle qui se leve pour V. M.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bien-tôt plus de procès, & vos Peuples beniroient à jamais V. M. de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un si beau reglement.

C H A P I T R E X I V .

Des Gens d'Affaires.

DAns un Etat de l'étendue de celui de V. M. & dont les bornes ont été augmentées par la deffaite de ses ennemis, il faut toujours être assuré d'un secours qui ne puisse manquer, afin que s'il leur prenoit fantaisie de venger leurs pertes par quelque irruption, V. M. fut en état de rendre leurs efforts inutiles. Il est impossible qu'elle

qu'elle fail
un grand
tout le P
n'y a qu'
commerc
dre un Ro

Si l'on
re, & qu
par un R
remplir
comme
l'autre, i
ressourc
des gens
toutes le
terét no
core les p
ne se ren
tres seve
action.
chose,
ment.

Pour
capable
leur ac
sols en
Car-po
semble
ordre
bannir
l'exce
seroit

qu'elle fasse cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu; car si elle vouloit thesauriser, tout le Peuple s'en ressentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il se repande pour rendre un Royaume florissant.

Si l'on avoit le tems de se preparer à la guerre, & qu'on l'annonçat long-tems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ses coffres & d'en soutenir le faix; mais comme on ne demande qu'à se surprendre l'un l'autre, il est de toute necessité d'avoir quelque ressource. Or il n'y en a point que par le moyen des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourses. C'est pourquoi V. M. a intérêt non seulement de s'en servir, il doit encore les proteger, mais il faut empêcher qu'ils ne se rendent les sangsues du Peuple, & punir tres severement ceux qui feront quelque exaction. S'il est juste qu'ils gagnent quelque chose, il n'est pas juste qu'ils volent impunement.

Pour leur donner un gain honnête & qui soit capable de les attirer, j'estime qu'il suffit de leur accorder un sixième de remise & les deux sols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui est des fermes de V. M. il me semble qu'on n'y sauroit apporter un meilleur ordre que celui qui y est presentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excédant tout de même que les prêts; car ce seroit faire revenir le Ministère de Mr. Fou-
quer.

quet, & rouvrir la porte à tous les abus qui se commettoient de son tems. Un traitant même qui regarde à l'avenir, ne doit pas souhaiter de faire de ces coups sourés, qui rendant sa fortune mal assurée, aussi bien que celle de ses enfans. Il vient une recherche qui lui fait rendre gorge, & souvent il pourrit en prison. Il vaud mieux qu'il se contente d'un gain mediocre, & que son esprit soit plus en repos.

Dans ces sortes de traités il est nécessaire que celui sur qui V. M. se repose de ses Finances, se deffie de la bonne foi de la Compagnie qui s'en chargera. Il lui seroit difficile s'il ne prenoit toutes ses precautions, qu'il ne fut trompé bien souvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit : on grossit adroitement les objets ou on les diminuë, selon qu'on y trouve son avantage. Un Intendant des Finances qui en a la direction, se peut entendre aussi avec les traitans, pour partager ensemble le gâteau au prejudice de V. M. Afin d'empêcher cet abus, il faut mettre dans la Compagnie un homme sur qui l'on puisse se fier. C'est un Evangeliste qu'on lui donne, tout de même qu'aux Conseillers qui rapportent un procès; il faut qu'elle marche droit après cela, & la deffiance où elle est de ce nouveau venu, lui donne des sentimens de droiture en depit qu'elle en ait.

Comme il est impossible qu'un Controllleur General ait par lui même tous les avis qui peuvent produire de l'argent, il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donnent. Tous ceux
qui

qui m'oc
geux à
tion de
esprits,
qu'il y
qu'on lu
res de V
voudro
si c'éto
dans un
rectifier
tems de

Il y a
une Co
que ren
lui don
le debi
avoit r
celle-là
Car s'il
gent,
d'affair
que les
avance
n'ont
une fo
roit sa
sol à
ruinés

Dep
bonté
jonctu

qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à V. M. ont été recompensés sans acception de personne : c'est le moyen d'aiguiser les esprits, & il n'a plus après cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moyen de perdre les affaires de V. M. seroit de les mécontenter ; car je voudrois bien sçavoir ce que feroit un Ministre, si c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il est encore assez embarrassé à rectifier les memoires, & il n'a pas toujours le tems de dormir tranquillement.

Il y a quelquefois des affaires ingrates, & où une Compagnie perd considerablement, quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple si on lui donne des denrées dont elle ne puisse avoir le debit, c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné. Dans une occasion comme celle-là, c'est au Ministre à lui faire justice. Car s'il veut que V. M. ne manque jamais d'argent, il faut qu'il soit le protecteur des gens d'affaires & non le persecuteur. Il faut s'il veut que les Compagnies trouvent de quoi faire leurs avances, que le public soit persuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires ; car s'il se laissoit une fois prevenir du contraire, chacun fermeroit sa bourse, & n'auroit garde de donner un sol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruinés.

Depuis que je suis au poste où V. M. a eu la bonté de m'élever, j'ai été témoin d'une conjoncture semblable, & où je remediai aussi-tôt.

En

En 1670. si je m'en souviens bien , les bourses se fermerent tout d'un coup , & les traitans me venant dire à toute heure que leur credit étoit perdu , parce qu'on les croyoit engagés dans de méchantes affaires , je fis deux choses dont je me trouvai bien; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient souffrir avec promesse de leur en faire raison d'abord que j'en serois informé , & j'envoyai chercher les principaux agens de banque à qui je distribuai trois millions , après en avoir eue le consentement de V. M. Ils les mirent en même tems dans le commerce, & ceux qui ne sçavoient pas d'où cet argent venoit, étant persuadés qu'ils ne le risqueroient pas s'ils ne le sçavoient bien assuré , suivirent leur exemple , de sorte que les bourses se rouvrirent tout d'un coup.

Quand il vient une sterilité , & sur tout de vin , l'on est encore sujet au même inconvenient, parce que les Fermiers des aides seroient rüinés si on ne leur faisoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune est mal assurée , jusques à ce que V. M. se soit expliquée , chacun reserre son argent , de sorte que les banques se ferment tout d'un coup. Les Sous-fermiers pareillement ne payent point ; parce qu'ils esperent une diminution , & qu'ils croient absolument de leur interêt de faire accroire qu'ils en sont dans l'impuissance. Ainsi il reste souvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne sçauroit arracher, quoi qu'on mette garnison chez eux,

&

& c
péc
roi
affa
plic
pou
cho
ne
raux
de V
êtes
terp
mar
garc
ce c
res e
V
pou
ra p
Cep
mis
du n
est
&
mor
Ger
d'av
d'av
tout
un
Cep
una

& qu'on les foure même en prison. Pour empêcher tout cela, qui dans de certains tems seroit capable de porter un grand prejudice aux affaires de V. M. il faut que le Ministre s'explique, & qu'il nomme des Commissaires pour lui rapporter exactement l'état de toutes choses. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choisir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce seroit remettre les interêts de V. M. entre les mains de personnes suspectes. Il y en a plusieurs qui sous des noms interposés ont part aux Sous-fermes, ainsi ils ne manqueroient pas de grossir les objets à l'égard de celles où ils seroient interessés, & pour ce qui est des autres, ils ne se mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

Vôtre Majesté doit s'abstenir autant qu'elle pourra, & que le bien de ses affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point encore été mis que je trouve juste, & qui bien loin de faire du mal, ne feroit que du bien. Toute la France est desfigurée depuis quelque tems, & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde, qu'il est impossible de distinguer le Gentilhomme d'avec le Roturier; le Bourgeois d'avec le Magistrat, & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne bourgeoisie. Les femmes sur tout se méconnoissent si fort qu'elles portent un état tout-à-fait au dessus de leur condition. Cependant leurs familles en souffrent, & c'est un abus à quoi V. M. est obligée de remedier,

Q

afin

afin non seulement de mettre la difference qu'il doit y avoir entre les conditions, mais encore de faire moins de miserables. Or de pretendre l'arrêter par une simple ordonnance, le remede en est fort incertain, puisque nous voyons journallement que ces ordonnances ne durent qu'un tems, & que même bien souvent on y donne atteinte dans leur naissance. Il est donc plus sûr de mettre un impôt sur ceux qui voudront s'émanciper au delà de leur condition, & V. M. peut par un reglement ordonner qui seront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent: ceux qui porteront des étoffes de soye, & ainsi de tout le reste, & que ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laisseront pas de le faire, payeront tant pour l'or & pour l'argent, tant pour les étoffes de soye & ainsi des autres choses deffenduës. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même, ou il produira à V. M. un gros revenu. Car si elle met seulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent: autant pour les étoffes de soye; autant pour les dentelles; & ainsi du reste, combien de gens qui n'en pourront porter par le reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne pas être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier personne, puisqu'il sera volontaire & qu'il ne tiendra qu'à soi de ne le pas payer.

IL
 rissa
 a qu
 une
 qui
 lent
 qui
 avan
 que
 dans
 aille
 s'aic
 ste d
 C
 poin
 ce d
 fleur
 blâ
 port
 qu'i
 men
 me
 qui
 de le
 dois
 a été
 me

CHAPITRE XV.

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus nécessaire dans un Etat que le Commerce. C'est lui qui le rend florissant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la différence qu'il y a entre une Ville située sur une bonne rivière, & une qui est en pleine terre, l'une est riche & opulente, l'autre est pauvre & misérable. Celles qui sont sur le bord de la Mer ont encore un avantage que les autres n'ont pas : la raison est que toutes choses y abondent bien plus que dans celles qui sont sur le bord d'une rivière ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veuille s'aider, il est presque impossible qu'il n'y subsiste commodément.

Or si le Commerce, comme il n'en faut point d'outer, apporte de si grands avantages, ce doit être un aiguillon à V. M. pour le faire fleurir. Beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à établir des Manufactures, & l'envie qu'il auroit d'attirer les autres dans leur sentiment, fait qu'ils les méprisent tout haut, comme s'il ne s'y faisoit rien qui approche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il est aisé de leur faire voir combien ils s'abusent, & si je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choses comme on l'auroit souhaité, il faut qu'ils tombent

d'accord à leur tour , que dans la suite on a excellé par dessus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces, qui se font à Paris, il ne nous est jamais venu de Venize de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Anthoine. L'Ambassadeur de cette Republique en est si surpris qu'il n'y a jamais voulu ajouter foi, qu'il ne l'ait vû; & quoi qu'il l'ait mandé en son país, il s'y trouve encore des incredutes qui soutiennent que cela est absolument impossible. Il est vrai que nôtre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il est aisé de le raffiner, la difference qui s'y remarque ne merite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs que pour les glaces des carosses.

Je voudrois aussi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux Tapisseries de Beauvais & à celles des Gobelins, & si V. M. doit laisser passer en Flandres je ne sai combien d'argent pour avoir celles qui se font en ce Pays-là. Si cet abus n'avoit pas regné jusques ici, il y a long-tems qu'elle seroit la Maîtresse de ces belles Provinces, puis qu'il est constant que c'est avec l'argent de France qu'elles ont soutenu la Guerre. Elles ont tiré plusieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differens, & si V. M. leur ôte encore le secours qu'elles tirent des cheveux & des dentelles, elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est donc à elle à y met-

tre

ere u
faire
des
son
assez
ses.
s'ab
lequ
vû
font
Il
tres
foin
fort
qu'
reb
tout
get
fon
per
mo
d'o
l'un
J
nic
le p
de
ped
qu
été
ét
per

tre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des Tapisseries, des Dentelles, & des Cheveux de Flandres, & son Royaume est assez grand & rempli de gens assez ingenieux pour fournir à toutes ces choses. Mais il faut que V. M. toute la premiere s'abstienne d'en avoir, car il est le modele sur lequel ses peuples se reglent; de sorte que pourvû qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en est de même de nos draps & de nos autres manufactures. Il faut établir avec grand soin tout ce qui empêche que nôtre argent ne sorte du Royaume. Si l'on se plaint d'abord qu'on réussit mal, l'on ne doit pas pour cela se rebutter. Un apprentif ne devient pas maître tout d'un coup, mais en forgeant il devient forgeron. L'on sait que tous les commencemens sont difficiles, & qu'il n'y a que le tems qui perfectionne toutes choses. L'eau même est moins pure dans sa source que dans son cours, d'où il faut se donner patience, puisque c'est l'unique moyen de venir à bout de tout.

Je fais bien que pour combattre mon opinion l'on objecte que si nous nous mettons sur le pied de nous passer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainsi il est plus expedient de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient, & qu'elles ont toujours été. Mais pour parler de la sorte il faut être peu instruit que nous n'avons besoin de personne & que nos voisins ont besoin de nous.

Ce Royaume a tout generalement en soi-même, si l'on en excepte tres-peu de chose ; mais il n'en est pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin, ni bled, ni sel, ni Chanvre, ni eau de vie, & il faut de toute necessité qu'ils ayent recours à nous pour en avoir. Ce seroit donc profiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, si nous le donnions pour des choses dont nous pouvons nous passer facilement. S'il faut que les étrangers ayent de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Royaume, comme sont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Hollandois. Pour tout le reste il faut se passer d'eux, & que le luxe ne nous tene pas assez pour faire une faute si prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans la plûpart des grandes Villes de vôtre Royaume, pour recevoir un Marchand est un abus que V. M. a intérêt de corriger ; car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le commerce, où ils réussiroient mieux bien souvent que ceux qui y sont. Quelle necessité y a-t-il qu'un homme fasse apprentissage, cela ne sauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un métier qu'ils ne savent point ; mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi aussi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus appris dans les pays étrangers qu'il n'en faut pour s'établir, ne le fassent

sent
d'app
strie
sous
mun
prene

Je
Ordo
tous
elle n
mêm
à l'ay
on lu
quan
avoir
feroi
oblig
feroi
leur
bout.

La
que V
elle s
res d
ges c
nent
telle
faim
veut
privi
soit p
sorte

sent pas, parce qu'il leur manque un brevet d'apprentissage? est-il juste s'ils ont l'industrie de gagner leur vie qu'on les en empêche sous le nom de V. M. elle qui est le pere commun de ses Sujets, & qui est obligée de les prendre en sa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle supprimeroit tous les reglemens faits jusques ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouveroit même son compte si elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour lesquelles on lui payeroit une somme modique. Car la quantité de ceux qui se presenteroient pour en avoir, suppleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puisque ce qu'ils payeroient leur feroit bier moins à charge que ce qu'on leur fait faire, avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a besoin sur tout que V. M. lui donne d'autres reglemens. Car elle se trouve sujette à l'inquisition des Libraires de Paris, qui, par le moyen des privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Royaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de se perdre. Si V. M. veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduise ses privileges à la seule Ville de Paris, & qu'il soit permis aux autres de contrefaire leurs sortes. Paris tout seul vaut mieux que le reste du

du Royaume, & il n'est pas juste que plus de deux mille familles perissent pour un petit nombre.

Le Conseil n'est plein que d'instances formées en pareil cas, & vôtre Royaume a intérêt que V. M. prononce en faveur des opprimés. Car les livres qu'on tire de Paris sont si chers, que les pauvres n'en sauroient approcher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de revenu a besoin d'instruction, comme celui qui en a deux mille, il faut donc lui donner moyen de faire son devoir, ce qui ne se peut si on lui tient le pied sur la gorge.

Une seule chose peut vous empêcher de faire un reglement si juste & si utile. Vôtre Majesté peut avoir des raisons d'ôter une partie des Libraires. Les libelles qui courent depuis peu font juger que leur profession est plus dange-reuse qu'avantageuse à l'Etat; quand il y en aura moins on saura mieux d'où vient le desordre. Ainsi il est peut-être nécessaire de les réduire si bas qu'ils soient obligez d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet il n'en est pas besoin d'un si grand nombre, & la science & les belles lettres trouveront bien à fleurir sans cela. Mais si c'est là l'intention de V. M. il faut du moins qu'elle fasse ce qui se fait en Espagne. Il faut que les livres ne se vendent qu'à un certain prix, & qu'il ne soit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient besoin.

CHA-

D
L
seule
mais
plus
de re
Peup
fer,
faire
cessa
taille
prête
Mou
vos P
fera
bord
ront
U
de la
qui
mêm
plus
bour
grais
dont
vaux
leur
pein

CHAPITRE XVI.

Des Laboureurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richesse de l'Etat, c'est à V. M. à contribuer non seulement de tout son pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans plusieurs endroits de votre Royaume beaucoup de terres demeurent incultes par la misère des Peuples, qui n'ont ni Bestiaux pour les engraisser, ni les autres moyens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour subvenir à une chose si nécessaire, il est à propos que V. M. diminue les tailles dont le faix les accable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons; cinq ou six millions répandus dans vos Provinces les rendront florissantes, & V. M. sera la première à s'en ressentir, puisque d'abord qu'elles se seront reengraissées, elles seront plus en état de lui donner du secours.

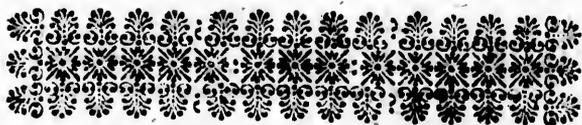
Une des causes plus essentielles de la sterilité de la terre, vient si bien de la pauvreté de ceux qui la labourent, que nous voyons qu'une même terre, & qui a le même fonds rapporte plus ou moins selon qu'elle est bien ou mal labourée, ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainsi ce n'est pas encore assez que V. M. donne de quoi avoir des Bestiaux, si les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'appelle leur manquer que d'en avoir de si chetifs, qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut

enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits, si l'on veut qu'elle produise. Il faut donc que V. M. repande encore de l'argent pour un si pressant besoin; & elle y est d'autant plus obligée qu'elle y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des juments de bonnetaille, & elles jettèront des poulains qui serviront à monter vôtre Cavalerie; de sorte qu'il ne sera plus besoin d'aller en Suisse & en Allemagne pour ce sujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de soin qu'ils n'ont fait jusques ici, c'est pourquoi mon sentiment seroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils sauront mieux que personne comment il les faut gouverner, c'est bien plus leur fait que de ceux qui les ont présentement entre leurs mains. Cependant la somme que V. M. a trouvé bon jusques ici qu'on employât à cette dépense, ne suffit pas pour mettre les choses en bon état. Quarante-vingt-quatre étalons qu'il y a dans tout le Royaume ne sont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui sont propres pour tenir des haras.

F I N.

T A.



T A B L E D E S C H A P I T R E S

Contenus dans ce Volume.

- CHAPI- **C** *Contenant un recit succinct du*
TRE I. *Regne de Louis le Grand, de-*
puis son avènement à la Couronne, jusques
en 1649. que commença la Guerre de
Paris. Pag. 1.
- CHAP. II. *Contenant ce qui s'est passé depuis*
la Guerre de Paris jusques à la Paix des
Pirennées. 30
- CHAP. III. *Contenant ce qui s'est passé depuis*
la Paix des Pirennées jusques au Traité
d'Aix la Chapelle. 102
- CHAP. IV. *Contenant ce qui s'est passé depuis*
le Traité d'Aix la Chapelle jusques à la
Guerre de Hollande. 164
- CHAP. V. *Contenant ce qui s'est passé depuis*
la Guerre de Hollande jusques au Traité
de Nimegue. 194
- CHAP. VI. *Contenant ce qui s'est passé depuis*
le Traité de Nimegue jusques en l'an-
née 1684. 273
- CHAP. VII.

Table des Chapitres.

CHAP. VII. Où l'on tache de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçues de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne scauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.	305
CHAP. VIII. De l'obeïssance qu'on doit au Pape.	321
CHAP. IX. De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est aussi parlé des Impôts.	328
CHAP. X. De tout le Royaume en general.	336
CHAP. XI. Du Clergé.	339
CHAP. XII. De la Noblesse.	343
CHAP. XIII. Des Gens de Justice.	352
CHAP. XIV. Des Gens d'Affaires.	356
CHAP. XV. Des Marchands & du Commerce.	363
CHAP. XVI. Des Laboueurs & de l'Agriculture.	369

Fin de la Table.

5.
aire voir que
que Sa Ma-
nt à lui faire
Outre qu'un
fleurir sans
305
qu'on doit au
321
Prince doit
est aussi par-
328
general. 336
339
343
Pice. 352
ires. 356
& du Commer-
363
s & de l'Agri-
369

